



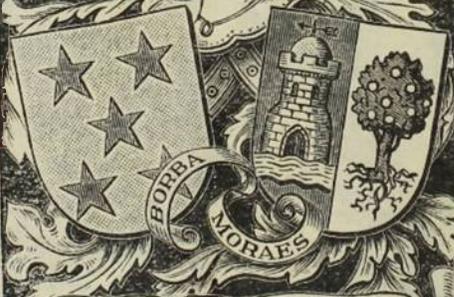
LIVRES ANCIENS
ET MODERNES
E. NOURRY
162, Boulevard des Capucines
PARIS (1^{er})

E
X
L
I
B
R
I
S

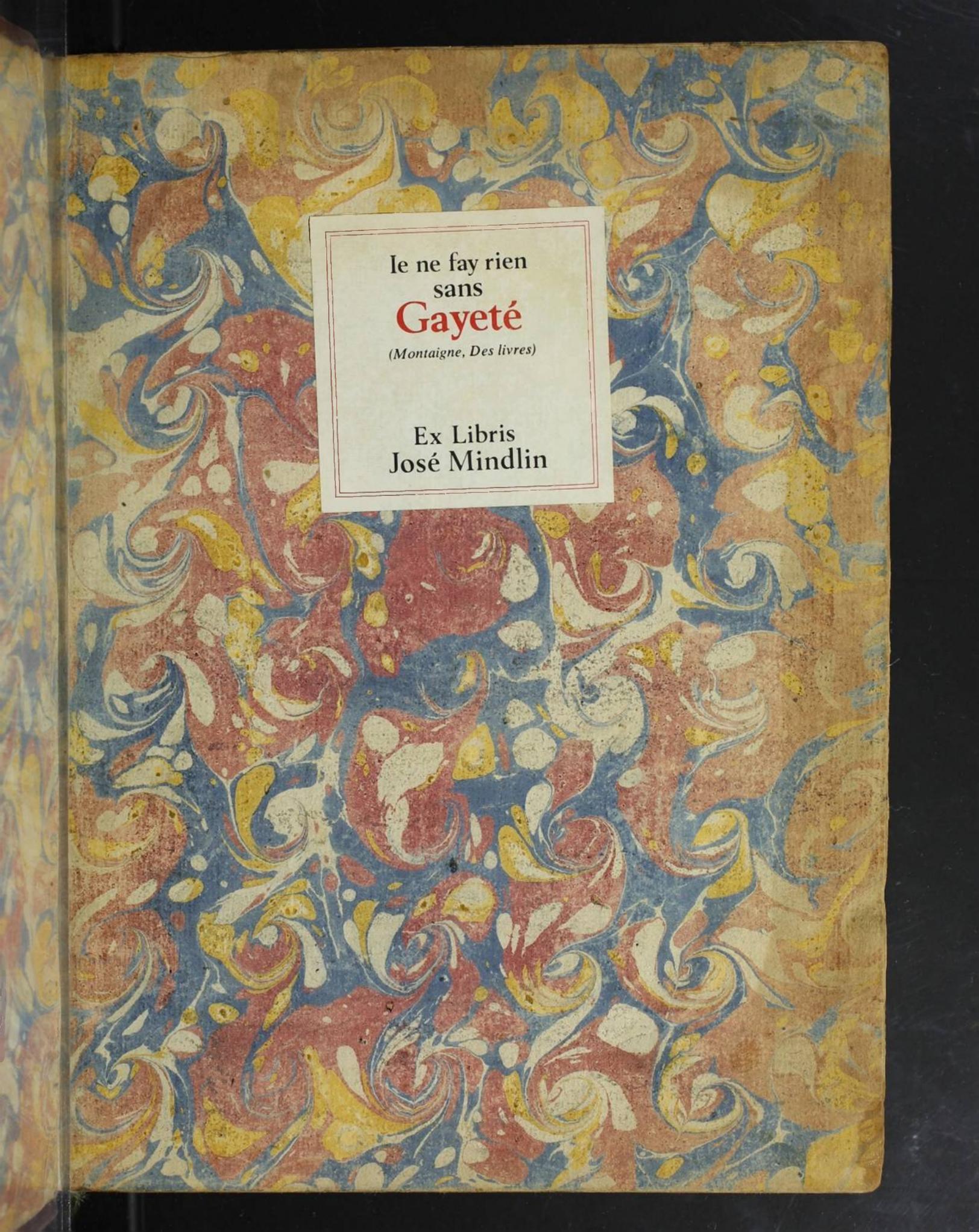


F.
E.
L.
A.
U.
B.
E.
R

EX-LIBRIS



RUBENS BORBA
ALVES DE MORAES



le ne fay rien
sans

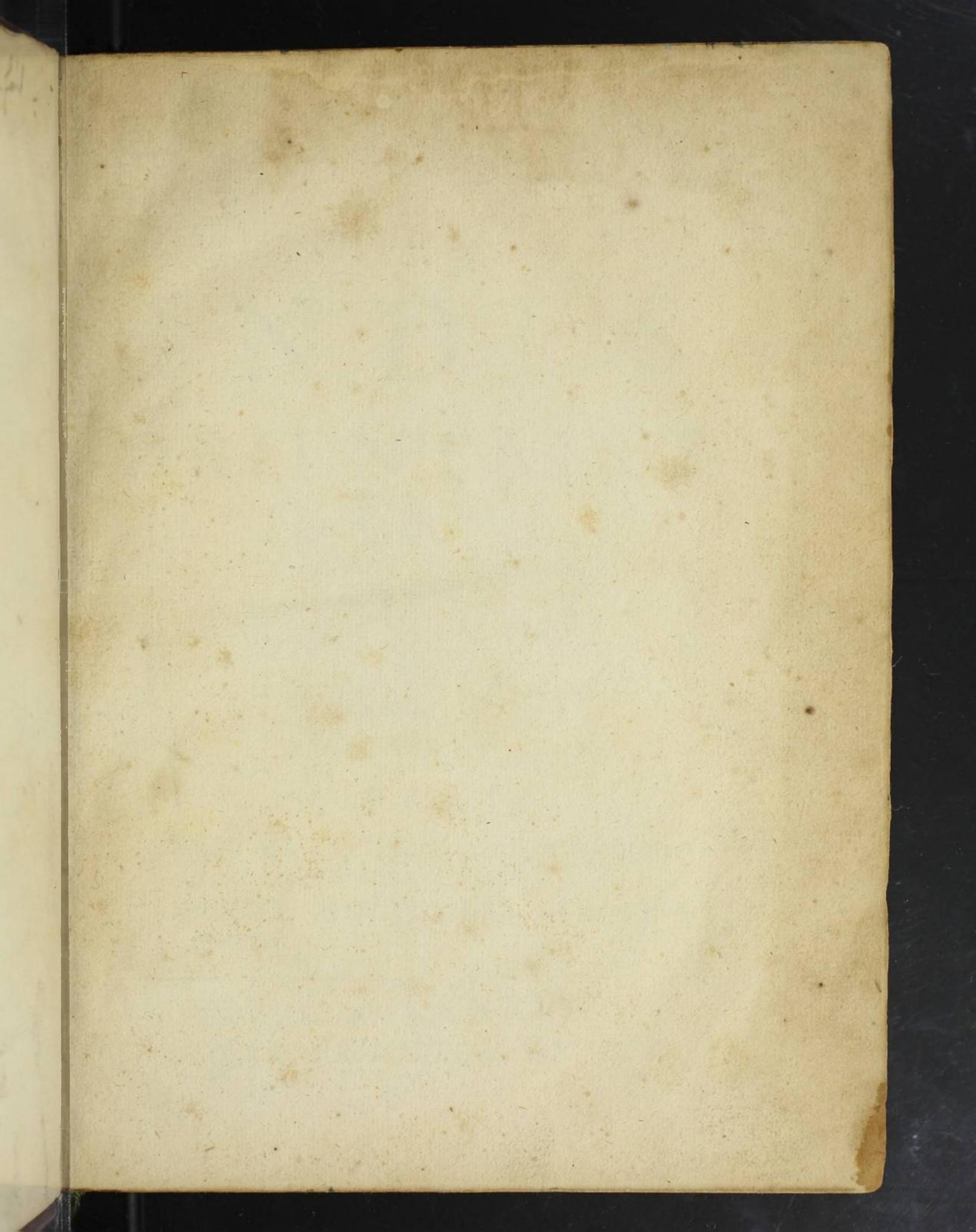
Gayeté

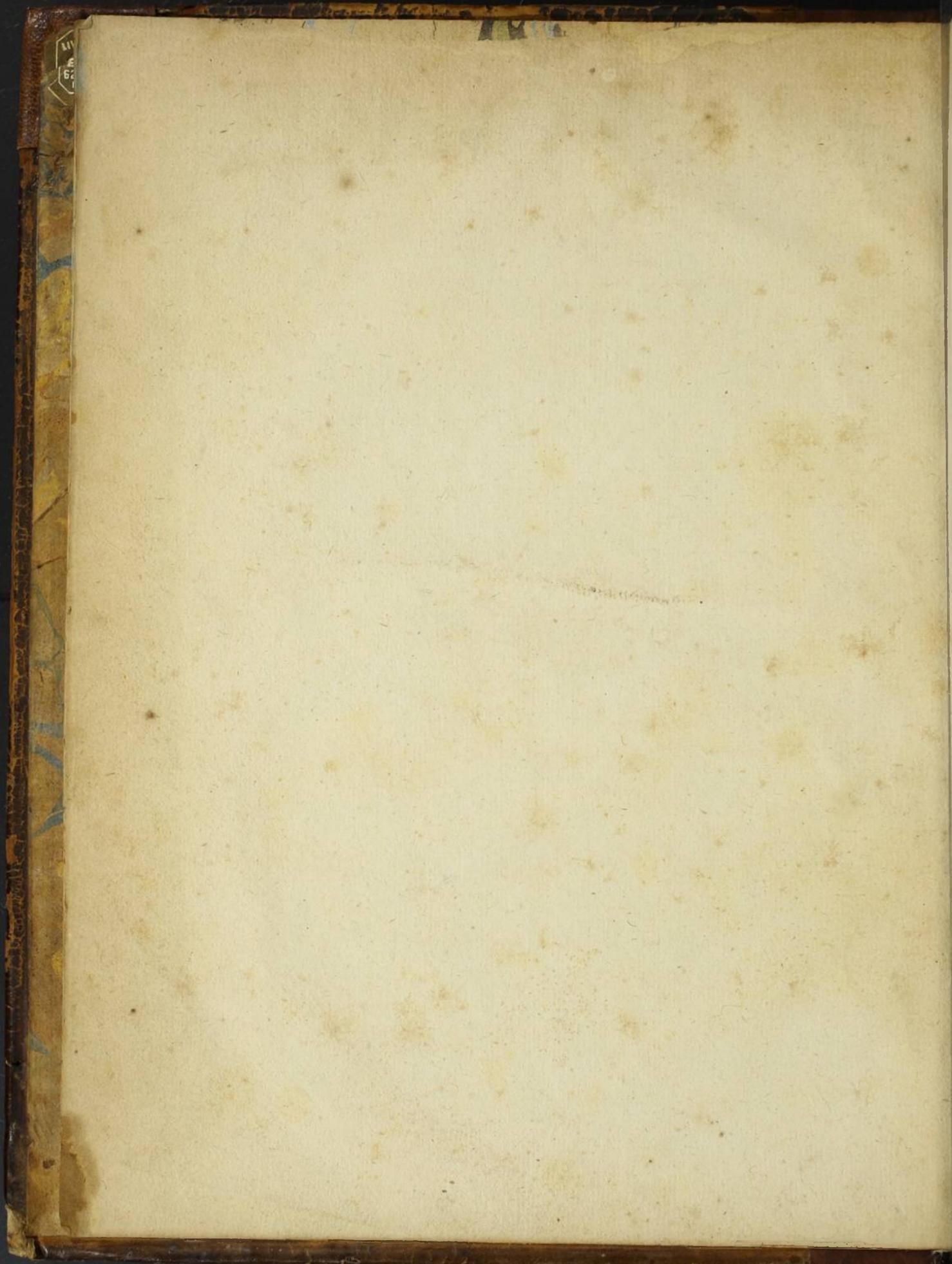
(Montaigne, Des livres)

Ex Libris
José Mindlin

MUSEE
N. 62
P.

--- 07
de ... de Renneford -





H

I

O

C

HISTOIRE DES INDES ORIENTALES.



A PARIS,

CHEZ } ARNOUL SENEUZE, ruë de la Harpe, vis-à-vis
la ruë des Mathurins, à la Sphère.
DANIEL HORTEMELS, ruë Saint Jacques, au
Mécénas.

M. DC. LXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

0032

THE HISTORY

OF

THE EAST INDIES

ORIENTAL

TRAVELS

AND

DISCOVERIES

IN THE EAST

INDIES

AND

THE EAST



A U R O Y .



SIRE,

Il faut avoir des pensées si sublimes,
quand on veut parler de Vostre Majesté.
à ij

qu'il m'est impossible d'en concevoir
qui soient dignes de la grandeur de ses
Actions : Car dans quelque état qu'on
la regarde , soit dans la Religion, dans la
Morale, ou dans la Politique ; soit dans
la Paix, ou dans la guerre, on ne voit
rien que de merveilleux ; & de tous cô-
tez il se presente un Héros qui est infinî-
ment au dessus de tout ce qu'on sçau-
roit exprimer. Mon silence marquera
mieux icy la profonde veneration que
j'ay pour Vostre Majesté, que tous les
Eloges que l'ardeur de mon zèle pour-
roit m'inspirer : Et j'espere de vôtre
bonté, dont tout le monde se ressent,
que Vous agréerez l'offre que je fais à
Vôtre Majesté, de ces Memoires, qui
feront suivis d'autres dans peu de temps.
Ils commencent l'Histoire des Indes
Orientales, où la Compagnie Françoisé
que Vous avez formée, a des établisse-
mens, & dont les plus fameux Princes

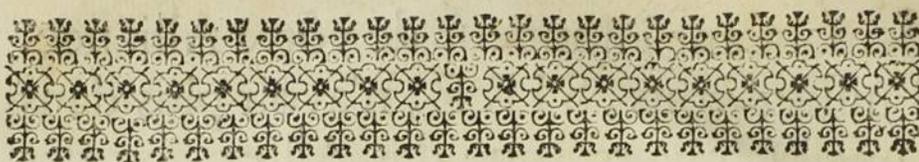
demandent l'honneur de vôtre Alliance.
Puissiez-vous, S I R E, n'avoir plus dans
tout l'Univers, que des Alliez, ou des
Sujets; & que le Ciel fasse regner Vôtre
Majesté, pour l'extirpation du Paganif-
me & de l'Herésie, la felicité des peu-
ples & la gloire de la France, autant
d'années que le souhaite,

S I R E,

DE VOSTRE MAJESTE'

Le très-humble, très-obéissant
& très-fidel Serviteur & Sujet,

SOUCHU DE RENNEFORT.



T A B L E

D E S

C H A P I T R E S.

P R E M I E R E P A R T I E.

L I V R E P R E M I E R.

- CHAP. I. **E**tablissement par le Roy d'une Compagnie Françoise
des Indes Orientales. page 1
- CH. II. Syndics & Interessez. Dispositions favorables pour le suc-
cez de l'établissement. p. 3
- CH. III. Envoyez de la Compagnie par terre dans les Cours du
Roy de Perse, du Mogol, & des autres Rois des Indes. p. 5
- CH. IV. Vaisseaux du premier Voyage aux Indes Orientales, Of-
ficiers & Passagers. p. 6
- CH. V. Séjour à Brest. Distribution des Passagers sur les Vais-
seaux. p. 8
- CH. VI. Départ de France. Route jusques à l'embouchure du Fleu-
ve Senegal. p. 10
- CH. VII. Rencontre d'un Vaisseau François à l'embouchure du Se-
negal. p. 12
- CH. VIII. Arrivée au Cap-Verd. Fort des Hollandois. Sa descri-
ption. p. 11
- CH. IX. Les Vaisseaux ancrent à la premiere Baye après le Cap-
Verd. Les François descendent à terre & rendent vi-

DES CHAPITRES.

- site à l'Alcade ou Gouverneur.* P. 14
- CH. X. *Pesche abondante. Naufrage d'une Chaloupe.* P. 18
- CH. XI. *Regrets & sacrifice pour le Capitaine Jean Amsterdam.* P. 20
- CH. XII. *Opposition de l'Alcade à l'enlèvement de l'eau. Chasse au Cap-Verd. Défy d'un Marabou à un Missionnaire.* P. 21
- CH. XIII. *Vivres & Armes des Habitans du Cap-Verd.* P. 24
- CH. XIV. *Départ au Cap-Verd. Descente à Rufisque. Sa description. Assemblée pour les signaux pendant la route.* P. 25
- CH. XV. *Départ de Rufisque. Pesche en pleine mer.* P. 28
- CH. XVI. *Calmes, Baptême sous la ligne. Cingle extraordinaire des Vaisseaux.* P. 31
- CH. XVII. *Dérive du Vaisseau le Taureau. Different dans l'Aigle-Blanc. Incommoditez ordinaires d'une longue navigation.* P. 33
- CH. XVIII. *Ouverture de boëtes qui avoient esté données à Brest.* P. 35
- CH. XIX. *Tempêtes au Cap de Bonne-Esperance. L'Amiral quitte les autres Vaisseaux. Son arrivée à Madagascar.* page 36
- CH. XX. *Salut de l'Amiral au Fort-Dauphin. Envoy d'un Trompette au Gouverneur. Abord au Vaisseau de trois Negres dans un canot.* P. 30
- CH. XXI. *Le Sieur de Rennefort traite avec le Gouverneur de Madagascar. Entreveuë du President & du Gouverneur.* P. 40
- CH. XXII. *Les anciens François de l'Isle mandez au Fort-Dauphin. Service & Oraison Funebre de Monsieur le Marechal de la Meilleraye. Prise de possession de l'Isle de Madagascar.* P. 42
- CH. XXIII. *Situation de l'Isle de Madagascar. Description du Fort-Dauphin.* P. 44
- CH. XXIV. *Recit du dernier Voyage pour Monsieur le Marechal de la Meilleraye à Madagascar, avant l'établissement de la Compagnie.* P. 49
- CH. XXV. *De Dian Manangue: En quel Pays il commandoit. Entreprise de le baptiser.* P. 51

T A B L E

- CH. XXVI. *Dian Manangue empoisonne & fait assommer le sieur Estienne Missionnaire ; est cause du massacre de quarante autres François.* P. 53
- CH. XXVII. *Le Gouverneur avec trente François passe chez Dian Manangue pour le punir. Succes de cette expedition.* P. 56
- CH. XXVIII. *Qui estoit le sieur de la Case & ses premiers exploits à Madagascar.* P. 59
- CH. XXIX. *Le sieur de la Case se retire chez Dian Rafisatte : Défait Dian Pan. Ses amours. Arrivée d'une Frigate de France.* P. 61
- CH. XXX. *Le Gouverneur dans le dessein de quitter le Fort-Dauphin : Le Capitaine Kercadiou arrive, qui fait l'accommodement du sieur de la Case.* P. 64
- CH. XXXI. *La Case mandé après la mort du Missionnaire, arrive au secours du Gouverneur, pousse Dian Manangue. Fidelité de son favory.* P. 65
- CH. XXXII. *La Case retourné en party : Dian Manangue assiege le Fort-Dauphin. Extrémité & murmure des François. La Case arrive à leur besoin, prest à repartir quand le Vaisseau de Saint Paul parut.* P. 67

L I V R E S E C O N D.

- CHAP. I. **L** E President de Beauſſe est porté au Fort-Dauphin. Le Gouverneur accepte les offres de la Compagnie. Different entre le President & le Gouverneur. page 71
- CH. II. *Dessein de faire arrester le Capitaine Amiral. Surséance au déchargement du Vaisseau. Accord entre le President & le Gouverneur.* P. 73
- CH. III. *Tributs de quelques Grands. Dian Nong Souverain d'Amboule, visite le President & fait des presens.* P. 75
- CH. IV. *Consternation de Dian Manangue. La Case en party sur l'ancien pied. Adresse du Commandant les armes. Feu d'artifice.* P. 78
- CH. V.

DES CHAPITRES.

- CH. V. *Arrivée au Fort-Dauphin d'une Piroque venant des Matatanes, & d'un Missionnaire par terre.* p. 80
- CH. VI. *Arrivée des Vaisseaux le Taureau & la Vierge de Bon-Port au Fort-Dauphin.* p. 82
- CH. VII. *Ce que devinrent les Vaisseaux le Taureau, la Vierge de Bon-Port, & l'Aigle-Blanc après que l'Amiral les eut quittez.* p. 84
- CH. VIII. *Situation de l'Isle de Mascareigne, ou Bourbon, ce qu'elle produit, & ses Habitans.* p. 85
- CH. IX. *Installation des Officiers. Maniere de gouverner du Conseil. Départ du Saint Paul pour les côtes d'Asie & des Indes, & du Taureau pour Galemboulle. Voyage du Commandant les armes.* p. 88
- CH. X. *Arrivée de l'Aigle-Blanc au Fort-Dauphin.* p. 92
- CH. XI. *Mort du sieur de Beauisse.* p. 94
- CH. XII. *Mine de Topasés découverte, gardée par des Crocodiles. Maniere de les pescher.* p. 96
- CH. XIII. *Arrivée du Vaisseau le Taureau revenant de Galemboulle. Nouvelles que le sieur de la Case est à Manaubarre de retour de party.* p. 98
- CH. XIV. *Estat du Vaisseau le Saint-Paul.* p. 100
- CH. XV. *Le Fort Saint-Louis bâti sur la Baye d'Antongil, où se loge le Marchand embarqué dans le Saint-Paul. Difficulté d'avoir du Ris.* p. 102
- CH. XVI. *Le Vaisseau le Taureau retourne à l'Isle Sainte-Marie. L'Aigle Blanc y arrive du Fort-Dauphin. Mort du sieur le Tourneur.* p. 103
- CH. XVII. *Retour du Capitaine Kercadiou au Fort-Dauphin avec le Vaisseau le Taureau. Sa Mort.* p. 105
- CH. XVIII. *Rendez-vous du party que commandoit le sieur de la Case.* p. 106
- CH. XIX. *Défaite de Dian Ravaras par le sieur de la Case. Guerre chez le Grand des Lavaleffes.* p. 109
- CH. XX. *Retour du sieur de la Case au Fort-Dauphin. Partage du butin de ce party.* p. III
- CH. XXI. *Le conseil pour faire subsister le Fort-Dauphin. Achats des bestes de ce party. L'honneur qu'il fait au sieur*

T A B L E

	<i>de la Case. La reconnoissance qu'il en a.</i>	p. 112
CH. XXII.	<i>Le Vaisseau la Vierge de Bon-Port est disposé pour le retour en France. Arrivée d'un Houcre avec le Chef de Colonie.</i>	p. 115
CH. XXIII.	<i>Voyage du Houcre nommé Saint-Louis, party de France avec un autre Houcre nommé Saint-Iacques.</i>	p. 116
CH. XXIV.	<i>Description de l'Isle de Madagascar. De ses Montagnes, de ses bois, de ses eaux.</i>	p. 118
CH. XXV.	<i>Des Animaux d'air, d'eau & de terre de Madagascar.</i>	p. 119
CH. XXVI.	<i>Des plantes & des fruits de Madagascar.</i>	p. 121
CH. XXVII.	<i>Des gommés, des minéraux, des métaux, des pierres & des bois de Madagascar.</i>	p. 123
CH. XXVIII.	<i>Des Habitans, des richesses, des divertissemens, du vivre, du travail & des vestemens de Madagascar.</i>	p. 125
CH. XXIX.	<i>Des Habitans de Madagascar, & de leurs mœurs.</i>	page 127
CH. XXX.	<i>De la Religion de Madagascar.</i>	p. 132

L I V R E T R O I S I E S M E.

CHAP. I.	D <i>épart du Vaisseau la Vierge de Bon-Port pour retourner en France. Tempestes au Cap de Bonne-Esperance. Route jusques à l'Isle Sainte Helene.</i>	p. 136
CH. II.	<i>Arrivée du Vaisseau la Vierge de Bon-Port à l'Isle Sainte-Helene.</i>	p. 138
CH. III.	<i>Description de l'Isle Sainte-Helene & ses Habitans.</i>	p. 141
CH. IV.	<i>Arrivée à l'Isle de l'Ascension & sa description.</i>	p. 145
CH. V.	<i>Continuation & particularitez du retour du Vaisseau la Vierge de Bon-Port.</i>	p. 148
CH. VI.	<i>Combat du Navire la Vierge de Bon-Port contre une Frigate d'Angleterre.</i>	p. 152
CH. VII.	<i>Prise du Vaisseau la Vierge de Bon-Port. Son naufrage.</i>	page 156

DES CHAPITRES.

- CH. VIII. *Les François restez du combat & du naufrage, menez à l'Isle de Grenezay, & ensuite à l'Isle de Vvight.*
page. 160
- CH. IX. *Les sieurs de la Chesnaye, & de Rennefort prisonniers au Chasteau de Taresbrooke.* p. 163
- CH. X. *Mort du Capitaine la Chesnaye. Les François prisonniers menez à Vvichester.* p. 165
- CH. XI. *Description du Château de Taresbrooke.* p. 166
- CH. XII. *Prison du sieur de Rennefort dans l'Isle de Vvight depuis la mort du Capitaine la Chesnaye.* p. 168
- CH. XIII. *D'un Prisonnier d'État au Chasteau de Taresbrooke.*
page 168
- CH. XIV. *De l'incendie de Londres. Eschange du sieur de Rennefort.* p. 169
- CH. XV. *Départ du sieur de Rennefort de l'Isle de Vvight. Son arrivée à Londres.* p. 171
- CH. XVI. *Quelques particularitez de la Ville de Londres.* p. 173
- CH. XVII. *Rencontre que le sieur de Rennefort fit d'un Philosophe aux jardins du Palais Saint Iemes.* p. 175
- CH. XVIII. *Dialogue du Philosophe & du sieur de Rennefort au jardin du Palais Saint Iemes.* p. 181
- CH. XIX. *Copie d'un Ecrit que le Philosophe donna au sieur de Rennefort.* p. 185
- CH. XX. *Retour du sieur de Rennefort en France.* p. 187



SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

- CHAP. I. **D**épart de la Rochelle de Monsieur de Mondevergue Gouverneur General & Amiral de la France Orientale, & de deux Directeurs pour le commerce. Rou-

T A B L E

	<i>te jusques à l'Isle de Teneriffe.</i>	p. 189
CH. II.	<i>Abord à l'Isle de Teneriffe, sa description, & ce qui s'y passa.</i>	p. 192
CH. III.	<i>Départ de l'Isle de Teneriffe. Route jusques au Bresil.</i>	page 196
CH. IV.	<i>Arrivée de Monsieur de Mondevergue au Bresil. Description de la Ville de Fernambouc.</i>	p. 199
CH. V.	<i>Description de la Ville d'Olinde. Habitans du Bresil, leurs mœurs, les animaux, & les fruits du Pays.</i>	page 202
CH. VI.	<i>Present fait au Gouverneur du Bresil. Son emprisonnement par les Portugais. Emotion contre les François, & ce qui se passa jusques au départ de la Flotte.</i>	p. 209
CH. VII.	<i>Départ du Recif devant Fernambouc. Arrivée à Table-Baye au Cap de Bonne-Esperance.</i>	p. 213
CH. VIII.	<i>Fort des Hollandois à Table-Baye. Monsieur de Mondevergue y descend. Particularitez du Cap de Bonne-Esperance, & de la Baye de Saldaigne.</i>	p. 214
CH. IX.	<i>Départ du Cap de Bonne-Esperance. Arrivée de Monsieur de Mondevergue à l'Isle Mascareigne.</i>	p. 218
CH. X.	<i>Arrivée au Fort-Dauphin. Son estat.</i>	p. 220
CH. XI.	<i>Prix des vivres. Reglement pour la subsistance. Arrivée de deux Houcres qui avoient esté envoyez de Mascareigne à Galemboulle & Antongil.</i>	p. 222
CH. XII.	<i>Monsieur de Mondevergue se fait reconnoistre Gouverneur de la France Orientale. Son administration dans l'Isle de Madagascar.</i>	p. 224
CH. XIII.	<i>Arrivée de la Fregatte la Paix de Matatanes. Estat de cette Province. Raisonnement d'un Ombiaffe ou Sçavant.</i>	p. 226
CH. XIV.	<i>Traites pour le ris. Differend au Conseil entre Monsieur de Mondevergue & le sieur de Faye.</i>	p. 230
CH. XV.	<i>Partis des François dans l'Isle.</i>	p. 231
CH. XVI.	<i>Des Chefs de Colonie, & de leurs Colons.</i>	p. 235
CH. XVII.	<i>Accommodement de Lavatangue, & de Dian Manangue avec les François.</i>	p. 237
		CH. XVIII.

DES CHAPITRES.

- CH. XVIII. *Arrivée au Fort-Dauphin des Houcres Saint-Iean & Saint-Denys qui s'étoient égarez pendant la route & de la Saumaque qui avoit esté laissée au Cap de Bonne-Esperance.* p. 239
- CH. XIX. *Départ du sieur Caron de Madagascar pour Suratte, & d'un Houcre pour France.* p. 242
- CH. XX. *Retour du Vaisseau le Saint-Iean de Suratte à Madagascar. Départ de la Couronne, & du Houcre Saint-Denys pour aller à Suratte, & du petit Saint-Iean pour faire le tour de l'Isle.* p. 244
- CH. XXI. *Arrivée à Madagascar des Vaisseaux l'Aigle-d'or, & la Force, venans de France. Départ de Madagascar pour France du Vaisseau le Saint-Iean* p. 248

LIVRE SECOND.

- CHAP. I. **D**épart du sieur de Faye de Madagascar pour Suratte dans l'Empire du Grand Mogol. p. 250
- CH. II. *Veüe de l'Isle de Ceilon & des Forts que les Hollandois ont dans cette Isle.* p. 252
- CH. III. *Veüe du Cap de Comorin. Navigation jusques à Cochim.* p. 255
- CH. IV. *Arrivée à la rade de Cochim. Description de cette Ville. Recit de ce qui s'y passa.* p. 258
- CH. V. *Arrivée des Vaisseaux devant Calicut. Visite que le Rajador ou Gouverneur de la Province rend aux François.* p. 263
- CH. VI. *Description de la Ville de Calicut. Particularitez du Pays, de la Religion & du Gouvernement des Peuples Malabares.* p. 265
- CH. VII. *Départ de devant Calicut. Route jusques à l'embouchure de la riviere de Goa.* p. 269
- CH. VIII. *Description de l'embouchure de la riviere de Goa. Estat des affaires des Portugais en cette Ville, quelque chose de celle des Hollandois aux Indes.* page 272

T A B L E

- CH. IX. *Départ des François de l'embouchure de la riviere de Goa. Leur route jusques à Suratte.* P. 274
- CH. X. *Entrevenü à la rade de Soually proche Suratte, du sieur de Faye Directeur, & du sieur Caron Hollandois aussi Directeur pour les François.* p. 278
- CH. XI. *Entrée du sieur de Faye dans la Ville de Suratte. Visittes qu'il fit aux Officiers du Grand Mogol.* p. 279
- CH. XII. *Visite du sieur de Faye au President des Anglois, & au Commandeur Hollandois à Suratte.* p. 282
- CH. XIII. *Estat des Directeurs & du Commerce des François à Suratte.* p. 284
- CH. XIV. *Mort du sieur de Faye Directeur François à Suratte. Sa l'ompe Funcbre.* p. 288
- CH. XV. *Départ des Vaisseaux la Marie, la Force, & l'Aigle-d'or pour la Perse, l'Arabie, & Achem, & des sieurs Macara & Roussel par terre pour Masulipatan au Royaume de Golconde.* p. 290
- CH. XVI. *Different du sieur Caron Hollandois Directeur de la Compagnie Française aux Indes Orientales, avec les Marchands François.* p. 292
- CH. XVII. *Projet du Commerce des Indes Orientales donné en France à la Compagnie par le sieur Caron Hollandois.* p. 294
- CH. XVIII. *Addition au Projet du sieur Caron.* p. 310
- CH. XIX. *D'une femme Gentile qui se fit brûler proche de Suratte avec le corps de son mary.* p. 315
- CH. XX. *Les François sont invitez par les Roys de Siam & de Magassar de s'établir dans leurs Royaumes. Arrivée de deux Vaisseaux venans de Madagascar à la rade de Suratte. Envoy de la Flute la Couronne à Masulipatan.* p. 317
- CH. XXI. *Different des François avec le Gouverneur de Suratte.* page p. 319
- CH. XXII. *Arrivée à la rade de Soually des Vaisseaux la Marie & la Force venans de Bandarabassy en Perse & de Bassora en Arabie.* p. 322
- CH. XXIII. *Charge du Navire venant d'Arabie. Risque qu'elle*

DES CHAPITRES.

- fit courir aux François par la conduite du sieur Caron.* P. 329
- CH. XXIV. *De la Ville de Suratte, de ses Habitans, de son Commerce, & de ce qu'il y a de curieux aux environs.* P. 331
- CH. XXV. *De l'Empire & de la puissance du Mogol.* P. 338
- CH. XXVI. *Du Musc & de quel Pays il vient.* P. 341
- CH. XXVII. *Députation des François de Suratte contre le sieur Caron, à la Chambre de la Direction de la Compagnie des Indes Orientales de France. Deux Vaisseaux disposez pour France.* P. 343
-

LIVRE TROISIEME.

- CHAP. I. **D**épart de Suratte des Vaisseaux la Marie & la Force fretés pour France, leur arrivée à Mirzeois sur la coste de Malabar. P. 347
- CH. II. *Visite des François au Gouverneur de Mirzeou & du Gouverneur aux François.* P. 350
- CH. III. *Départ du Vaisseau la Marie de la Baye de Mirzeou. Son arrivée à Balepatan. Difficultez que les François y trouverent à leur établissement. Particularitez des costes de Malabar.* P. 353
- CH. IV. *Arrivée des Vaisseaux la Marie & la Force à Tremepatan. Quelque chose du commerce des Indes. Route jusques au Fort-Dauphin.* P. 359
- CH. V. *Ce qui s'estoit passé à Madagascar depuis que le sieur de Faye en estoit party pour aller à Suratte.* P. 363
- CH. VI. *Difficultez que le Député des François de Suratte trouve à Madagascar. Embarquement de Monsieur de Mondevergue sur la Marie pour son retour en France. Départ de la Marie & de la Force, qui sont séparéz.* P. 365
- CH. VII. *Arrivée du Vaisseau la Force à l'Isle Sainte-Helene:*

TABLE DES CHAPITRES.

- ce qui s'y passa jusques à son départ. P. 368
- CH. VIII. *Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle Sainte-Helene. Arrivée & pesche de Tortues à l'Isle de l'Ascension.* P. 370
- CH. IX. *Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle de l'Ascension. Continuation de route. Rencontre d'un Bâtimement François dans lequel estoit le fils du Capitaine de la Force.* P. 372
- CH. X. *Rencontre d'un Navire allant à Dieppe. Arrivée de la Force en France.* P. 374
- CH. XI. *Succes de la deputation & du Deputé des François de Suratte à la Compagnie des Indes Orientales en France.* P. 376
- CH. XII. *Ce que devint le Vaisseau de Monsieur de Mondevergue après son départ de devant le Fort-Dauphin, son arrivée en France & sa mort.* P. 378
- CH. XIII. *Arrivée de Monsieur de la Haye Vice Roy des Indes Orientales, en l'Isle de Madagascar avec dix Vaisseaux.* P. 379
- CH. XIV. *Ce que fit Monsieur de la Haye à Madagascar.* P. 381
- CH. XV. *Voyage de Monsieur de la Haye à l'Isle Mascareigne. Son depart pour Suratte.* P. 383
- CH. XVI. *Ce qui se passoit aux Indes pendant que Monsieur de la Haye estoit à Madagascar & à Mascareigne. Mort du sieur Caron retournant en Europe.* P. 384
- CH. XVII. *Presens pour le Grand Mogol. Prise & perte de saint Thomé par Monsieur de la Haye.* P. 386
- CH. XVIII. *De quelle maniere Madagascar a esté entierement abandonné par les François.* P. 387
- CH. XIX. *Reflexions sur l'entreprise des Indes Orientales & conclusion de ces Memoires.* P. 390

Fin de la Table.



HISTOIRE

DES

INDES ORIENTALES.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

*Etablissement par le Roy d'une Compagnie
Françoise des Indes Orientales.*



LOUIS LE GRAND ayant accordé
la Paix à l'Espagne pour donner à la
France la plus vertueuse des Reynes, &
voyant la tranquillité de ses Estats asseu-
rée par ses propres forces & par la nais-
sance d'un fils, ne songea plus qu'aux moyens d'af-

A

fermir le bonheur de ses Peuples. Il reforma les abus, fit fleurir les Arts & les Sciences, établit des Academies & des Manufactures, & n'oublia rien pour faire jouir paisiblement ses Sujets du plus beau Pays de l'Europe. Le Roy poussa plus loin encore son zèle & sa générosité. Après avoir fait examiner en ses Conseils ce qui pouvoit enrichir son Royaume, ayant reconnu par l'exemple de ses voisins que les voyages de long cours & le Commerce étranger contribuoient à l'abondance des Empires, il ordonna par sa Déclaration du mois de May de l'année 1664. l'établissement d'une Compagnie Françoisse pour le Commerce des Indes Orientales. Sa Majesté accorda en quarante-huit articles les seuretez & Privileges nécessaires pour sa conservation, luy presta trois millions de livres sans interest, ny pretendre part dans le profit, pendant dix ans, & voulut bien porter seul les pertes s'il y en avoit durant ces dix premières années. Cet établissement avoit esté précédé de la publication d'un discours contenant les motifs & les avantages qui devoient faire souhaiter aux François la permission de former une Compagnie. En effet il n'y a pas moins de satisfaction & d'utilité que de gloire, à s'instruire par soy-même des différentes coûtumes des Nations éloignées, à les dépouiller, pour ainsi dire, de ce qu'elles ont de rare & de pretieux, à puiser dans leur source l'or, les perles, les pierreries & les parfums, & à faire connoître jusques aux extrémités du monde la grandeur & la puissance de son Prince.

CHAPITRE II.

Sindics & Intressez. Dispositions favorables pour le succès de l'établissement.

MONSIEUR Colbert, sur la prudence duquel vouloient les affaires de Finances, de Marine & de Commerce, se reposa du détail de celle-cy sur un Secretaire du Conseil, qui fut mis comme premier Sindic à la tête de neuf Negotians qui avoient proposé l'établissement. Ces dix Sindics receurent quelques autres Negotians de Paris avec la même qualité, envoyèrent la Declaration du Roy dans les Provinces, & écrivirent aux Eschevins de Roüen, Lyon, Bordeaux, Nantes, S. Malo, la Rochelle, Marseille, Tours, Caën, Dieppe, le Havre & Dunkerque qui sont les villes les plus marchandes du Royaume. Ils leur mandèrent d'élire des Sindics pour avec ceux de Paris composer la Chambre de la Direction générale, laquelle choisiroit les Villes où l'on jugeroit à propos d'établir des Chambres de Direction particuliere, fixeroit le nombre des Directeurs de la générale & des particulieres: Et afin que les Directeurs eussent plus d'intereft à maintenir la Compagnie, un Directeur de Paris devoit au moins estre interessé de vingt mille livres, & celuy d'une autre Ville de dix mille.

La bonté que le Roy témoigna pour la Compagnie & l'Etat florissant de la France, estoient des dispositions plus solides & plus favorables que n'ont jamais

esté celles qui ont donné naissance aux Compagnies de Hollande & d'Angleterre. On tient que les quatre premiers Vaisseaux que les Anglois envoyèrent aux Indes, furent coulez bas par les Hollandois avec tous les hommes qui estoient dessus, & que cette nouvelle ayant passé jusques à Londres par l'indiscretion de quelques Matelots Hollandois, les Anglois s'en vengerent si bien, que les Hollandois furent obligez d'apaiser leur ressentiment par des sommes considerables. Cependant ni cette action ni les foibles commencemens de ces deux Compagnies n'ont pas empêché qu'elles ne soient devenuës tres-puissantes, & principalement celle des Hollandois qui ont autant de Navires aux Indes qu'en Europe, & les meilleures places des côtes de la Mer.

Les réflexions que les François faisoient sur les progres de leurs voisins, & que la protection du Roy mettoit par la terreur de sa puissance, les Vaisseaux de la Compagnie hors de crainte d'estre insultez, firent refoudre tous les Ordres du Royaume de s'y interesser. On arresta de faire un fonds de quinze millions, sur lequel on conçeut des esperances proportionnées à l'importance de cette somme qui passoit de beaucoup ce que les autres Nations avoient employé à de pareils établissemens, & dont neantmoins elles avoient tiré tant d'avantages. Les Interressez qui devoient fournir leur part en trois payemens, firent le premier entre les mains des Sindics en la maison des Indes Orientales, où l'argent du Roy fut porté au bruit de tambours & des trompettes.

CHAPITRE III.

*Envoyez de la Compagnie dans les Cours du Roy de Perse,
du Mogol, & des autres Rois des Indes.*

CE fonds de quinze millions estant assurez, la Compagnie resolut d'envoyer dans les Cours de Perse & des Indes, des personnes d'expérience & de capacité, pour se concilier la faveur des Princes chez qui elle avoit à negocier. Elle choisit le sieur de Lalain Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, le sieur de la Boulaye le Goux Gentilhomme Angevin, connu par la Relation de ses Voyages, le sieur Mariage de Roüen, qui depuis peu estoit de retour de l'Arabie, où il avoit demeuré sept ans, & qui sçavoit fort bien les Langues des Orientaux, le sieur Bebert & le sieur Dupont.

Le sieur de Lalain & le sieur Mariage furent destinez pour demeurer en Perse, le premier en qualité d'Envoyé de Sa Majesté, & l'autre de Marchand de la Compagnie. Le sieur de la Boulaye aussi en qualité d'Envoyé du Roy, & Bebert & du Pont de Marchands, eurent ordre de passer à la Cour du Mogol, & des autres Rois des Indes. Ils partirent au commencement du mois d'Octobre de l'année 1664. après que les deux Gentilshommes eurent receu leur caractère de la Cour, & tous une année de leurs appointemens avec un present de la Compagnie pour les frais de leur équipage.

CHAPITRE IV.

*Vaisseaux du premier Voyage aux Indes Orientales. Officiers
& passagers.*

PENDANT que la Chambre de la Direction générale dressoit à Paris des instructions pour ceux à qui elle confioit ses interets des Directeurs particuliers travailloient dès le mois d'Aoust, au Havre de Grace, à la Rochelle & à S. Malo, à l'armement & à l'équipage de quatre Vaisseaux qui devoient estre le premier envoy de la Compagnie. Le sieur Veron d'Oleron Capitaine fort experimenté, eut le commandement du premier, qui estoit une Fregatte nommée S. Paul, montée de trente-deux pieces de Canon, & de quatre-vingts Matelots. Le sieur de Kercadiou Gentilhomme Breton, revenu de Madagascar depuis six mois, fut Capitaine du second, qui estoit une Flûte nommée Taureau, montée de vingt-deux canons, & de soixante-quatre hommes d'équipage. Le sieur Truchot de la Chesnaye de S. Malo, commanda le troisième Navire nommé Vierge de Bon-Port, de vingt pièces de canon & de 60. Mariniers: Et le sieur de la Clochette de la Rochelle, le quatrième, petite Fregatte nommée l'Aigle Blanc, de huit pieces de canon & de vingt-six hommes d'équipage. On estimoit ce dernier, homme de singuliere valeur & de grande execution, l'on asseuroit qu'avec un seul bâtiment, il avoit depuis quelques années enlevé aux Espagnols, à l'emboucheu-

re de la riviere de la Plata dans l'Amérique, deux grands Navires chargez de pieces de huit & d'esclaves: Mais que tout luy fut repris par les Anglois, par la lâcheté de ses gens qui n'osèrent se deffendre; & qu'ayant esté mené en Angleterre, il y pensa perdre la vie, parce qu'il avoit esté accusé à la Cour de Cromvel d'estre Corsaire. On disoit encore de luy, qu'étant Lieutenant d'Escadre du Chevalier de Binanville fameux Armateur, on l'avoit veu entrer à la rade de Brest avec seize Vaisseaux de prise à la queuë du sien. Les Matelots des quatre Vaisseaux estoient des meilleurs de France, & comme la Paix n'offroit point lors d'occasion d'employ, il y eut à choisir, & les deux cens trente-hommes d'équipage furent l'élite de plus de mille qui se presenterent.

Les principaux passagers estoient le sieur de Beauffe, le sieur Souchu de Rennefort, le sieur de Moutaubon, & quatre Marchands. Il y avoit des Sous-Marchands, des Garde-Magazins, des Commis pour le Commerce, des soldats & des ouvriers de tous métiers. Le sieur de Beauffe qui avoit les Memoires du feu sieur de Flacourt son frere uterin, autrefois Directeur général à Madagascar, fut jugé le mieux instruit pour faire le premier établissement de la Compagnie dans cette Isle, où l'on vouloit faire l'entrepas des Indes. On luy mit en main les Sceaux du Roy, & on luy expedia des Lettres de President du Conseil de la France Orientale.

Le sieur de Rennefort, à qui l'on venoit de supprimer une Charge de Tresorier des Gardes du Corps du

Roy, eut pour récompense des Lettres de Secretaire de ce Conseil. Le sieur de Montaubon, auparavant Conseiller au Presidial d'Angers, fut pourveu de la Charge de Lieutenant Civil de Madagascar ; & l'on nomma trois Lieutenans & trois Enseignes pour commander par terre les Soldats & les ouvriers. Tous les passagers au nombre de quatre cens furent embarquez dans les quatre Vaisseaux qu'ils joignirent à la Rochelle, au Havre de Grace & à S. Malo, pour estre portez à Brest, ou estoit le rendez-vous général.

CHAPITRE V.

Séjour à Brest, distribution des passagers sur les Vaisseaux.

MALGRE' l'Hyver & la triste situation de Brest, le séjour ne laissa pas d'en estre agréable. Les Officiers de la Flotte & de la Garnison n'épargnerent rien pour se bien divertir, & comme il y avoit plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe, on eut toujours bonne compagnie. Mademoiselle de Keroval, à present Duchesse de Portsmouth, y fit briller les charmes naissans de cette beauté qui a fait depuis une illustre conquête.

Un Syndic de Paris estant arrivé à Brest pour faire partir la Flotte, on fit diverses assemblées au Château. Après qu'on eut réglé les lieux où l'on prendroit de l'eau, les signaux qui se devoient faire, & la route qu'on tiendroit pour arriver à l'Isle de Madagascar, les effets de la Compagnie furent chargez sur les quatre Vaisseaux,

DES INDES ORIENTALES. 9

Vaisseaux , & la distribution des passagers se fit de la maniere suivante.

Les sieurs de Beauſſe , de Rennefort , Cuveron Missionnaire, Budée Lieutenant, Rouſſelet pere & fils Marchand & Sous-Marchand, des Commis , des Soldats & des Ouvriers jusques au nombre de quatre-vingt-trois personnes, monterent sur le saint Paul, qui devoit estre l'Amiral. Le sieur de Montaubon , deux jeunes fils qu'il menoit , les sieurs Nallot Enseigne, Bouſſardet & Montmaſſon Missionnaires , Houdry Marchand, Marchais sous-Marchand & autres passagers, jusques au nombre de quatre-vingt-quinze, furent mis dans le Taureau. Les sieurs des Eſſarts Lieutenant, Cheruy & Baudry Marchands, & autres jusques à quatre-vingt-dix, dans la Vierge de Bon-Port. Les sieurs Bourrot Missionnaire , Martin Sous-Marchand, Blanchard Garde-Magazin & autres faisant vingt en tout, dans l'Aigle-Blanc.

Le partage fait ainsi, le Syndic délivra aux sieurs de Beauſſe , de Rennefort , Montaubon & Cheruy , quatre boëttes de fer blanc cachetées du Sceau de la Compagnie , qui devoient estre ouvertes à la hauteur du Cap de Bonne Esperance.

Lors qu'il fallut partir, le nombre de ceux qui estoient destinez à passer aux Indes , se trouva diminué du tiers, la crainte du péril que l'agitation continuelle de la Mer avoit inspirée à quelques-uns, & l'habitude qu'ils s'estoient faite de plaisir & d'oïſiveté pendant quatre mois de séjour à Brest, fut cause de cette diminution , & qu'il n'entra dans les Vaisseaux

CHAPITRE VI.

Départ de France. Route jusques à l'embouchûre du Fleuve de Sénégal.

LE septième jour du mois de Mars de l'année 1665. les quatre Vaisseaux, au signal que fit l'Amiral, levèrent leurs ancres de la rade sous le Château de Brest, & après les coups de canon d'adieu, sortirent en plaine Mer, ils voguèrent de compagnie les six premiers jours, pendant lesquels ils laissèrent les Royaumes de France, d'Espagne, & de Portugal. La nuit du douze au treizième Mars, le vent estant devenu violent separa l'Amiral des trois autres Vaisseaux qui furent en danger de faire naufrage. Le treizième l'Amiral s'estant mis à la cape pour les attendre, ils passèrent à sa poupe. L'Aigle Blanc avoit esté en péril jusques à demander secours par des feux extraordinaires, que le sieur Girardin son Capitaine à la place du sieur de la Clochetric qui avoit quitté pour un mécontentement, fit mettre à la prouë & à la hune du grand mas: mais les deux autres assez empêchez à se maintenir, eurent comme luy besoin du beau temps qui vint avec le jour. On apperçeut vers le soir l'éperon d'un Navire qui sembloit n'avoir pas assez trouvé d'eau pour s'abîmer tout entier; la Mer estoit basse en cet endroit, & l'on en passa la hauteur dans le silence & l'étonnement. On fonda incontinent avec deux cens

brasses de corde, & l'on ne trouva point de fonds, la basse estant assurement de peu de longueur.

Les Vaisseaux voguerent vent à gré depuis le quatorzième jusques au dix-septième, & doublèrent le Cap S. Vincent, Cadis, le détroit de Gibrastar, & la côte de Barbarie.

Le 17. & le 18. pendant le calme, quelques Officiers des autres Vaisseaux rendirent visite à l'Amiral, où par la bonne chere & le grand bruit des canonades, on tâcha de s'animer à la fameuse expedition des Indes Orientales. Une Tortuë qui avoit esté surprise endormie sur l'eau, fut aprêtée & trouvée meilleure que du veau, elle pesoit cinquante liv. Le 19. les Vaisseaux passèrent proche l'Isle de Madère. Le 21. l'Isle de Palme parut à un Pilote tres-clairvoyant; car il le faut estre pour ne point se tromper dans la découverte de la terre, & souvent on prend des nuages pour elle. L'Isle fut ensuite côtoyée & parfaitement reconnüe. Le 22. l'Isle de Fer fut aussi laissée, les Navires estant à l'Occident de toutes les Isles Canaries. Quelques-uns crurent appercevoir le Pic de Teneriffe & l'Isle de la Gomère; le Pic estoit par estime à plus de trente lieuës, ainsi ce pouvoit estre plutôt l'effet de l'idée qu'ils avoient de la situation de ces terres, que celui de la portée de leur veuë. Le 24. le Tropique de Cancer fut passé. Le 26. après avoir reconnu le Cap-Blanc, on reprit haute mer. Le 28. on navigea si près de la côte d'Afrique qu'il estoit facile de compter les arbres qui la bordoient. Le soir le feu de l'Amiral fit reprendre le large pour éviter d'estre brisez s'il arrivoit de ces coups

de vent que les Mariniers appellent Dragons, qui sont des tourbillons violens qu'on ne voit pas venir pendant la nuit.

CHAPITRE VII.

*Rencontre d'un Vaisseau François à l'embouchure de
Sénégal.*

LE 29. au point du jour un grand Navire fut veu à l'ancre sans voiles déployées, & deux Barques à la voile. On fit l'ordre du combat s'il en falloit rendre. Ceux qui penserent que ce Bâtiment estoit de France, écrivirent pour y faire tenir leurs lettres. On reconnut aux aproches le Pavillon François que ce Vaisseau arborra, & qui rendit coup pour coup les saluts qu'on luy fit. L'Amiral & l'Aigle Blanc passèrent à petites voiles au dessus, & la Vierge de Bon-Port entre le Navire & l'embouchure de la riviere de Sénégal. Deux éminences de sable marquent à quinze degréz de latitude, son entrée dans la Mer, où elle porte ses eaux douces plus d'une lieuë par sa largeur & sa rapidité. Le Taureau s'estoit perdu de veüe depuis deux jours, & avoit pris le devant. Les sieurs Parmantier Lieutenant de l'Amiral, la Poupardrie Lieutenant de la Vierge de Bon-Port, & le Maître des Matelots de l'Aigle-Blanc, qui s'étoient chargez de porter les Lettres pour reconnoître ce Bâtiment, le trouvèrent véritablement François, le Pavillon servant souvent à tromper. Ils apprirent qu'il estoit party de Dieppe le 18. jour de Février &

ancré en cet endroit le 25. Mars. Le Capitaine estoit à terre, qui avec les Commis de la Compagnie de Sénégal, envoyoit par les Barques, des cuirs à son Vaisseau pour luy donner charge de retour. Chaque Navire luy dit adieu de trois coups. Il fit une décharge de tout son canon, dont il avoit vingt-quatre pieces, & rendit cet honneur à la grandeur de l'entreprise des Indes Orientales.

CHAPITRE VIII.

Arrivée au Cap-Verd. Fort des Hollandois. Sa description.

A dix heures du trentième jour de Mars, l'Amiral, la Vierge & l'Aigle découvrirent le Cap Verd, & trois heures après, ils s'en trouvèrent à une lieue. Il y a deux élévations qui le font paroître de loin, elles sont environnées de rochers si heureusement minez du battement des eaux, que les différentes figures formées par leur agitation, divertissent autant quand le vent est favorable, qu'elles sont horribles durant la tempeste, dans la crainte d'y estre poussez. Le Taureau attendoit devant, ancré à Pic, il leva son ancre, & les quatre Vaisseaux s'approchèrent l'un de l'autre, de sorte qu'on pouvoit aisément converser de bord à bord.

Les Portugais, les Anglois & les Hollandois s'étoient longtems disputez un Islot proche cet endroit. Les Hollandois en estoient alors les Maîtres, & on salua leur Fort. Le sieur Nallot Officier alla suivy de quatre

soldats rendre visite au Commandant, qui le receut fort bien. Il reconnut l'estat de l'Islet, qui avoit une lieuë de tour, estoit munny de deux Forts, l'un sur le roch pour empêcher l'abord du côté de la Mer, & l'autre dans la plaine où ils faisoient leurs Magazins: La Garnison estoit de deux cens hommes avec quarante pieces de canon. Après que le sieur Nallot se fut retiré, le Commandant Hollandois envoya son Lieutenant aux Vaisseaux faire ses complimens, presenter des legumes, & offrir tout ce qui seroit au pouvoir de sa Nation pour le rafraîchissement de la Flotte: mais il n'eut depuis, ni pas un des siens, aucun commerce avec les François, se tenant sur ses gardes à la veuë de quatre Navires assez bien armez, & dont le dessein luy estoit inconnu.

 CHAPITRE IX.

Les Vaisseaux ancrent à la premiere baye après le Cap Verd. Les François descendent à terre, & rendent visite à l'Alcade ou Gouverneur.

LEs quatre Vaisseaux se soustinrent pendant la nuit à l'embouchûre de la premiere baye après le Cap-Verd, y entrerent à la pointe du dernier jour de Mars, & mouillèrent à demie lieuë de terre: Aussitost quatre Chaloupes furent mises dehors, qui chargées d'Officiers, de Soldats & de Matelots, voguerent vers la côte pour arriver à un endroit où quantité de Negres sans armes les attendoient, comme le lieu du

DES INDES ORIENTALES. 15

plus facile abord. Les Chaloupes estant arrestées par le sable & la basse Mer, plus de six toises dans l'eau, les Negres s'y jetterent & s'empresserent tellement de porter les François sur le rivage, que les Matelots mêmes qui se déshabilloient pour rendre ce service aux Officiers, furent contraints de le recevoir. Après avoir témoigné beaucoup de joye de leur venue, & dit à tous *salem* en s'inclinans, qui est leur salut, ils firent entendre en langue Portugaise, que l'Alcade aimoit la Nation Française, & qu'ils allassent le visiter.

Le Capitaine Amiral, & le sieur de Rennefort suivis de douze Fuzeliers, furent conduits dans un Village éloigné de six cens pas du lieu où ils avoient mis pied à terre. Il estoit composé d'environ cent cases rondes de quatre pieds & demy d'élevation, & dont la couverture finissant en pointe representoit celle des glacières de France. Chaque case estoit ceinte d'un double tour de palissades de branches de Palmier, avec une petite court à l'entrée. L'Alcade en avoit une plus grande au milieu de quatre cases, dans l'une desquelles il logeoit, dans deux autres ses femmes, & dans la quatrième son cheval. Entre ces quatre cases les François trouvèrent l'Alcade assis sur une scellette de bois. Il estoit noir, âgé d'environ quarante ans, bien fait, de mine fiere & serieuse. Il avoit en tête un turban de toile de cotton blanc & bleu, une maniere de tapis qu'ils appellent *pagne* sur les épaules, & une autre qui le couvroit de la ceinture jusques aux genoux, les jambes & les bras nuds, & un morceau de cuir accommodé en sandalle. Ses Officiers estoient par ter-

re , les uns étendus de leur long , d'autres assis sur leurs talons , & son principal Conseiller nommé Jean Amsterdam , âgé de quatre-vingts-dix-huit ans , accoudé sur les genoux de l'Alcade. Après les saluts que ce Gouverneur leur donna gravement dessus sa scellette qu'il ne quitta point , ils commencerent leur civilitez par une bouteille d'eau de vie qu'ils luy présentèrent : ce Seigneur après en avoir beu , la donna au bon-homme de Conseiller , & à peine en resta-t-il au troisiéme pour en tâter. Ils firent ensuite entendre à l'Alcade en langue Portugaise , qu'ils estoient François , qu'ils s'arrestoient en ce lieu pour y faire de l'eau & du bois , & qu'ils n'avoient pas dessein d'en enlever sans sa permission. Il leur répondit qu'il estoit amy du Roy de France , s'enquit de sa santé , & ayant souhaitté toute prosperité à Sa Majesté , leur dit qu'ils prendroient autant d'eau & de bois qu'ils voudroient , en payant six bouteilles d'eau de vie , six aunes de toiles , & une barre de fer pour le droit d'ancrage de chaque Navire , avec une bouteille d'eau de vie pour une charge de Chaloupe d'eau ou de bois.

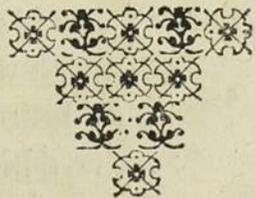
Pendant leur entretien les femmes de l'Alcade qui estoient dans leurs cases , passoient leurs testes de moment en moment , & luy faisoient dire qu'elles eussent esté bien aises de sortir pour voir les François ; ce qu'il leur accorda.

Les Habitans les plus considerables du Cap-Verd , ont des pagnes de la façon de celles qu'avoit l'Alcade. Ceux du commun couvrent leur nudité d'un morceau de toile , & au lieu de turban , quelques-uns se coëf-
fent

DES INDES ORIENTALES. 17

d'un petit panier en forme de cabat de figues : mais ils sont presque tous tête nuë. Ceux qui ont les cheveux longs les font tresser des deux côtez , de sorte qu'ils leur tapent les oreilles , & en réservent une grosse tresse qui sort de derrière la tête & vient en pointe sur le front. Les femmes sont vestuës presque de la même maniere que les hommes , & il y a si peu de différence en leurs habillemens , que l'on ne pourroit en connoître le sexe , si la nature qui n'y est point déguisée n'en faisoit elle-même la distinction. Les femmes de condition portent des tours de grains d'argent , de corail , de verroteries , de petites coquilles , & de petits pacquets qu'elles nomment gris gris , des pendants d'oreilles & des colliers.

Pendant que les François furent chez l'Alcade , il arriva près de luy cinquante des principaux de son Gouvernement les plus proches de sa résidence, armez de coutelats, d'arcs & de flèches, quelques-uns de demy-piques, d'autres de simples saguayes qui sont des armes moins longues de moitié que les demy-piques. Ce fut quelque sujet de reflexion aux plus défiants de la troupe , mais les plus sages empêchèrent que l'émotion ne parût.



CHAPITRE X.

Pesche abondante. Naufrage d'une Chaloupe.

C E P E N D A N T le sieur le Tourneur Lieutenant du Taureau, donnoit ordre à des Matelots de jeter une scene dans la Mer proche du bord de l'Ance, où ils estoient descendus, & la pêche fournit dequoy rassasier plus de cent cinquante personnes. Mais un coup de canon tiré d'un des Vaisseaux, en fit quitter l'aprest qui se faisoit dans un village, & courir au bord de la Mer, d'où l'on vit le Pavillon du Taureau en berne, une Chaloupe la quille en haut, des barriques à vau-leau, & des hommes nageans qui tâchoient les uns à gagner la terre, & les autres le Navire, le naufrage estant arrivé à presque égale distance du rivage & des bâtimens. Les Chaloupes qui y estoient restées, & celles qui estoient à la côte avec trois canots conduits par des Nègres, furent incontinent envoyez au secours. Pendant qu'ils s'y employoient, le Maître de la Chaloupe tournée, se tira de l'eau le premier : mais si épuisé de forces, qu'il demeura un quart d'heure sur le sable sans se reconnoître & sans parler. On sçeut enfin de luy que trente hommes s'étant embarquez dans cette Chaloupe, & plusieurs jeunes gens se poussans indiscretement, un côté avoit esté si surchargé qu'il leur estoit arrivé cet accident. Dix-huit François furent sauvez, & douze périrent avec le veillard Nègre principal Conseiller de l'Alcade, qui auroit au dire de ses compatrio-

tes, eu encore assez de vigueur pour nager jusques à terre, si la fumée de l'eau de vie ne l'eût accablé. Il connoissoit d'un autre cours le Capitaine Kercadiou ; l'ayant ouï nommer, il se pressa de l'aller voir en son Vaisseau, où il fit si bonne chere qu'elle fut cause de sa mort.

Il arriva dans ce naufrage deux particularitez dignes de memoire. Le sieur Planson qui nageoit parfaitement bien, voyant près de luy le sieur Gaultier son amy qui ne sçavoit point nager, oublia le peril où il estoit luy-même, pour le secourir, & luy dit de s'attacher à ses habits ; mais les forces manquerent à Planson, & ils périrent ensemble. Funeste récompense d'une amitié si rare & si fidelle, & malheureuse fin de deux jeunes hommes bien-faits, d'esprit doux & digne d'une autre fortune.

Le sieur Giron de la Martinette fut aussi très-geneux, mais plus avisé. Il sauva un petit garçon de dix ans, fils du sieur de Montaubon. Nageant d'un bras & le soutenant de l'autre, il le monta sur la quille de la Chaloupe ; luy ayant montré à se laisser tourner au gré de la vague, & l'ayant averty de ne point quitter le bois qu'on ne le vinst prendre, il commit son salut à ses forces & à son adresse. Avançant vers terre, il monta dans un canot qu'il rencontra : mais y reconnoissant des personnes effrayées du danger passé & du present, si ce canot capable de porter trois hommes seulement, n'estoit soulagé de quelqu'un de cinq qui y estoient, il se rejetta dans la Mer, aborda le rivage en nageant ; & peu de temps après une Chaloupe amena le jeune Montaubon, dont la vie témoigne

C H A P I T R E X I.

Regrets & sacrifice pour le Capitaine Jean Amsterdam.

LE bruit estant repandu de la mort du Capitaine Jean Amsterdam, ses femmes se rendirent sur la côte, & coururent le tour de l'Ance où le naufrage estoit arrivé, pleurant abondamment, & priant les ondes qui battoient jusques à leurs pieds, de leur rapporter le corps de leur mary. La nuit commençant à venir, & ne recueillant point ce reste insensible de leurs communes amours, elles accusèrent la Mer de cruauté, & se retirèrent dans la case du mort au Village de l'Alcade. Leurs plaintes estoient d'autant plus justes que le supplice du País est de noyer les coupables, & qu'en quelque endroit qu'ils soient rejettez, on leur dénie la sepulture, comme il parut par les cadavres de deux Nègres punis de cette sorte, qui estoient demy enfoncez dans le sable, & demy mangez des oiseaux. Ces femmes en arrivant se jetterent par terre, se tirant aux cheveux, & deux jeunes hommes s'emparèrent des deux côtez de la porte, & firent entendre des tons lugubres sur deux instrumens ronds faits en maniere de timbales. Un des fils du noyé sçachant qu'il y avoit des François dehors, fortit pour les prier d'entrer, & témoignant une véritable douleur de la mort de son pere, leur fit aussi connoître que la résignation aux coups du fort estoit

praticquée chez les Habitans du Cap-Verd. Après trois jours de plaintes continuelles de ces femmes, on fit un sacrifice pour le Capitaine Jean Amstardam, ses parens allumèrent un feu de branches de palmier, auprès duquel cent personnes de l'un & de l'autre sexe pouissoient de grands cris du côté où le Soleil se couchoit, le priant d'estre favorable à son esprit, & continuèrent pendant que le Marabou ou Prestre ayant tenu les mains levées durant un quart d'heure vers le Soleil couchant, égorgea un bœuf, fit brûler ses entrailles, & coupa la victime dont il donna un morceau à chaque parent du mort.

CHAPITRE XII.

Opposition de l'Alcade à l'enlèvement de l'eau. Chasse au Cap-Verd. Défy d'un Marabou à un Missionnaire.

APRÈS que les principaux François qui estoient à terre, eurent fait donner les assistances possibles à ceux qui avoient fait naufrage, ils retournerent au Village, où il y avoit long-temps que le dîner les attendoit : à peine l'eurent-ils commencé, qu'ils furent avertis que l'Alcade, sur le bord de la fontaine, s'opposoit à l'enlèvement de l'eau. Il estoit à cheval à la tête de quatre-vingts Nègres à pied bien armez, prests, comme il disoit, de donner plus volontiers leur sang que l'eau de la fontaine, sans reconnoissance des droits de Souveraineté. Les plus violens coururent aux armes,

mais ils furent arrestez , & un Commis François qui estoit venu de son habitation de dessus la riviere de Sénégal, rendre visite à ses compatriotes, connoissant l'Alcade, negotia l'accommodement. On promet de le satisfaire, & il laissa pleine liberté de faire aiguade.

Pendant que l'on y travailloit, plusieurs Officiers reconnurent le Pays en chassant & avancerent deux lieuës. Ils tuèrent deux Chevreuils, quantité de Poulles pintades qui sont du goût & de la grosseur des Faisans, des Perdrix, des Tourterelles & des Perroquets. Un Tigre fut tué d'un coup de fusil, & un autre blessé. Ils ne les cherchoient pas estant à pied & sans autres armes que pour une chasse commune. Ils eurent aussi la vision d'une Lyonne, à qui ils ne dirent rien de peur de la mettre en colere. Ils rencontrerent des Villages dont les Habitans leur donnèrent des bananes aussi longs que de petits concombres, & qui se pellent comme des figues. Les François leur firent present de grains de verre, & distribuerent des morceaux d'écorce de citron confite à quelques filles: Le pere d'une les suivit demy-lieuë avec elle, & disoit en Portugais, voulant toucher le menton d'un de ces chasseurs, que sa fille estoit jeune aussi bien que luy, & qu'il la prist pour se défennuyer.

Ils trouvèrent les arbres, qui sont communément citronniers & orangers sans fruit peu pressez & bas: mais dans les endroits où sont les palmiers, on peut se parer par la fraicheur de leur ombre, des ardeurs de ce climat brûlant. Il y en a des espaces de vingt arpens, leurs cimes s'unissent également, & si proprement que

sans faire confusion elles se mêlent , & l'on peut dire que de mille têtes, elles ne font qu'un plat-fond soutenu par mille colonnes naturelles, & que leur dessus est une agréable prairie.

Les Chasseurs à leur retour se rendoient toujours à la Fontaine, & un soir, presque tous les Officiers des Vaisseaux y estant, l'Alcade y arriva à cheval suivy de cent Nègres à pied. Il venoit chercher la reconnoissance qu'il pretendoit, on luy donna le quart de ce qu'il avoit demandé & il s'en contenta.

Le même Marabou qui avoit fait le sacrifice pour le Capitaine Jean Amsterdam, accompagnoit l'Alcade, & pendant qu'il recueilloit ses droits, celui-cy conféroit avec un Missionnaire sur la Religion. Après quelques parolles rapportées de Portugais en François, & de François en Portugais par un Interprete, le Nègre s'assit sur le sable, tenant de la main droite une saguaye, qu'il darda d'une adresse merveilleuse dans un aviron qui estoit planté à terre à trente pas de luy, & tirant un coûteau de ceinture d'un pied & demy de lame, il en appuya la pointe sur son estomach, & dit au Missionnaire de le pousser le plus fort qu'il pourroit. Ce défy l'étonna, & sur son refus, le Nègre frappa de son poing plusieurs fois sur le coûteau, en apparence de toute sa force, & ne le fit point entrer. Il faut croire, s'il ne feignit pas, qu'il s'estoit frotté du jus de quelque herbe, dont la vertu empêcha le fer de percer; & le Missionnaire fut prudent de ne pas hazarder l'épreuve d'un secret de nature, que les superstitieux auroient pris pour un miracle.

CHAPITRE XIII.

Vivres & armes des Habitans du Cap-Verd.

Les Habitans du Cap-Verd ont de petites vaches, des moutons comme ceux de Barbarie à queue trainante & large de demy pied, & des cabrits en quantité. Le ris & le mil qu'ils font cuire avec de l'eau, leur tiennent lieu de pain. Ils dardent les poissons dans la Mer & les manquent rarement. Ils chassent aussi des oyseaux & des bêtes en lançant des saguayes, & n'ont pas le secret de tremper ni fabriquer les armes à feu. Ils boivent du vin de palme, qui au sortir du Palmier est blanc & doux comme du petit lait, après il devient aigret, & est encore potable : mais en deux fois vingt-quatre heures, il est si aigre qu'on n'en peut plus user. Ils tirent ce vin du Palmier entant le tronc à la cime entre les feuilles, qu'ils font entrer de force dans le trou d'un vase de terre de la figure d'une grenade d'artillerie, qui est supporté de ces feuilles, le long desquelles coule la liqueur qui sort de l'ouverture de l'arbre. Ils ont le coco fruit merveilleux qui donne à boire & à manger. Pour armes ils se servent de demy-picques, de saguayes, d'arcs & de flèches, dont ils tirent fort juste, & de sabres qu'ils pendent à la ceinture. Ils ont des Chameaux pour porter les cuirs & l'ivoire qu'ils commercent. On y voit quelques autres Marchandises comme de la poudre d'or sur le bord du Sénégal, & du Musc qui vient de plus loin. Il y a peu de che-
vaux,

veaux, ils sont petits : mais ils ont autant de finesse & de beauté que ceux de la côte de Melinde qui passent pour les plus beaux du monde.

CHAPITRE XIV.

*Depart du Cap-Verd. Descente à Rufiscq. Sa description.
Assemblée pour les signaux pendant la route.*

L'AIGLE blanc chargé de tout ce qui luy estoit nécessaire d'eau & de bois , partit du Cap-Verd le 8. jour d'Avril, les trois autres Vaisseaux ayant achevé d'embarquer leurs provisions , le suivirent le lendemain , & les quatre bâtimens ancrerent devant un grand village nommé Rufiscq, dans une baye trois lieuës plus élevée au midy que celle qu'ils avoient quittez. Le principal de trois François qui y trafiquoient pour la Compagnie d'Occident , passa dans l'Amiral : Il dit, qu'il avoit pouvoir du Roy Damen , de qui l'Alcade de Rufiscq & celuy du Cap-Verd dépendoient, de traiter de cuirs, d'yvoire, & de tout ce qui se trouvoit sur les terres de son obeïssance , en luy payant tribut de huit pour cent. Le lendemain plusieurs Officiers furent chez luy. Il estoit logé dans une case de planches élevée de 12. pieds & assez spacieuse, devant laquelle il y avoit environ quatre mille peaux de bœuf en pile, & trente dents d'Elephant. Il les regala de quantité de gibier du Pays, & de liqueurs qui luy estoient arrivées par le Navire ancré à l'embouchûre du Sénégal.

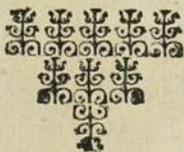
Les cases de Rufisc qui estoient de mesme que cel-

les du Cap-Verd, composoient un croissant au gré de la rondeur de l'Ance. Outre les trois François, & quinze à seize cens naturels, il y avoit en ce village quinze Portugais, & une veuve Portugaise habile femme, qui y tenoit la direction du commerce que son mary avoit eüe auparavant pour sa Nation. Les François luy rendirent visite, elle leur fit presenter des Bananes & des Ananas par ses deux filles, ni blanches ni noires, demy-nuës & demy-vestuës; c'est à dire qu'elles avoient les bras & les jambes nuds, & le reste couvert d'un petit corset & d'un corillon fort court: Leurs cheveux estoient tressez proprement avec des cordons qui les tournoient en guirlandes. Les traits de leurs visages & les proportions de leurs tailles estoient fort agréables, & ce milieu entre la blancheur & l'ajustement des Françaises, & la noirceur & la nudité des Africaines, fit penser que c'estoit une foiblesse d'avoir de la repugnance pour cette derniere couleur, & persuada quelques-uns que la nature n'avoit donné aucun avantage à la premiere, les hommes faisans sortir le beau & le laid, le bien & le mal d'un fondement qu'ils s'établissent bien souvent sans en examiner le principe.

Un Officier s'estant informé curieusement des François & des Portugais qui habitoient sur cette côte d'Afrique, de ce qu'ils y avoient appris de plus surprenant, les fit tomber d'accord que le monde estoit par tout la même chose, qu'il n'y avoit que du froid & du chaud, du corps & de l'esprit, un peu plus, un peu moins en un endroit qu'en l'autre, qu'une seule nature opéroit universellement par les mêmes voyes, &

que tous les monstres de l'Afrique n'estoient pas plus monstres qu'un Mulet de l'Europe. Le plaisir, disoit cet Officier, que donne la lecture de presque toutes les Relations vient de ce que la plûpart des Auteurs tâchent de surprendre & de plaire par des remarques & des aventures concertées; les plus subtils mêlent dans leurs ouvrages des traits d'une morale & d'une politique extraordinaire, & s'ajustent avec tant d'artifice au génie & à la passion du Lecteur, qu'on croit leurs pénétrations singulieres, & qu'ils discernent mieux que les autres le bien & le mal des mœurs & des coûtumes des peuples.

Six chasseurs avoient esté envoyez battre la campagne, ils arrivèrent chargez de gibier, & tous se rembarquerent. Le lendemain matin le Capitaine Amiral fit signal d'assemblée aux autres Capitaines, qui se rendirent à son bord, où l'on régla des signaux pour se reconnoître pendant la nuit, & ne se plus quitter s'il estoit possible; car pour de combat autre que contre les vagues, ils s'en crurent si bien exempts, qu'ils firent descendre le gros canon à fond de Cale n'en gardans de monté que pour l'honneur & les santez.



CHAPITRE XV.

Départ de Rufiscq. Pesche en pleine Mer.

LE principal des François de ce lieu estant venu prendre les dépêches de ceux de la Flotte qui voulurent écrire, lesquelles promettoit de faire tenir en France par le Navire qui estoit à l'embouchûre du Sénégal, les ancres furent levez le onzième jour d'Avril, de devant Rufisc à quatorze degrez vingt minutes au Nord de l'Equateur, & où il se trouva quarante minutes de variation d'Ayman vers l'Est. Les quatre Vaisseaux élevèrent pendant trois jours, s'avancant vers la Mer & vers la Ligne, & estant estimez assez loin de terre, le Cap fut mis droit à la ligue. Le seizième à huit degrez, ils eurent le Soleil pour Zenit. On ne s'y apperçeut d'aucune de ces grandes alterations dont quelques Voyageurs ont fait peu dans leurs Relations. A la verité, il fait chaud sous le Soleil, mais il est constant aussi que sa force luy faisant incessamment tirer quantité de vapeurs de la Mer, il ne scauroit tout dissiper, & en laisse retomber des rosées & de petites pluyes qui entretiennent l'air dans une temperature supportable.

Pendant que la Mer estoit tranquile le poisson ne paroissoit guère, les Requins seulement venoient au tour des Navires à la chasse des baigneurs, qui couroient risque d'en estre attrapez s'ils ne faisoient grand

bruit pour les écarter. Cet animal est aussi gros qu'un homme, & long de huit à neuf pieds, il ne peut mordre ce qui est sur l'eau qu'il ne se tourne sur le dos, & on ne sçauroit luy faire quitter sa prise, même en le tuant, parce qu'elle est embarassée entre ses dents, dont il a trois rangs comme des pointes de dards. Il marche devant luy de petits poissons que les Mariniens nomment des guides, & il en porte d'autres sur chaque nageoire de devant, qui ne l'abandonnent point qu'il ne soit pris. Quelques-uns disent que ces derniers sont des Remoras; mais on ne vit rien de la force qu'on leur attribue, & on ne les appelle Remoras peut-estre que parce qu'ils ne paroissent que pendant le calme qui contraint les Vaisseaux de s'arrêter. Le Requin est dur & sans goût, il a dessus les yeux en deux trous une glaire blanche qui se petrifie à l'air, & qui guérit du haut-mal, à ce que l'on dit.

Lors que la Mer est émeuë, les Marsoüins sautent en si grande quantité, qu'elle en est quelquefois toute couverte l'espace de trois ou quatre lieuës. On les darde avec un trident qu'on laisse couler au bout d'une corde quand on les a picquez, afin de les affoiblir, & après on les tire aisément. Ils ont le sang chaud, & portent leurs petits dans leur ventre aussi bien que les Baleines, & les souffleurs qui sont de petites Baleines & de grands Marsoüins. Les Bonites communement grosses comme des Saumons, sont mêlez parmy les Marsoüins. Le Pescheur leur lance un dard, & les tire de même. Les Poissons volans de la grosseur, & presque du goût des harancs, s'élèvent en l'air, & donnent sou-

vent dans les voiles. Leurs ailes sont des nageoires plus longues à proportion que celles des autres poissons. Ils volent aussi long-temps qu'ils les ont mouillées, & quand elles sont sèches, ils retombent dans l'eau, d'où ils reprennent la force de se relever : mais les Bonites qui les chassent perpetuellement, en devorent beaucoup. Les Marsouins chassent à ces chasseuses, de sorte que dans la mer, comme sur la terre, la plus foible espèce est la victime de la plus forte. Il se pêche des oiseaux noirs & gris qui se reposent sur les ondes aussi aisément que les Corneilles font sur les arbres. Ils viennent autour des Vaisseaux, & se laissent prendre à de petits hameçons qui traînent derriere. D'autres oiseaux blancs de la grosseur de Tourterelles, ayant une longue queue qui s'ouvre en éventail, furent vus voler par dessus les mats. Il se levoit souvent des Baleines à demy-hors de l'eau, & quelquefois de plus longues qu'un grand Navire. Quand on s'en trouve à demy-lieuë, on tire du canon pour les empêcher de venir plus près : mais si elles estoient proche, on ne feroit point de bruit, de peur en les épouventant d'en estre touché. La trace de ce poisson se reconnoît plus d'une lieuë, après qu'il a passé, par une largeur qui reste grasse & unie au milieu de deux côtes qui bouillonnent.



CHAPITRE XVI.

Calmes, Baptême sous la Ligne, Cingle extraordinaire des Vaisseaux.

HUIT jours de calme arrêterent les quatre Vaisseaux presque au milieu de la Zone Torride, après quoy le vent en poupe les poussa sous la ligne équinoctiale, qu'ils passèrent le 28. Avril à une heure après midy : Ceux qui n'avoient point encore fait ces trajets, furent baptisez par le Pilote le plus ancien de chaque Navire, qui leur representa qu'il estoit de la coutume & de serment de faire la cérémonie du Baptême pour ceux qui ne s'y estoient point encore trouvez. Il fit emplir une barrique d'eau de Mer sur le plus haut du tillac, & là, en habit bizare, le sabre à la main, & la Carte Marine devant luy, il leur dit qu'il les baptisoit afin qu'il leur souvint d'avoir passé la Ligne qui est le milieu du monde & de la course du Soleil, & les fit jurer en mettant la main sur la Carte, qu'ils feroient observer cette coutume aux autres qui y passeroient pour la premiere fois avec eux. Les Officiers & ceux qui ne voulurent pas se faire baigner, donnerent quelques pieces d'argent ; c'est un droit qu'il ne seroit pas aisé de faire perdre aux Matelots. Ceux qui n'en avoient point, ou qui ne trouvoient pas à propos de s'en défaire, au lieu d'estre baptisez avec une coquille, dans laquelle on puisoit de l'eau de la barrique, y estoient plongez.

Les Mariniers font si bien accoûtuméz à faire valoir ce Baptême , que quand ils font un petit voyage , ils le donnent en memoire d'avoir doublé quelque Cap : s'ils navigent jusques entre les Tropiques & la Ligne , ils baptisent sous les Tropiques , & enfin s'ils doivent passer la Ligne , ils luy gardent cette cérémonie.

A cinq degrez au Midy le vent cessa. Après que les Vaisseaux eurent resté sept jours dans le calme , le vent s'empara de leurs voiles avec plusieurs coups de tonnerre & une chute de grosse grêle. Ils estoient portez extrêmement vite , & lors que le Soleil permettoit de prendre hauteur , ou qu'on avoit recours à la tirer sur la Croisade , l'étoile du Nord ayant cessé de paroître à trois degrez , les Pilotes estoient estonnez d'avancer cinq à six lieuës par jour , plus qu'ils n'avoient jugé ; au contraire de ce qu'ils avoient éprouvé depuis le Cap-Verd jusques à l'Equateur , que leurs veritables hauteurs diminueoient de cinq à six lieuës , les estimés qu'ils faisoient à l'œil de la cingle de leurs Vaisseaux ; ce qui vient des marées , lesquelles prennent leur cours de la Ligne au Midy & au Septentrion , & qui y sont ordinaires à cause des Montagnes , dans le milieu de l'Océan , lesquelles sont comme des digues , dont le choc contraint l'eau de se retirer , ou bien parce que le Zodiaque fait impression à la Mer , & repousse ses eaux des deux côtez.



CHAPITRE XVII.

*Dérive du Vaisseau le Taureau. Different dans l'Aigle-Blanc.
Incommoditez ordinaires d'une longue
navigation.*

DEPUIS le départ de Rufiscq , les quatre Vaisseaux avoient toujourns navigez ensemble : mais le Taureau tenoit mal le vent , qui outre son impetuosit  le ferrant en bouline : chaque nuit son feu se perdoit de la veu  des autres B timens par sa grande d rive vers l'Am rique ; ils le r joignoient de jour , & ainsi par la compagnie qu'ils avoient promis de se tenir , ils s' cart rent tant de leur route , qu'  la hauteur de seize degrez , les Pilotes jug rent voguer aux Abrolhos qui sont des rochers   quarante lieu s de la terre-ferme , dont la rencontre en cette saison fait perdre le voyage d'Orient par la necessit  de rel cher. Les Capitaines des autres Vaisseaux furent appelez dans l'Amiral , o  l'on conclut de revenir vers la Ligne & l'Afrique. Apr s avoir recul  quatre-vingts lieu s , les Navires tourn rent le Cap au Midy , & doubl rent   dix-neuf degrez les Abrolhos vent large , ensuite ils pass rent sous le Tropique de Capricorne , & sortirent de la Zone Torride.

L'Aigle blanc estoit plus en danger par le tumulte du dedans , qu'il ne l'avoit est  par le p ril qu'on venoit d' viter. Monsieur Bourrot Missionnaire , qui y faisoit la fonction d'Aum nier , fut   l'Amiral donner

E

avis d'une querelle si violente entre les Passagers & les Mariniers, qu'ils estoient prests de partager le Navire & le canon, & de se livrer combat de la poupe à la prouë. Le Capitaine fut mandé, & l'on connut que le différent avoit commencé par la controverse, ce Capitaine & presque tous les gens de son équipage étant de la Religion Pretenduë Reformée. Le President fit remontrance aux Chefs, & deux des plus emportez furent passez dans l'Amiral.

On se fait sur Mer un regal de la pluye, parce que l'eau des Navires se corromp, & quoy qu'elle se remette, elle ne laisse pas de retenir le goût du bois des tonneaux, & si le fonds de cale n'est ménagé par une personne expérimentée à prendre juste le temps que la corruption de l'eau cesse, elle recommence à se corrompre, & l'on en boit presque toujourns de mauvaise, de sorte qu'on étend des draps pour recueillir celle qui tombe du Ciel, mais il en pleut de salée; car ayant esté formée dans l'air des exhalaisons de la Mer, elle y demeure quelquefois si peu, qu'elle n'a pas le temps de se purifier.

S'il est difficile de conserver les eaux, les vivres ne le sont pas moins, le vin de France ne resiste pas assez & perd bien-tôt sa bonté, mais le vin d'Espagne est toujourns excellent, & si avec une provision suffisante de ce vin, on pouvoit s'asseurer d'endroits où l'on fist aiguade une fois par mois, & où l'on prist l'air de la terre, des viandes fraîches & des legumes, les hommes les plus delicats n'auroient pas de peine à faire les trajets de toutes les Mers.

CHAPITRE XVIII.

Ouverture des boëtes qui avoient esté données à Brest.

LE troisiéme jour de Juin à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, qui est à trente-quatre degrés & demy de latitude meridionale, l'Amiral fit signal d'assemblée aux autres Vaisseaux, & ensuite sa Chaloupe fut envoyée à chaque bord, pour avertir les Officiers & les Marchands de venir à l'ouverture qui devoit estre faite à cette hauteur, des boëtes de la Compagnie. Le sieur Cheruy Marchand dépositaire de celle de la Vierge de Bon-Port, ne voulut point s'y rendre, & se fit une affaire particuliere de son paquet, les trois autres furent ouverts. Celuy du President contenoit ses provisions, des ordres de la Compagnie pour l'établissement & la conduite de l'entreprise; des Lettres du Roy de second Conseiller au Conseil Souverain, & de Capitaine commandant les Armes, expédiées au nom du sieur de Chamargou Gouverneur de Madagascar, pour Monsieur le Maréchal de la Meilleraye : deux Commissions de la Compagnie, de Lieutenans, deux d'Enseignes, les noms en blanc, & une nomination du sieur Rouffelet Marchand pour entrer au Conseil de Commerce. La boëte du sieur Souchu de Rennefort contenoit la Declaration du Roy, des Lettres de Sa Majesté en son nom, avec sa prestation de serment de fidelité entre les mains de Monseigneur Seguier Chancelier de France, pour la Charge de Secretaire du Conseil Sou-

verain & Gouvernement de la France Orientale. Le paquet dont le sieur de Montaubon estoit dépositaire, contenoit ses provisions de Lieutenant Civil de Madagascar & de Conseiller au Conseil particulier, & le reste comme celle du sieur de Beauffe. La singularité qu'affecta le sieur Chervy blessa l'esprit du President, qui fâché de voir des Marchands nommez pour Conseillers qui faisoient déjà leur cabale, forma le dessein de quitter les autres Vaisseaux : comme il estoit dans l'Amiral, le meilleur des quatre, il s'imagina d'arriver le premier à Madagascar, & afin de n'estre pas prevenu, il resolut de ne point reconnoître l'Isle de Mascareigne qu'on avoit ordre d'aborder auparavant.

CHAPITRE XIX.

Tempêtes au Cap de Bonne-Espérance. L'Amiral quitte les autres Vaisseaux. Son arrivée à Madagascar.

A La hauteur du Cap des Aiguilles, qui est une pointe de celuy de Bonne-Espérance, les bourasques & les vents firent avoir le dernier besoin de l'adresse des plus expérimentez Mariniers. La Mer fait un choc violent contre ce Cap, qui la repousse bien loin, tournoiant en maniere de puits, qui font piroüetter les Vaisseaux, à la Manœuvre desquels il faut travailler sçavamment en cet endroit. Tous ceux de la Flotte y perdirent quelque voile. Dans l'Amiral celle de misene & celle du petit hunier furent emportées : les coffres, les cabanes, les mousquets rouloient dans la

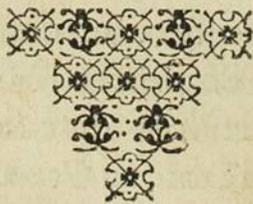
chambre; ce qui estoit entre les Ponts & sur le tillac jusques à quelques pieces de canon, fut defamaré, & cinq ou six hommes blesez.

La nuit du 7^{me} au 8^{me} Juin, pendant une furieuse tourmente, la barre du Gouvernail de l'Amiral rompit, & une fenestre de la chambre s'étant ouverte, l'eau y entroit de la grosseur d'un homme. Le jour suivant à trois heures après midy, le vent estant médiocre, mais la Mer si agitée qu'il s'en élevoit des houles entre les Vaisseaux qui les tachoient entierement les uns aux autres, une vague prit l'Amiral en poupe, fit soulever le gouvernail qui enfonça le banc de la chambre, & mouilla le Navire jusques par-dessus les dunettes. Le Capitaine & les Pilotes s'étonnérent beaucoup de cet accident, & dans l'extrême ébranlement, crurent que le gouvernail avoit touché. Il est ordinaire de recevoir des coups de Mer quand on vogue de vent large ou de bouline, & que la Mer brise contre les côtez des Bâtimens qui font resistance, mais celuy-cy de vent derriere fut trouvé surprenant. Le plomb ayant esté jetté sans trouver fond, on conclud que n'y ayant que les basses voiles déployées, le Vaisseau n'alloit pas assez viste pour esquivier toutes les houles qui courcientoient precipitemment apres, & qui estoient encore émeuës des tempestes des jours passez; on mit le vent dans les pacis, les huniers & la voile de Beaupré.

Le dessein du President de quitter les autres Vaisseaux, estoit fort agréable au Capitaine, qui souhaittoit autant que luy de se voir au Port: mais le Capitaine trouvoit dangereux d'y consentir sans un ordre précis

pour sa décharge. Le President qui ne jugeoit pas à propos de s'embarasser en son nom des suites de cette separation, laquelle n'avoit de veritable cause que sa défiance & son dépit, chercha un autre moyen qui fut le certificat de son Medecin, qu'il avoit besoin de quitter promptement la Mer pour recouvrer sa santé. Le Capitaine déjà gagné par sa propre inclination, se contenta de cette formalité, & l'onzième Juin l'Amiral fit route à part. Nous l'accompagnerons & laisserons les autres, dont nous ne parlerons point, ny du reste de leur voyage qu'ils ne se soient rejoints.

Les Officiers de l'Amiral, pour éviter de tomber dans les courans qui sont entre Madagascar & les côtes de Mozambique, mirent le Cap entre l'Occident & le Midy, & élevèrent jusques à trente-neuf degrez de latitude, & bien loin au-dessus du Cap de Bonne-Esperance, tant que s'estimans hors de ce péril, ils décidèrent entre l'Orient & le Septentrion, visans à la pointe du Midy de l'Isle de Madagascar. Huit jours de calme exercèrent encore leur patience, enfin ils en sortirent, & le neuvième Juillet après avoir repassé le Tropicque de Capricorne, ils virent terre à vingt-quatre degrez & demy.



CHAPITRE XX.

*Salut de l'Amiral au Fort Dauphin. Envoy d'un Trompette
au Gouverneur. Abord au Vaisseau de trois
Nègres dans un Canot.*

LE Saint Paul estant à la veüe de Madagascar, il cingla sans perdre la côte, jusques à vingt-cinq degrez. Le dixième Juillet à dix heures du matin, il mouïlla l'ancre à trente brasses de fond, devant une petite langue de terre, d'où l'on avoit veu sortir la fumée d'un coup de canon, qui répondoit à un autre qu'on avoit tiré du Vaisseau, dans l'incertitude de la situation du Fort-Dauphin. A ces marques on n'en douta plus, le *Te Deum* fut chanté pour une si heureuse arrivée, & de ce qu'il n'estoit mort qu'un Matelot pendant un voyage estimé de plus de quatre mille lieuës sur les Journaux : Ensuite les Chaloupes furent mises en Mer, & un Trompette envoyé au sieur de Chamargou Gouverneur du Fort, demander des ôtages pour la seureté de l'Officier qui iroit traiter avec luy. Pendant que le Trompette estoit mené à terre, un canot ramé par trois Nègres aborda le Vaisseau, & l'on apprit de l'un d'eux qui parloit François, que le sieur Estienne Superieur des Missionnaires estoit mort. On voulut s'informer de l'état des François à Madagascar, mais ces Nègres estant des espions envoyez pour reconnoître le Bâtiment, on ne pût apprendre autre

chose. Le soir le Gouverneur fit passer quatre François pour ôtages au Saint Paul.

CHAPITRE XXI.

*Le sieur de Rennefort traite avec le Gouverneur. Entrevue
du President & du Gouverneur.*

L'ONZIÈME Juillet au matin, le sieur de Beauſſe qui avoit toujors esté indisposé depuis son embarquement, ayant assemblé les Officiers autour de son lit, proposa au sieur de Rennefort d'aller traiter avec le Gouverneur, & de disposer toutes choses pour l'établissement. Ce ne fut pas sans luy parler de l'honneur qu'il auroit de prendre possession de l'Isle, puisque le Roy par sa Declaration ordonnoit d'élever une pyramide, sur laquelle seroient les Armes de Sa Majesté, de la Compagnie & de l'Officier qui prendroit possession, avec une inscription portant son nom & le temps de l'action. R. s'estant fait descendre à terre, alla au Fort-Dauphin accompagné d'un Lieutenant & de quatre Commis. Il offrit au Gouverneur les Provisions de Commandant les Armes & de second Conseiller au Conseil Souverain que le Roy établissoit à Madagascar pour le Gouvernement des Indes Orientales, & luy rendit la Lettre que Monsieur le Duc de Mazarin luy écrivoit. Le Gouverneur après l'avoir leuë, répondit qu'il quitteroit le Fort quand on voudroit, puisque Monsieur le Duc avoit cédé ses pretentions sur Madagascar; mais qu'auparavant il desiroit rendre les honneurs

DES INDES ORIENTALES. 41

neurs qui estoient deus à la memoire de Monsieur le Marêchal de la Meilleraye , lequel avoit si long-temps & si genereusement maintenu les François dans l'Isle. A l'égard des offres de la Compagnie, il dit que lors qu'il seroit libre , il verroit s'il les accepteroit , ou s'il retourneroit en France. Après avoir regalé ces nouveaux venus de gibier, de ris, & d'hydromel, n'ayant ni pain ni vin , il fut prié de passer dans le Vaisseau , où il pourroit prendre des mesures avec le President, qui avoit un pouvoir particulier de traiter avec luy. Sa réponse fut qu'il iroit volontiers pour le voir, si le sieur de Rennefort laissoit en ôtage au Fort, le Lieutenant & les Commis qui l'avoient accompagné. Ce qui ayant esté accordé , ils s'embarquerent en Chaloupe, & furent à la rencontre du Saint Paul qui s'approchoit pour ancrer. Le Capitaine le vint recevoir sur le bord, & le sieur de Rennefort & luy, le menerent dans la chambre, où le President après les complimens, l'entretint de l'établissement pour lequel il venoit. Ayant tiré les Sceaux du Roy, il luy expliqua en François ces mots qui estoient autour. *Sigillum Ludovici decimi quarti Galliarum Regis ad usum supremi Consilii Galliae Orientalis.* De-là, il prit sujet de discourir sur les heureux commencemens d'une affaire qui ne devoit avoir que d'illustres suites , & luy confirma les offres qu'on venoit de luy faire. Le Gouverneur sans accepter ni refuser l'employ, differa de se déclarer jusques à ce qu'il eût quitté le commandement que luy avoit confié feu Monsieur le Marêchal de la Meilleraye. On luy fit present de vingt-quatre flacons de vin d'Espagne à sa sor-

rie, qui fut accompagnée de quelques canonades. Etant à terre, il envoya au Bâtiment des legumes, un veau & du ris.

CHAPITRE XXII.

*Les anciens François de l'Isle mandez au Fort Dauphin.
Service & Oraison Funébre de Monsieur le Maréchal
de la Meilleraye. Prise de possession de l'Isle.*

LE Gouverneur fit avertir le Commandant de Manbarre à 6. lieuës delà, où il y avoit 8. François, d'y en laisser seulement deux, & avec tous les autres qui estoient dispersez aux environs de venir au Fort Dauphin. Ils s'y rendirent incessamment, & visiterent le Vaisseau. L'on remarqua par la joye qu'ils témoignèrent, la nécessité où ils estoient de son arrivée, malgré l'adresse & la dissimulation du Gouverneur, qui vouloit les faire plaindre d'estre troublez dans leurs possessions, & faire croire qu'il avoit puissamment affermy dans l'Isle l'autorité du Gouvernement.

Le treizième Juillet, les anciens François assistèrent à un service pour Monsieur de la Meilleraye, & l'Oraison Funébre fut prononcée par Monsieur Flachier Prêtre, Docteur en Théologie. Cet Ecclesiastique avoit esté autrefois embarqué par les soins de Madame la Duchesse d'Eguillon, pour aller à la Cochinchine; & son Vaisseau estant venu échoüer au Cap de Bonne-Espérance, le Capitaine Kercadiou y passant en l'année 1663. l'avoit recüeilly & amené à Madagascar. La

DES INDES ORIENTALES. 43

Ceremonie finit par la décharge de tout le canon du Fort , auquel celuy du Bâtiment répondit de sept coups.

Le Gouverneur ayant satisfait à ce qu'il devoit à son bien-facteur , le sieur de Rennefort descendit , & suivant ce qu'ils avoient concertez , ils dressèrent des articles contenans, Que le lendemain quatorzième Juillet , le Gouverneur remettroit l'Isle de Madagascar & le Fort Dauphin au porteur des ordres de Sa Majesté , & du double des Articles : Qu'il seroit fait inventaire de ce qui se trouveroit appartenir à Monsieur le Duc de Mazarin , pour luy en estre tenu compte par la Compagnie : Que le Gouverneur demeureroit Capitaine de toute la milice de l'Isle : Que les anciens François étant à Madagascar , seroient engagez au service de la Compagnie , payeroient reconnoissance des terres qu'ils cultiveroient pour eux , & feroient guet & garde , ou qu'ils seroient repassez en France. Les anciens Habitans assemblez , ces articles furent approuvez , excepté que le Gouverneur ne voulut rien déterminer sur son état, le reste fut signé.

Le quatorzième Juillet à huit heures du matin , tous les passagers & Matelots du Vaisseau , capables de porter les armes , furent conduits sur le rivage , & mis en ordre par le sieur Budée Lieutenant. Le sieur de Rennefort s'y estant rendu au bruit du canon , ils avancerent jusques à quarante pas de la principale porte du Fort Dauphin , où le sieur de Rennefort ayant laissé le sieur B. à leur tête , il fut , suivy de trois Mousquetaires , trouver le Gouverneur qui l'attendoit entre deux

files de ses soldats. Il luy presenta un double des Articles qui avoient esté signez le jour precedent, & luy dit qu'il venoit prendre possession de l'Isle de Madagascar, au nom du Roy, pour la Compagnie des Indes Orientales. On fit inventaire de ce qui appartenoit à Monsieur le Duc de Mazarin, & l'on trouva quatorze pieces de canon de fer sans afusts, cinq cens petits boulets, mille livres de chénes à charger, cent grenades vuides, cinquante balles ramées, peu de plomb, & un baril de poudre. Le sieur Budée ayant ensuite eu l'ordre d'avancer, le Gouverneur quitta le Fort au bruit de son canon, & de celuy du Vaisseau, emmena soixante hommes par la porte de derriere, & laissa le reste pour Corps de Garde commandé par son Lieutenant, qui le fut joindre quand le sieur Budée l'eut relevé.

CHAPITRE XXIII.

Situation de l'Isle de Madagascar. Description du Fort-Dauphin.

L'ISLE vulgairement connuë sous le nom de Madagascar, sous celuy de Saint Laurent, que les Portugais luy donnerent pour l'avoir découverte le jour de sa Feste en 1492. sous celuy de Madecasse, que les naturels Habitans luy donnent, & sous celuy de Dauphine, que les François luy ont donné en 1665. est située le long des côtes Orientales de l'Afrique. Elle tient depuis onze jusques à vingt-cinq degrez cinquante minutes de latitude meridionale, qui sont trois

DES INDES ORIENTALES. 45

cens trente-six lieuës Françoises en sa longueur. Elle a six vingts lieuës en sa plus grande largeur. Sa pointe au Sud s'élargit vers le Cap de Bonne-Esperance, & celle au Nord beaucoup plus étroite se courbe vers la Mer des Indes. Son tour est de huit cens lieuës. Cette Isle la plus grande des Mers connuës, a esté visitée de toutes les Nations de l'Europe qui navigent par delà la Ligne, & particulièrement des Portugais, des Anglois & des Hollandois qui l'ont laissée à cause de la difficulté qu'il y avoit de s'en rendre maître. Les François qui se sont appliquez plus tard au Commerce des Indes Orientales, firent à Paris en l'année 1642. une Compagnie de Madagascar, laquelle n'ayant pû avec un fond médiocre, soutenir les frais d'une longue Navigation, & Monsieur le Cardinal de Richelieu qui ne l'auroit pas abandonnée, estant mort, succomba par la foiblesse de sa societé. Monsieur le Maréchal de la Meilleraye parent de ce Ministre, tâcha de relever cette entreprise pour son utilité particuliere, par quatre grands Vaisseaux équippez à ses dépens, que commandoit le sieur de la Roche Saint-André fameux Capitaine de Marine, & par d'autres envoys de temps en temps. Il se joignit depuis à Monsieur Fouquet & à quelques particuliers: mais comme il ne s'estoit associé que par la bien-séance, où la fortune & le credit de Monsieur Fouquet l'obligeoient, il fit armer un Navire, & pendant qu'on equipoit aux frais communs de la societé, il le fit partir pour attendre & couler bas ceux de la Compagnie dont il sçavoit le foible & les ordres; cela neantmoins ne fut pas nécessaire pour le rendre maître

absolu à Madagascar, parce que les ressources de l'établissement des nouveaux associez périrent avec le sieur de Flacourt, qui après avoir demeuré dans l'Isle pendant sept ans peu secouru, & estant venu représenter ses utilitez, fit naufrage voulant y retourner. D'un autre côté Monsieur Fouquet, après la mort du sieur de Flacourt, envoya pour son interest particulier courir la Mer rouge à une Frégate nommée l'Aigle Noir, & chargea le sieur Hugo Hollandois, qu'il en avoit fait Capitaine, de s'emparer de Madagascar s'il le pouvoit, sur ceux qui le tenoient pour Monsieur de la Meilleraye: mais il n'en eût pas jouï quand il auroit réüssi, un revers l'ayant cependant privé de sa grandeur & de sa liberté, quelques-unes de ces circonstances ont esté déclarées par le Capitaine Veron, qui avoit eu l'ordre secret de M^r de la Meilleraye: mais ayant perdu tous les agrez de son Bâtiment autour du Cap de Bonne-Esperance, en attendant les Navires de la Compagnie, dont il ne sçavoit pas le naufrage, il s'y rajusta avec beaucoup de peine, & continua sa route jusques à Madagascar. Il retourna chargé de Cuirs, de bois d'Ebeine, d'Indigo, de Benjoin, d'Aloës, de Muscade & de Gomme, avec quelques pierreries, des essays de mines, de l'Ambre gris, & d'autres raretez qui ont empêché Monsieur de la Meilleraye de ceder ses droits tant qu'il a vécu.

La Fregate de Monsieur Fouquet, qui estoit nommée l'Aigle Noir, est la même que le saint Paul dont l'on changea le nom & les Signes sous lesquels le sieur Hugo avoit piraté, afin d'ôter tout soupçon de la conduite d'une Compagnie qui devoit estre toute legale.

Lors que l'Isle de madagascar fut occupée pour la Compagnie des Indes Orientales, il y avoit cent François; sçavoir deux à Galemboulle, deux dans la petite Isle sainte Marie, vis-à-vis de Galemboulle, huit à Mananbarre, & le reste au Fort Dauphin Siège du Gouvernement. Il est situé à vingt-cinq degrez dix minutes de latitude meridionale, entre deux grandes pointes qui font une anse de sept lieuës de tour sur une petite langue de terre nommée Tholanhare. La Côte de l'Isle est fort élevée, & il seroit difficile de le reconnoître à cause des bayes presque semblables, sans deux roches qui paroissent à un quart de lieuë de terre. La veuë de cette Côte est agréable, ses arbres extrêmement grands, sont toujours revêtus de verdure, s'ils n'en sont dépouillez par une vieilleste de quatre ou cinq cens ans, ou par le feu du Ciel qui y tombe souvent avec des éclats terribles que les concavitez des montagnes multiplient.

Le Fort Dauphin a esté designé quarré par celuy qui l'a commencé. Il avoit deux petits Bastions demy elevez de cailloux sur le roch, qui au costé du Nord commandoient le Port capable de tenir à bon abry quatre Vaisseaux seulement. L'enceinte du reste n'estoit que de pieux gros comme le bras, & le tour avoit esté réduit à cent cinquante pas de long, & à six vingts de large. La principale porte regardoit l'Occident & une petite pleine qui finissoit par un agréable Paisage, l'autre opposée regardoit l'Orient & la mer. Dans ce Fort estoit une Chapelle élevée de planches, laquelle pouvoit contenir quatre cens personnes, & servie par

M^r Flachier pour lors seul de Prestre. Le sieur manié missionnaire de la maison de saint Lazare de Paris, estant depuis quelques mois passé aux matatanes à cinquante lieuës plus au Nord, pour y prêcher là Foy, la maison du Gouverneur, que les Nègres appellent Donac, qui veut dire Palais, comme les maisons de leurs grands, estoit aussi de planches. Il y avoit un magasin & une cuisine construits des plus gros morceaux de pierre qu'on avoit pû ramasser au tour des roches; un Corps de Garde, & douze Cases de picux & de jongs, tous ces bâtimens estoient couverts de feüilles. Le Gouverneur avoit élevé les fondemens d'une maison, qui devoit estre de pierre de taille: il y avoit dans son jardin qui estoit à la principale porte du Fort, des melons d'eau, d'autres melons, des concombres, de la chicorée, des laittuës, des choux & des poix; de l'autre côté cinquante cases avec leurs jardins, & au milieu la maison des missionnaires, une Chapelle & un Seminaire de jeunes Nègres pris à la guerre, & de ceux que les parens avoient bien voulu donner pour estre instruits. Mais afin d'avoir une connoissance plus parfaite de l'état des François dans l'Isle, à l'arrivée des Agens de la Compagnie, il est à propos de rapporter quelque chose de ce qui s'y estoit passé peu de temps auparavant sous l'autorité de monsieur de la meilleraye.



CHAPITRE XXIV.

Recit du dernier Voyage pour Monsieur le Maréchal de la Meilleraye à Madagascar, avant l'établissement de la Compagnie.

DANS le dernier Vaisseau que Monsieur de la Meilleraye fit partir pour l'Isle de Madagascar, le sieur de Kercadiou qui en estoit Capitaine, n'avoit pouvoir que sur l'équipage. Un Chef de Colonie commandoit quatre-vingts passagers, & le sieur Estienne Missionnaire vingt hommes qu'il tenoit à ses gages. Ils aborderent l'Isle à la fin du mois de Septembre de l'année 1663. & quelques-uns mécontents de leur Chef de Colonie, le quitterent pour se ranger sous le sieur de Chamargou, à qui Monsieur de la Meilleraye envoyoit la Commission de Gouverneur du Fort Dauphin & de Commandant des Anciens François, qui pour lors n'estoient que de soixante-dix. Il ne refusa point de se fortifier de ceux qui s'offrirent à luy, & la commodité dans laquelle il se trouva de mieux faire subsister ses gens, en attira beaucoup d'autres. Ce Chef de Colonie en retint fort peu, ne fit point l'établissement qu'il avoit projeté, & se vit avec chagrin obligé de reconnoître pour supérieur, celuy duquel il ne devoit point dépendre.

Avant l'arrivée de ce Vaisseau, les tributs accoutumés n'estoient plus apportez au Fort Dauphin par les Grands de l'Isle, qu'on y avoit soumis auparavant, parce

qu'ils ne redoutoient pas assez la puissance des François réduits à petit nombre, & qui estoient désunis comme il se dira dans la suite. Le sieur de Chamargou s'en voyant alors paisiblement le Maître, envoya chercher les tributs dans les Provinces de Fangaterre & de Mandererei, dont les troupeaux furent enlevés, & il fut permis au Missionnaire pour entretenir sa maison, & prendre parfaite intelligence du País, de mêler des gens de sa petite troupe qui partageoient au butin.

La mort du Chef de Colonie estant arrivée, l'autorité du Gouverneur s'affermir d'avantage, & pour éteindre entièrement les pretextes de désunion, il en prit le Lieutenant pour le sien. Se voyant bien obey, il envoya trente François courir depuis les Matatanes, jusques à quatre-vingts lieuës vers la baye de S. Augustin, qui regarde le Monomotapa, & à la fin du mois de Février de l'année 1664. toute cette étendue estoit assujettie. Il dépêcha aussi le sieur de la Case, dont la valeur donnera souvent sujet de parler de luy, avec vingt soldats, pour reconnoître l'Isle soixante lieuës plus au Nord que les Matatanes. Après qu'il fut party, quarante autres des plus anciens François, obtinrent un Commandant pour aller jusques en la partie de la terre qui regarde l'Afrique, plus haut qu'on n'avoit encore pénétré, où ils pretendoient avec quantité de bestiaux trouver des Aiguemarins, des Emeraudes & des Rubis. Ces expéditions dont on attendoit tant d'avantages, & par lesquelles on esperoit répandre si loin la gloire de la Nation, ne pouvoient apparemment affoiblir le centre de la puissance Françoisise, qui n'avoit plus d'en-

DES INDES ORIENTALES. 51

ennemis voisins , & qui estoit dans l'abondance par les Tributs de plus de deux cens mille hommes , qui en leur Pays envoioient prier cent soixante & dix aventuriers éloignez de trois mille lieuës de chez eux , de ne leur pas oster la vie ; ainsi l'on estoit au Fort Dauphin en pleine paix. Le Superieur Missionnaire persuadé que JESUS-CHRIST aime à y regner, voulut s'appliquer à la conversion des Originaires, & commencer par celle de Dian Manangue Grand de l'Isle, dont il esperoit des suites tres-favorables pour le Christianisme.

CHAPITRE XXV.

*De Dian Manangue. En quel Pays il commandoit.
Entreprise de le baptiser.*

DIAN Manangue estoit devenu redoutable à ses ennemis par la protection des François. Ils croyoient se fortifier en augmentant sa grandeur qui leur estoit tributaire. Il commandoit le long de la riviere de Mandererei, sur l'étenduë du Pays, qui est entre la Province d'Anossy, où les François avoient leurs principales forces, & celle des Grands qui avoient esté soumis vers l'Occident & le Midy. La présence & la valeur des François animant les troupes que Dian Manangue mettoit sur pied, tout avoit fléchy où ils avoient paru. Il passoit parmy ces Insulaires pour le Prince le plus vaillant & le plus spirituel de Madagascar, & le Missionnaire regarda sa conversion comme un exemple qui seroit suivy de tous ceux qu'il commandoit. La

Langue François qu'il entendoit fort bien, facilitant son instruction, il fut mandé au Fort Dauphin par le Gouverneur, avec qui le Missionnaire avoit conféré de ce dessein. Dian Manangue croyant estre appelé à quelque deliberation de Guerre, arriva témoignant vouloir employer sa puissance au service des François à la protection de qui il avoüoit la devoir toute entiere. Le Gouverneur l'assura qu'ils estoient si fort de ses amis, qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'ils ne le fissent tout-à-fait heureux, & sur cette ouverture, le Missionnaire luy parla de la Religion Chrétienne, & le conjura en l'embrassant de prendre part avec eux à la felicité éternelle qu'elle promettoit. Il fut surpris de cette proposition faite avec tant de préméditation, & ne se voulant néanmoins point rendre à de longues & de ferventes exhortations, le Missionnaire luy dit que les François n'avoient pas de plus grands ennemis que ceux qui refusoient de reconnoître le veritable Dieu, & que s'il ne se faisoit de mesme Religion qu'eux, ils ne vouloient plus d'aliance avec luy. Dian Manangue offrit de laisser aux personnes de sa dépendance & même à ses enfans, la liberté de se faire Chrétiens: mais jura qu'il luy estoit impossible de quitter ses femmes & sa maniere de vivre. Le Missionnaire ayant encore essayé de le persuader, & trouvant toujours cet esprit mal disposé, on luy declara que les François iroient enlever ses femmes, s'il ne les quittoit. Dian Manangue ébranlé de cette menace, demanda quinze jours pour se resoudre, lesquels expirez, il ne parut point. Le Gouverneur sous pretexte de luy commu-

riquer une entreprise, le fit avertir de venir, & afin de luy ôter tout soupçon, engagea sa parole pour la sûreté de sa personne. Il se rendit au Fort, où après qu'on eut conféré de quelques affaires, le Missionnaire le pressa de répondre à la grace qui se presentoit pour son salut : mais le temps qu'il avoit pris, n'ayant servy qu'à le confirmer dans la resolution de n'en rien faire, le Gouverneur tira le Missionnaire un peu à l'écart, & luy dit qu'il luy alloit donner un coup de pistolet ; il s'y opposa, le priant de laisser agir le saint Esprit, & luy remontra que peut-estre dès-lors même, il estoit changé. Dian Manangue défiant & rusé soupçonnant qu'il se formoit un dessein violent contre luy, craignit pour sa vie, & lors que le Missionnaire revint, & le remit sur les avantages qu'il recevroit de son instruction, il ne la rejetta pas, & fit adroitement des objections que le Missionnaire n'eût pas de peine à surmonter, & qui enfin prit jour pour aller chez luy le baptiser.

 CHAPITRE XXVI.

Dian Manangue empoisonne & fait assommer le sieur Estienne Missionnaire, est cause du massacre de quarante autres François.

DIAN Manangue échappé du péril qu'il croyoit avoir couru, arriva plein d'inquietudes au Pays des Machicores à vingt-cinq lieuës du Fort-Dauphin.

Un de ses fils qui avoit esté baptisé, le voyant extrêmement troublé, & sçachant que le Missionnaire devoit venir, le fut avertir de diférer jusques à ce que son pere fût dans un estat plus tranquile. Le grand zèle & l'espérance que Dieu feroit des miracles pour élever cette Eglise naissante, l'emporterent sur la prudence humaine, les avis des hommes furent negligez, & l'inspiration fut suivie. Le Missionnaire accompagné seulement d'un Frere, d'un autre François, & de six Nègres, qui portoient les Ornemens Sacerdotaux, partit la premiere semaine de Carême de l'année 1664. & arriva chez Dian Manangue; ce Grand le receut apparemment fort bien: mais à l'explication qu'il voulut faire du sujet de sa venuë, il en eut un refus absolu, & il ne luy servit de rien de le prier ny de l'exhorter pendant plusieurs jours. Cet homme brûlant de zèle, declara la Guerre à Dian Manangue, & le menaça de l'enlevement de ses femmes. Le Grand protesta qu'il perdoit l'amitié des François avec beaucoup de regret: mais qu'il luy estoit impossible de faire ce qu'ils desiroient. Il pria le Missionnaire qui s'en alloit fâché, de prendre encore un repas chez luy, feignant toujors beaucoup de respect, & une maniere de crainte qui sembloit donner encore quelque espérance de sa conversion: mais à ce funeste régal, Dian Manangue empoisonna le sieur Estienne, le Frere & l'autre François. Le Pere ne se sentant pas si dangereusement attaqué, continuoit dans son zèle, & n'épargnoit ny promesses, ny menaces, en le quittant pour le gagner. Le Grand faisant mine de garder toutes les mesures de l'honnê-

teté, s'opiniâtroit à l'accompagner, pour, disoit-il, l'escorter jusques hors de dessus les Terres de Mandererei. A trois lieuës de son Donac., le Frere Missionnaire mourut après de courtes plaintes, & Dian Manangue s'impatientant de la lenteur du poison qui n'operoit pas si vite sur Monsieur Estienne & sur l'autre François, les fit assommer à coups de bâton, payant ainsi d'une double mort, celuy qui cherchoit à luy donner une seconde vie.

Ce Nègre ayant commencé une si cruelle Tragedie, se proposa de ne la finir que par l'entiere destruction des François. Estant bien informé du party des quarante qui croyoient courir à de grandes richesses, il envoya en toute diligence un autre de ses fils, que celuy qui avoit esté baptisé, à Lavatangue son beau-frere, qui estoit auparavant son ennemy, l'avertir de leur dessein, & se disant inspiré de son Oly, c'est ce que ces Insulaires adorent, & ce qu'ils consultent. Il luy écrivit que les François estoient devenus incapables de vaincre, parce qu'ils s'estoient attachez à détruire la Religion du pays, & que pour gage que ce qu'il luy mandoit estoit vray, il luy donnoit son fils pour mettre à la teste de ceux qui les combatteroient. Lavatangue bien averty se tint sur ses gardes, & deux jours après l'arrivée de son neveu, ses espions luy rapportèrent que les François estoient campez à une lieüe de chez luy. Il leur fit presenter du Ris, du Miel, & quatre Bœufs, avec priere de dire le sujet de leur voyage. Lavatangue connut par la réponse du Chef, qu'ils venoient à dessein de l'assujettir. De quelque resolution

dont son beau-frere eust voulu l'animer, quarante François ensemble l'étonnerent extrêmement; car jamais si grand nombre n'avoit penetré le pays si avant. Il leur fit offre de quatre mille Bœufs, s'ils vouloient le laisser en repos: ce que les François refuserent, & en demanderent quarante mille. Desesperé de ce mauvais party, il ne crut plus de salut pour luy qu'en la force de ses armes; il leur envoya une vache rouge, ce qui estoit leur declarer la guerre, & leur désigna le combat au lendemain. Ces gens qui estoient sur le point de receüillir le fruit d'un long & penible voyage, ne se preparerent point à ce combat, dans la pensée qu'ils n'auroient pas d'ennemis assez hardis pour les attaquer. Au contraire s'estans dispersez dans un Champ, où croissoient les cannes de sucre, ils en cueillirent, & les lierent en fagot autour de leurs fusils. Lavatangue trop ponctuel les surprit dans ce desordre, & les fit tous tuer. Cét événement fut rapporté par un Portugais, qui seul de sa nation avec les François, s'estoit heureusement sauvé du massacre.

CHAPITRE XXVII.

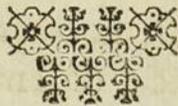
Le Gouverneur avec trente François passe chez Dian Manangue pour le punir. Succé de cette expedition.

LEs Originaires du pays qui avoient suivy Monsieur Estienne & à qui Dian Manangue avoit laissé la vie, s'estoient rendus au Fort Dauphin avant que la
nouvelle

nouvelle y fust venuë de la défaite des quarante François. Ceux du Fort qui pour se venger de Dian Manangue attendoient leur retour, furent extrêmement étonnez de ce funeste accident, qu'ils apprirent du Portugais, leur étonnement n'empêcha pas néanmoins qu'il ne prissent une généreuse resolution de détruire les assassins de leurs compatriotes. Monsieur Manier Missionnaire seul restant de ce qui en estoit venu de la Maison de Saint Lazare de Paris, déploya le Drapeau, dont il voulut estre porteur, & le Gouverneur à la tête de trente François & de peu de Nègres, marcha vers la demeure de Dian Manangue. Ce Grand averty qu'ils approchoient, quitta son Donac, & se retira aux environs avec quatre mille hommes separez en plusieurs troupes. Le Gouverneur occupa le Donac, planta des sentinelles, & fit faire garde reguliere. Au commencement de la nuit, Dian Manangue faisant feu pour feu, & répondant aux coups de fusils des sentinelles par d'autres coups de fusils qu'ils avoient eus des François mêmes, lors qu'il combattoit pour eux, approcha le Donac, & le fit environner. Le Gouverneur faisoit tirer, mais n'osoit sortir, l'obscurité le mettant dans la crainte de quelque piege. Dian Manangue faisant jeter des tisons embrasés sur son Donac, dont la couverture estoit de feuilles déjà séches, & l'élevation de planches, vouloit contraindre les François d'y brûler, ou de s'enterrer dans les saguayes de ses troupes, heureusement le feu ne prit pas, & l'Aurore qui parut, fit retirer ces assiegeans nocturnes. Le Gouverneur se tint dans le Donac, & envoya quatre de ses

soldats avec des noirs pour apporter de l'eau, & faire venir quelques Bœufs & Cabris. Leur vigilant averfaire les observoit si soigneusement, que ces quatre furent massacrez; après quoy Dian Manangue suivy de vingt de ses Nègres fuseliers, & de trois cens armez de saguayes, se presenta aux sentinelles, & les poussa au Donac, où quatre autres François furent tuez & plusieurs blesez.

La petite troupe du sieur de Chamargou ne pouvant soutenir un si grand nombre d'ennemis commandez par Dian Manangue, qui avoit appris à faire la guerre à la Françoisise, & qui outre quatre mille porteurs de saguayes, avoit plus de fuseliers dans son armée, qu'il n'y avoit d'hommes dans le party des François, ils résolurent de regagner le Fort-Dauphin, & comme il falloit passer la riviere de Mandererei, ils en suivirent le cours pour trouver un endroit commode. Dian Manangue qui l'avoit déjà traversée épioit leur marche, & se couvrant des bois, faisoit autant de chemin qu'eux. Un matin à la pointe du jour, le Gouverneur sondant le gué, Dian Manangue parut à l'autre rive, qui vêtu du surplis du feu Missionnaire, & son bonnet quarré en tête, étendoit ses gens sur le bord de la riviere, pour s'opposer au passage des François, lesquels camperent dans une petite plaine, ou asseurement ils auroient péry, si la providence n'avoit conservé dans le Pays un brave de leur Nation qui les sauva par sa valeur.



CHAPITRE XXVIII.

Qui estoit le sieur de la Case, & ses premiers exploits à Madagascar.

CELUY qui délivra les François estoit natif de la Rochelle, s'appelloit le Vacher, & son nom de guerre estoit la Case; son inclination de voir le monde l'avoit embarqué en 1656. dans le Vaisseau d'un Capitaine qui faisoit le voyage de Madagascar pour Monsieur de la Meilleraye. Comme la Case a eu part aux actions les plus memorables qui se sont faites dans l'Isle, il est bon d'en toucher en cet endroit quelques-unes qui s'estoient passées avant l'abord du Navire commandé par le sieur Kercadiou, dont on vient de parler. Lors de l'arrivée de la Case, les François estoient au Fort-Dauphin dans un grand calme, mais les Nègres leurs tributaires en guerre contre leurs voisins, qui leur reprochoient de s'estre soumis à un petit nombre d'inconnus: En effet les François estoient si peu qu'ils n'osoient assister leurs amis, mais le Vaisseau où estoit la Case estant arrivé, ils resolurent de combattre eux-mêmes pour leur querelle, & quelques-uns furent envoyez au secours des Grands qui payoient tribut.

La Case eut son quartier chez Dian Rasifatte Grand d'Ambouille. Il seroit trop long de rapporter le détail de toutes ses victoires, & nous dirons sommairement que son coup d'essay fut de tuer Dian Ramaël, Grand

dans la Province de Mandererei, qui à la tête de quinze mille hommes venoit brûler Amboulle; qu'après dans un combat singulier, avec des armes du Pays, à la veuë des deux Armées, il vainquit Dian Dalax alié de celuy qu'il avoit tué; & que contre les maximes des Madagascarois qui ne pardonnent point, il fit rendre sa Province à Dian Dalax, qui publia toujors depuis sa générosité; qu'ensuite les Grands des Caramboules & des Mahaphales à la pointe de l'Isle au Midy, & quelques autres du côté d'Anossy, insultans Dian Bel & Dian Raval Grands des Ampatres alliez des François, il fut contre eux, prit leurs familles & quantité de leurs sujets qu'il envoya aux sieurs du Rivau & Chamargou, qui commandoient pour lors, par l'ordre desquels ils furent tous saguayez, excepté quelques enfans fils de Grands, dont deux furent amenez en France à Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, l'un desquels nommé Monsieur Panola, élevé entre ses Pages, a depuis esté Gentilhomme de Monsieur le Duc de Mazarin, a pris femme à Paris, & étoit en l'année 1684. Officier d'Infanterie en garnison dans l'Isle sainte Marguerite en Provence. Ce fut en ce temps que la puissance de Dian Manangue qui regnoit auparavant seulement vers la frontiere au Midy de la Province d'Anossy, s'accrût par l'investiture qui luy fut donnée des Pays conquis.

La gloire que la Case venoit d'acquérir par ses exploits, & qui l'avoient fait surnommer par les naturels, Dian Pouffe du nom d'un Grand, qui autrefois avoit assujetty l'Isle, & dont ils recitent des miracles de valeur, donna de la jalousie à ceux qui s'estoient

asseurez du commandement parmy les François ; il leur devint si suspect que ny l'intelligence qu'il avoit acquise en peu de temps de la langue Madecasse, ny sa conduite capable d'attirer la Nation, ny ses services importans, ne pûrent pas luy faire obtenir la moindre Charge.

CHAPITRE XXIX.

Le sieur de la Case se retire chez Dian Rasifatte. Défait Dian Pan. Ses amours. Arrivée d'une Fregatte de France.

DIAN Rasifatte informé du mécontentement du sieur de la Case, outre le tribut ordinaire, fit des presens au Fort, afin qu'il luy fust renvoyé, & même pour en faire naître une nécessité, il attaqua Dian Pan, Grand dans un canton du Pays des Machicores, sous pretexte de paroles injurieuses qu'il accusa Dian Pan d'avoir dites contre les François, & qu'il avança luy-même. Cependant la Case qui ne luy fut point donné, ayant esté refusé d'une place d'Enseigne qui vint à vacquer, abandonna l'habitation Françoise, & emmena cinq François avec trois cens Nègres. Cette desertion si notable estant sceuë, il y eut ordre de suivre ceux qui se retiroient pour les charger, ce qui fut exécuté si nonchalemment qu'ils arriverent chez Dian Rasifatte sans avoir trouvé d'obstacle. La Case soumit Dian Pan, & l'obligea de faire une reconnoissan-

ce annuelle au Fort Dauphin de cent onces d'or, deux cens bœufs, & trois cens paniers de racines. Dian Rasifatte luy avoit donné sa fille appelée Dian Nong, qui n'avoit pas peu contribué aux empressements que Rasifatte avoit témoigné pour le retour de la Case : Ce Grand estant mort, quelque temps après la défaite de Dian Pan, bien qu'il eût laissé des fils, Dian Nong par l'autorité de son amant, fut déclarée Grande & Souveraine dans la Province d'Ambouille.

Le sieur de Chamargou haïssoit tellement le sieur de la Case, qu'il envoya des hommes affidés pour le tuer, & les cinq François qui l'avoient suivy. Ils en assassinèrent un qu'ils surprirent, ce qui fit tenir les autres sur leurs gardes. Les Grands des Provinces au Nord que la Case avoit vaincus, apprenant qu'il estoit luy-même contraint de se délier des François, reprirent leur indépendance, le soin du tribut fut abandonné, & les conquestes si difficiles à conserver, que les nouveaux Grands des Pays conquis au Midy, refuserent d'obeir à Dian Manangue, qui leur avoit esté donné pour Grandissime : mais qui les soumit enfin par sa valeur & celle de quelques François.

La Case connoissant le prejudice que causoit aux François leur désunion, avoit résolu de venir au Fort pour demander d'estre laissé Grand du Pays de Dian Nong, dont il payeroit tribut, & le feroit payer à ses voisins, qui se vantoient déjà d'en estre exempts : mais le sieur de Chamargou ayant à une revue fait pistoler quatre François qu'il accusoit de conspiration, la Case entendit le bruit des coups, & craignant un pareil

traitement, il se retira au milieu de sa garde ordinaire de trois cens Nègres.

Les espions que Dian Nong tenoit au Fort-Dauphin, rapporterent que le sieur du Rivau s'estoit embarqué dans un Vaisseau Hollandois, qui avoit pris de l'eau à Madagascar, & faisoit voile pour Batavia, & que le sieur de Chamargou qui dépendoit de celuy-cy, estoit resté seul avec le pouvoir absolu.

La Case se croyant encore plus éloigné qu'auparavant de se pouvoir réunir à ses compatriotes, demouroit à Ambouille comme Souverain, pendant que les François dans leurs habitations diminuant beaucoup par les maladies, furent reduits à moins de quatre-vingts. En ce temps-là, le sieur Hugo commandant la Fregatte l'Aigle Noir, dont il a esté parlé, qui estoit party de France pour écumer la Mer Rouge, & qui faisoit ayguade au Fort Dauphin, proposa au sieur de Chamargou l'embarquement de luy & de ses gens, & sa part en la course, afin de s'emparer de Madagascar, suivant l'ordre secret que Monsieur Fouquet luy en avoit donné : Mais Chamargou le refusa dans l'esperance de recevoir bien-tost du secours de Monsieur de la Meilleraye, & ayant appris que le Capitaine tâchoit de gagner de ses soldats, il empêcha par sa défiance & par ses soins, que Hugo ne se rendist maître du Fort.

Les tributs venoient lentement, les Pays d'où Dian Manangue avoit ordre de les tirer, estoient rüinez des guerres presque perpetuelles que les Francois y avoient portées pendant vingt ans. Ils en avoient enlevé &

& dissipé toutes les bêtes, tué les Grands qui les possédoient, & réduit les Habitans à l'esclavage & à la pauvreté. Les fortes contributions devoient arriver des Provinces voisines d'Ambouille, mais elles n'en faisoient plus depuis le différent du sieur de la Case, & on ne les attaquoit pas de crainte qu'il n'en prist ombrage.

CHAPITRE XXX.

*Le Gouverneur dans le dessein de quitter le Fort-Dauphin.
Le Capitaine Kercadiou arrive, qui fait l'acommodement du sieur de la Case.*

LE Gouverneur dans la difficulté de faire subsister les Francois, & ne pouvant ôter la Case, ny de son voisinage, ny du monde, delibera d'abandonner le Fort, & de passer avec toutes ses forces, chez Lavatangué Grand du Pays de la Baye S. Augustin, en la partie Occidentale de l'Isle. Dans ce dessein, & pour l'exécuter avec feureté, il pria Dian Manangué beaufrere de Lavatangué de luy faire des propositions d'alliance avec les Francois, & de le disposer à les recevoir en amis, Dian Lavatangué répondit qu'il ne traitoit qu'avec des Souverains, & qu'ayant ouï dire qu'ils estoient d'un Pays où il y avoit un Roy, dont il avoit veu le Portrait (c'estoit une Estampe enluminée du Roy à cheval qu'il avoit admirée) il estoit prest de s'embarquer en ses canots pour aller faire amitié avec luy. S'il avoit pû aborder ainsi au Havre de Grace
par

par l'Océan , & remonter la Seine jusques devant la Galerie du Louvre , la Pompe des plus magnifiques Ambassades n'auroit pas valu la rareté de cette aventure.

Les François que la mort de dix ou douze depuis le départ de l'Aigle Noir , avoit affoiblis , estoient en cet estat & dans l'impuissance de conserver le reste de leurs conquestes , quand le Capitaine Kercadiou arriva. Il moyenna le rappel de la Case qu'il connoissoit avec promesse d'entiere seureté pour luy & pour ceux qui l'avoient suivy. Ce fut alors que la Case eut ordre du sieur de Ch. comme il a esté dit , d'aller en party avec 20. François six vingt lieuës vers le Nord de l'Isle. Dian Manangue aidé de quelques autres François , avoit remis en tribut Dian Dalax & Dian Pan , & attaqué mesme Lavatangue , qui perdit sa fierté dans un combat. Le Capitaine Kercadiou retourna en France.

CHAPITRE XXXI.

La Case mandé après la mort du Missionnaire , arrive au secours du Gouverneur. Pousse Dian Manangue.

Fidelité de son Favory.

PENDANT ce voyage de la Case , se fit le meurtre du Missionnaire par Dian Manangue , & des quarante François par Lavatangue. Le Gouverneur réduit à une vengeance necessaire , envoya des Nègres avant de marcher chez Dian Manangue , avertir la Case de

le venir joindre. Il fut trouvé ayant pris cinq mille esclaves & quinze mille bêtes. Aussi-tost qu'il eut receu l'ordre du Gouverneur, il laissa dix François & des Nègres pour conduire ses prises, & avec dix autres François & mille Nègres choisis, il avança à grandes journées, & rencontra les coureurs du Gouverneur, lesquels luy dirent l'extrémité où il estoit réduit par Dian Manangue, qui l'empêchoit de passer la riviere de Mandererei, ainsi qu'il est cy-devant rapporté.

La Case le joignit, & l'ayant prié de tenir l'arriere-garde, il entra le premier dans l'eau, fit feu sur les ennemis, & plus par la terreur de son nom que par la force, leur fit abandonner le bord de la riviere qu'il passa. La nuit approchoit, & de peur qu'elle ne luy dérobât Dian Manangue, il poursuivoit avec vigueur une troupe de Nègres où il le croyoit enfermé : mais Razabel favory de Dian Manangue, eut la hardiesse de s'opposer à la Case, l'arrêta quelque temps, & sacrifia sa vie pour donner le moyen à son Souverain de se sauver. La nuit obligea la Case de finir sa poursuite, & le matin il réjoignit le Gouverneur qui avoit passé l'eau, & l'accompagna au Fort-Dauphin.

Peu de jours après, les gens que la Case avoit laissez à la conduite des prises, arriverent au Fort avec un reste peu considerable du grand butin qu'il avoit fait, ayant trouvé à leur retour des ennemis qui leur enleverent la meilleure partie.



CHAPITRE XXXII.

La Case retourné en party, Dian Manangue assiege le Fort Dauphin. Extremité & murmure des François. La Case arrive à leurs besoins, prest à repartir quand le Vaisseau le S. Paul parut.

DE cent soixante-dix François qui estoient dans l'Isle après l'arrivée du Capitaine Kercadiou, quarante massacrez chez Lavatangue, trois empoisonnez & assommez chez Dian Manangue, huit tuez de ceux qui couroient à la vengeance, & douze morts de maladie, laissoient de pitoyables restes qui estoient obligez à beaucoup de fatigues pour se conserver ; car excepté Dian Nong Grande d'Ambouille, Dian Romoufaye Grand près Lance aux Gallions, & quelques Matatanois, tous les Naturels de l'Isle, qui connoissoient les François, estoient leurs ennemis. Le nom de Dian Pouffe ou la Case estoit de défense : mais les attaques se donnoient de toutes parts. Dian Manangue que le desespoir d'estre jamais en amitié avec les François ; avoit fait resoudre à se perdre où à les détruire, ne vouloit plus pendant la guerre posséder d'autre Pays que le champ où son armée campoit. Il surprenoit les gardes, & enlevoit les bestes à la portée du canon du Fort-Dauphin.

Le Gouverneur en cette extremité, le fit clore mieux qu'il n'avoit esté, & miner de la pierre de roche pour bâtir une maison de défense.

La Case à qui fut donnée la Commission d'Enseigne du Fort, & de Commandant les partis dans l'Isle, se mit à la teste de trente François. Il fut chercher Dian Manangue, & n'apprenant rien de cet ennemy, qui sçavoit le Pays & ses retraites, il poursuivit sa route. Passant aux Matatanes, il se fortifia de cinq cens sujets de Dian Ramahaye, & de Dian Ramahirac, qui s'estoient maintenus dans l'aliance des François.

Dian Manangue voyant la Case éloigné, revint du côté du Fort, & en battit si bien les environs, qu'il y resserra ce qu'il y avoit de François dispersez, & les assiegea, mais le canon le contraignit de les quitter, après les avoir reduits à ne voir que la Mer libre pour échaper s'il avoit continué son entreprise.

Ayant esté ensuite informé par ses espions qu'ils s'estoient fiez aux Matatanois de la garde de mille Bœufs, il marcha vers cette Province, & enleva ces bêtes. Le Gouverneur qui n'avoit eu aucune alarme depuis vingt jours, que Dian Manangue avoit employez à cette expedition aux Matatanes, s'émancipa de faire sortir six cens bêtes qu'il avoit tenuës cachées dans un precipice, les fit amener au Fort de Mananbarre, & les donna en garde au sieur de Maison-Blanche son Lieutenant qu'il y envoya commander dix François & deux cens Nègres. Ce Lieutenant estant venu au Fort-Dauphin la veille de S. Charles pour y passer le jour de la Feste du Gouverneur avec luy, Dian Manangue à minuit d'entre la veille & le jour, arracha des pieux de ce petit Fort, & l'alarme donnée par une sentinelle qui s'en estoit apperceuë trop tard,

les François surpris se cachèrent, quatre-vingt Nègres furent tuez, & les six cens bestes prises.

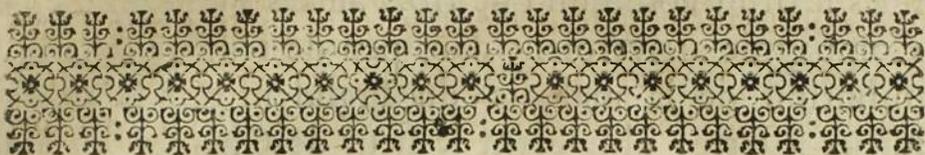
Ces accidens mirent les François au desespoir, se voyans à la veille de perir par la faim, & faisans réflexion sur la source de tant de malheurs, ils osèrent accuser le sieur Estienne d'y avoir beaucoup contribué par l'excez de son zèle, & en firent de grandes plaintes. Le sieur Manier l'autre Missionnaire qui avoit porté l'Etendard chez Dian Manangue, fut contraint de prêcher que les prieres de ce Martir conservoient le reste des François, dont la plus grande partie meritoit par ses déportemens des peines plus rudes que celles qu'ils souffroient, & qu'il excommunieroit ceux qui manqueroient de respect pour sa memoire. Le Gouverneur joignit des menaces de punition à celle de la censure Ecclesiastique.

Pendant que ces défenses tenoient les François dans une moderation forcée, quelques-uns moururent de maladie, le principal desquels fut le sieur de Maison-Blanche Lieutenant, plusieurs autres les eussent suivis sans l'arrivée de la Case, qui amena au Fort cinq mille bêtes; ce qui leur donna autant de joye qu'ils avoient esté abbatus, & leur fit toujours considerer ce brave homme, comme le Libérateur de la Colonie.

Les fondemens de la maison du Gouverneur estoient faits, & ne voyant la Case auprès de luy qu'avec jalousie, il estoit sur le point de le faire partir pour une autre course; car de chercher encore Dian Manangue, si ce n'eust esté perdre tout à fait le temps, ç'auroit esté du moins mettre ce qui restoit de Nègres alliez à

une épreuve délicate de leur fidélité , parce que Dian Manangue menaçoit de brûler leurs Pays , s'ils se joi-
gnoient aux François. Le sieur Manier fut en Mission
aux Matatanes. Le Gouverneur avoit resolu de garder
avec les François qui ne suivroient pas la Case, les
bestes qu'ils avoient euës de ce dernier party , & de les
tenir sous la portée du Canon , dont il armeroit la mai-
son qu'il faisoit construire. La veuë du S. Paul chan-
gea ces dispositions ; il fut reconnu pour la mesme Fre-
gatte l'Aigle Noir , qui avoit abordé l'Isle quatre ans
auparavant sous la conduite du Capitaine Hugo. Le
Gouverneur se tint prest à tout événement , & reccut
les Agens la Compagnie comme il a esté cy-devant
écrit.





LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

*Le President de Beauſſe eſt porté au Fort-Dauphin.
Le Gouverneur accepte les offres de la Com-
pagnie. Different entre le President & le Gou-
verneur.*



P R E'S la priſe de poſſeſſion de Madagaſcar au nom du Roy pour la Compagnie des Indes Orientales, le President du Conſeil ayant eſté mis à terre dans ſon lit, huit Nègres le porterent au Donac ou maiſon du Gouvernement dans le Fort-Dauphin. Sa grande foibleſſe après ce transport, & quatre mois de maladie à la ſoixante-ſeptième année de ſon âge, firent eſperer au Gouverneur que par la mort du President, il rentreroit bien-toſt dans le poſte qu'il venoit de quitter. Dans cette veuë il differa d'accepter les propoſitions qu'on luy avoit faites, prit habitation proche du Fort, & retint auprès de luy les anciens François de l'Iſle, qui voulurent s'attacher à ſa fortune:

mais le bruit commun que trois autres Vaisseaux de la Compagnie arriveroient dans peu de temps, & la diminution de la maladie du President qui se porta mieux à terre, obligerent le sieur de Chamargou de ne pas refuser des emplois qui paroissoient solides. Il reçut, le dix-septième Juillet, ses Lettres de Commandant les Armes de l'Isle, & de la seconde place au Conseil, prit logement au Fort, & fit present de cinquante Bœufs pour l'entretien de la Garnison.

Le President qui sembloit n'avoir brillé que pour s'éteindre, tâchoit de se conserver toute l'autorité, & ne vouloit la communiquer à personne. Il craignoit qu'on ne prist avantage de son abatement, & quelques gens qui estoient auprès de luy, l'entretenoient dans cette défiance.

D'un autre côté le sieur de Chamargou se plaignoit de n'estre pas appelé à la direction des affaires, & de ce que le President avoit ordonné le déchargement du Vaisseau sans sa participation. Il menaçoit de quitter le Fort-Dauphin, & de s'établir dans un autre endroit de l'Isle avec ceux qui le voudroient suivre. Entre les différens interets de ces deux hommes, le sieur de Rennefort estoit fort embarrassé, le President ne se servoit point de son ministere pour signer les ordres, & le Gouverneur luy declaroit tous ses mécontentemens contre le President, qu'il ne visitoit plus. Le sieur de Rennefort voyant cette désunion, crût qu'il étoit nécessaire d'établir le Conseil pour donner une forme au Gouvernement. Il en parla plusieurs fois au President qui n'y voulut point entendre, & remit l'affaire à l'arrivée
des

des Navires. Le President estoit obsédé par des personnes qui abusoient de sa confiance , & qu'on accusoit de divertir une partie de ce qui se déchargeoit du Vaisseau.

CHAPITRE II.

Dessin de faire arrêter le Capitaine Amiral. Surseance au déchargement du Vaisseau. Accord entre le President & le Gouverneur.

LA mesintelligence avoit esté continuelle pendant le voyage entre le President & le sieur Veron Capitaine Amiral. Le premier se voyant en autorité, donna ordre au sieur Budée d'arrêter l'autre, sous pretexte qu'il n'avoit pas rendu tout ce qui luy avoit été livré ; mais le secret n'ayant pas esté gardé, le Capitaine invité de descendre à terre, envoya son Ecrivain porter ses plaintes de l'injure qu'on luy vouloit faire.

Le Commandant des armes s'engagea d'en empêcher l'exécution, & promit de protéger le Capitaine. Le sieur de Rennefort crignant que par cette protection il ne voulut se rendre l'arbitre des affaires, pressa encore le President de former le Conseil, & d'en installer les Officiers, mais toujours inutilement. Il est doux de commander seul, & depuis qu'une fois on s'y est accoutumé, il est difficile d'en quitter l'habitude. Les choses à la veille d'une fâcheuse division, le sieur de Rennefort pour l'empêcher, fit défense au Ca-

pitaine Amiral de rien décharger de son Vaisseau que par ordre du Conseil. Cet Acte arrêta le déchargement. Le President à qui il fut porté, dit qu'il ne le connoissoit point, & commanda au Capitaine de mettre les effets de la Compagnie entre les mains de ceux qu'il enverroient à son bord. Le President en usant ainsi, le Secretaire fut obligé de declarer au Capitaine, que le Gouvernement devoit estre administré par un Conseil, & non par un homme seul, & qu'il n'eût point à suivre d'autres ordres que ceux qui seroient signez du Secretaire de ce Conseil. Si le President avoit esté surpris de la premiere opposition, il fut extrêmement choqué de la seconde, & considerant le Commandant, le Capitaine & le Secretaire dans un mesme esprit pour l'établissement du Conseil, il se proposa de rompre cette triple alliance, ayant envoyé prier le Commandant de passer chez luy, ils se reconcilierent si bien, qu'ils se partagerent le Gouvernement. Le President retint toutes les dispositions des Magazins & du Commerce, & l'autre celles de la milice & de la guerre, & pour donner quelque apparence de justice à leur conduite, ils formerent une maniere de Conseil composé de gens qui leur estoient entierement dévouéz. On n'y parla point ny de la seureté des effets de la Compagnie, ny de trouver les moyens de faire subsister ses Envoyez sans dissiper son fonds. Le premier le pouvoit convertir comme il luy plaisoit, & l'autre ostoit la connoissance des tributs & des partis, afin qu'on fût obligé d'acheter ses bestes, dont il se défit pendant un longtemps à deux pistolles la piece. Le sieur de

Rennefort qui n'avoit point d'autre veuë que le bien de la Compagnie, ne pût souffrir un complot si contraire à ses interets, sans en témoigner du ressentiment. Il fit connoître au President le bruit qui couroit du divertissement du Vaisseau, dont l'on accusoit ses creatures, & que le reste des effets se consommeroit bien vîte s'ils estoient contraints de payer si cherement le moyen de vivre. Il ne pût rien obtenir, & il demeurait sans fonction exposé à l'ambition & à la politique des maîtres du Gouvernement, si le Capitaine Amiral & le sieur de la Case estans de ses amis, il n'eût esté dangereux d'entreprendre de luy faire violence.

CHAPITRE III.

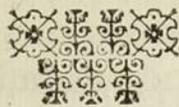
*Tributs de quelques Grands. Dian Nong Souveraine d'Am-
boulle visite le President & fait des presens.*

PENDANT que l'interest d'un côté & le devoir de l'autre agitoient ainsi ce gouvernement, les Grands qui avoient depuis la revolte de Dian Manangue secoué le joug des François, faisoient épier tout ce qui se passoit chez eux. Quelques Nègres furent avertis dans l'Isle qu'il devoit arriver d'autres Vaisseaux: de sorte que durant les premiers quinze jours, outre les tributs que Dian Ramonsaye & les Matatanois apportèrent, Dian Bel Grand du Pays des Ampatres, fit present de cinquante-huit bœufs, que le Commandant s'appropriâ.

Dian Nong qui estoit devenuë Souveraine d'Am-
 boulle par la protection du sieur de la Case qui l'a-
 voit épousée, vint au Fort faire sa cour, & rendre ses
 hommages: elle se fit apporter dans un Tacon qui est
 une maniere de civiere que deux hommes soustiennent
 sur leurs épaules, accompagnée de douze femmes
 qu'on portoit de mesme, de cinquante autres femmes
 & de quatre cens hommes à pied. Elle s'arresta à cinq
 cens pas du Fort-Dauphin, où s'étant fait descendre,
 elle marcha precedée de vint gardes armez de saguayes
 & de boucliers, à la teste desquels estoit le sieur de
 la Case, & suivie de ces douze principales femmes, &
 de cinquante autres: Le reste de sa suite ayant campé
 sur le lieu où elle s'estoit arrestée. Elle fut faire ses
 complimens au President, la Case luy servant d'Inter-
 prete, & après luy avoir témoigné combien elle s'es-
 timoit obligée aux François, elle demanda la conti-
 nuation de leur amitié. Les douze femmes presente-
 rent douze petites corbeilles de jong remplies de fleurs
 d'orange, de jasmin & de grenades, avec six meniles
 d'or, d'argent, & une pierre precieuse sur chaque cor-
 beille. Dian Nong fit passer les cinquante autres fem-
 mes avec chacune un panier plein des meilleurs fruits
 du Pays, & de racines qui sont d'aussi bon goût que
 les marons de Lion, & laissa vint bœufs à la porte.
 Ce present fut fait de fort bonne grace, mais recon-
 nu avec si peu de liberalité, que la Princesse qui sça-
 voit bien que les grains de verre qu'on luy donna ne
 coûtoient guère, retourna chez elle peu satisfaite.
 Cette Dame fiere & genereuse n'a jamais crû depuis

que des gens si avares envers des Princes dont l'amitié leur estoit necessaire , pussent faire quelque chose de considerable.

Dian Nong estoit plutôt grande que petite , elle avoit la peau belle , la gorge bien faite , quoyqu'elle eût trois enfans du sieur de la Case, les dents admirables , le fond des yeux d'un blanc ébloüissant , & la prunelle brune. Elle estoit vestuë d'un petit corset sans manches , qu'on appelle un acange ; un tapis de soye , de coton & d'herbes la couvroit jusques aux genoux : Elle portoit des tours de grains de corail , d'or , & de petites coquilles fort rares , de mesme que les Dames de Cap-Verd , excepté qu'elle n'avoit point comme elles de petits paquets remplis de caracteres , pour lesquels les Habitans de Madagascar ont aussi beaucoup de veneration. Elle s'estoit renduë Catholique , & avoit renoncé à cette superstition. Sa coëffure estoit de petites tresses de ses cheveux , qui tomboient jusques à la moitié de son corset par les côtez , & qui sur le derriere estoient tourneez en rond. L'ajustement de ses Dames estoit sur le mesme modele , & le prix ou la rareté des grains qui faisoient leurs ornemens , marquoient la difference de leurs qualitez ; routes avoient les oreilles percées à passer un petit œuf , & le trou remply d'un bois rond enrichy de placques d'or.



CHAPITRE IV.

*Consternation de Dian Manangue. La Case en party sur
l'ancien pied. Adresse du Commandant les Armes.
Feu d'Artifice.*

DIAN Manangue, autrefois le plus fidelle allié des François, & devenu leur plus dangereux ennemy, estoit cependant dans une cruelle perplexité; ses terreurs s'estoient augmentées par la portée d'une Vache qui avoit mis bas dans son Camp un monstre demy-homme & demy-bœuf: Ce qui n'est pas en ce pays tout-à-fait extraordinaire, mais tenu pour un mauvais présage à celuy chez lequel il arrive. Les Grands qui avoient embrassé son party, voyant que depuis qu'il avoit esté battu par la Case, le nombre des François estoit augmenté, & avertis qu'il alloit encore augmenter, ne vouloient plus luy donner de retraite, ils estoient d'accord de le combattre, s'il s'opiniâtroit d'en chercher chez eux. Cette conjoncture bien menagée par une alliance avec ses amis qui le quittoient, ou le rappelant luy-mesme, en luy donnant le pardon de sa revolte, eût esté d'un merveilleux effet pour fortifier l'établissement de la Compagnie: mais aux deliberations on ne s'attachoit qu'à l'interest particulier, & personne ne songeoit à l'avantage general; les esprits des deux Gouvernans ne s'unissoit point en effet, quoyqu'en apparence ils fussent d'accord, & chacun d'eux conservoit son département avec jalousie.

Le President qui par la violence de son mal sembloit à tous momens prest à quitter la partie, commettoit le soin de la direction, & se laissoit gouverner à des gens qui le traitoient comme malade, & qui ne visoient qu'à leur profit. Le Commandant le voyant decliner, reprenoit ses esperances, qu'il n'a jamais effectivement abandonnées, de rentrer dans la puissance absoluë. Il employoit toute son adresse à gagner les nouveaux venus par des promesses & des presens; & pour distraire les anciens François de s'engager, il s'avisa de leur proposer un party sur l'ancien pied, sous la conduite du sieur de la Case, qu'il estoit aussi bien aise d'éloigner. Il sceut si bien faire, que personne ne s'opposa à l'execution de son entreprise, & que trente des plus vaillans, tentez du gain, prirent cette occasion avec joye. La Case qui ne tenoit par aucun endroit à la Compagnie, partit comme de coûtume, sur les ordres de son Gouverneur. Ayant donné rendez-vous aux François à Imours à trois lieuës du Fort Dauphin, il les fut joindre avec sa garde ordinaire de trois cens Nègres.

Deux jours après le départ du sieur de la Case, Dian Ramoufaye vint avertir que Dian Manangue approchoit avec six à sept mille hommes, à desseïn d'attaquer les François. Sur cet avis le Commandant fit publier que ceux qui vouloient faire la guerre aux Nègres fussent prests dans deux heures à le suivre, & qu'il alloit à leur rencontre. Soixante François, la plupart nouveaux venus, l'accompagnerent avec quatre cens des sujets de Ramoufaye, commandez par son

fil : mais on ne trouva point Dian Manangue , c'étoit une adresse du Commandant pour éprouver le courage des nouveaux venus.

La veille de saint Laurent Patron de l'Isle , le principal canonier du Vaisseau , eut ordre de preparer de l'artifice au milieu de l'esplanade , vis-à-vis la porte du Fort-Dauphin , Dian Ramoufaye qui estoit Chrétien , estant venu le matin à la Chapelle du Fort , avoit fait present de quatre bœufs , & de trente paniers de racines. Il fut retenu pour voir le feu qui fut tiré à neuf heures du soir , il admira d'abord les fusées qui brûloient dans la Mer , les petards & les rouës qui estoient attachez sur un grand arbre : mais il est impossible d'imaginer ses ravissements , & des gens de sa troupe , à l'élançement & à la chute des fusées volantes , leurs cris d'admiration faisoient perdre le bruit de cent cinquante mousquets qui tiroient incessamment.

CHAPITRE V.

Arrivée au Port-Dauphin d'un Pirogue venant des Matatanes. Et d'un Missionnaire par terre.

LE quatorzième jour d'Aoust , on apperçut du Fort un petit Bâtiment qu'on prit pour une Chaloupe qui doubloit la pointe d'Itapere du côté du Septentrion ; ce qui fit juger que les Vaisseaux qui avoient esté quittez au Cap de Bonne-esperance , abordoyent l'Isle , & qu'ils envoyoient prendre langue. Le
Capitaine

Capitaine Amiral l'ayant aussi veu de son bord, fit partir son Enseigne avec son Ecrivain, & un Pilote dans une Chaloupe pour aller à sa rencontre. Le S^r de Chamargou en fut avertir le President, qui craignant qu'on ne donnât de mauvaises impressions de son Gouvernement, commanda de pointer une piece de canon sur la Chaloupe de l'Amiral, & qu'on la coulât bas s'il se pouvoit. Elle fut tirée, mais sans toucher: étant rechargée extraordinairement pour porter plus loin, parce que la Chaloupe s'éloignoit, elle recula beaucoup à la seconde fois, & le feu de sa lumiere vola dessus le Magasin, derriere lequel elle estoit placée, & prit aux feuilles déjà séches qui le couvroient. Les poudres estoient serrées dessous dans des barils, & le danger parut tel, que le Commandant fit retirer du Fort ce qu'il y avoit de plus précieux, pendant que le President s'en faisoit emporter. Le grand secours d'eau & l'adresse de quelques hommes qui arracherent les feuilles, empêcherent que le feu ne prist aux poudres. Le petit Bâtiment qui avoit doublé Itapere, approchant du Fort, on reconnut que c'estoit un Pirogue, dans lequel il y avoit douze Nègres qui ramoient chacun avec un aviron long de six pieds, & rond par le bout comme une palette. Le Pirogue est une espece de Chaloupe que les Habitans de l'Isle ont l'industrie de bâtir de l'assemblage de quantité de planches, different du canot qui n'est que d'un arbre creusé. Les Nègres arrivans au fond du Port ramèrent de toutes leurs forces, pour donner plus avant sur le sable, & descendus à terre, y mirent à sec leur Bâtiment.

Le sieur Manier Missionnaire qui estoit aux Matatanes , ayant appris l'arrivée d'un Navire au Fort-Dauphin , s'estoit mis dans ce Pirogue pour y venir : mais après y avoir vogué un jour , il tourna , & il eût péry si un Nègre ne l'eût retiré en nageant. Epouvanté de cet accident , il prit son chemin par terre en côtoyant la Mer , & arriva le lendemain accompagné de six autres Nègres. Le Dimanche suivant , il rendit compte en chaire de sa Mission aux Matatanes , où il avoit esté bien receu , & néanmoins n'y avoit baptisé que trois personnes , parce qu'il ne sçavoit pas assez la langue du Pays pour se faire entendre.

CHAPITRE VI.

Arrivée des Vaisseaux le Taureau & la Vierge de Bon-Port au Fort-Dauphin.

LE vingtième jour d'Aoust , Dian Ramoufaye fut donner avis au Fort-Dauphin qu'il y avoit deux Navires ancrez à l'Ance aux Gallions , c'estoient le Taureau & la Vierge de Bon-Port. Le President prévoyant que ses ajustemens avec le sieur de Chamargou ne seroient pas agréables à ceux qui arriveroient , il leur dépêcha des personnes affidées , pour leur témoigner son impatience de partager avec eux le Gouvernement , & pour leur offrir tous les avantages qu'ils pouvoient esperer. A l'égard du sieur de Rennefort , il partit pour aller aux Vaisseaux : mais mal guidé & par des chemins

difficiles ; Il décendit au bord de la Mer , & après avoir marché deux lieuës dans l'eau jusques aux genoux , & quelquefois jusques à la ceinture , il fut arrêté par la chute d'une riviere qu'il ne pût passer ; il fit continuer le voyage à Jean Pottin de la Ferté sous Joüare , qui fut trouver le sieur de Montaubon , & luy rendit une lettre pour luy & pour les autres qui avoient caractère. Rennefort les prioit qu'arrivans au Fort , ils eussent ensemble une conversation particuliere , afin de les informer de ce qui se passoit , & aviser aux moyens d'empêcher la ruïne qu'il prévoyoit de l'établissement de la Compagnie : mais les Envoyez du President qui estoient extrêmement interessez à les prévenir , leur avoient donné des idées qui les flattoient bien d'avantage : de sorte qu'ils entrèrent au Fort-Dauphin tres resoluës à ne se pas oublier & à profiter de toutes les conjonctures.

Le premier qui parut des passagers de ces Vaisseaux , fut le sieur Houdry Marchand , embarqué dans le Taureau , il vint par terre accompagné de six Commis & de dix soldats. Le lendemain on vit arriver aussi par terre les sieurs de Montaubon , Cheruy , des Effarts , & Nallot avec quarante hommes , les autres estoient restez dans les Navires , qui ancrèrent le mesme jour au Port.



CHAPITRE VII.

Ce que devinrent les Vaisseaux, le Taureau, la Vierge de Bon-Port, & l'Aigle-Blanc, après que l'Amiral les eut quittez.

LORS que les paquets dont les sieurs de Beauſſe, de Montaubon & de Rennefort estoient dépositaires, furent ouverts à la hauteur du Cap de Bonne-Eſperance, le President surpris d'y voir des Marchands nommez pour entrer au Conseil, se pressa d'arriver le premier à Madagascar (comme il a esté dit.) Les embarquez dans les trois autres Bâtimens ne voyant plus l'Amiral, quitterent le soin de se tenir en flotte, & ne concertant plus leurs cingles, ils furent dans peu de temps hors de veüë les uns des autres; après néanmoins estre convenus de reconnoître l'Isle de Mascareigne, ainsi que portoient leurs ordres. Ils l'avoient tous cherchée, & le Taureau y estoit arrivé le 9. Juillet. La Vierge de Bon-Port ancrâ cinq jours après proche de luy, & l'Aigle Blanc abordoit en même temps à l'Orient de l'Isle. Personne de ce dernier Vaisseau n'ayant jamais mis pied à terre en cette Isle, six passagers entreprirent de la reconnoître, & parvenus sur une haute montagne, ils apperceurent les deux autres, vers lesquels ils cheminerent jusques au rivage de la Mer, d'où les Officiers dépêcherent incontinent une Chaloupe au Capitaine de l'Aigle-Blanc, qui leva l'ancre du lieu où il estoit, & la vint rejeter auprès d'eux.

Pendant que ces trois Bâtimens demeurèrent devant Mascareigne, les Marchands ne voyans point arriver l'Amiral, se douterent du dessein du President, & craignant qu'il ne voulût les priver de l'entrée du Conseil, ils firent ligue avec le sieur de Montaubon, jurèrent de s'entremettre dans la part qu'ils pretendoient au Gouvernement, & promirent faveur aux Officiers de milice.

CHAPITRE VIII.

Situation de l'Isle de Mascareigne ou Bourbon, ce qu'elle produit, & ses Habitans.

L'ISLE de Mascareigne située entre vingt-un & vingt-deux degrez de latitude meridionale, est de figure presque ronde & de soixante lieues de tour. Les malades qui y furent descendus des Vaisseaux, guerirent en peu de temps par la bonté de son air, & l'excellence de ses rafraichissemens. La chasse y estoit si aisée, qu'elle se pouvoit faire avec une houffine, les Tourterelles, les Ramiers & les Perroquets bien loin de s'effrayer de la veüe du Chasseur, venoient l'entourer & se laissoient choisir. Les Bœufs, les Vaches, les Veaux & les Cabrits estoient communs. Les Cochons en grande quantité vivoient de Tortuës de terre qui y rampoient par tout, & les Tortuës de Mer se promenoient les soirs sur le sable, où il n'estoit pas difficile de les arrêter. Quelques Chasseurs indiscrets

se servans de fusils épouvantèrent les oyseaux qui n'y parurent plus si familiers : mais les animaux de terre y étoient toujours d'un fond inépuisable, aussi-bien que les poissons dans les étangs & dans les rivieres qui y sont parfaitement belles. Presque tous les arbres y pleurent sans cesse le benjoin & d'autres gommés précieuses. Ils sont fort hauts, propres à bâtir des maisons, mais durs extrêmement, & le bois trop lourd pour construire des Vaisseaux, & qui se fend quand il sèche. La terre y produit deux fois l'année, les eaux y sont tres-bonnes, & ne souffrent aucun animal ou veneneux ou mal faisant. Cette assurance fut cause de la perte d'un soldat qui faisoit le voyage pour la seconde fois. Ayant tiré un canard sur un étang, il se jeta dedans pour l'aller querir, & n'eût pas nagé trente brasses qu'il se trouva embarrassé par des joncs qui le retinrent & le noyèrent. L'ambre gris, le corail & les plus beaux coquillages du monde se recueillent sur le rivage.

La moitié de cette Isle a autrefois esté embrazée, & le feu maintenant presque éteint, a laissé en cette partie de grandes marques de sa violence. Les Mariniers ne connoissent aucun endroit de bon ancrage en tout son tour. Les Ouragans y sont frequens, c'est une force de vent si terrible, qu'il déracine les arbres, transporte les habitations, détruit les plantages, & s'il ne brise les Navires contre la coste, il les renverse & les abîme.

Il y avoit deux François en cette Isle, du costé où ancrerent les trois Vaisseaux. Leur case estoit bastie proche la chute d'une Fontaine qui tomboit en nappe

d'eau du milieu d'un grand rocher, entourée de tabac, de racines & d'herbes potageres, dont ils avoient porté des graines. Ils tenoient dans un enclos quantité de cochons & de cabrits, pour leur commodité & pour les vendre aux étrangers qui n'avoient pas le temps de les aller chasser dans l'Isle. Ils en avoient éprouvé l'utilité depuis un an qu'un grand Navire Anglois nommé le Charles, commandé par le Capitaine Jacques Barquer, y ayant aiguadé, ils trafiquerent de ces animaux pour de l'huile, de l'eau de vie, du vinaigre, des poix & des habits, dont ils avoient besoin. Un de ces deux François se nommoit Louis Payen, natif de Vitry le François, homme bien fait & de bonne compagnie, quoyqu'il demeurast dans cette solitude depuis trois ans, après en avoir passé sept à Madagascar. L'autre François suivoit les ordres de celuy-cy. Ce dernier s'engagea depuis à la Compagnie. Le premier repassant en France, fut pris des Anglois & perdit tout ce qu'il apportoit. Après estre sorty de prison il s'est fait Hermitte en son pays, & apparemment vit encore. Outre ces deux François, cette Isle estoit habitée de dix Nègres, sept hommes & trois femmes, passez de l'Isle de Madagascar. Ils s'estoient revoltez contre les François, & retirez dans les montagnes, où ils ne craignoient point leurs fuzils. Six soldats furent envoyez à leur queste; mais inutilement, ils se tinrent en des lieux inaccessibles.

Suivant les réglemens qui avoient esté trouvez à l'ouverture des boëtes, l'Aigle-blanc, le plus petit des Vaisseaux, prit sa route de l'Isle de Bourbon à Mada-

gascar vers la Province de Galembouille, pour en aller reconnoître l'état, & s'il y estoit resté des François vivans. Le Taureau & la Vierge de Bon-port ayant laissé à Mascareigne avec le sieur Baudry Marchand, qui estoit malade, le sieur Renaud un des principaux Commis, & vingt ouvriers sous son ordre, ils leverent leurs ancrs le 6. jour d'Aoust, & mirent cap sur le Fort-Dauphin. Après quinze jours de navigation, le Taureau manqua le premier à le reconnoître, les Pilotes se trouvant un peu au dessous, ne s'y pûrent tenir, & furent entraînez par les courans jusques à l'Ance aux Gallions. La Vierge de Bon-port les y suivit. Les Officiers passagers lassez de la longueur de la navigation, firent par terre onze lieuës, qui sont entre cette ance & le Fort-Dauphin, où ils arriverent le mesme jour que les Vaisseaux ancrerent au Port, comme il vient d'estre rapporté.

CHAPITRE IX.

Installation des Officiers. Maniere de gouverner du Conseil. Départ du Saint-Paul pour les côtes d'Asie & des Indes, & du Taureau pour Galembouille. Voyage du Commandant les Armes.

LE President qui vouloit faire oublier l'esprit de sa premiere conduite, en fit paroître une toute opposée, il receut civilement les nouveaux venus, & les asseura d'exécuter ce qu'on leur avoit promis de sa part. Eux de leur côté se voyans au plus haut de leurs pretentions,

tentions, feignirent d'exhorter le President à suivre les dispositions de France, & à ne rien ordonner que par deliberation de tous les Officiers du Conseil: mais en secret, ils resolurent d'obliger le Secretaire qui avoit esté receu au Conseil, de renoncer luy-mesme à son exercice par les dégoûts qu'ils luy donneroient. Ceux qui n'avoient point de Provisions du Roy, craignoient qu'il ne voulust estre au dessus d'eux qui étoient sans ce caractere; & tous apprehendoient que la fermeté qu'il avoit témoignée pour l'interest de la Compagnie, ne luy acquist son estime, & qu'il ne les empêchast de parvenir à leurs desseins; car ordinairement les ambitieux & les avarés tâchent de s'attribuer le premier merite & les plus fortes utilitez.

Comme les indispositions du President chez qui le Conseil se devoit assembler, estoient quelquefois cause qu'il ne se tenoit point, ils en firent souvent un pretexte pour ne le pas tenir, le Secretaire en cherchoit inutilement les jours & les heures, il ne s'en faisoit point où il se trouvoit, & s'il alloit chez le President lors que les Conseillers estoient en deliberation, où prests à s'y mettre, l'affaire changeoit de face, ce n'estoit plus que des visites de civilitez, & le malade l'estoit toujours beaucoup quand le Secretaire entroit. Enfin à une heure après minuit du neuvième au dixième Septembre, on luy porta des ordres expediez à signer pour le voyage du Vaisseau le Saint-Paul, qui est la seule fonction qu'il ait fait de sa Charge.

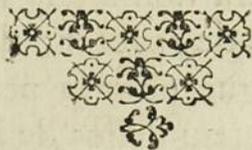
Le sieur Houdry Marchand, fut député suivant les ordres ouverts à la hauteur du Cap de Bonne-Esperance,

pour reconnoître les lieux où il seroit le plus à propos d'établir des comptoirs & des correspondances. Il fut chargé d'aller en l'Isle de Sacator, dans la Mer Rouge, & tant qu'il seroit possible prendre information seure de la Côte d'Asie jusques au sein Persique, & en passant d'embarquer à Mascareigne le sieur Baudry, & le remettre à Galemboulle.

Cependant chacun s'appliquoit serieusement à se faire du bien, tous les deliberans partageoient les profits & les fonds de la Compagnie: mais n'ayans aucun égard à son établissement, & achevant de consommer entre eux les farines & le vin d'Espagne, ils ne songerent point à pourvoir à la necessité des ouvriers & des soldats, dont beaucoup moururent. Enfin la derniere extrémité fit courir à la traite dans quelques Villages des environs, d'où l'on apporta des racines, des fèves, du miel, & quelque ris; & l'Aigle-Blanc que l'on attendoit de Galemboulle n'arrivant point, le Taureau y fut encore envoyé avec ordre au Capitaine Kercadiou de passer à Mascareigne, pour sçavoir s'il n'avoit paru aucun Navire, ayant esté asseuré en France que tous les Officiers des Bâtimens de la Compagnie seroient chargez de reconnoître cette Isle.

Pour soulager le Fort, le Commandant fut prié de mener soixante François dans les Provinces d'Anossy & d'Amboulle, sous pretexte d'y reprendre les fusils que les Habitans avoient eus des François qui avoient demeuré chez eux, & des Anglois, & des Hollandois. Pendant seize jours qu'il employa dans ce voyage, il rencontra tous les lieux par où il passa abandonnez,

& à peine surprit-il quelques Esclaves, desquels il apprit que les Habitans de ces Provinces s'estoient retirez dans des precipices & autour des montagnes avec leurs troupeaux. Sur l'assurance qu'il fit donner de vouloir vivre en paix, il sortit quelques Seigneurs des autres où ils s'estoient cachez, lesquels vinrent le trouver, & luy jurèrent qu'ils avoient beaucoup d'inclination de servir les François. Un de ces Seigneurs tendant la main vers un quarré de pieux éloigné de deux cens pas du lieu où il parloit, dit au Capitaine, qu'il voyoit les Emonouques ou Tombeaux de son pere & de ses deux freres morts sur ce même champ dans un combat qu'ils avoient donné pour les François : Qu'il le prioit que leurs esprits ne fussent point inquietez dans la promenade qu'ils faisoient autour invisiblement le jour & la nuit, & que c'estoit le premier signe de paix qu'il luy demandoit. Le Capitaine campa pour passer la nuit sur l'endroit où se faisoit cette conversation, & le Gentilhomme Madagascarois craignant, quoy qu'il luy eût esté promis, que les pieux des Emonouques ne fussent employez à entretenir les feux qui seroient allumez, fit apporter provision de bois par ses esclaves, & conserva pieusement ce qu'il croyoit fatal au repos de ses parens défunts.



CHAPITRE X.

Arrivée de l'Aigle-Blanc au Fort-Dauphin.

LE deuxième jour de Novembre, il fut apperçu de la pointe de Tholanhare, au travers du brouillard qui avoit esté fort grand, & qui s'éclaircissoit, un Bâtiment qui decendoit vers le Midy au gré du vent & de la marée. On tira le canon du Fort pour avvertir les Pilotes qu'ils tomboient trop bas. Ils firent incontinent retourner le cap sur la fumée du coup : mais quelque adresse que les mariniers y employassent, le Vaisseau ne pût estre si bien paré contre le courant, que le soir il ne fût contraint d'ancrer en risque à demy-quart de lieuë au dessous. Il avoit esté reconnu dès qu'il parût, pour l'Aigle-Blanc, qui le troisième Novembre mouilla au Port.

Quinze jours après son départ de devant Mascareigne, lorsque le Taureau & la Vierge de Bon-Port voguèrent vers le Fort-Dauphin, il avoit pris Port à Galemoulle, & les sieurs Martin & Blanchard principaux passagers avec seize autres, s'estoient logez dans une habitation nommée le Fort-Gaillard, où deux François qu'ils y rencontrèrent, leur dirent que deux autres, un leur Commandant nommé le sieur de Belleville, & l'autre leur camarade, avoient depuis six mois fait voile dans un Pirogue pour la petite Isle de Sainte-Marie, située un peu au-dessus de la hauteur de cette Province. Ce Bâtiment déchargé de ces dix-huit per-

sonnes , & de ce qu'il devoit laisser de Marchandises à Galemboulle , partit pour l'Isle Sainte-Marie. Le Capitaine fut reçu sur le bord d'une ancre qui regarde la terre de Madagascar , par ce Commandant François, & par l'autre qui y demouroit avec luy, lesquels ensuite monterent sur le Vaisseau pour passer au Fort-Dauphin. Il retourna au Fort-Gaillard charger trente tonneaux de ris , dont les Agens de la Compagnie avoient traité avec les Nègres, à douze grains de rafsade ou verre le Boisseau. Il fut extrêmement pressé par les sieurs Martin & Blanchard de mener ce ris au Fort-Dauphin, disans qu'il en estoit peut-estre en nécessité; ce qui se trouvoit trop vray par la negligence des anciens François à faire des plantages, se confians aux tributs qu'on leur payoit, & par le peu de liberté qu'ils en eurent depuis la guerre avec Dian Manangue. Le Capitaine ayant mis aussi-tôt à la voile , il se leva un vent furieux qui s'opposa non-seulement à la cingle du Vaisseau, mais encore le contraignit de relâcher à la Baye de l'Isle de Sainte-Marie. Après y avoir tenu quelque jours, il en sortit le temps paroissant favorable, & six jours après y rentra. Les Pilotes accuserent ce second relâchement d'un interest secret du Capitaine avec le sieur de Belleville, qui ayant entendu dire à un Matelot que sa femme (il avoit épousé une Nègre) avoit donné de grandes pieces d'ambre gris, & de l'or au Capitaine pour des vivres & des liqueurs, avoit menacé d'en demander justice au Conseil. Ce que le Capitaine ayant sçeu, il voulut retourner dans l'Isle pour l'appaiser, sur ce que la femme en

diroit, ne luy estant pas permis de trafiquer pour son profit, des commoditez de la Compagnie. Cette seconde fois qu'il relâcha, il rencontra le Saint-Paul, dont il apporta des nouvelles au Fort-Dauphin, & y fit décharger ses trente tonneaux de ris avec cinq cens poules, qui le soulagerent beaucoup.

L'avis fut envoyé de l'arrivée de ce Vaisseau, & de ce qu'il portoit, au sieur de Chamargou, qui se mit incontinent sur le retour avec son monde, sans aucune utilité de son voyage.

On donna deux Commissions d'Enseigne à deux jeunes passagers qui l'avoient suivy, l'un le sieur d'Epinau d'une bonne maison de Bretagne, & l'autre le sieur de Blainville fils du sieur President Nicolle de Chartres. Ce dernier avoit quitté un Canoniat de sa Cathedrale pour faire le Voyage des Indes, dont on concevoit de grandes esperances.

CHAPITRE XI.

Mort du sieur de Beauſſe.

MONSIEUR de Beauſſe qui a toujours eu le fond d'un tres-honnête homme, se sentant decliner, pria Monsieur Flachier Prêtre, d'inviter le S^r S. de Rennefort de l'aller voir. Il fut dans la chambre du President, qui luy cria si-tôt qu'il l'apperçeut, Point de rancune Monsieur Souchu, je vais mourir, que demandez-vous de moy? Il luy répondit qu'il desiroit passion-

nément de le voir en santé. J'ay toujours eu de l'amitié pour vous, luy dit-il; si j'ay fait quelque chose qui n'ait pas répondu à cette amitié, je vous en demande pardon; si vous m'avez causé des déplaisirs que cette amitié ne meritoit pas, je vous les pardonne de bon cœur. Il ajoûta que le sieur de Montaubon succéderoit à sa Presidence, & qu'il falloit s'ajuster à la forme du Gouvernement que les plus forts voudroient donner. Le sieur de Rennefort répondit que plusieurs raisons l'avoient fait résoudre de faire un voyage en France, & qu'il estoit assez jeune pour pouvoir revenir. Il se plaignit de n'avoir pas eu le brevet de Secrétaire du Roy, & de ne luy pas succeder ainsi qu'il luy avoit esté promis à Paris. Je meurs trop tôt, luy dit-il, & vous n'estes pas assez âgé pour estre mon successeur: de plus ne faites pas de fond sur les promesses de ceux qui nous ont embarqué. Je leur ay donné les Memoires de feu mon frere de Flacourt & les miens. J'ay esté Directeur d'une Compagnie qui a envoyé de France à Madagascar il y a quelques années. Ils me faisoient croire que je serois le Maître icy, cependant ils ont nommé des Facteurs qui pretendent l'estre autant que moy. Il luy découvrit ensuite des sentimens dignes de ses lumieres, & qu'il s'estoit formez après de longues & serieuses meditations sur la vie & sur la mort, & voyant que Rennefort jettoit des larmes, il le pria de l'embrasser, & pleurans tous deux, ils se dirent adieu. Il languit encore quinze jours, & mourut le quatorzième Decembre 1665.

Pierre de Beauſſe, President Garde des Sceaux du

Conseil Souverain de la France Orientale , possédoit un tres-beau naturel , beaucoup d'acquis , & tout ce qui fait un agreable & un sçavant homme. Comme la fortune ne l'avoit pas assez favorisé pour mettre sa famille dans l'élevation qu'il souhaittoit ; après en avoir cherché les moyens dans les profonds misteres de Trimégiste & de Remond-Lulle , il tenta la traverse des Mers pour y parvenir. Enfin il experimenta que l'homme a beau courir , la mort l'attrappe , & que le grand poids des affaires qu'il entreprend , fait marcher plus viste les ressorts qui la font avancer. Le sieur de Montaubon luy succéda en ses Charges.

CHAPITRE XII.

*Mine de Topases découverte , gardée par des Crocodiles.
Maniere de les pêcher.*

VERS la fin du mois de Decembre , des Nègres du Fort-Dauphin y apporterent des pierres jaunes & d'autres brunes ; on les crût precieuses , estimant les jaunes topases parfaites , & les brunes de la même espèce : mais que la nature n'avoit pas encore mises dans leur perfection. La mine en fut découverte dans un étang que forme à deux lieuës de la Mer une riviere qui y tombe à la pointe d'Itapere. Les François voulurent pêcher de ces pierres : mais les Crocodiles qui paroissoient souvent sur l'étang , & qui sembloient les garder , les épouvanterent la plûpart. Ceux qui s'y hazarderent,

hazarderent, furent rebuttez par la puanteur de l'endroit qu'il falloit broüiller avec un bâton pour sentir les pierres, & par la fatigue de se plonger & de demeurer du temps sous la vaze pour les retirer.

On rencontre de ces Crocodiles quelquefois longs de quinze pieds, dormans sur les joncs, sur les roches, & sur l'eau, flottans comme des pieces de bois; les coups de fusil ne les peuvent percer par dessus. Ils courent si vite à terre, que celuy qui en est poursuivy, n'échapperoit pas s'il ne biaisoit sa course, cet animal n'estant pas flexible & perdant beaucoup de temps à se tourner. Quand il chasse il entraîne facilement un bœuf dans sa caverne, & friand de chair d'homme & de chien, il accourt infailliblement au lieu où il en a entendu s'il n'est épouventé d'un grand bruit. Un Nègre fit remarquer une large blesseure dans le haut de sa cuisse, qu'il dit luy avoir esté faite par un de ces animaux qui le surprit & l'emporta. Il contoit une chose difficile à croire, que l'ayant laissé dans un trou, il fut chercher compagnie pour le manger; mais que se voyant seul, il monta sur le bord de l'étang, d'où il apperçeut venir les conviez qui mirent son ravisseur en pieces, sans doute pour se venger de n'avoir rien trouvé, sot animal de ne leur pas montrer le regal qui les attendoit encore.

Ces bestes terribles ne sont pas imprenables, les Nègres vont sur le rivage, jettent dans l'eau aussi loin qu'ils peuvent, un crochet attaché à une chaîne au bout d'une longue corde, ayant lié à ce crochet la moitié d'un cabril fraîchement écorché, traversé d'une verge

de fer; tous se retirent excepté un seul qui demeure sur le sable, & y fait crier un chien, au cry duquel le Crocodile approche & avale la machine qu'il rencontre, le crochet & la verge s'attachans à ses entrailles, il est tiré & assommé à coups de levier. Les Crocodiles sont ordinairement, gras de chair blanche un peu musquée, les Nègres en mangent, & la trouvent aussi bonne que celle de Veau.

CHAPITRE XIII.

*Arrivée du Vaisseau le Taureau revenant de Galemboulle.
Nouvelles que le sieur de la Case est à Mananbare
de retour de party.*

LE premier jour de Février de l'année 1666. on eut nouvelle que la Case estoit à Mananbare de retour de son expedition, & l'on apperçeut dans le même temps un Bâtiment qui fut peu après reconnu pour le Taureau, & qui ancra au Port à deux heures après midy.

Ce Vaisseau party du Fort-Dauphin le vingt-troisième d'Octobre de l'année 1665. vogua 8. jours pour gagner l'Isle de Mascareigne, devant laquelle il mouïlla & demeura quatre jours. Il est à observer icy que l'Isle que les Cosmographes mettent entre Madagascar & Mascareigne, & qu'ils nomment S^{te} Appolonie, n'a jamais pû estre trouvée par les Pilotes qui ont fait cette route, quoiqu'ils l'ayent exactement cherché; ce qui donne lieu

de croire qu'elle est imaginaire ou flotante. Le Capitaine Kercadiou estant reparty, fut neuf jours à s'élever à la hauteur & à la veüe de Galemboulle, où ayant autrefois expérimenté la rade mauvaise, il retourna prouë sur la petite Isle Sainte-Marie, & y rencontra le S. Paul que le Capitaine Veron avoit fait delester & carenner.

Si-tôt que le Taureau fut en lieu d'ancrage assuré, le sieur le Tourneur Lieutenant, & quelques passagers descendirent en Chaloupe, & se firent porter à Galemboulle, où ils se joignirent aux Commis de la Compagnie, & presserent tant qu'ils pûrent la traite de ris pour de la rassade : mais le Commerce estoit gâté depuis le départ de l'Aigle-Blanc. Quelques Habitans ayant esté forcez & mal payez, ils s'estoient presque tous retirez, & tenoient leur ris caché : de sorte que la vigilance du sieur le Tourneur, ses promesses & l'étalage de ses marchandises ne pûrent rien obtenir de ces obstinez, à qui l'on conclud de faire la guerre. Les François conduits au Fort Gaillard, ayant payé leur bien-venuë de quelques accez de fièvre, l'exécution en fut differée, & le Lieutenant n'ayant pû rien faire, remonta en Chaloupe, & fut rejoindre à Sainte-Marie son Capitaine, qui fit mettre le Cap de son Navire sur Antongil, où le Saint Paul estoit allé depuis deux jours.



*

CHAPITRE XIV.

Estat du Vaisseau le Saint-Paul.

LE Saint-Paul partit du Fort-Dauphin armé de 32¹ pieces de canon, bien fourny de munitions de guerre & de vivres, d'argent & de marchandises, commandé par le sieur Veron Capitaine experimenté, manouvré par quatre-vingts Matelots des plus vigoureux. Le sieur Houdry Marchand y estoit embarqué avec vingt Commis pour faire valoir le Commerce; toutes ces apparences sembloient devoir produire un bon succes: mais une vieille querelle renouvelée déconcerta tout cet appareil, & perdit le fruit que cette disposition promettoit.

Pour remonter à la source, il faut venir à la navigation de ce Bâtiment, qui dura quatre mois, depuis la Rochelle où il fut équipé, jusques à Brest, où estoit le rendez-vous de la Flotte. Le sieur Houdry y fut en tel different avec le sieur Veron Capitaine & les Officiers de milice, qu'il prit terre à Belle-Isle, afin d'en porter ses plaintes en poste au Syndic qui estoit à Brest pour donner les ordres de l'embarquement. Ce Syndic les trouva si justes qu'il reforma les Officiers, & maltraita de parole le Capitaine, lequel s'en tint extrêmement offensé, & mit à la voile pour Madagascar avec son ressentiment. Ce Marchand fit le voyage dans le Taureau, & le Conseil des Indes ne devoit pas remettre ces deux ennemis ensemble.

Le Capitaine Veron vivoit froidement avec le sieur Houdry Marchand qui ordonnoit de tout. Il le voulut resserrer au commerce seul, & se donner le soin des vivres, & tenir le timon de la navigation. Les mouvemens des Chefs reglent ordinairement ceux des dépendans, il y eut Guerre Civile entre les passagers & les Matelots. Le Capitaine Kercadiou dans le bord de qui le Marchand avoit passé de Brest à Madagascar, les ayant trouvez en cet estat devant l'Isle de Sainte-Marie, tâcha, mais inutilement, de pacifier ces différens. Le Marchand s'estant ensuite fait conduire en Chaloupe à Galemboulle, fit dire au Capitaine Veron de l'y aller querir. Le Capitaine demanda qu'il luy écrivist pour sa décharge, en cas qu'il arrivât quelque accident en cette rade, qu'il sçavoit estre fort dangeieuse. Le Marchand refusa d'écrire, le Capitaine ne demarroit point, & ainsi quelques jours se perdirent encore jusques à ce que le Capitaine fut le reprendre, & l'amena devant Sainte-Marie. Trois jours après, il en partit pour la Baye d'Antougil, dont la pointe n'est éloignée que de trois lieuës de cette petite Isle. Elle est profonde de quinze, capable de garder un grand nombre de Vaisseaux à bon abry. A une lieuë de terre, il y a un Ilot nommé Marosse, derriere lequel le Taureau mouilla l'ancre à demy-lieuë du Saint-Paul. Le Capitaine Kercadiou y trouva nouveau desordre. Le Marchand sous pretexte de negotier, se vouloit faire livrer toutes les Marchandises par le Capitaine, lequel refusoit de s'en défaisir, parce que le Marchand avoit menacé les Matelots de ne les secourir d'aucun rafraichissement. Il les

accorda sur ce point , le Capitaine en retenant une partie par ses mains , dont il donna receu au Marchand de mesme que si elle luy eût esté remise pour en moyenner des commoditez à son équipage.

CHAPITRE XV.

*Le Fort Saint Loüis bâty sur la Baye d'Antongil , où se loge le Marchand embarqué dans le S. Paul.
Difficulté d'avoir du ris.*

LE Marchand lassé de ses navigations & de ses démêlez , fit dessein de n'aller pas plus loin qu'Antongil : Et le sieur le Tourneur homme d'exécution & de travail , commandant cinquante Matelots des deux Vaisseaux en rade , enferma un Fort de picux , qui fut nommé Saint Loüis , & bâtit des Cafes en quatre jours. Informé qu'il estoit resté d'un vieil naufrage , quatre pieces de canon de fer à cinq brasses de fond dans la Mer , il fit plonger des Mariniers , qui les rirerent & les traînerent dans le Fort , où le Marchand s'établit avec quinze hommes du Saint-Paul.

Si-rôt que ce Fort fut occupé par les François , un Grand nommé Philarive , en guerre contre un autre Grand son gendre nommé Philphanon , s'y rendit , & crainte , disoit-il , que son ennemy ne se joignist à quelques autres Grands , il demanda & fut receu à se réfugier au Fort , où il fit venir un Hollandois dégradé en ce lieu. Cette alliance de Philarive ne produisit rien de

ce que cherchoient les François, & soit qu'il n'eût alors effectivement point de ris, ou qu'il dissimulât, il n'en fut point négocié par son moyen.

Le Lieutenant du Taureau ardent & infatigable, prit la commission d'en aller chercher chez Philphanon ennemy de Philarive. Philphanon demouroit sur la pointe d'Antongil, du côté du Nord, & étoit puissant Seigneur. Le Lieutenant y arriva accompagné de six Soldats & de huit Matelots. Il luy dit par un Interprete, ancien François dans l'Isle, & l'un de ces six Soldats, que s'il luy vouloit vendre deux cens tonneaux de ris, il les payeroit bien, & feroit amitié avec luy : mais Philphanon protesta qu'il n'en avoit point, dont il se pût défaire; & pour regaler les François, il leur envoya un bœuf, des racines & du vin de miel. Il fit venir deux Hollandois compagnons de la disgrâce du premier, qui prièrent le Lieutenant de les recevoir pour Matelots, & il les emmena au bord du Taureau où leur camarade servoit déjà.

CHAPITRE XVI.

Le Vaisseau le Taureau retourne à l'Isle Sainte-Marie.

*L'Aigle-Blanc y arrive du Fort-Dauphin. Mort
du sieur le Tourneur.*

LE Capitaine Kercadiou asséuré qu'il n'y avoit rien à négotier alors sur la Baye d'Antougil, la quitta pour retourner à Sainte-Marie, & son Licute-

nant le Tourneur se fit conduire dans une Chaloupe à Galemboulle pour y faire de nouvelles recherches.

L'Isle de Sainte-Marie peut rapporter beaucoup de ris : mais la negligence des Habitans n'y en avoit fait venir que fort peu. Ceux de vingt Villages de la Province de Galemboulle y estoient passez depuis cinq ans dans des Pirogues & dans des canots : mais ne songeans point au Commerce, ils n'avoient travaillé pour aucune provision : de sorte que tout ce qu'on pût en avoir, ne fut pas considerable pour le soulagement des habitations Françoises ; ce qui s'en tira de plus utile furent environ deux cens poulles. Le Lieutenant le Tourneur revint de Galemboulle avec encore moins de succez. Deux jours avant qu'il arrivât, l'Aigle-Blanc avoit ancré à Sainte-Marie, & tous les Officiers des deux Vaisseaux estans en regal au Taureau ; dans le vin & la bonne chere, il parut quelques marques de ressentiment du sieur le Tourneur contre le sieur Girardin Capitaine, qui avoit, disoit-il, eu le commandement de l'Aigle-Blanc à son prejudice, lorsque le sieur de la Clochethie l'eut quitté pour un mécontentement. Ils s'échaufferent, & s'étant levez pour en venir aux mains, ils furent retenus par le Capitaine Kercadiou, & apparemment raccommodez. Le lendemain le sieur le Tourneur repartit encore pour Galemboulle ; l'Aigle-Blanc y fut aussi. Le Capitaine Girardin pria le Lieutenant le Tourneur à dîner dans son bord, leur querelle s'y réchauffa, le Lieutenant descendu dans sa Chaloupe pour se retirer, le Capitaine beut à sa santé, & s'en fit faire raison par le Lieutenant

tenant, qui deux heures après son arrivée à terre se sentit extrêmement malade. On fut en diligence devant Sainte-Marie querir le sieur Segueineau Medecin. Après la mort le Medecin ; le Lieutenant estoit passé, lorsque le sieur Segueineau aborda Galemboulle. On a toujours crû qu'il avoit esté empoisonné.

CHAPITRE XVII.

Retour du Capitaine Kercadiou au Fort-Dauphin, avec le Vaisseau le Taureau. Sa mort.

LE Capitaine Kercadiou eut une extrême douleur de la mort de son Lieutenant qui estoit l'ame de son Navire, & l'un des plus vigilans hommes de Mer qu'il y eut dans la Flotte. Le vingt-troisième jour de Janvier il leva l'ancre de devant l'Isle Sainte-Marie, & au soir la rejeta devant Galemboulle, où il descendit. Il se rembarqua indisposé. Le vingt-cinquième, il fit mettre à la voile, & se sentant fort malade, commanda la route droite au Fort-Dauphin. Quand le Vaisseau y fut arrêté, on porta le Capitaine chez les Missionnaires, & tous les François dont il estoit fort aimé, le visiterent.

Si cette course ne réussit pas pour les vivres, elle fut tres-heureuse pour les bijoux & pour les parfums, il n'en revint personne qui n'eût quelque piece d'ambre gris. Les rivages de la Mer avoient esté trouvez couverts de coquilles, mais qui batuës des rayons du Soleil avoient

perdu de leur lustre. L'on en détacha du pied des rochers dans l'eau, & celles-là vidées de leurs poissons furent conservées comme les plus belles du monde.

A peine jouïssoit-on du plaisir de les voir au Fort-Dauphin, que la mort du Capitaine Kercadiou y apporta une tristesse générale. Fatigué de quatre voyages dans les Indes Orientales, & de chagrin de voir le peu de fruit de ce dernier dont il avoit esperé beaucoup d'honneur, il mourut le deuxième jour de Février 1666. âgé de cinquante-cinq ans. Il estoit Gentilhomme, ses travaux meritent beaucoup d'éloges, & si la France distribuë des Lauriers à ceux qui vont porter sa gloire en des contrées si éloignées, elle ne doit pas en estre avare à cet illustre Capitaine.

CHAPITRE XVIII.

Rendez-vous du party que commandoit le sieur de la Case.

APRE'S le recit du voyage par Mer qui coûta ces deux braves Officiers, le Capitaine & le Lieutenant du Taureau, reprenons celuy du sieur de la Case par terre, dont le succez fut plus heureux. Nous l'avons laissé à Imouts avec trente anciens François, & des Nègres auxiliaires. Il coucha quatre lieues par delà au pied de la montagne de Vattermalesme, qu'il fut un jour à grimper & à descendre, & se rendit dans la Province d'Amboullé, où se trouverent quinze cens Nègres des Pays-bas de l'Isle, auxquels il avoit promis part

au butin , & douze cens Amboulois fujets de Dian Nong qui luy fit là ses adieux. Ils marcherent plusieurs jours en corps jusques à une grande plaine nommée Itaphoure , qui est l'entrée du Pays des Matatanes, où Dian Ramahaye & Dian Ramahirac alliez des François, le premier commandant vers la partie Occidentale , & l'autre vers l'Orientale de l'Isle , vinrent recevoir le sieur de la Case , & luy faire des presens. Ramahaye donna soixante bœufs , & seize onces d'or , & Ramahirac moins puissant , presenta trente bêtes & des menilles d'or & d'argent. Ramahirac amena trois cens hommes à la Case, qui les fit mettre en bataillon d'un côté , & ceux de Ramahaye en pareil nombre de l'autre, ordonnant aux Chefs de faire faire l'exercice. Ces Nègres sont presque tous en cette Isle de la tête plus grands que les François. Ils commencerent à bondir de 3 pieds de haut, puis se ramassans, se cachèrent sous leurs boucliers qui sont de bois couverts de cuir de bœuf, & se releverent chacun une saguaye à la main droite , en ayant quatre de reserve à la gauche, crians *tane tane*, qui veut dire tuë, tuë. Cet exercice repeté par ces deux partis les anima , & aux grimaces qu'ils firent , s'étant donnez à connoître leur dessein, ils s'avancerent pour se choquer, & de l'image de la guerre, ils fussent venus à un combat effectif, sans la Case qui eut besoin de toute son autorité pour retenir les Saguayes qui branloient déjà pour partir. Le lendemain deux mille Amboulois qu'il attendoit arriverent, & l'armée se trouva composée de 30. François, & de cinq mille six cens Nègres; sçavoir trois cens de la garde des Commandans,

quinze cens Ampatriens & du Pays-bas de l'Isle ; trois mille deux cens Amboullois, & six cens Matatanois. La Cafe décampa & divisa la marche par deux chemins ; il prit le sien par le côté de la Mer , ayant avec luy vingt François, & Ramahaye pour commander quinze cens Nègres ; après avoir ordonné au reste des François & des Nègres de faire route cinq lieues plus avant pour y trouver les moyens de subsister. Ces deux gros devoient se joindre à la plaine de Manambambe, où la Cafe avoit marqué rendez-vous pour entrer sur les terres de Dian Ravaras ennemy des François.

La Cafe que le passage des rivieres tres-larges à leurs chûtes dans la Mer avoit retardé , vit à son arrivée des Villages en feu , que les premiers rendus à Manambambe détruisoient pour se venger de la desertion des Habitans. Il les en fit incontinent partir , & luy-même en colere de ce que depuis Itaphoure jusques-là, l'on n'avoit fait aucune prise qui ne fût déjà consommée, fit embraser une Ville nommée Manampy à dix-neuf degrez trente minuttes , & la laissant brûler derriere luy , s'arrêta une lieüe plus loin dans la plaine du même nom.



CHAPITRE XIX.

Défaite de Dian Ravaras par le sieur de la Case. Guerre chez le Grand des Lavaleffes.

LEs espions que la Case avoit envoyez, rapporterent que Ravaras avec dix-huit mille hommes, avoit paru sur les montagnes voisines, & huit François qui couroient à la petite guerre, alloient sans le sçavoir se trouver seuls à leur rencontre, si la Case n'eût suivant l'avis de ses espions, & heureusement pour ces huit Picoreurs, fait marcher ses troupes promptement contre l'ennemy. Ravaras ne pût tenir ses gens en ordre à la troisième décharge des armes à feu. Ils prirent la fuite dans une confusion étrange & si vite, qu'à peine Ramahaye qui estoit à la teste du grand corps des Nègres de l'armée, pût arrêter mille des ennemis, dont il fit tuer la moitié, & garda les autres prisonniers. La Case avoit fait Ramahirac Chef de cinquante avant-coureurs choisis parmy ses Nègres, qui marchaient devant les François pour découvrir les embuscades.

La Case revenu dans la plaine de Manampy, campa pendant quelques jours, & envoya dix François & mille Nègres au delà d'une rivière nommée Manghourou dans le Pays des Lavaleffes ou porteurs de longues saguayes, qui sont moins noirs que les autres Habitans de l'Isle. Le Chef de ce party estoit chargé de demander au Grand des Lavaleffes, avant d'exercer aucun acte d'hostilité, une fille que le sieur Pronis premier

Commandant des François à Madagascar, avoit eue d'une femme Nègre : Elle estoit Chrétienne, & demouroit en cette Province depuis la mort de son pere. Le Grand des Lavaleffes qui en avoit fait une de ses femmes, refusa de la rendre, & se retira dans des lieux où il estoit impossible de le forcer. Ce fut le pretexte du pillage, & les François firent sortir de son Pays quinze cens bêtes, & huit cens esclaves, qu'ils amenerent dans la plaine de Manampy, où la Case estoit déjà revenu avec quinze mille bêtes, & trois mille esclaves.

Le Grand des Lavaleffes, après la retraite de ceux qui l'avoient pillé, apprehendant la continuation de cette guerre, & jugeant qu'il falloit moderer la passion qu'il avoit pour sa belle demy-Françoise, voulut passer luy-mesme au Camp du Général la Case, & luy donner satisfaction sur ce qu'il luy avoit fait demander. Il s'embarqua dans un Pirogue avec quatre de ses Principaux Conseillers : mais voguant pour traverser la rivière de Manghourou, sur le bord de laquelle quelques François chassoient, un d'eux fut assez imprudent pour tirer sur le Pirogue, & blessa un des quatre qui estoient avec le Grand. Il retourna fort épouvanté à l'autre rive, & ce coup fit perdre l'occasion de recouvrer la fille du sieur Pronis.



CHAPITRE XX.

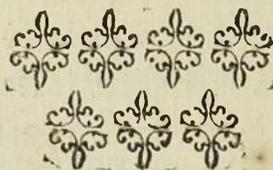
Retour du sieur de la Case au Fort-Dauphin. Partage du butin de ce party.

LA Case alla replanter le piquet à la plaine de Manambambe , après l'avoir levé de celle de Manampy. La reveüe faite de ses troupes & de ses prises, il se trouva vingt-neuf François. Le trentième ayant esté laissé malade au Pays des Matatanes. Cinq mille cinq cens quatre-vingts Nègres amis, n'en estant mort que vingt en toute cette expedition. Cinq mille esclaves & vingt mille bœufs. Comme il estoit impossible de trouver du fourage pour ce grand attirail par un seul chemin , & de faire passer promptement tant de gens & tant de bêtes au travers des rivières & par des défilez, la Case fit trois Corps de son armée & de ses prises , & choisissant le bord de la Mer pour sa route, il s'y fit suivre de dix François, de ses trois cens Gardes & de douze cens Ambouillois, se chargeant de la conservation du tiers des captures. Huit François, Ramahaye, ses trois cens Nègres, & quinze cens Ampatriens conduisans l'autre tiers, prirent le milieu, & onze François, Ramahirac, ses trois cens Nègres, & deux mille Ambouillois eurent le soin du reste. Le rendez-vous estoit dans la plaine d'Itaphoure, où ils arrivèrent presque tous en mesme temps.

La Case y fit partage du Butin aux Nègres, & leur laissa presque tous les esclaves. Estant congédiez, ex-

cepté Ramahaye, Ramahirac & leur suite, qui furent retenus pour la conduite des bêtes restantes, & de peu d'esclaves reservez. ; la Case poursuivit par le chemin le plus court, & fut receu à Manambarre par Dian Nong qui l'y estoit venue attendre.

Le Commandant des armes, cy-devant Gouverneur, s'y rendit incontinent, & se mit en possession des avantages de ce party où il pretendit que le Conseil n'avoit rien, puisqu'il n'estoit composé que d'anciens François qui n'estoient point engagez à la Compagnie. Il laissa au sieur de la Case les presens qui luy avoient esté faits pendant le voyage : Luy, pour son pretendu droit de Gouverneur, prit la dixième partie de cinq mille cinq cens bêtes, l'armée, l'égarément & le premier partage ayant consommé le reste. De quatre mille neuf cens cinquante qui restoient encore après cette dixième partie levée, il mit à part les deux tiers qu'il dit estre celle de Monsieur de Mazarin, & de cette part il tira environ cent quarante, qu'il distribua entre ceux qui pouvoient empêcher cette disposition si prejudiciable aux droits de la Compagnie. Les seize cens cinquante autres furent partagez entre les François de cette expedition, le Chef prenant pour deux.



CHAPITRE XXI.

Le Conseil pour faire subsister le Fort-Dauphin, achepste des bêtes de ce party. L'honneur qu'il fait au sieur de la Case. La reconnoissance qu'il en a.

LE Fort ne fut point soulagé ; par la foiblesse ou l'infidélité du Conseil des Indes, qui ne devoit pas souffrir qu'on fist subsister des droits que Monsieur de Mazarin avoit cedez, & ceux d'une qualité de Gouverneur que Chamargou n'avoit plus. Il fallut avoir recours à luy qui delivra douze cens bêtes à un Garde-Magazin pour quatre écus chacune : elles furent amenées proche le Fort-Dauphin par Ramahaye & Ramahirac, & distribuées pour les en graisser aux environs. Le Commandant les armes tenoit les siennes à Fanshere, endroit tres-propre à deux lieuës du Fort, qu'il se proposoit de faire ériger en Marquisat.

Ramahaye & Ramahirac outre leur partage, furent remerciez par des presens de quelques aunes de toille & de grains de rassade. La Case les pria d'assister huit François passez au Pays des Matatanes dans le Pirogue, qui en estoit party au mois d'Aoust dernier pour apporter Monsieur Manier. On sçavoit qu'ils y estoient arrivez, & avoient habitation commode sur les terres de Ramahirac, à qui ils furent particulièrement recommandez, ces deux Grands partirent dans des sentimens d'amitié pour les François.

La reputation & l'authorité que la Case avoit ac-

quises parmy les Nègres, firent voir au Conseil de Madagascar la necessité de considerer un homme si capable de rendre service. Il luy envoya une Commission de Lieutenant, & deux jours après luy fit present d'une épée pour le feliciter du succez de son voyage. Le sieur de la Case, qui depuis neuf années n'avoit pour tant de belles actions receu que du chagrin & des mauvais traitemens, fut ravy de cet honneur : Plein de ressentiment & de zele pour la gloire de son Prince, il proposa au Conseil de faire le tour de l'Isle, & assura de l'assujettir toute entiere avec l'aide de deux cens François, & les Nègres qu'il offroit de mettre sur pied. Il auroit sans doute executé ce qu'il promettoit ; car il avoit eu l'adresse de s'informer des differentes manieres de combattre, & des armes de tous les Habitans de l'Isle, aussi-bien de ceux contre qui les François n'avoient point eu de guerre qui sont au Septentrion, & combattent avec des flèches, que des autres qui n'en ont pas l'usage, & ne se servent que de simples saguayes : Mais il rencontra des gens qui s'estonnoient d'une entreprise que leur imagination assujettie à des idées rampantes ne pouvoit concevoir, & n'eût point d'autre réponse que de ces fades railleries dont on voit tous les jours que les plus foibles & les plus ignorans, lors qu'ils sont en autorité, traitent les pensées & les veuës de ceux qui sont beaucoup au dessus d'eux par leur genie.

La Case sçachant que le sieur de Rennefort retournoit en France, le pria d'y assurer qu'il feroit ce qu'il avoit dit au Conseil des Indes, & ne demandoit pour

récompense que de n'estre point sujet à rendre compte de ce qui luy seroit donné. Il fit present de quelques pierreries au sieur de Rennefort , qui voyant un tel Heros aussi délabré qu'un pauvre Bohême , luy envoya des dentelles & deux justaucorps.

CHAPITRE XXII.

Le Vaisseau la Vierge de Bon-Port est disposé pour le retour en France. Arrivée d'un Houcre avec un Chef de Colonie.

LE Capitaine la Chesnaye ayant dès le commencement du mois de Janvier pressé son retour, sur ce qu'il luy avoit esté promis en France, qu'il apporteroit les premieres nouvelles, avoit demandé du ris pour son trajet , n'ayant pas de biscuit suffisamment. Le Conseil dans l'esperance qu'il en arriveroit de Galembouille, luy en donna trois tonneaux, qui estoit presque tout ce qu'on en pouvoit tirer des Magazins. Ayant achevé de munir son Bâtiment, il y reçeut trente passagers presque tous anciens Habitans, & le sieur de Rennefort qui avoit obtenu du Conseil l'agrément de son retour.

Le douzième jour de Février, un Vaisseau fut découvert doublant la pointe d'Itapere, on le crût d'abord l'aigle blanc : mais les hauteurs de ses mats, & la largeur de ses voiles bien remarquées, firent juger qu'on ne le connoissoit point. Il entra au Port sous le Pavillon

François , jetta les ancrs & salua le Fort-Dauphin de deux petites pieces d'artillerie qui composoient tout ce qu'il en portoit. La Chaloupe de ce Bâtiment mise en Mer, aborda la Vierge de Bon-Port. Le sieur Baudry Marchand de la Compagnie, qui avoit esté laissé malade à Mascareigne , & le sieur Pavie Chef d'une Colonie de cinquante hommes partis de France, y monterent ; ce dernier dit l'augmentation qui estoit arrivée à Paris par la nomination des Directeurs de la Compagnie , & par la presidence de deux Magistrats de la premiere consideration : & que l'Isle de Madagascar avoit de l'ordre du Roy esté nommée l'Isle Dauphine. Le premier qui estoit resté à Mascareigne dans un estat auquel on n'esperoit rien de sa santé, dit des merveilles du bon air de cette Isle. Il s'y estoit fait rendre par le sieur Pavie, les dépêches de France adressées au Conseil de Madagascar , & apprenant que ceux de sa cabale y regnoient , il fut les ouvrir au Fort-Dauphin, & prendre part au Gouvernement.

CHAPITRE XXIII.

Voyage du Houcre nommé Saint Louis, party de France ; avec un autre Houcre nomme Saint-Jacques.

LE sieur Pavie fit la relation qui suit de son Voyage. Au mois de Juillet de l'année 1665. deux Houcres chargez de cinquante passagers sous deux Chefs de Colonie dont il étoit l'un, embarqué dans celuy qui

DES INDES ORIENTALES. 117

arrivoit nommé S. Louïs, & l'autre le sieur de la Picardiere dans le nommé S. Jacques, sortirent du Havre de Grace, & suivant les ordres de la Compagnie des Indes Orientales, dresserent leur route pour Madagascar par Mascareigne. Après huit jours de cingle, le S. Louïs fut abordé par un grand Navire Ostendois, dont le Capitaine connoissant le Pilote de ce Houcre, le laissa passer quoyqu'il fist le métier de Corsaire. Le Saint Jacques s'éloigna de sa conserve la croyant prise, & depuis ils ne se trouverent plus. Le S. Louïs s'arrêta devant l'Isle de S. Vincent une des Hesperides ou du Cap-Verd, & y tint un mois à la rade en attendant le Saint Jacques. Après quoy il demara, vit Mascareigne au commencement du Mois de Janvier 1666. sans entre ces deux Isles avoir eu connoissance d'aucune terre ny d'aucun Navire, & s'étant rafraichy, il partit pour Madagascar avec le sieur Baudry. Sur les nouvelles qu'on receut de France, les Agens à Madagascar jugeans que leur procedé n'auroit pas l'approbation des Presidens & des Directeurs de la Compagnie, voulurent divertir le sieur de la Chesnaye d'un si prompt retour, & luy proposerent pour rompre peut estre tout-à-fait son voyage, de luy donner au lieu de son Vaisseau qui estoit fort usé, le Taureau presque neuf vacant par la mort de ses Officiers. Il s'obstina sur son engagement à la Compagnie de retourner en France le plûtoft qu'il seroit possible, & enfin eut permission de partir dans le Navire la Vierge de Bon-Port qui avoit fait vingt fois le voyage de l'Amerique, & qui fut le sujet de vingt paris qui se firent au Fort-Dauphin, qu'il ne pourroit pas doubler le Cap de Bonne-Esperance.

CHAPITRE XXIV.

Description de l'Isle de Madagascar, de ses Montagnes, de ses Bois, de ses Eaux.

IL a esté parlé en arrivant de la situation de l'Isle de Madagascar, maintenant au départ du premier Vaisseau de la Compagnie qui en soit sorty pour la France, il est à propos de décrire ce qui a esté reconnu sur les lieux. Cette terre est extrêmement relevée de montagnes fort hautes & fort droites. Il y a de tres-agréables plaines & de spatieuses étenduës de grands bois toujourns verts & si durs, que des premiers coups les coignées s'émoussent. Ils sont tres-difficiles à abatre, & les rejettons ne deviennent pas de la grosseur du bras au bout de vingt années. Il y a beaucoup de fossés dans les bois où l'amas des feuilles & des branchages, d'eaux de pluye & de source engendre une pourriture qui corrompt l'air & rend les habitations voisines un peu mal saines aux étrangers. Les citronniers, orangers & grenadiers aigres & doux se meslent avec d'autres arbres qui produisent des fleurs semblables au jasmin d'Espagne, & ce meslange forme naturellement des berceaux qui surpassent toute l'adresse & la regularité de l'art. Ces beaux lieux se rencontrent le plus frequemment à quelques milles du bord de la Mer, & le sable délié que le vent y souffle est propre à les entretenir dans leur beauté. Cette Isle est traversée de grandes Ri-

vieres, & arroufée de beaucoup de Fontaines dont les eaux font meilleures qu'en France

CHAPITRE XXV.

Des Animaux d'air, d'eau, & de terre de Madagascar.

LA quantité de Bœufs & de Vaches est prodigieuse dans l'Isle de Madagascar. Les Bœufs y sont de trois especes ; l'une a des cornes comme en France ; l'autre les a pendantes, & la dernière n'en a point, & toutes portent entre le col & les épaules une bosse de graisse. Les Moutons ont les queuës larges de demy-pied traînantes jusques à terre. Il y a des Cochons privez & sauvages & beaucoup de cabrits. Il s'y trouve un animal de la nature du Loup, & encore plus vorace ; les Habitans le nomment Farafe, ils le craignent & entretiennent du feu jour & nuit dans leurs Cases pour luy faire peur. Il y a des endroits peulez de Singes si méchans, qu'il n'est pas seur d'y aller sans estre en estat de se défendre. Un Chasseur attaqué par une troupe de ces Animaux, s'estant lassé en se défendant avec son fuzil, se vit sur le point d'en estre étranglé, quoique tres-robuste & tres-adroit ; & lorsqu'il fut revenu au Fort, il témoigna l'obligation qu'il avoit à un grand chien qu'il dit luy avoir sauvé la vie. Les Negres tiennent que ces Singes sont de petits hommes si faineans, qu'ils ne veulent point bâtir de Cases pour se loger, & qu'ils parleroient aussi.

bien qu'eux, s'il leur plaisoit de s'en donner la peine: Il y a des Chiens & des Porcs-épics en quantité, & beaucoup de Chats sauvages aussi farouches & aussi peureux que nos Lièvres. Le Crocodile est un animal amphibie, il en a esté parlé au Chapitre de l'Etang des Topascs.

Il se rencontre quantité de Couleuvres, quelques-unes de la grosseur de la cuisse, qui ne font aucun mal. Des Cameleons qui vivent de mouches: ils prennent la couleur de l'objet sur lequel ils sont posez, & elle leur entre par les yeux de mesme qu'un petit filet de vin tombant dans un verre, le rougit peu à peu. Les Rivieres & les Etangs sont remplis de poissons. La pesche a la coste de la Mer en abondance en Rayes, Solles, Dorades, Rougets, Turbots & Bonites. Les Huistres y sont grandes comme la main & douçâtres, celles de Dieppe sont meilleures.

Il y a des Perdrix rouges & des grises plus petites de moitié que celles de France & moins succulentes, des Tourterelles, des Ramiers & des Perroquets gris, dont les jeunes ont le goust plus exquis que les Ramiers & les Tourterelles, beaucoup de Canards & de Sarcelles. Un Chasseur un peu adroit pouvoit reglément s'asseurer de dix-huit à vingt pieces de gibier par jour, ce qui aydoit beaucoup à la bonne chere des Officiers qui avoient eu la precaution d'en mener. Il s'y trouve des Faisans, des Poulles Pintades & des Poulles communes. Des Poulles d'Inde dont la race y a esté portée d'Europe. Des Oyseaux aussi grands que des Signes appelez Flamans. Ils ont les pattes rouges,

rouges, volent fort haut : il les faut attendre à leurs pauses pour les tirer. Les Mouches à miel & les Vers à soye travaillent sur presque tous les arbres : les premières dans les ruches qu'elles se bâtissent sur de fortes branches, & quelquesfois dans les troncs creux, & les autres sur tous les branchages dans leurs coques.

CHAPITRE XXVI.

Des Plantes & des Fruits de Madagascar.

IL s'y trouve communément une noix qui sent toutes sortes d'épiceries, & est de la grosseur de la muscade, plus brune & plus ronde, & du poivre en petite quantité vers le Fort Dauphin, parce qu'il n'est pas cultivé ; il y vient par grappes, dont les grains sont éloignés & sur des arbrisseaux rampans. Il y a du raisin qui n'arrive pas à maturité, non plus que le bled. Pour l'orge & pour l'avoine, elles y viennent mieux. On y voit quantité d'arbres de Tamarins, dont le fruit est de la longueur d'une grande écorce de fèves, des racines rouges & blanches, tres-bonnes à manger. Le ris blanc croist en abondance quand il est cultivé dans les marests, & le rouge pousse fertilement sur les montagnes. Il y a un petit arbrisseau dont la feuille semblable à celle du Philariat, est extrêmement propre à chasser les humeurs malignes du corps humain. Les Habitans du pays qui sont assez malheureux pour contracter un mal dont à tort l'on reproche l'origine à

Q

certaines Nations , puisqu'il vient d'une corruption qui s'engendre en tous les climats où regne Venus, mâchent de ces feüilles qu'ils avallent & s'étendent le long d'un grand feu. L'humeur peccante émeuë par le remede au dedans , & par le feu au dehors, cherche une issue , & ordinairement sort par dessous la plante d'un pied. Ils ne sçavent pas guerir l'ulcere , & l'on voit de ces gens avoir exterieurement la moitié du corps gâté , ce qui est chassé du dedans s'arrêtant au dehors.

Outre les citrons , les oranges & les grenades d'un goût exquis , l'ananas y est un fruit merveilleux , il sort de terre comme un artichaud , & a la figure d'une pomme de pin : sa peau est moins dure que celle d'un melon : il est plus agreable que les meilleurs fruits de France : il en faut manger avec moderation , à cause de son froid excessif. Il y a des bananes de mesme qu'au Cap-verd, des Lamothes de la façon de petits pruneaux violets , des vontagues qui ont l'écorce comme des calabasses. Il s'y fait de l'huile de Palma Christi, que l'on estime un grand remede contre la goutte. Les hommes & les femmes en prennent le fruit pour se noircir les dents , il approche du maron d'Inde. Le tabac y est tres-violent & en tres-grande quantité : Et tout ce que la terre y produit se peut recueillir deux fois l'année , excepté les canes de sucre qui doivent estre laissées deux ans sur leurs pieds pour parvenir à une grosseur utile.



CHAPITRE XXVII.

*Des Gommès, des Mineraux, des Métaux, des Pierres,
& des Bois de Madagascar.*

LA Gomme de Tacamaca, l'Encens, & le Benjoin s'y trouvent : l'Ambre gris est recueilly sur la côte de cette Isle aussi-bien que sur celle de Mascareigne. C'est le fray d'un poisson, il se durcit au Soleil & est jetté sur le sable ; s'il s'en voit de grandes pieces, c'est l'assemblage fortuit du fray de plusieurs de ces poissons. En effet, puisque nous avons des animaux de terre qui nous fournissent la Civette & le Musc, il n'est pas difficile de croire que ceux de la Mer peuvent bien donner un parfum.

Il y a du Talc dont on garnit les fenestres au défaut de verre, des mines de charbon, de salpêtre & de fer, dont les Nègres font des rasoirs, des sagayes, & des instrumens à couper le bois. Ils ont de l'or & de l'argent. On ne sçait de quel endroit de chez eux ils tirent ces métaux : & ce pays estant scitué en parallèle & en hauteur d'autres pays où l'on a trouvé beaucoup d'or, il doit estre sans doute qu'il y en a. On ne l'a point encore bien penetré ni fait des tentatives assez justes pour découvrir ses richesses. Les Habitans qui en cachent la source, ont voulu faire croire que ce qui s'y en rencontre a esté apporté par une flotte d'Arrabes qui s'en emparerent au commence-

ment du quinzième siècle. Ces Arabes établirent des Commandans par tous les quartiers ; ce qui a fait que presque tous les Grands sont moins noirs que les autres insulaires, estans descendus de ces Arabes blancs qui avoient le lieu principal de leur domination au dessus des Matatanes, où les Habitans qui sont les Lavafes, dont il a esté parlé, sont encore maintenant appelez les Blancs, ils le sont de moitié moins que la plus noire Boëmiene qui soit en France.

Il y a des Rubris balers, des Ayguemarives, des Topases, des Opales, & des Ametistes. Un jour le sieur de Rennefort se promenant devant la place, un jeune soldat luy presenta une pierre en triangle, couleur de bleu celeste, & de la grosseur d'un œuf de pigeon. Il se contenta de quelques pieces d'argent & de quelques pots d'eau de vie qu'il luy en donna. Il luy dit l'avoir euë d'un Nègre qui l'avoir ramassée sur le bord de la Mer. Rennefort la mit avec les pierreries dont le Sieur de la Case luy avoit fait present, qui estoient des Aiguemarines, des Ametistes, de petites Opales, des Topases, & une pierre ovale tres-belle.

Il y a beaucoup d'Aloës, & des Ebeniers noirs & gris. L'Indigo s'y peut faire, & les femmes y pétrissent une paste avec un jus d'herbe qui fait tomber le poil.



CHAPITRE XXVIII.

Des Habitans, des richesses, des divertissemens, du vivre, du travail, & des vestemens de Madagascar.

IL y a des Villes, des Bourgs, & des Villages à Madagascar, des grands Seigneurs, des Gentils-hommes & des Esclaves. Les Villes sont au moins de mille Cases entourées de fossez de six pieds de profondeur & d'autant de largeur, palissadées en dedans sur la creste du fossé. Le Donac ou Maison du Seigneur est élevé de planches plus que de la hauteur d'un homme, & couvert de feüilles. Quand le Soleil est couché, les plus dispos de la Ville viennent tous les soirs autour du Donac faire des postures & des cris de joye. Ils battent la terre de la plante des pieds de toute leur force, & paroissent dans des emportemens qui les font croire endiablez aux étrangers. Ils content en heurlant les grands exploits des ayeuls de leur Seigneur, exaltent sa valeur, & en prédisent des merveilles. Les femmes dansent aux chansons en rond, au son d'un instrument fait d'une grosse canne dont il y a des filets tirez qui servent de cordes; elles en joüent presque toutes, se l'appuyant sur la mammelle gauche qu'elles font entrer dans une demie calabasse qui est attachée au bout de l'instrument, & touchent les cordes de la main droite en chantant.

Les autres habitations sont de mesme que celles du

Cap-verd, si basses qu'on ne peut y demeurer debout. Les Bourgs sont entourez de pieux ; les Villages n'ont ni pieux, ni fossez, & sont ambulatoires. Quatre Nègres élevent une Case sur leurs épaules & la transportent alaigrement. Ils vivent de la mesme maniere que dans les Villes. Quand ils se rendent visite de Seigneurie en Seigneurie, le visité presse à celuy qui le visite celle de ses femmes en qui il trouve le plus d'agrément ; car ce luy seroit un affront insigne s'il ne s'en servoit pas. Les richesses de Madagascar sont en troupeaux, que les hommes gardent, & en plantages de ris & de racines que les femmes sement : l'or & l'argent ne leur servent que d'ajustement. Elles portent un bâton dont elles font un trou en terre proche le gros orteil de leur pied droit, laissent tomber les grains de ris dans le trou, ou s'ils ne sont qu'auprés, elles les y poussent avec leur orteil. Elles plantent des racines de mesme avec le bâton, c'est le principal travail des uns & des autres. Il s'y fait des pagnes ou tapis de coton de plusieurs couleurs par des filets passez au travers d'autres filets étendus comme la tréme du Tisserant. L'ouvrier n'y va pas si viste, & n'a pas des métiers ainsi dressez, mais des bâtons à terre qu'il éleve & qu'il baisse.

Le vivre de cet insulaire est ordinairement de lait de vache, de ris & de racines. Il rostit quelquesfois des morceaux de bœuf avec la peau nettoyée comme celle de cochon en France. Il boit de l'eau & du vin de miel : il n'y a ni pain, ni vin de vigne à Madagascar. Ce vin de miel est une composition de trois quarts d'eau

& du quart de miel que l'on fait boüillir, écumer & reduire aux trois quarts, après quoy il est mis cuver dans de grands pots de terre noire, qui se font dans l'Isle, & devient d'un picquant fort agreable, mais chargeant l'estomach & mal sain aux François. Il se fait aussi du vin de cannes de sucre & de bananes, le premier plus chargeant que le vin de miel, & l'autre comme de la piquette.

Son vestement le plus somptueux est une pagne sur les épaules, une autre qui le couvre de la ceinture aux genoux, des sandales d'une semelle de cuir, & une maniere de panier sur la tête. Communément il n'a qu'un petit morceau de toille devant, & un autre derriere, ou une ceinture dont les deux bouts pendent, & qui se levent quand il marche; c'est presque de mesme que s'il n'avoit rien du tout pour le cacher.

CHAPITRE XXIX.

Des Habitans de Madagascar, & de leurs mœurs.

L'ISLE de Madagascar de huit cens lieuës de tour n'est pas peuplée à proportion de son étendue: il n'y a pas plus de seize cens mille personnes tous noirs, excepté les Habitans d'une petite Province au dessus des Matatanes, & la plûpart des Grands qui descendus des Arrabes, comme il a esté dit, conservent encore quelque chose de leur teint, qui se noircit plus ils ont d'habitude avec les veritables originaires. La cou-

leur est dans la source de la generation. Le François avec une femme Françoisse fait un enfant aussi blanc à Madagascar qu'à Paris. Un François avec une Nègre fait un metis ; ce qui prouve que l'homme & la femme fournissent également à la formation de l'enfant, & que l'honneur n'en est pas deu entierement à l'homme.

Le Madagascarois est grand, agile & d'une démarche fiere. Il prend quelquefois un air riant, & cache le fond d'un grand dessein & d'une forte passion, avec autant d'art que les fourbes des Nations les plus dissimulées.

Il a ses loix, on perce les mains aux voleurs, & l'on coupe la teste aux meurtriers avec des fers de saguaye. C'est le Rohandrian ou Grand de la Province qui juge avec les Maîtres de Village. Il ne prend rien pour les criminels, & croit gagner assez de purger son Pays d'un scelerat : mais pour les causes civiles, les parties amènent des bestes selon la consequence des Procez, qui demeurent au Grand pour son droit.

Le Vassal fuit toujours son Chef à la guerre, fuit quand il le voit fuir, ou qu'il a esté tué. Il souffre la mort sans murmure lors qu'il ne s'en peut deffendre, & se presente avec fermeté aux coups qui le doivent faire mourir. Si le Grand est vainqueur, il est cruel, & exterminé ordinairement la race de son ennemy : s'il est vaincu, & que son ennemy luy laisse la vie, le chagrin le prend quelquefois jusques à se faire mourir.

Cet Insulaire est capable d'Arts & de Sciences, & il y a peu de métiers en Europe dont il n'ait l'ébauchement,

ehement, & ne s'en serve. Il écrit en caractère, Arabesques de la droite à la gauche, il s'applique à l'Astrologie, & fait des predictions par des points nombrez qui se rapportent assez à la nomancie & à la rouë de Pytagore.

Les femmes à Madagascar sont comme par tout ailleurs soumises aux Loix des hommes : mais il s'y en voit aussi-bien qu'en d'autres Contrées, qui par leur courage & leurs vertus se tirent de cet ordre. On y fait mention d'une Dian Rena, qui avoit conquis toute l'Isle quelque cent ans avant Dian Pouffe, l'Histoire en est écrite.

Dian Nong peut servir d'exemple pour une femme de grand cœur : outre qu'elle a suivy fort souvent la Case à la guerre, il luy devoit plusieurs fois la vie. Le Commandant voulant le faire perir avoit fait de grandes promesses à des Nègres pour l'assassiner, ils le surprirent endormy & sans garde chez luy, où ils alloient entrer, si Dian Nong la saguaye à la main ne se fust mise en estat de les en empêcher, & n'eust donné à la Case le temps de se reconnoître. Elle luy avoit encore sauvé la vie dans une autre rencontre, où elle fut blessée, combattant vaillamment. Si elles ont de la bravoure, elles ont aussi de la bonne mine & de la beauté, le corps bien-fait, les yeux brillans, les dents admirables, la peau fort douce, mais fort noire ; & qui considerera sans prevention que ce noir est inalterable, & n'a point les inégalitez, & la pâleur des teints blancs, le trouvera une beauté plus constante. Elles sont fort propres, se servent de la pâte dont il a esté parlé, & s'ajuf-

tent de la maniere qui a esté écrite, au Chapitre de Dian Nong rendant visite au President de Beauffe.

Elles ont quelquefois des galans de profession, & ce n'est pas un País ou la simpatic & la tendresse soient inconnuës : elles sont de complexion fort amoureuse & aiment bien. Le Commandant de l'Isle Sainte-Marie en avoit épousé une qu'il surprit avec un Negre: Le François ayant l'authorité de Gouverneur & de mary, fit prendre & attacher le Nègre à un arbre, où il receut quatre coups de faguayes, & fut laissé pour mort: La Dame eut soin d'envoyer reconnoître s'il l'estoit effectivement, & le fit guerir, faisant mettre dans ses playes des blancs de poulles écorchées vives.

Les maris du Pays sont fort complaisans, jamais en colere ny tristes en presence de leurs femmes. Leur veüe les met en humeur de touÿours jouïer, chanter & danser. Enfin là comme ailleurs, les femmes sont le charme des ennuis de la vie, le soulagement des esprits fatiguez des embarras du monde, la moitié la plus agréable & la plus douce des habitans de la terre, & la consolation de ceux qui sont maltraitez par l'injustice de la fortune, & par la cruauté des hommes qui sont des tigres les uns envers les autres.

Il y a des jours malheureux à Madagascar pour commencer à voir la lumiere, ausquels les enfans qui naissent sont abandonnez, ce qui fait que l'Isle n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur: ceux qui naissent en des jours heureux, sont incontinent après leur naissance, lavez en eau courante, puis allaités par leurs meres qui les portent sur leur dos dans une toille. Si

elles ont les mammelles assez longues, elles les donnent par dessus l'épaule, sinon elles passent leurs enfans devant elles : il y a là aussi-bien qu'au Cap-Verd des femmes à dix ans, meres & nourrices. Les femmes des Grands sont un mois sans sortir par cérémonie après leur enfanement, & deux autres mois après, elles portent pour marques de leurs couches un petit ballet de feüilles de Latanier.

Pour le mariage, on ne fait point d'information des filles, il leur est permis de disposer de leurs faveurs. Un Grand a quatre femmes ordinairement logées separement, estant fort difficile de les accorder sur un interest si sensible que celui de l'affection de leur mary. Quand un Madagascarois veut se marier, il demande la fille à ses parens, & pour l'obtenir, leur donne des bœufs, des moutons, des menilles d'or & d'argent, ou autre chose selon le pouvoir du pretendant, qu'on luy doit rendre si elle le quitte. Il n'y a point de ceremonie de Religion pour le mariage.

On meurt enfin à Madagascar comme dans les autres endroits du monde, & on y enterre avec plus ou moins d'appareil selon la qualité & la fortune du mort. On l'enveloppe de ses pagnes, on le met dans un cercueil de deux troncs d'arbres bien joints, qu'on porte si c'est un Grand dans une maison de bois, qu'on appelle Emonouques, sous laquelle il est enterré; si c'est un autre, on le met entre des pieux: On laisse auprès du mort une pippe, du tabac, du feu, des pagnes & des ceintures, & il est servy quelque temps des mesmes mets dont il usoit pendant sa vie.

CHAPITRE XXX.

De la Religion de Madagascar.

LEs Madagascarois n'ont point de Temples ; mais leur circoncision marque bien que des Juifs ou des Mahometans y ont abordé & laissé quelques vestiges de leur Religion. Ce n'est que de trois ans en trois ans qu'on en fait la ceremonie, pour laquelle on bâtit une Halle élevée sur des piliers de bois & ceinte de pieux en palissade. Le Grand après avoir égorgé un Taureau, dont il répand le sang tout autour avec du vin de miel, ouvre la palissade, plante à cette ouverture un Bananier portant feüilles & fruits, auquel il pend une ceinture teinte du sang du Taureau. Alors ce lieu est regardé comme sacré, personne n'en approche qu'avec respect, & l'on n'y entre point. Les peres des enfans qui doivent estre circoncis, jeûnent pendant les huit premiers jours de la Lune de Mars, au dernier desquels ils les promenant marchans deux à deux, les portans sur leurs épaules envelopez dans leurs pagnes. Les jeunes gens à marier les suivent, & tous les sagayes en main, font des gestes menaçans comme s'ils alloient au combat. Après avoir tourné trois fois autour du Donac, ils s'arrestent devant la porte, se separent en deux troupes ; & s'estant beaucoup exercés par de feintes attaques, leur lassitude les fait asseoir sur des nattes qu'on leur a préparées. Le lendemain un Prestre ou Mara-

bou, pour chasser le mauvais esprit du corps de ces enfans, court comme un furieux dans toutes les Cases, menace l'esprit, enfin persuade qu'il l'a contraint de venir dans un poulet qui est lié dans un panier à la porte du Grand, & l'écrasant dit, qu'il les en a délivrez; cela fait, les peres & les meres le presentent avec autant de bœufs & autant de poulets noirs qu'il y a d'enfans, au Grand, qui leur marque le jour de la circoncision. Estant venu, le Grand assis à l'entrée de la Halle du costé du Soleil levant sur une table couverte de pagnes, reçoit les offrandes des meres; ensuite y estant entré, il s'assit au milieu, où les peres tenans leurs enfans sur une pierre fort polie, il les circoncit; le pere égorge incontinent son poulet & en distile le sang sur la playe de l'enfant qu'il reporte à sa mere, laquelle trempe du cotton dans le sang du poulet & dans celuy des bœufs qui ont esté égorgez, & le lie sur la blessure.

Les Madagascarois sont superstitieux. Ils ne s'imaginent rien qu'ils ne croient leur signifier quelque chose, & ils ont fait des Fables ridicules sur l'origine du monde, comme les autres peuples qui ne sont pas éclairés de la verité, ou ne la peuvent comprendre.

Ils adorent une maniere de Grillon qu'ils nourrissent au fond d'un grand panier bien travaillé, où ils mettent ce qu'ils ont de plus precieux, & appellent tout cela leur Oly. Ils dansent autour avec emportement, s'excitent comme des furieux; & animans leur imagination, ils croient que cet Oly leur inspire de faire ce qu'ils executent.

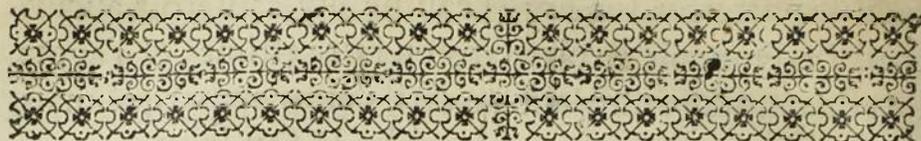
Un François curieux , s'informant d'un de ces sçavans , surquoy il fondoit l'adoration d'un si vil animal que celui qu'ils nourrissoient dans leur Oly : Il luy répondit fort gravement , que dans le sujet il respectoit le principe , & qu'il falloit determiner un sujet pour fixer l'esprit. Le François fut d'abord estonné : mais les rêveries des Egyptiens , & de tant d'autres peuples s'éstant présentées à sa memoire , le Soleil , dit-il à l'Ombiasse , que quelques peuples adorent , n'est-il pas plus adorable que vôtre grillon ? De mesme luy répondit-il , & dans cette pierre que tu vois (il luy monroit un caillou qu'il venoit de ramasser) le Soleil est tout entier. Et ajoûta que plus l'objet paroïssoit humble , plus il le trouvoit représenter le veritable Estre ; qu'il s'imaginoit voir toute la nature s'ouvrir pour s'expliquer eile-mesme. Qu'un rayon de lumiere qui l'animoit s'épanchant de tous côtez , en penetroit tous les sujets , & qu'au plus simple sujet que cette lumiere touchoit , il n'y avoit pas tant de son éclat : mais plus de sa vertu , & un certain ramas du principe qu'on y pouvoit recüeillir plus facilement que dans tous les autres. Ce qu'il ne luy voulut jamais expliquer autrement. Il souûtenoit aussi que l'on pouvoit donner à une figure la vertu d'une planette. Quelqu'un qui se trouva present , & qui devoit repasser en France , luy demanda en riant s'il sçavoit un secret pour l'empêcher d'estre noyé. Ce sçavant luy donna un morceau de fer plat en rond , de la grandeur d'une piece de quinze sols , sur lequel estoient sept fois trois pointes , & quelques lettres Arabesques , & luy dit que tant

DES INDES ORIENTALES.

135

qu'il le porteroit sur luy, l'eau ne luy causeroit aucun mal. Le François le prit sans en faire estime, & l'avoit lors du naufrage du Vaisseau où il s'étoit embarqué: mais il ne croit pas luy estre redevable de son salut.





LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Départ du Vaisseau la Vierge de Bon-Port pour retourner en France. Tempestes au Cap de Bonne-Esperance. Route jusques à l'Isle de Sainte Hélène.



TOUTES choses estant prestes pour le départ du Vaisseau la Vierge de Bon-Port, il mit à la voile le vingtième jour de Février de l'année 1666. après trois coups de canon d'adieu, que le Fort luy rendit. Il doubla la pointe de Madagascar, & l'emboucheure du détroit de Mozambique. Le vingt-sixième le vent commença d'estre fort impetueux, & fut presque toujours en tempeste jusques à la nuit du quatrième au cinquième Mars, que l'agitation d'une furieuse tourmente fit désesperer d'aller plus loin. L'air en feu faisoit voir de grosses lames d'eau qui sautoient sur le tillac à tous momens: ce que les Mariniers appellent le feu Saint Elme, estoit attaché aux mats, c'est une espee d'air enflammé qui s'y arrête, & s'y prend visiblement; mais
sans

ans brûler. Ce fut enfin une véritable tempeste du Cap de Bonne-Esperance, où elles sont plus violentes qu'ailleurs. On ne pouvoit épuiser l'eau du fond avec deux pompes. Le tillac en estoit toujours couvert d'un pied plus qu'il n'en pouvoit sortir par les égouts. La moitié des vergues trempoit dans la Mer par le panchement du Vaisseau qu'on ne pouvoit remettre, étant impossible aux Matelots de manouvrier les voiles ; il s'en noya deux qui s'efforçoient de le faire. Enfin aux prieres, aux clameurs & aux vœux, le jour arriva, qui fit voir la terre fort proche, contre laquelle le Navire alloit briser, sans le secours de sa lumiere : c'estoit la côte des Cafres qui sont Antropophages. On mit le Cap presque à contre-route ; de sorte que le lendemain il se trouva à trente-six degrez de trente trois où il estoit le jour d'auparavant, & l'on connût avoir reculé plus de quatre-vingts lieuës : ce qui par les estimes ne pouvoit estre arrivé que par des marées rapides qui avoient porté le Vaisseau.

Il parut quantité de loups marins sur l'eau ; il en fut pêché, & des souffleurs, poisson plus grand de moitié que le Dauphin. On vit souvent des baleines.

Après quelques jours de calme, le 21. Mars le Navire passa sous le Tropique de Capricorne, le calme le reprit ensuite, & enfin il trouva un vent alifée qui l'auroit fait naviger à souhait pendant six vingt-lieuës, s'il ne fust devenu une infirmerie. Le Capitaine & le sieur de Rennefort estoient malades dans la chambre. Il y en avoit nombre dans la Sainte-Barbe & entre les Ponts. Le Capitaine avoit la fièvre & la colique, le sieur de Rennefort estoit tellement abattu que les os luy per-

cerent la peau ; il ne dormoit point, & à chaque heure on attendoit sa dernière. A la fin après avoir inutilement essayé les émulsions pour appeler le sommeil, un peu de theriaque luy dégagea le cœur, & luy donnant du repos, il se rétablit fort promptement.

CHAPITRE II.

Arrivée du Vaisseau la Vierge de Bon-Port à l'Isle de Sainte-Hélène.

LE 30. jour de Mars à seize degrez de latitude meridionale, hauteur de l'Isle de Sainte-Hélène, on la chercha Cap-Oüest. A la pointe du jour 31. des pintades qui estoient dans des cages chanterent, ce qui n'avoit esté entendu qu'une fois depuis l'embarquement, lors qu'elles sentirent la côte de Cafrerie. A dix heures l'Isle fut veüe de fort près ; le broüillard l'avoit cachée. Elle est extrêmement haute & innaccessible presque en tout son tour. Les rochers qui l'entourent sont droits, tombent en mer sans laisser ny prise ny décente, ce que les Mariniers appellent côte de Fer. Vers le Midy à un quart de lieuë de terre, est une grosse roche, sur laquelle il ne croît rien, & n'habite que des oiseaux, les uns nommez fous qui sont gris, & d'autres fregattes qui sont noirs & blancs : Ils couvent leurs œufs sur les pierres, & vivent de petits poissons qu'ils attrappent en plongeant, & du limon de la Mer. Le Vaisseau tourna cette Isle sans l'éloigner ; car

quand elle est échappée seulement d'une lieuë au Nord, les vents ne permettent presque jamais de la reprendre: c'est pourquoy on l'aborde rarement en allant aux Indes, & que la plûpart de ceux qui ont dessein de s'y arrêter, la perdent en revenant. On chercha sur l'expérience de quelques Matelots qui y avoient autrefois mis pied à terre, deux petites bayes, sur l'une desquelles ils avoient veu habitation Angloise. En estant à demi-lieuë une Chaloupe partit d'auprès d'un Fort portant Pavillon Anglois, qui fut salué de trois coups de canon, & qui remercia d'un. De cette Chaloupe qui avoit approché à la portée du pistolet, on demanda en langue Angloise, d'où est le Navire? Il fut répondu, de France. De quel quartier de France? De S. Malo. D'où vient-il? De Madagascar. Le nom du Capitaine? La Chesnaye. Qu'il descende, reprit celuy qui parloit, & vienne montrer ses Commissions au Gouverneur de l'Isle. On le pria d'enseigner un lieu de bon ancrage. Il fut répondu qu'on pouvoit mouïller en seureté en cet endroit, & on y jetta les ancres à vingt-quatre brasses d'eau.

Le sieur de la Poupardrie Lieutenant du Vaisseau, se disposant pour aller à terre, celuy du Gouverneur Anglois arriva au Bâtiment, le reconnût & offrit des rafraichissemens. Il fut au Fort avec luy, ayant fait voir les Commissions du Capitaine, & demandé permission de prendre de l'eau dans l'Isle, il retourna coucher au Navire.

Le lendemain premier jour d'Avril, le sieur de Rennefort accompagné du sieur Chubert Ecrivain, du sieur de la Fontaine Maître des Matelots, & de cinq ou six

passagers, alla rendre visite au Gouverneur qui leur fit saluer sa femme & deux de ses filles fort bien faites. On apporta d'une boisson blanche & chaude en trois petits gobelets d'argent, les Dames en prirent chacune un, beurent une partie de ce qui estoit dedans, & leur presenterent le reste.

Le Gouverneur ayant commandé à dîner pour une heure après midy, qui est celle des François; Les Anglois ordinairement ne font qu'un repas qu'ils commencent à trois heures; Il les mena à la chute d'un ruisseau qui tombe d'entre deux grands rochers à côté du Fort Anglois, le fit détourner d'un courant gros deux fois comme le bras & reduire en des tuyaux commodes aux Matelots pour remplir leurs tonneaux.

Il donna ensuite à dîner fort proprement, les viandes aprestées moitié à la Françoisse, moitié à l'Angloise. Les Dames à la mode de leur Pays ne faisant aucune ceremonie, tous burent dans le mesme gobelet les fantez de leurs deux Roys.

Le Capitaine la Chesnaye malade, apporté sur le sable dans son lit, fut par l'ordre du Gouverneur transféré dans la plus belle Chambre. Sa maison estoit à main gauche de l'entrée du Fort, élevée de menuiserie façonnée en Angleterre, & couverte de tuilles qui avoient servy à lester un Vaisseau. On y montoit par un balcon de six marches qui donnoit dans une grande salle d'armes bien entretenuë. Les quatre coins de la salle ouvroient quatre appartemens de trois chambres chacun, tendus & meublés d'étoffes des Indes & de tapis de Perse, de lits & de sieges d'ébeine grisé & noire,

gournez, & semez de boutons dorez. Il y avoit quelques Tableaux. Le Portrait du Roy Charles II. paroïssoit à l'endroit le plus en veüe de la chambre du Gouverneur, d'où celuy de Cromvel avoit esté osté & mis à la ruelle de son lit, le visage sur la tapisserie. Cette prudence raffinée qu'on appelle politique estend son empire & ses maximes jusques dans les lieux les plus éloignez & les plus solitaires, ou pour mieux dire, la fortune est l'idole & regle les respects de la plûpart des hommes. A main droite du Fort vingt logis en un rang servoient aux soldats de la Garnison. Il estoit environné de rochers, dont les yeux pouvoient à peine atteindre la hauteur, excepté le costé de la Mer qui le mouïlloit de son flux. Ces épouvantables voisins resserroient ce petit Fort triangulaire, dont deux bastions portoient sept pieces de gros canon de fer pointées sur l'eau, & le troisiéme bastion derriere armé de quatre semblables pieces, pouvoit servir de nouveau Fort, si la place avoit esté forcée : Au costé des deux premiers estoient deux redoutes, avec chacune deux canons qui rasoient la Mer, & empeschoient l'abord de l'Isle

CHAPITRE III.

Description de l'Isle Sainte-Hélène, & ses Habitans.

L'ISLE de Sainte-Hélène située sous la Zone Torride à seize degrez d'élevation Meridionale, ne peut estre abordée que par l'endroit du Fort An-

glois. Le tour de cette Isle est de rochers à perte de veuë, & de cinq lieuës de circuit. On y monte par le costé droit du Fort d'échelle en échelle, près d'un quart de lieuë en peril. Peu de semaines avant l'arrivée de la Vierge de Bon-Port, un soldat se brisa en roulant de ce chemin. L'air y est tres-bon, & l'ardeur temperée par des rosées & par de petites pluyes ; si bien que depuis six ans que les Anglois l'occupoyent, il n'y estoit mort que cet homme qui se laissa tomber en y montant.

Cette Isle est fertile en pois, fèves, raves, naveaux, choux, ananas, bananes, citrons, oranges, grenades, & melons. Les Anglois disoyent que le raisin y meurissoit. Les rats qui y estoient dans une quantité prodigieuse, mangeoyent le ris & le bled qu'on y semoit. Les cabrits y païssoient en grand nombre. Il y avoit esté porté des chevaux ; mais devenus si farouches, que s'ils estoient poursuivis jusques aux extrémitez de l'Isle : ils se precipitoient du haut des rochers dans la Mer plutôt que de se laisser prendre. Les pintades, & les perdrix y faisoient le divertissement de la chasse, & rien ne s'y trouvoit contraire aux commoditez de sa vie, que ces rats à qui le Gouverneur se promettoit de faire une rude guerre, n'ayant point d'autres ennemis.

Il se nommoit Robert Stringer âgé de cinquante-cinq ans : sa femme qui en paroïssoit quarante-huit, conservoit des marques d'avoir esté fort agreable. Ils avoyent un fils de douze ans, & cinq filles, dont une estoit mariée ; on ne montroit qu'elle & sa seconde,

Les autres fort jeunes ne paroïssent pas. Son Lieutenant se nommoit Alexandre Boutheler âgé de quarante ans, ayant aussi sa femme. Tous les Habitans au nombre de cinquante hommes, & vingt femmes, étoient entretenus de biscuit, d'huile & de bœuf salé aux dépens de la Compagnie Angloise des Indes Orientales. La plupart avoient des habitations en l'Isle, & venoient à leur tour faire guet & garde au Fort. La veuë du Vaisseau les y avoit assemblez presque tous.

Le Gouverneur commettoit aux soins de quelques-uns environ quatre-vingts bœufs & vaches qui y multiplioient, & y tenoit quatre femmes pour tirer le lait & battre le beure. Outre ces Habitans, il y avoit six Nègres donnez au Gouverneur par des Capitaines Anglois qui les avoient enlevez à Madagascar, y faisant ayguade sur la Baye d'Antongil & celle de saint Augustin.

Monsieur Stringer fit voir les curiositez de son cabinet. Il montra les ossemens d'un Lamentin, ou Vache marine qui avoit eschoüé, & la peau preparée à mettre en juste-au-corps, qu'il s'asseuroit devoir parer le coup de pistolet. Le plus gros poisson volant qui eust jamais, disoit-il, esté veu d'homme : il ne l'estoit pas plus qu'un maquereau ordinaire. Il avoit de l'ambre gris & de toutes les étoffes & curiositez qui se rapportent des Indes. Il conservoit environ cinq livres de civette dans une bouteille de verre, qui valloit bien cinq à six mille livres. Il vit la pierre bleuë dont il a esté parlé, & la voulut troquer pour ce parfum : il auroit même donné du retour, si celuy à qui elle appartenoit ne

luy avoit témoigné ne vouloir pas s'en défaire. Rennefort l'estimoit un trésor, & que sa bonne fortune avoit poussé celuy qui la possédoit à venir faire naufrage à Madagascar pour l'enrichir.

Les François acheterent pendant leur séjour des boëtes de civette, des bagues de cornaline, des manches de coûteaux d'agate, du satin de la Chine, des porcelaines, des cannes du Japon, & autres marchandises des Indes, dont les Anglois de l'Isle estoient bien pourvus. Ils firent payer aux François soixante piastras pour deux chats musquez ou civettes. Les rafraîchissemens dont on eut besoin au Vaisseau, ne furent point épargnez, & les presens en furent reconnus par d'autres, particulièrement de vin d'Espagne.

Le Capitaine la Chesnaye un peu moins malade, fut remené au Vaisseau de mesme qu'il en avoit esté descendu, couché dans son lit. Le septième jour d'Avril le Gouverneur Anglois, sa femme, son fils, ses deux filles & son gendre, y vinrent dire adieu & solemniser encore les santez des Rois de France & d'Angleterre. Les ancres levées, le Gouverneur donna au Capitaine des lettres pour la Compagnie des Indes Orientales à Londres, & descendit dans sa chaloupe. On fit aux premiers coups de leurs avirons les derniers remercimens par la bouche des canons, à qui ceux du Fort répondirent coup pour coup. Eloignant l'Isle de Sainte Hélène, elle ne fut point perduë de veüë, quoyqu'à plus de neuf lieuës, que quand la nuit la vint couvrir. Il est agreable de voir ce gros rocher d'une si excessive hauteur au milieu d'une si vaste étenduë de Mers
qui

qui l'attaquent sans cesse, & s'élevent contre luy sans le pouvoir engloutir.

CHAPITRE IV.

Arrivée à l'Isle de l'Ascension, & sa description.

DEPUIS le départ de devant l'Isle de Sainte Hé-
léne jusques au quinzième jour d'Avril, la na-
vigation fut fort douce, & hauteur prise de sept degrez
quarante minutes, qui est celle du milieu de l'Isle de
l'Ascension, on la chercha Cap-Oüest. Le septième
elle parut au point du jour, & quoyque basse fut ap-
perceüe de loin : car le Soleil ne poussant devant luy
aucun nuage de l'Emisphere qu'il quittoit, laissoit une
longue carriere libre à la veüe. On poussa à toutes
voiles pour arriver de jour à la rade devant cette Isle,
& on y jetta les ancrs du costé du Nord à dix-sept
brasses de fonds. Le Vaisseau fut à peine arresté, que
plus de dix mille oiseaux de mesme que ceux qui ha-
bitent sur le rocher proche de Sainte Héléne, se per-
cherent sur les hautbans, sur les mats, & sur les cor-
dages, crians comme des corneilles. Les matelots &
les passagers en tuerent cinq cens en un quart d'heure,
& n'estonnerent point tant les autres, qu'ils ne se tinssent
toujours autour en voltigeant ; ce qui donna lieu à une
chasse que les matelots firent de dessus les bouts des
vergues, d'où ils leur embarrassoient les aisles avec des
foüets, & les tiroient à eux.

Les chaloupes porterent vingt hommes à terre , & les oyseaux furent tellement importuns , qu'ils mor-
doient les chappeaux & les bonnets , & qu'il fallut
battre l'air pour arriver. Ces hommes grimperent de pe-
rits rochers sur lesquels ils recüeillirent quantité d'œufs
de ces oyseaux. Des pierres qui paroissoient tres-ma-
terielles , se brisoient sous leurs pieds , & les blessoient.
Ce qui vient de la proximité du Soleil qui pulverise ces
corps solides dans un lieu où ils ne sont presque jamais
rafraîchis : car l'Isle qui est sans eau , sans plantages ,
& sans terre capable de produire des exhalaisons hu-
mides , n'est mouillée que quand le caprice des vents ,
quasi toujours fort tranquilles à ces hauteurs , y pouf-
se quelques vapeurs étrangères , qui sont encore beau-
coup dissipées par la violence de la chaleur. En atten-
dant la nuit , huit oyseaux furent embrochez dans une
longue épée , & tournez devant un feu de petites pie-
ces d'un vieux debris de Vaisseau : ils estoient amers ,
tres-maigres & sentans la marine : mais l'apprest &
le lieu les firent passer pour un regal singulier.

On avoit abordé cette Isle pour y prendre des tor-
tuës , & les pescheurs ayans esté disposez sur deux an-
ces , la nuit qu'ils attendoient avec impatience , obs-
curcit enfin les objets , & une tortuë vint avec elle sur
le bord de la mer. Deux matelots se servans chacun
d'un aviron , la tournerent sur le dos ; le plastron en
fut levé & porté griller pour le souper des Officiers qui
estoient descendus à terre.

Deux François estans montez au plus haut de l'Isle ,
& voulant faire signal à ceux qui estoient sur le riva-

ge, allumerent des broussailles sèches qu'ils trouverent, ce qui fit un prompt & vaste embrasement, le feu s'étant sans doute communiqué aux pierres sulphureuses & au charbon de terre. La lucur rendit les tortuës timides, & fut cause qu'on n'en prit que dix cette nuit; elles pesoient trois à quatre cens livres chacune. Pendant le jour dix-huitième Avril six furent fallées, & quatre embarquées vivantes.

On fouïlla quelques endroits où elles venoient pondre & couvrir leurs œufs, leurs petits furent déterrez & gardez par curiosité, car cette animal qui devient si grand, n'est guere plus gros qu'un hanneton quand il commence à s'éclorre. Les œufs ont la peau comme celle d'une vessie de cochon, & sont ronds de la grosseur & de la figure d'une balle de paume.

Le feu continuant dans l'Isle, on espera peu de la seconde nuit, neantmoins les ances furent soigneusement veillées, avec ordre aux Matelots, de ne tourner les tortuës que lors qu'elles reviendroient de leurs trous, & regagneroient la Mer; car l'experience avoit appris à quelques-uns qui en avoient pêché en Amerique, que les embarquant avec leurs œufs, elles estoient bientôt suffoquées, & qu'elles vivoient un mois les arroufant de quelques sceaux d'eau de Mer, lors qu'elles s'en estoient déchargez. Il n'en fut pendant cette nuit arrêté que six, dont deux furent fallées, & les quatre autres emportées vives.

Après avoir planté un potteau sur le bord de la principale baye, & attaché dans un trou qu'on y fit, une lettre portant l'abord & le départ du Vaisseau, & les

noms des principaux Officiers , l'équipage d'une Chaloupe fut envoyé lever une ancre qui restoit dans l'eau, & cette Chaloupe retirée sur le Tillac, on demara cinglant Cap-Nord-Oüest, laissant derriere l'Isle de l'Ascension qui est de sept lieuës de tour, deserte d'hommes, de bestes, & d'arbres, où le feu devoit tout ce à quoy il estoit capable de s'attacher. Si le sel avoit manqué, cette Isle en fournissoit de tres-blanc, que le Soleil avoit cuit entre les roches au bord de la Mer.

CHAPITRE V.

Continuation & particularitez du retour du Vaisseau la Vierge de Bon-Port.

LE dix-neuvième Avril jour du départ de devant l'Ascension, le vent fut à gré. A midy du vingtième, le calme prit & dura jusqu'au vingt-quatrième. Pendant ces quatre jours on pécha des requiems. Le soir le vent reprit, poussant en derive forcée vers l'Amérique. Le premier jour de May, le Vaisseau passa sous la ligne par estime à 358. degrez de longitude. Le premier meridien pris sur l'Isle Saint George des Acores, trois petits Nègres y furent baptisez du Baptême de Marine. Le quatrième à trois degrez de latitude Septentrionale, le calme l'arresta, & le soir l'étoile du Nord se montra pour la premiere fois du retour. Après trois jours de calme, ce vent si peu propre à la route, le quitta, & le reprit pendant quinze jours d'une

inconstance capricieuse d'heure en heure. On pêcha durant cette inégalité de temps quantité de Marfouins & de Bonites. Le vingt-troisième May, il eut le Soleil pour point vertical. Le vingt-quatrième il passa sous le Tropique de Cancer, où les Bonites le laisserent : mais les Alvacors plus grands & meilleurs poissons, suivirent & entretinrent la cuisine. Le quatrième Juin à 30. degrez, la croifade qui avoit servy de guide quand le Soleil de midy avoit manqué par delà l'Équateur, cessa de paroître. Le cinquième, le vent favorable permit de dresser le Cap sur les Isles des Acores, & l'on remarqua que depuis l'Isle de l'Ascension qui est à sept degrez quarante minuttes par delà la ligne, jusques à trente-un degrez & demy que le Vaisseau estoit en deça, il avoit derivé de quatre cens cinquante lieuës. Les Singes & les Cameleons qui y estoient, moururent à cette hauteur.

La Mer depuis, sous le Tropique de Cancer jusques à trente-huit degrez, estoit couverte d'herbes, que quelques-uns jugerent poussées des côtes par le vent, & d'autres qui rencontroient mieux, qu'elles se levoient du fond de la Mer. On cingla par estime entre Corvo & Flores à basbord, & les autres Isles des Acores à tribord, sans avoir connoissance d'aucune.

Le dix septième Juin l'eau bondissant fort haut, on craignit quelque écueil. Cette apprehension finit agréablement par la veuë qu'on eut des élancemens d'un Espadon qui retomboit sur une Baleine, & la perçoit de la pointe qu'il a sur la tête. Ce n'estoit pas chose nouvelle à quelques-uns qui avoient esté spectateurs

d'un pareil combat vers le Cap de Bonne-Esperance, lors qu'ils y passerent dans le Saint Paul. Il est tres-divertissant de voir le courage d'un mediocre animal, & son opiniâreté à tuer un monstre trente fois plus grand que luy.

L'Espadon est un poisson gros comme un homme, qui porte sur la teste une arreste faite en lame d'épée, & qui par une antipatie contre la Baleine, s'élançe hors de l'eau quand il la rencontre, & se laisse tomber dessus la teste la premiere pour la blesser.

Les poissons quoyque muets, ne laissent pas d'instruire. Il y en a de petits qui nagent autour d'une coque de limon parfaitement blanc, attaché à des branches de gœmon, dont ils se nourrissent. Quand il passe quelque tiran de l'Empire de Neptune, ils se serrent sous ce limon qui est presque aussi mordicant & pénétrant que l'eau forte, & se sauvent par l'instinct qu'il a qu'il ne scauroit les détruire sans se faire perir.

Depuis quarante jusques à quarante trois degrez, on vit des mats rompus, des vergues & des hunes de Vaisseaux, qui firent juger qu'il estoit arrivé un épouventable débris. On apprehenda le choc de ces pieces dans la gorge de la Vierge de Bon-Port, vieux Bâtiment pourry & facile à ouvrir. Il a esté sçeu depuis que ce fracas venoit du combat qui s'estoit donné entre les François & les Hollandois d'un côté, & les Anglois de l'autre: Ce qu'il eust esté bon à ceux qui estoient embarquez de sçavoir plûtoft.

A quarante-six degrez, le calme prit & dura huit jours, au septième desquels un Espervier se percha sur

le grand mâst du Navire ; il fut chassé d'un coup de pistolet , & prit son vol vers la Rochelle. Il monroit le bon chemin , mais les ordres de France & de Madagascar n'estoient pas de le suivre , & l'abord devoit estre au Havre de Grace pour la commodité de voiturer la charge des Vaisseaux à Roüen & à Paris par la riviere de Seine.

On chercha à enfler la Manche qui separe la Bretagne & la Normandie de l'Angleterre. Après avoir esté balottés pendant douze jours de quarante-sept jusques à cinquante & un degrez , & veu souvent des Baleines d'une prodigieuse longueur , dont l'approche estoit dangereuse , les Matelots se mirent à crier que le cœur du President leur portoit malheur , que jamais il n'avoit esté fait de bon voyage avec de pareilles reliques , & que les momies qu'on apportoit d'Egypte , estoient jettées dans la Mer si-tost qu'elles estoient découvertes. La superstition des Matelots l'emporta , ce cœur leur fut abandonné & ensevely dans l'Ocean. Enfin le Navire entra dans la Manche entre l'Isle de Sorlingues , & l'Isle d'Oüessant. Le huitième Juillet terre veüe au côté gauche , fut jugée le Cap-Lezard en Angleterre. Le lendemain la terre paroissant au côté droit , fut estimée celle de France par les Mariniers , & assurée estre la Heve près le Havre de Grace , par Jacques le Quesne principal Pilote , qui en estoit natif , & par un Matelot qui y avoit passé presque toute sa vie.



CHAPITRE VI.

*Combat du Navire la Vierge de Bon-Port contre une
Fregatte d'Angleterre.*

LA joye d'un si heureux retour ne peut estre bien exprimée. Tous les embarquez à Madagascar étoient vivans , exceptez les deux noyez par malheur au Cap de Bonne-Esperance. Ce que l'on apportoit bien conservé , le Vaisseau ajusté de banderolles neuves , les galeries peintes de nouveau , & tous ses vieux dehors revêtus de belles apparences. On avoit fait faire sur le bord dix habits d'étoffe des Indes acheptée en l'Isle Sainte Hélène , pour vêtir dix Matelots qui rameroient la Chaloupe laquelle devoit porter les Officiers à terre , & tous avoient le cœur & les yeux sur cette terre si fort & si longtemps souhaitée.

Une grande Chaloupe que l'on crût venir au devant pour donner un Pilote Costier , passa à force de rames sous la prouë du Bâtiment , & le reconnût à tribord. On fit appeller , mais point de réponse. Le sieur de Rennefort pria le Capitaine de faire tirer pour obliger cette Chaloupe à venir. Il ne le voulut pas , disant que ses ordres estoient de ne point attaquer. Pendant qu'elle s'éloignoit , trois Navires parurent à droit , dont un se détacha Cap sur eux. Les François qui ne sçavoient pas que la France & la Hollande avoient Guerre contre l'Angleterre , voguoient pesamment dans ce vieux Vaisseau fort lourd & falle d'un si long voyage qui luy
avoit

avoit attaché un pied de mouffe aux côtes dans l'eau. Ils ne craignoient pas neantmoins celuy qui venoit à eux, beaucoup plus petit que leur Bâtiment qui avoit la mine d'un bon Navire de Guerre avec le fard dont on avoit assez bien déguisé ses défauts. Ils arborerent Pavillon-Blanc, & attendoient le salut de l'autre qui n'en mettoit point, & qui ayant pris le vent, le Pavillon Anglois fut levé à la portée du pistolet, & l'on vit qu'il estoit percé pour trente-deux pieces de canon, dont les bouches furent mises dehors. Un Officier du Navire Anglois demanda en sa langue, d'où est le Navire? Il fut répondu, de France. De quel endroit? De Saint Malo. D'où vient-il? De Madagascar. Aussi-tôt cent voix crièrent, amene pour le Roy d'Angleterre. Et un boulet de canon siffla dans les voiles de la Vierge de Bon-Port. On commença de faire sortir les bandoliers d'un Magasin, d'emplir les charges & de déroüiller les armes; car le Capitaine avoit mesme negligé de regler les quartiers pour le combat, sur l'assurance où il croyoit estre d'une pleine paix, & parce que la route qu'il tenoit n'estoit pas frequentée de Corsaires. Il fit en cette surprise tout ce qui estoit possible à un homme demy-malade, & se posta au pied du grand mats pour commander le gouvernail & la Mousqueterie.

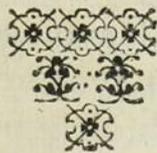
Les Matelots par les ordres du sieur de la Poupardrie Lieutenant, mirent en peu de temps le canon d'entre les ponts dehors par les Sabords: mais les Anglois n'avoient pas attendu à tirer que les François fussent preparez à se deffendre; de soixante-onze hommes il en avoient dix hors de combat avant d'avoir

mis le feu à un canon ; & le nommé Petit de la Lande, neveu du feu sieur de Launay Gravé, ayant une jambe & un bras rompus, & trois clouds dans une épauie, vouloit qu'on le plantât sur les hauts-bancs pour achever de vivre, combattant les armes à la main qui luy restoit : Enfin l'on fit feu, & si le canon des François ne donnoit qu'un coup pour trois de celuy des ennemis, leur mousqueterie deffendit d'abord aux Anglois de paroître découverts sur le tillac. Mais ensuite, quoiqu'il y eust dans la Vierge de Bon-Port des tireurs si justes, qu'ils prenoient au front ceux qu'ils pouvoient appercevoir ; les Anglois dans la chaleur du combat sortoient de leur Navire pour charger plus promptement leur canon par dehors avec une intrepidité admirable.

Le sieur de la Poupardrie jeune Officier, qui estoit ravy de l'occasion de montrer son courage & son adresse, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de resolution, se portant par tout où il marquoit de la foiblesse ou de la lenteur. Il pointoit presque tous les canons & y mettoit le feu. Un boulet ennemy passé par un Sabord le prit sous le bras qu'il avoit levé soufflant une méche dont il vouloit allumer une amorce, & éteignit sa vie & sa valeur.

Le Capitaine Anglois ayant tâté à tribord, à babord & en poupe, en passant à prouë du bâtiment François, fit tirer deux canons chargez de balles de mousquet pour raser ce qui estoit sur le tillac : Il s'en planta bien trente aux planches du Corps de Garde, qui passerent aux costez de Rennefort, sans que pas une le

touchât. L'Anglois approcha à la longueur d'une demie pique à tribord : les cris de cent hommes montrez sur les hauts-bancs le sabre d'une main & le pistolet de l'autre, avertirent que leur dessein estoit de venir à l'abordage. Les François pouffans leurs voix, témoignèrent qu'ils alloient à leurs ennemis. Comme ils venoient à eux, cette resolution les fit éloigner ; & après le coup de pistolet, le Vaisseau Anglois ayant cinglé demy quart de lieuë derriere, l'on crut que les Officiers deliberoient de quitter le combat. Il retourna cap sur la poupe du François, passa à basbord, où il fit une décharge de douze coups de canon, en tira deux à prouë, qui traversans de bout en bout, l'un emporta la jambe gauche de celuy qui tenoit le gouvernail, l'autre la cuisse d'un Sergent nommé Desbrieres. L'Anglois fit encore mine de vouloir accrocher & sauter sur le gaillard ; mais il passa, redoubla sur tribord du Vaisseau François, & à belle portée le canonna de trente-deux pieces d'Artillerie, presentant ses deux costez l'un après l'autre. Le François lui répondoit de neuf qu'il avoit de ce bord, ne pouvant pas se tourner avec la mesme facilité que l'Anglois, dont il tâchoit toujours de demonter le gouvernail pour le rendre inhabile à le poursuivre.



CHAPITRE VII.

Prise du Vaisseau la Vierge de Bon-Port. Son naufrage.

LA terre si proche animoit les François à manoeuvrer prestement les voiles, esperans de se sauver sous les Forts, ou que le bruit & le feu appelleroient du secours : Mais le Pilote qui paroissoit auparavant si assuré du Havre, cria qu'il s'estoit trompé, & que la terre qu'ils voyoient estoit celle de l'Isle de Grenesay. Il avoit receu un coup de mousquet dans les dents, qui ne l'empescha pas de faire sçavoir cette belle nouvelle avec des parolles mal articulées. Il agissoit toujours estant homme robuste & hardy. On luy doit faire encore cette justice de dire, que pendant un si long cours il avoit presque toujours fait ses longitudes aussi justes que ses latitudes. La connoissance de cette erreur fit tomber les cordages des mains des Matelots & cesser de tirer les pieces de derriere où l'on n'épargnoit pas la poudre pour avancer la retraite par l'effort qu'elles faisoient en reculant

Le corps du Vaisseau estoit si délabré, que les dunettes paroissoient prestes à tomber sur la cale, les mats & les vergues estoient brisez. Il avoit passé quelques coups de canon dans l'eau qui en avoient tant fait entrer, que les deux pompes ne suffisoient pas pour l'épuiser, & l'embaras du fond ne permettoit pas de pouvoir boucher les trous. Quelqu'un parla de demander quartier,

qui n'en fut pas crû ; le canon joüa encore pendant une heure, jusques à ce que le sieur Chabert Ecrivain estant sorty de la soute aux poudres, d'où il donnoit les gargousses aux canoniers, rapportant qu'il y avoit grande eau ; & un Chirurgien, que son coffre & ses medemens estoient renversez, & l'entrepont couvert de morts & de blesez qu'il ne pouvoit soulager ; les Matelots & presque tous les passagers qui estoient sur pied, presserent le Capitaine de se rendre, qui témoignant estre resolu de se brûler, & paroissant vouloir le faire ; le sieur de Rennefort fut prié des uns & des autres de les commander.

Le Navire prenoit eau par quatre ouvertures ; quarante Matelots ou passagers estoient morts ou hors de combat ; la plûpart des canons estoient démontez, & un autre Vaisseau auquel celui qui combattoit, estoit allé donner signal lorsque l'on crut qu'il quittoit, venoit encore sur eux. Rennefort dit en particulier à deux Matelots d'arrester le Capitaine s'il faisoit mine d'avancer vers les poudres, & au Capitaine, qu'il estoit temps de parler. Aussi-tost tous crierent quartier ; les Anglois ayant répondu, bon quartier, les François crurent entendre, *nô quarter*, point de quartier. On avoit envoyé un petit garçon de chambre pour mettre le pavillon bas ; un coup de canon luy emporta une cuisse ; il se tint avec les deux mains au bord des dunettes qu'il montoit, l'autre cuisse pendante, & le côté blessé, de mesme que celui d'un mouton où le roignon est attaché à un filet. Les François n'estans plus soutenus de l'esperance d'échapper, & dans un Vaisseau

qu'ils ne pouvoient ni gouverner, ni reparer, estoient tout-à-fait consternez. Ils exciterent néanmoins le reste de leur vigueur pour demander quartier : On entendit enfin distinctement, bon quartier, avec commandement de baisser le pavillon & de descendre les huniers du Vaisseau sur les vergues. La Fontaine Maître des Matelots courut au pavillon, où plusieurs faisoient difficulté d'aller, parce que la mousqueterie Angloise tiroit encore. Les deux bastimens se joignans, toutes les armes des François sur le tillac, & leurs vies à la mercy de leurs ennemis ; le Capitaine Anglois le sabre à la main monta sur les hauts-bancs de son Navire, d'où atteignant les cordages de celui qui devenoit sa prise, il coupa les manœuvres des voiles, & les Anglois y entrèrent sans frapper, ni faire aucune injure que de dépouiller. Un Matelot ayant pris le bonnet du sieur de Rennefort, le luy rendit pour reconnoissance de quelques pierreries qu'il luy montra y avoir cachées, & empêcha qu'il ne luy fust repris. Un autre le devestit de son juste-au-corps, dans la basque duquel estoit la pierre ovale avoit donnée le sieur de la Case, la bleuë & plusieurs autres qu'il estimoit. Quelques François plus aisez à dévaliser, & qui estoient déjà entrez dans le Vaisseau Anglois, parlerent de luy au Capitaine, qui luy presentant la main pour passer de son côté, menaça du pistolet ceux qui avoient ses habits, & les contraignit de les rendre. Un Matelot luy rendoit son juste-au-corps où il a toujours crû qu'étoit le fond d'une bonne fortune, & il s'estoit avancé pour le reprendre, quand les deux Vaisseaux se separerent.

Il fut conduit à la chambre de poupe, où le Capitaine la Chesnaye estoit déjà. Le Capitaine Anglois y vint aussi-tôt leur témoigner que la résistance qu'il avoit trouvée, luy donnoit envie de les servir. Le Capitaine François luy dit qu'il esperoit qu'il auroit sa revanche de tout.

Le Capitaine Anglois retourna donner ordre, que les autres François fussent descendus à fond de cale, & fit porter à la Sainte-Barbe sept Anglois morts, qui estoient sur le tillac, dont quatre avoient esté blesez de balles de mousquet au milieu du front. Jean Potin Chasseur du sieur de Rennefort avoit fait paroître beaucoup d'adresse dans le combat. Il s'est depuis marié en Angleterre à une fille d'un Bourgeois de Londres, de laquelle il a plusieurs enfans.

Cependant ceux qui estoient dans le Vaisseau François, sentant qu'il s'emplissoit d'eau, se mirent à crier dans une apprehension commune d'abimer. Après des élancemens de voix terribles & pitoyables, qui appelloient au secours, ce Navire chargé de six vingts hommes vivans, blesez, morts & mourans, de cuirs, de tabac, de bois d'Ebeine avec du benjoin, de l'or, de l'ambre gris, du poivre & de l'aloës, disparut de mats, de voiles & de cordages, en un clin d'œil. Vingt hommes attendans sur le gaillard à nager que le Bâtiment ne les soutint plus, furent accablez de la voile de misene; les autres se mirent à la nage, & s'efforçans de gagner les Vaisseaux Anglois, & les Chaloupes qui avoient esté envoyées à leur secours, plusieurs perirent, & l'on vit avec une extrême douleur perdre la voix &

la vie à quelques-uns, manque de force pour se soutenir encore un instant.

Le Capitaine Anglois n'obmit aucun soin pour sauver ces malheureux du peril, tant les François que les Anglois. Il tira des coups de pistolet sur les gens de ses Chaloupes, qu'il jugeoit ne pas aller assez hardiment au secours. Il avoit auparavant agitté s'il approcheroit son Navire de celui qui se perdoit : le risque d'estre accroché par des desesperez qui le pourroient entraîner, l'empêcha d'hazarder à un danger si évident ce que son Roy confioit à sa bonne conduite.

CHAPITRE VIII.

Les François restez du combat & du naufrage, menez à l'Isle de Grenezay, & ensuite à l'Isle de Vvight.

AYANT été recueilly tout ce qui se pût de ce naufrage, les deux Vaisseaux Anglois cinglerent pendant la nuit & au matin du 10. jour de Juillet, ils jetterent les ancres en rade sous le Château de l'Isle de Grenezay : Il est bâti sur un rocher environné de la Mer, & commande la Ville qui est au rivage, dont les maisons les plus apparentes sont sur des pilotis fort élevez. Le General Lambert qui avoit tâché de succeder à Cromvel, estoit pour lors prisonnier au Château. Quelqu'un faisant depuis reflexion comment il s'estoit pû faire que des Officiers, des Pilotes & des Mariniers qui avoient

voient longtems rodé les côtes de la Manche, se fussent ainsi mépris de terre, a reconnu qu'asseurement ils l'avoient bien voulu. Il est certain que presque tous les coffres estoient à double fond, & cachoient des pierreries. Il y avoit correspondance de S. Malo à Grenezay, & la précaution d'y vouloir laisser ce qu'ils estimoient avoir de meilleur, de peur d'estre visités au Port de France, fut cause de cette méprise volontaire: mais ils ne pouvoient éviter leur perte après avoir enfilé la Manche, parce que les trois Vaisseaux qu'ils avoient veus rangeoient les côtes de France, & ne laissoient ouvertes que celles d'Angleterre. Il auroit fallu pour arriver à bon port que quelque esprit superstitieux eût persuadé de suivre le vol de l'épervier qui fut chassé à l'emboucheure de la Manche.

Des Anglois ayans veu penser de leurs camarades & tirer de leurs playes des balles qu'ils disoient mordues & veneneuses, voulurent exciter leur Capitaine à les vanger; mais satisfait d'avoir vaincu & causé un prejudice notable à la France par l'enfoncement de ce Navire qu'on faisoit valoir un milion d'or, il se contenta de répondre qu'il avoit pitié du malheur des vaincus, & qu'une si grande perte meritoit bien une défense extraordinaire. Le sieur de Rennefort luy sembloit le plus à plaindre estant crû d'abord celuy à qui appartenoit la meilleure partie de la charge du Vaisseau, par la maniere dont on luy en avoit parlé. Il estoit couvert de sang de plusieurs qui avoient esté blessez proche de luy, & le Capitaine Anglois qui avoit dessein de luy faire present de la liberté, vouloit sans le faire

visiter, le laisser comme blessé à l'Isle de Grenezay pour estre passé à Saint Malo avec la Fontaine, le Quesne & quelques autres. Le sieur de la Chesnaye qui estoit bien aise d'avoir compagnie, abusa de la confiance qu'il luy avoit faite, & publia qu'il ne l'estoit pas, afin que ce Capitaine n'osât le relâcher.

Il resta quarante François vivans, dont les blesez au nombre de neuf furent mis en maison bourgeoise en la Ville de Grenezay. Le Capitaine Anglois dit à quatre Matelots qui parloient bien sa langue, qu'il les retenoit pour servir en son bord. Ayant à sa reveuë trouvé qu'il avoit perdu quarante hommes, il prit dans les Barques & les petits Bâtimens qui estoient en rade, des Matelots pour remplacer; & la prise des François ayant donné la curiosité à un jeune fiancé & aux garçons de la Fête d'aller voir les prisonniers au Vaisseau, il les retint pour achever la campagne, & ne rendit que le fiancé à la priere de la fiancée qui le fut demander.

Le dix-septième Juillet, ce Capitaine qui s'appelloit Christophle Gootman, fit mettre à la voile son Navire nommé l'Orange, servant de conserve à quarante Barques, dont les Maîtres n'osoient tenir la Mer que sous l'escorte de quelque Vaisseau de guerre. Il mouilla le dix-huitième devant l'Isle de Vvight sous le Château de Couves qui commande la rade, & deux petites villes, l'une à l'Orient & l'autre à l'Occident. Vingt-six François furent enfermez dans une grande chambre du Château: le Capitaine & le sieur de Rennefort dans une Hôtellerie. Ce dernier sortant du Na-

vire rendit un juste-au-corps qu'un Pilote luy avoit presté ; de sorte qu'il demeura en chemisette, & quelques Anglois touchez de sa fortune, luy presenterent des pieces d'argent qu'il refusa : ce qui leur fit croire qu'il n'en manqueroit pas, & l'idée qu'on en conçut, fut un des sujets de sa conservation.

CHAPITRE IX.

*Les sieurs de la Chesnaye & de Rennefort prisonniers au
Château de Caresbrooke.*

LE soir de l'arrivée des prisonniers François à l'Isle de Vvight, un Gentilhomme envoyé de Milord Colpeper Gouverneur, vint à l'Hôtellerie où la Chesnaye estoit avec Rennefort, ayant presté son manteau à celui-cy, il l'invita de l'accompagner au lieu où l'on retenoit les vingt-six autres François, à l'un desquels il donna pour tous dequoy subsister pendant une semaine, à raison de cinq sols par jour chacun. Le Chasseur du sieur de Rennefort en estoit, qui le tira à part, & le pria de prendre un petit paquet qu'il avoit sauvé. Il estoit de quelques pierres, dont il donna la meilleure au Gentilhomme. Le lendemain matin, le Gentilhomme leur fit aprester des chevaux pour aller ensemble chez Milord Gouverneur, qui souhaittoit avoir le Capitaine & Rennefort auprès de luy. Ils arriverent au Château de Caresbrooke, & furent amenez devant Madame la Gouvernante, Milord estoit sorty pour

chasser. Elle leur dit en François, qu'ils auroient cette consolation dans leurs infortunes, d'estre tombez en bonne main. A six heures, Milord Colpeper estant de retour de la chasse, les deux François luy furent presentez. Ils coucherent dans le donjon du Chasteau, où ils furent enfermez jusques au lendemain huit heures du matin 21. jour de Juillet, que descendus dans la place, Milord Gouverneur, appella le sieur de Rennefort par une fenestre. Il le fut trouver dans une grande salle, où après quelques demandes & quelques réponses sur la qualité & le voyage du prisonnier, milord luy montrant la Carte generale, le pria de luy dire sa route, & ce qu'il avoit remarqué; à quoy il répondit ce qu'il jugea ne pouvoir nuire à sa Nation. Le Gouverneur ensuite luy ayant témoigné qu'il estoit bien aise d'obliger quand il en trouvoit de si bonnes occasions, Rennefort en usa comme voulut ce genereux Milord, qui luy fit donner douze livres sterlins. Il ne fit pas la mesme faveur au Capitaine; il n'en avoit pas aussi le mesme besoin, ayant connoissance d'un Marchand de Covves qui trafiquoit à S. Malo avant la Guerre. Rennefort employa cet argent selon cette maxime, que c'est un avantage qui vaut un grand fond, que d'en sçavoir menager un petit avec liberalité.



CHAPITRE X.

Mort du Capitaine la Chesnaye. Les François prisonniers menez à Vvinchester.

LE vingt-septième Juillet , le Capitaine la Chesnaye obtint de Milord Gouverneur la permission de se faire conduire à Oüest Covves chez le Marchand qu'il connoissoit ; cinq jours après il y mourut , & fut porté en terre par quatre de ses Matelots qui estoient prisonniers dans le Chasteau , à qui il fut permis de sortir pour luy rendre ce dernier devoir. Milord paya de quelques chelins le consentement des Bourgeois pour l'ouverture de la fosse. Ce Capitaine après avoir souffert les accez de la fièvre & de la colique pendant quatre mois , en estoit quitte lors qu'ils fut fait prisonnier. Il les reprit au Chasteau de Caresbrooke dans un bassin de framboises qui fut servy au dessert ; il en mangea beaucoup , son estomach ne pouvant cuire la froideur de ce fruit , la colique le prit violemment , la fièvre accourut au desordre , & ce Capitaine en frenaisie succomba malgré les remedes qui n'y furent point épargnez.

L'ordre estoit arrivé de Londres à Milord Colpeper de l'y envoyer avec le S^r de R. ce qui avoit été obtenu par la faveur de Monsieur Cotterel Commissaire General de l'Armée navale d'Angleterre , qui avoit eu de l'employ en celle de France. Il connoissoit le sieur de la Chesnaye & avoit connu son pere & les sieurs Desfor-

gettes, de Belle-grange, & de Boisjoly, ses oncles, qu'il avoit veu Capitaines de Marine. Milord Colpeper fit sçavoir cette mort à Milord Harlingthon Secretaire d'Etat, qui luy manda de faire conduire à Vvinchester les François qui estoient au Chasteau de Covves, & de retenir le sieur de Rennefort. Il le fit appeller, & luy ayant témoigné du déplaisir de la mauvaise destinée de ceux qui devoient estre menez en un lieu où la peste estoit encore, comme en toutes les prisons d'Angleterre, il luy demanda si quelqu'un d'entr'eux le pouvoit servir de Valet de chambre. Il luy proposa son Chasseur, de qui les bons services luy donnoient beaucoup de regret de sa perte. Il le retint; & les vingt-cinq restans furent envoyez prisonniers au Chasteau de Vvinchester, où il y en avoit trois cens autres, tant François, que Hollandois.

CHAPITRE XI.

Description du Chasteau de Caresbrooke.

LE Chasteau de Caresbrooke est dans l'Isle de Vvight à trois lieuës de Covves situé sur une petite montagne: Outre la force naturelle de son assiette, il est deffendu d'ouvrages avancez d'un double fossé, de bons rempars, & de soixante pieces de canon. Il y a deux cours avec une haute Tour au milieu, & trois grands corps de logis, en l'un desquels magnifiquement meublé, où il y avoit un Trône & un Dais,

ne logeoit personne que le Roy. Dans les deux autres estoient les appartemens de Milord & de sa famille. A côté droit du Donjon il y avoit trois petites chambres fort tristes, où le feu Roy Charles premier a esté prisonnier pendant un an ; & alors celuy qui l'y gardoit autrefois , & à qui le Parlement avoit donné le Gouvernement de l'Isle , y estoit confiné. Milord avoit toujours suivy le Roy Charles II. hors de son Royaume , avec son pere à qui Sa Majesté après son rétablissement donna la charge de grand Garde des Rôlles d'Angleterre. Le fils s'estoit marié en Hollande à une Dame de la Maison des Landgraves de Hesse. La Garnison de l'Isle estoit de quatre Compagnies d'Infanterie, de cent hommes, chacune & d'une Compagnie de soixante-dix Cavaliers du Regiment d'Oxford , dont le Chevalier Jones Lieutenant de Roy , estoit Capitaine. Il a depuis commandé la Cavalerie Angloise qui fut au Siege de la Ville de Maftrix quand le Roy la prit. Outre ces gens de guerre qui recevoient solde, les Habitans se tenoient incessamment sous les armes & avoient un Chef en chaque village qui les exerçoit. Ils devoient estre, au signal d'un feu que des gens gagez avoient ordre d'allumer sur une montagne, prests à marcher pour s'opposer à la descente des ennemis. Ils accusoient les François de leur causer ce trouble pour s'estre mêlez de leur different avec les Hollandois.



CHAPITRE XII.

Prison du sieur de Rennefort dans l'Isle de Vvigh, depuis la mort du Capitaine la Chesnaye.

RENNEFORT receut dans sa prison toute sorte d'honnestetez. Une belle Angloise en reconnaissance de ce qu'il luy apprit quelque chose de la Langue Françoisse, fit tout ce qu'elle put pour l'obliger ; & soit qu'elle fust instruite par sa prudence naturelle, ou parce qu'elle entendoit dire qui le concernoit, elle luy faisoit prendre des mesures si justes, qu'il ne trouvoit jamais rien de contraire. La privation de sa liberté estoit adoucie par de si bons traitemens, qu'il n'avoit garde d'abuser de la permission que le Milord luy avoit donnée de se promener avec un Garde par toute l'Isle de Vvigh ; outre que s'il eust esté repris, il auroit esté regardé comme un homme sans honneur & envoyé dans une prison commune à la mercy, de la faim & de la peste.

CHAPITRE XIII.

D'un Prisonnier d'Etat au Château de Caresbrooke.

LA Tour au milieu du Château estoit la prison de Robert d'Anvers de la famille des Villers. Il commandoit

mandoit la Cavalerie Angloise pour le parlement, quand le Roy Charles I. par un attentat que la posterité ne trouvera pas croyable, fut mis sur l'échaffaut. Ayant esté cité depuis le rétablissement de Charles II. & interrogé s'il n'estoit pas Gentil-homme, il répondit que non, se départit du titre de Noble, dit qu'il n'en connoissoit point, & qu'il estoit Anglois populaire. Après avoir esté trois jours en danger d'estre condamné à mort, la Chambre des Lords luy fit délivrer acte de sa roture qu'il avoit déclarée, & il fut mis en prison perpetuelle. C'estoit un homme de resolution, & qui sçavoit toutes les Langues de l'Europe. On ne l'avoit pas puny du dernier suplice, parce qu'il avoit toujourns blâmé cet execrable parricide, qui dans ses circonstances n'a jamais eu d'exemple. Ce Prisonnier d'Estat s'estoit depuis un an privé volontairement & par son propre chagrin de la lumiere du Soleil. Il se mettoit au lit quand le jour alloit paroître, & ne se levoit que lors qu'il finissoit.

CHAPITRE XIV.

De l'incendie de Londres. Echange du sieur de Rennefort.

IL fut imputé aux François & aux Hollandois d'avoir mis le feu à Londres au mois de Septembre de l'année 1666. La fureur des naturels contre les Etrangers, se communiqua jusques sur l'Isle de Vvight. Milord Colpeper qui estoit en Cour lors de l'embrasement,

écrivit à Scoïer Jons son frere, qui commandoit au Chasteau de Caresbrooke, de ne point laisser aller son prisonnier dans l'Isle que les esprits ne fussent appelez. On rapportoit d'étranges peintures de cette incendie qui n'a pas eu de pareille depuis plusieurs siècles. Un miserable incensé nommé Jean Hubert natif de Roüen, s'estant dans sa foiblesse accusé luy-mesme d'avoir mis le feu à Londres, fut renvoyé par le Roy aux Négotians François pour en faire Justice. Ils le condamnerent à estre pendu pour l'avoir dit, quoyque reconnu innocent & hors de sens. Cet exemple toucha les Anglois qui cesserent leur animosité & l'inquietude de dix mille François qui se voyoient en danger de payer de leurs vies les ruïnes qu'ils n'avoient pas causées.

La prison du sieur de Rennefort toute agréable qu'elle estoit, luy devint néantmoins ennuyeuse par sa longueur. Les menaces de le traiter à la derniere rigueur, si la flotte Françoisé dont on appercevoit souvent des voiles, faisoit décente, luy donnerent beaucoup de passion pour sa liberté, & l'obligèrent d'en écrire à Paris en termes pressans. Cependant il tâcha de faire croire qu'on ne devoit rien esperer pour sa rançon qu'un échange de prisonniers, si bien que Milord Colpeper consentit de s'en rapporter entierement aux Commissaires à Londres, qui n'avoient pas voulu de leur autorité le tirer de ses mains.

Le quatriéme Avril 1667. un Envoyé du sieur Louïs Parent correspondant à Londres de la Compagnie Françoisé des Indes Orientales luy apporta ses passe-

ports. On l'avoit échangé à trois Maîtres de Barques.

CHAPITRE XV.

Départ du sieur de Rennefort de l'Isle de Vvigh. Son arrivée à Londres.

APRÈS que le sieur de Rennefort eut fait ses adieux, & rendu les douze livres sterlins qu'on luy avoit prestés. Il partit, traversa un bras de Mer qui separe l'Isle de Vvigh de l'Angleterre, & fut coucher dans la ville de Soushampton. Le cinquième Avril passant devant les prisons de Vvinchester, il visita deux cens prisonniers tous François, les Hollandois ayant esté élargis. Il n'y trouva plus aucun des vingt-cinq qui avoient esté pris avec luy, treize avoient esté échangés dès le mois de Janvier, entre lesquels estoit le sieur Louïs Payen Commandant de Mascarcigne, & les douze autres estoient morts de maladie & de nécessité.

Le soir du sixième Avril, Rennefort arriva à Londres, tout estoit brûlé depuis la porte S. Brides jusques à la place des Morphiles d'environ deux milles de long, & depuis le bord de la Tamise, jusques à la porte S. Michel, qui est presque un mille de large. Les tours de quatre-vingt-dix Paroisses subsistoient encore. La Grande Eglise nommée Church - Paul avoit perdu sa couverture, & ses vitres, & les pierres avoient été éclatées.

La Tamise coule d'un bout à l'autre, elle est plus large que la Seine à Paris, & n'a qu'un Pont, de l'autre côté duquel est un Fauxbourg. Ce Pont est à l'extré,

mité de la Ville vers la Mer, & les Vaisseaux arrivent jusques à ses arches, de quelque grandeur qu'ils puissent estre. Son Port est beau, tres-aisé & bien entretenu. La Tour de Londres est à ce mesme bout, elle enferme les Archives & les joyaux de la Couronne; aussi-bien que les prisonniers d'Estat. Pendant le feu, on avoit abattu deux cens maisons pour empêcher qu'il ne la pût gagner. On voyoit la teste de Cromevvel dessus au bout d'une lance, & sur toutes les portes de la Ville, des pieux où les corps de ses complices étoient fichez en quartiers.

Rennefort rencontra dans Londres les Officiers du Vaisseau le Rubis, qui avoient la Ville pour prison. Le sieur de la Roche qui en estoit Capitaine, s'étant trouvé par une méprise au milieu de l'armée Angloise, ne se rendit qu'à la neuvième Fregatte qui luy presentoit cinquante pieces de canon, après en avoir esfuyé huit fois autant. Il estoit passé en France pour ménager l'échange des autres prisonniers. Le Duc d'Yorc qui le connoissoit pour avoir autrefois battu les Parlementaires à l'emboucheure de la riviere Lisbonne, luy fit present d'une épée pour marquer l'estime qu'on faisoit de sa valeur.

Le Chevalier de Cereine avoit aussi la ville de Londres pour prison. Ce Chevalier après avoir soutenu un rude combat dans une petite Fregatte de vingt-six pieces de canon, nommée la Victoire, contre deux Vaisseaux Anglois, l'un de soixante, & l'autre de quarante pieces qui le délabrerent, fut contraint de se retirer dans la riviere de Lisbonne pour se rajuster. Il trouva quand

il en sortit, deux autres Navires Anglois aussi forts que les premiers, & n'ayant pû animer ses gens au combat, il fut obligé de se rendre. La prise des Bastimens le Rubis & la Victoire, & le naufrage de celuy de la Vierge de Bon-Port, furent tout ce que les Anglois firent contre les François pendant la campagne de 1666.

CHAPITRE XVI.

Quelques particularitez de Londres.

LONDRES est un séjour extrêmement divertissant, & presque tous les plaisirs y sont exquis, la conversation des femmes y est fort libre, la nature les a favorisées d'une beauté & d'une tendresse dont il est difficile de ne se pas laisser charmer.

La Comedie y est tres-agréable, elle n'a pas la regularité de la Françoisé, mais elle est beaucoup plus ornée, le Theatre mieux disposé, la scene ordinairement plus pompeuse, & les Actrices plus belles. Le Roy y alloit souvent suivy de seize Gardes à cheval. Les Dames y vont quelquefois seules, & un galant homme les oblige de s'offrir à les remener chez elles. Un Officier de Cavalerie qui pour un combat en France, n'osoit y reparoistre, avoit esté bien recompensé d'une civilité pareille. La Dame luy fit prendre tous les plaisirs du Royaume, la chassé & la bonne chere dans ses Terres, & la visité de ce qu'il y avoit de remarquable en Angleterre, & enfin elle remit le François dans son Auberge

avec deux parfaitement beaux chevaux, une bourse de cinq cens Jacobus, & un diamant qui valloit presque autant. Cette action marque leur generosité, & qu'elles se font honneur de consoler les illustres malheureux.

Il y a des maisons à Londres nommées Musicaux, où se trouvent de toutes sortes d'instrumens, depuis l'orgue jusques au flagecollet, des gens qui en sçavent jouer, & de jeunes garçons & filles qui dansent des Gigues. Les salles sont entourées d'Amphitheatres par degrez assez larges pour tenir des tables & des sièges. On jouit en beuvant du vin d'Espagne, de la musique & de la danse, & on paye seulement le vin dont le prix est mediocre.

On ne manque point à Londres de carosse à douze sols par heure, & l'on y prend la promenade à Heydeparc, qui est un bois par delà le Palais Saint Jemes, où les gens de toutes qualitez se rendent au beau temps.

Il y a des Gladiateurs volontaires à Londres, il s'en presente un en public pour faire défy, on assigne le jour quand le combat est accepté par un autre; il se trouve sur le lieu grand nombre de parieurs pour le premier sang ou pour le hors de combat. Ils ne se frappent que du trenchant, & sont si bien exercez, que quelquefois il se passe plus d'un quart d'heure sans qu'ils se soient touchez que sur leurs brassards. Le peuple jette de l'argent au vainqueur, qui est remené chez luy en triomphe, & par pitié au vaincu pour se faire penser. Ils ont d'autres exercices, comme la lutte, &c. Qu'ils

prennent ordinairement à outrance. Les Anglois ont peu de courtoisie pour les Etrangers, exceptez les Gentilhommes qui ont veu d'autres Cours, ceux-cy raffinent souvent sur la delicateffe & l'honnêteté des Nations les plus civilisées.

Le jardin du Roy d'Angleterre à Londres, & celuy du Duc d'Yorc estoient parfaitement bien entretenus, il y avoit un beau mail dans le dernier, qui est le quartier d'assemblée des politiques & des nouvelistes, & la retraite des esprits particuliers & solitaires.

CHAPITRE XVII.

Rencontre que fit le sieur de Rennefort aux jardins du Palais Saint Jemes.

LA promenade la plus ordinaire du sieur de Rennefort estoit en ce jardin du Duc d'Yorc, qu'on appelle le jardin du Palais Saint Jemes. Il y avoit plusieurs fois rencontré un homme d'environ soixante & dix ans, qui bien que toûjours seul, ne portoit sur son visage aucun air de chagrin. Cet homme ayant remarqué la mélancolie qui paroissoit sur celuy de Rennefort, s'arrêta un jour pour luy demander en François, si c'estoit par temperament ou pour quelque sujet de tristesse qu'il se tenoit si sombre. Ils lierent conversation, qu'ils reprirent les jours suivans, & dans la communication qu'ils se donnerent de leurs aventures, Rennefort apprit que ce vieillard estoit François

d'une ancienne Noblesse de la Brie : Qu'en sa jeunesse il avoit esté Page de la Reyne Marie de Medicis, qu'après en estre sorty, il s'estoit attaché à son service, & l'avoit suivie aux Pays-bas jusques à ce que l'ayant envoyé à Florence vers le Grand Duc, la Tartane dans laquelle il passoit fut prise par un Vaisseau d'Alger, dont le Bacha le fit partir avec dix-neuf autres esclaves, & en fit present au Grand Visir Achomat : Qu'il fut choisy pour prendre le soin de ses chevaux : Qu'Achomat ayant esté étranglé par l'ordre de la Sultane mere de Mahomet quatriéme Empereur des Turcs, il tomba au pouvoir du Grand Visir Koperly ; qu'il fut mis à sa chambre, où il resta plusieurs années, & un peu dans sa confidence quand il mourut : Que ce Visir vouloit entrer dans les secrets de la nature, & contre l'ordinaire des Turcs estoit sçavant, & tenoit à sa suite un Arabe qu'il estimoit grand Philosophe. Je m'acquis, continua ce vieillard, l'amitié de cet Arabe, qui m'ayant mené dans une petite salle, me dit Ismaël, c'estoit mon nom d'esclave, la liberté est deuë à ta vertu, mais elle est cause que Koperly ne veut pas te la donner : Nous avons dequoy te recompenser quelque jour de la violence que nous te faisons maintenant de te retenir, & il n'y a rien dans l'Empire du Grand Seigneur qui vaille ce que tu vois icy. Il ne m'y parut qu'une table, sur laquelle estoit un fourneau de terre cuitte. Il m'en fit tirer un morceau du bas ; je découvris une lampe qui brûloit dessous, & je vis dessus, au travers d'une vitre, une fiole grosse comme un œuf, dans laquelle paroissoit une matiere ny eau ny terre :

terre : mais toutes les deux ensemble. Il me chargea d'avoir soin que cette lampe ne s'éteignist point , & de prendre garde aux couleurs qui passeroient dans la fiole. Je la vis en quarante jours devenir noire tres-noire, elle fut grise depuis, & blanchissoit quand Koperly mourut. Son fils Achmet qui eut sa dignité, s'empara de son Serail, mais n'estant pas touché de mesme curiosité que luy, nôtre fourneau fut abandonné.

L'Arabe estoit fort amy de Hali-Bacha, qui l'alloit estre du grand Caire, il luy persuada de m'acheter. Ce Bacha n'estoit pas non plus qu'Achmet, Philosophe comme l'avoit esté Koperly. L'Arabe qui avoit une passion extraordinaire de mettre sa science en pratique, prenant congé du Bacha, après avoir demeuré deux mois au grand Caire, le pria de luy accorder ma liberté, qu'il obtint pour un present de peu de consequence. Il m'emmena avec luy à Zibit ville de sa naissance, où nous ne fûmes pas plûtoft arrivez, qu'il me proposa d'épouser sa sœur. J'avois sçeu que la Reine estoit morte à Cologne, que ma famille estoit rüinée en France, où il se fait des revolutions de fortune surprenantes, & ne voyant plus de patrie que la terre qui me seroit la plus douce, l'amitié de ce sçavant Arabe, les graces de sa sœur & une fortune honneste, me firent refoudre à prendre ce party. La Religion ne me fit point d'obstacle, l'Arabe par les regles de sa science, souüenoit qu'il n'y en pouvoit avoir de vraye que celle qui enseignoit les Mysteres du Christianisme que nous suivions tous trois.

A peine estions-nous établis, qu'un jour estant sortis

de la Ville pour aller à la promenade, nous fûmes surpris par une petite troupe de coureurs Arabes qui enleverent ma femme à mes yeux, sans que j'aye pû sçavoir depuis ce qu'elle est devenuë. Nous estant mis en estat de nous deffendre, mon beau-frere fut tué, je fus pris blessé, & courrois risque d'estre tres-malheureux parmy ces voleurs, si s'estans joints à grand nombre d'autres, & me traïnans après eux au pillage qu'ils avoient dessein de faire d'une Foire à Bassora, nous n'eussions rencontré une caravane d'Européens que ces Arabes attaquèrent, & qui mirent les voleurs en déroute. Je receus la liberté, un present de trente Jacobus de ceux qui m'avoient délivré, & passage en Europe dans un Vaisseau Anglois. J'arrivay à Londres en l'année 1663. avec ces trente Jacobus pour tout bien & le memoire du secret de mon beau-frere, qu'il m'avoit revelé. Je le portay à Paris, j'y vis grand nombre de curieux, mais dans des principes d'avarice, sans passion pour la sagesse qui doit preceder la pratique de cet œuvre, courans aveuglément à ce qu'ils appelloient des particuliers, qui n'ont jamais rien produit que de sophistique, & dépensans beaucoup sur leurs vaines idées, & sur leurs raisonnemens sans fond & sans fin. Je passay par ma maison qui estoit devenuë celle d'un autre, à cause des dettes de ma famille. Je ne me fis point connoître. Continuant d'aller par la Champagne & par la Lorraine, j'arrivay à Strasbourg. J'y vis un Gentilhomme François nommé le M. S. D. S. B. l'homme le plus profond & le plus modeste avec qui j'aye jamais conversé. Il avoit veritablement l'esprit d'un Philosophe,

& si j'avois pû me resoudre à me communiquer, j'aurois accepté de voyager avec cet illustre personnage, que la curiosité menoit voir les mines d'Allemagne, de Suede, & de Pologne, quoyque graces au Ciel, je n'eusse dès lors pas besoin de descendre au centre du monde pour trouver la premiere matière.

Je restay dix mois à Strasbourg, secouru de tout ce qui m'estoit necessaire par l'amitié d'un Baron Allemand. J'y finis la premiere partie du grand œuvre, ayant disposé seul les principes, & fit projection en sa presence d'un poids de poudre sur dix de Mercure, qui furent convertis en or. Je vous diray qu'avant d'estre arrivé à la perfection, j'estois dans l'indifference qu'elle réussist Je connoissois l'infailibilité de ma science, & n'estimois point du tout ny la vie, ny les richesses, un certain desir d'aller plus loin, & de me réunir à mon Auteur, m'ostoit le goût de ma possession. Mon Allemand qui n'avoit pas le fond du secret, témoignoit augmenter sa curiosité, & sur son empressement, estimant que tout estoit à soupçonner & à prévoir, je n'osay risquer le temps de travailler à la multiplication, & quittay Strasbourg un jour qu'il en estoit sorty pour aller à son Château. Je repris le chemin de France, & passant par les bois de Saverne, je fus volé de ma poudre & de mon argent. Je me vis aussi dénué que je l'estois après que les Corsaires d'Alger m'eurent dépoüillé. Dans cet estat je formay le dessein d'achever de vivre en quelque endroit où la nature eût esté liberale de ses beautez. Je choisiss le côté de la Touraine, & j'arrivay au bout d'un mois au Chasteau de la Marchere à six lieuës de la ville

de Tours. Le Gentilhomme qui y estoit, me fit donner à dîner, & prit plaisir au recit de mes aventures. Je ne luy parlay point de Philosophie Chimique ; & sur ce que je luy témoignay quelque desir pour la retraite, il m'offrit un Hermitage dans le bois de sa Terre de Vaujours, où estoit sa residence ordinaire. L'Hermitage estoit un lieu tres-agreable, & j'y passois doucement la vie dans la contemplation des merveilles que Dieu opère par le moyen de la premiere matiere & des causes secondes, quand il luy plût finir celle de ce généreux Seigneur. Cette mort troubla le repos de ma solitude. J'en sortis & revins voir l'Anglois qui m'avoit fait repasser d'Arabie, & qui estoit tres-riche. Il me reçut & logea chez luy, & voulant achever de conserver un homme à qui il avoit déjà fait tant de plaisir, il chargea ses enfans à sa mort d'une pension de cinquante livres sterlins, ou deux cens écus monnoye de France, qu'il me payent ponctuellement. Je vis tranquillement sans dessein de prolonger mes jours par ma science, ny d'acquérir des richesses. La providence me dispose de maniere, que je n'en ay aucun besoin, & que je n'ose en procurer aux autres, de crainte qu'ils n'en abusent.

Le sieur de Rennefort pensant rêver, se leva & marcha quelque pas pour sentir s'il ne dormoit point, cet homme luy nommoit des lieux & des circonstances qui ne luy estoient pas inconnus, mais il estoit surpris des nouveutez qu'il venoit d'entendre. Le vieillard le regardoit sans émotion dans son étonnement, & l'assura qu'il luy apprendroit des veritez, s'il vouloit

se défaire de toute préoccupation pour l'écouter. Comme le jour finissoit, le Philosophe voulut se retirer, & promit à Rennefort de se rendre le lendemain au même endroit, où ils eurent ensemble le Dialogue suivant.

CHAPITRE XVIII.

Dialogue du Philosophe & du sieur de Rennefort, au jardin du Palais Saint Iemes.

LE PHILOSOPHE.

POUR vous consoler de vos pertes, & vous guérir de la passion que vous avez pour les richesses, je vous reveleray un secret qui vous en mettra en possession : mais écoutez-moy attentivement, & commencez par connoître de quel ordre est le sujet dont vous devez vous servir.

RENNEFORT.

Quoyque je me sente forcé par je ne sçay quelle puissance de respecter vos parolles comme des Oracles, j'ay peine à me persuader que vous, qui ne paroissez ny des riches, ny des puissans du monde, puissiez contenter l'ambition qui m'a fait passer les Mers, & pénétrer dans des Pays où j'ay crû qu'estoit la source de la fortune.

LE PHILOSOPHE.

Voilà le malheureux caractere de ceux qui ne sça-

vent pas réfléchir sur les productions de la nature, & qui n'ont jamais conçu que tout ce qui existe, n'est qu'une seule chose : Qu'une feuille d'arbre est mesme en son centre que ce qui compose le Trône du Grand Mogol. Il n'y a qu'à la pouvoir pénétrer pour connoître parfaitement l'harmonie du monde ; & si l'on sçavoit dégager le plus petit sujet de certain poids dont il est opprimé, un Sage en pourroit former tout ce qui paroît de plus grand & de plus merveilleux. Ainsi les voyages de long cours & l'avidité de s'enrichir, ne sont que des vanitez & des égaremens ; & je veux vous faire trouver dans la moins estimée des choses qui vous environnent, plus que vous n'avez esperé des Indes & des Terres Australes.

RENNEFORT.

Je vous demande pardon, si ne concevant point votre raisonnement, je l'estime imaginaire. Philosopher sur une feuille d'arbre, me semble un remede bien foible pour satisfaire nos passions, & il faut des choses plus solides pour se faire considerer des grands.

LE PHILOSOPHE.

Toutes les possessions de ces Grands, & mille boisseaux de diamans & de perles n'enferment pas un meilleur esprit que la boucle de mon soulier qui n'est que d'acier, & mesme leur esprit plus diffus est bien plus difficile & presque impossible à recueillir ; ainsi que les hommes qui paroissent les plus élevez, sont les plus engagez dans l'exterieur dont ils sont ébloüis, & ne re-

tournent point à leur centre dont la vertu est affoiblie par cet épanchement d'éclat. Ils sont comme l'or qui est tellement déterminé, qu'il ne peut ny produire, ny multiplier; ce que ne font pas d'autres métaux qui produisent, multiplient, & font connoître que la véritable pauvreté est où paroissent estre les richesses, & que les véritables richesses sont naturellement où paroissent l'humilité & la pauvreté.

RENNEFORT.

J'avouë que le mépris que vous faites des Grandeurs, est une excellente leçon de Morale: mais presque toutes choses parlent en faveur des avantages & des douceurs de la vie, nos sens courent à ce qui les flatte, & mesme la vigueur & le plus beau feu de nos idées viennent de la force des passions; & si vous voulez qu'il m'en coûte tous les plaisirs, récompensez-moy par la connoissance de la vérité que vous avez promis de me donner.

LE PHILOSOPHE.

La plus belle vérité est qu'il n'y en a qu'une; que de la mesme source sortent tous les biens, quelques differens qu'ils semblent estre, & que la plus profonde humilité est le centre des plus grandes richesses, aussi bien que de la plus parfaite tranquillité: mais si vous ne meditez attentivement sur l'état des ambitieux & des avarés, vous ne pourrez comprendre ce que je dis: tout est en émotion parmy eux; les uns pour des titres chimeriques, dont ils ne soustiennent l'orgueil que par

des bassesses ; les autres pour la possession des richesses dont la jouissance ne les rend jamais contents ; & leur esprit qui s'est toujours éloigné de la simplicité qui fait la nature, & que la nature refait à son tour, s'écarte d'autant plus du centre de la vie, qu'il se répand sur les objets du dehors. Voilà neantmoins le monde éclairant & fleurissant que vous estimez, & vôtre passion qui vous a fait prendre la traverse des Mers pour vous enrichir, vous a jetté dans les canonades, la nudité, & la prison : Mais afin que vous ne croyiez pas que la porte des secrets de la Philosophie soit facilement ouverte, quelque simple & commune que soit la première & la plus prochaine matière qu'elle doit mettre en œuvre, je vous diray que sa connoissance est deffenduë par le plus dangereux obstacle qui soit en la nature ; que le sujet du monde le plus terrible & le plus à craindre, cache le meilleur & le plus salutaire ; & que qui n'ouvreroit pas les dernières barrières de la terre, de la Mer & du feu, n'en découvreroit que le venin, & non la vertu. Le Philosophe pour y parvenir, doit se servir des adresses de Jason & de Thésée, qui sont l'amour & la sympathie, plutôt capables de les pénétrer parfaitement, que toutes les forces & tous les artifices du monde.

Il luy fit encore beaucoup de raisonnemens tendans toujours à luy persuader qu'il n'y avoit point de grandeur qui valût l'humilité, & que tout l'or du monde n'avoit pas en luy tant de vertu pour produire & pour multiplier l'or mesme, qu'un grain de la racine d'où il prend commencement, qui estoit fort peu estimé.

Rennefort

Rennefort n'a pû reveler de leur entretien que ce qui est icy, & l'on épargne au Lecteur la fatigue qu'il eut par un discours si abstrait, que le Philosophe luy asseura ne pouvoir exposer d'un sens plus intelligible. Il luy dit après, sortons, je vous ay servy d'un mets que vous avez de la peine à digerer : mais je vous feray connoître, si vous faites ce que je vous enseigneray, la grande vertu du sujet le plus humble.

Ils furent se délasser quelques momens dans un des Musicaux dont il a esté parlé ; en estant sortis & arrivez devant le portique de Saint Paul, le Philosophe s'arrêta, & fit jurer Rennefort qu'il ne diroit jamais à qui que ce fust trois mots qu'il écrivit à terre, & qu'il effaça quand il crût qu'ils les avoit leus. Ensuite il luy mit en main un feüillet de papier plié. Le Philosophe retourna vers le quartier d'Vvithal, & Rennefort traversa le reste des rünes de Londres pour arriver à son Auberge. Il avoit ouvert le papier en chemin : mais estant mal écrit, il remit à le déchiffrer qu'il fut en repos. Il y trouva ce qui suit, & n'a pas veu depuis le Philosophe.

CHAPITRE XIX.

Copie de l'écrit du Philosophe.

SOUVENEZ-VOUS que ce que je vous ay dit, se rapporte à ce que vous trouverez écrit. Dissolvez le plus simple & le plus vil par le plus pénétrant, sublimiez-les par le plus subtil. Le plus simple & le plus vil

deviendra le plus pénétrant & le plus subtil. Purifiez sa crudité par les douces haleines d'un vent d'Orient, & vivifiez sa putrefaction par celles du vent du Midy. Il estoit mort, il est tellement ressuscité, que son corps est vif d'un côté, son esprit l'est de l'autre, tous deux contenant corps & esprit; l'un contenant l'esprit sous son corps, l'autre le corps sous son esprit. Pour en faire une generation immortelle, mariez-les de sorte que le corps ne soit pas noyé par l'esprit, ny l'esprit opprimé par le corps. Faites le vent proportionné à vostre Vaisseau, qui doit estre de chesne doublé de cristal, augmentez-le, & au lieu d'une voile que vous aviez, estendez-en deux lors que vous ferez en plaine Mer, il y a moins de danger qu'aux côtes, où sont ordinairement les écüiels & les rochers. Et quand vous croirez n'avoir plus que pour un mois de chemin à faire pour arriver sous le Zodiaque, enfilez trois voiles & poussez. Il est difficile d'y parvenir. Prenez deux fois plus de vent qu'en partant, vous y viendrez sans manquer, s'il n'a point cessé. Si vous l'avez perdu seulement pour une heure, recommencez vôtre route; car dans ce voyage, le mesme vent doit regner par attraction de plus fort en plus fort. Vous ne pouvez jamais retrouver ce qu'il vous en faut, que vous ne le repreniez au premier Port dans un autre Vaisseau tout neuf en toutes ses parties. Si vous arrivez bien, vous trouverez par la vertu du mouvement du vent & des Astres, toute celle du Soleil attachée à vôtre matiere au fond de vôtre Vaisseau: une poudre qui guerit toutes les maladies qui sont des poles à la ligne Equinoctiale, & une

terre qui contient tout ce qu'il y a de précieux : mais il faut la joindre à la nature déterminée de ce que vous voulez faire paroître. Servez-vous de la poudre avec prudence, il en faut autant pour en user que d'art & de patience à la perfectionner, & donnez de la terre à ceux qui en ont besoin, particulièrement si leur cœur n'y est pas attaché. Si vous en usez selon le dessein du Createur, vous vivrez, vous ferez vivre les autres, & vous multiplierez vos œuvres par la vertu du corps glorifié, & du mesme esprit qui vous a guidé dès le commencement.

CHAPITRE XX.

Retour du sieur de Rennefort en France.

LE sieur de Rennefort peu de temps après son entretien avec le Philosophe, partit de Londres, & passa en France. Estant arrivé à Paris, il fit à la Compagnie les propositions du sieur de la Case : mais elles ne furent pas mieux receuës par les Directeurs, qu'elles avoient esté par le Conseil de Madagascar. On n'écouta pas non plus ce qu'il dit pour appuyer l'établissement de cette Isle, & faire réussir l'entreprise des Indes. Il reconnut mesme que la Compagnie avoit peu d'envie de faire le bonheur de ceux que la fortune avoit condamnés. Ainsi, Rennefort vit évanouir toutes les belles espérances qu'il avoit conçeuës de son voyage, & éprouva ce que luy avoit dit le Philosophe de l'incertitude & de la vanité des desseins que l'intérest &

l'ambition inspirent aux hommes. Il luy resta néanmoins dans ses malheurs la consolation de n'avoir point manqué à son égard, à remplir tous les devoirs de son employ, & il ne tint pas à luy qu'on ne profitât de quelques expériences qui luy avoient coûté la perte de son bien, le naufrage & la prison.





HISTOIRE DES INDES ORIENTALES.

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

*Départ de la Rochelle de M^r de Mondevergue
Gouverneur General, & Amiral de la France
Orientale, & de deux Directeurs pour le
Commerce. Route jusqu'à l'Isle de Teneriffe.*



A Compagnie Françoisse des Indes Orientales
a considéré Madagascar comme l'entrepas de
la Navigation de ses Vaisseaux, & le centre
de son Commerce dans les Indes. Trois mois
après l'envoy de ses quatre premiers Navires, elle fit

partir les Houcres Saint Louïs & Saint Jacques, où furent embarquez cinquante Colons & deux Chefs pour commencer l'établissement des Colonies en cette Ile. Il a esté dit en la premiere partie de ces Memoires, que le Saint Louïs y porta la nouvelle de la nomination des Directeurs de la Compagnie. Depuis cette nomination, le Roy pourveut Messire François de Lopis, Marquis de Mondevergues, des Charges de son Amiral, & Lieutenant General pour commander les Places & les Vaisseaux des François par de-là la ligne Equinoctiale. Ensuite la Compagnie choisit deux Directeurs de la Chambre Generale, pour principaux Agens de son Commerce dans les Indes; sçavoir le sieur de Faye François, & le sieur Caron Hollandois, qui avoit esté auparavant Directeur aux Indes Orientales pour la Compagnie Hollandoise. Ce choix se fit à condition que le François precederoit l'Etranger, quoyque d'un égal caractere; ce qu'on regla ainsi non-seulement pour ces deux Chefs, mais encore pour les Marchands qui devoient estre employez sous eux.

La Compagnie Françoise équippa dix autres Vaisseaux qui sortirent du Port de la Rochelle le 14. jour de Mars 1666. Cette Flotte estoit escortée de quatre Navires du Roy, sous le sieur de la Roche Chef d'Escadre, qui montoit le Rubis. Le Chevalier d'Humieres commandoit le Beaufort; le sieur de Ruelle le Mercœur, & le sieur de Kervin l'Infante. Les Bâtimens de la Compagnie se nommoient le Saint Jean du port de six cens tonneaux, & de trente-six pieces de canon; la Marie de mesme force; le Terron de trois cens cinquante ton-

neaux, & vingt-quatre canons. Le Saint Charles de trois cens tonneaux, & vingt-quatre canons, la Mazarine & la Duchesse, de deux cens tonneaux, & de vingt-quatre pieces de canon chacune, & quatre Houcres de quatre-vingt-dix tonneaux, nommez S. Denis, petit S. Jean, S. Luc & S. Robert.

Le S. Jean Amiral de ces dix Bâtimens, & qui le devoit estre des Mers du Midy, estoit à la conduite de deux Lieutenans experimentez, sous les ordres de Monsieur de Mondevergue, & les autres des Capitaines de Favet, de Boispean, la Garenne, Gournay, la Buche, Chanlatte, Louvel, Firlin & la Moësse. Le sieur de la Giraudiere Capitaine entretenu à la Marine, à qui la Compagnie se rapportoit particulièrement de la route de sa Flotte, en estoit le premier Officier, qui pour n'estre pas commandé par Monsieur de Mondevergue s'estoit mis sur le Terron.

Les Vaisseaux de cette Flotte portoient Monsieur le Marquis de Mondevergue Viceroy, les Sieurs de Faye & Caron Directeur du Commerce, le Sieur d'Epinaÿ Procureur General du Conseil des Indes, quatre Compagnies d'Infanterie commandées par les Sieurs Bechon Capitaine du Regiment de Duras, de Nez de Navarre, de Merlimont de Sahulemberg, & Derguien de la Fere: Huit Marchands, quatre François & quatre Hollandois. Et sur les six autres estoient dix Chefs de Colonie avec leurs Colons, trente-deux femmes, quelques enfans; enfin cette Flotte estoit de deux mille personnes, les équipages compris.

Le lendemain du jour de leur départ, il parut aux

quatorze Navires François, pareil nombre de voiles inconnuës, dont trois s'étant détachées, le sieur de la Roche fit signal de combat. Il y avoit avis que les Anglois avec qui la France estoit en guerre, tenoient la Mer pour surprendre ces Envois. Les quatorze Vaisseaux de rencontre s'éloignerent sans montrer de Pavillons, ayans connus la force des François.

Le 21. Mars le Chef d'Escadre jugeant avoir mis les Vaisseaux de la Compagnie hors de risque d'estre insultez dans les Mers du Nord, & leur ayant dit adieu, ils continuerent de voguer vers le Midy. Le Rubis, le Beaufort, le Mercœur & l'Infante retournerent du côté de France.

Le 27. la Flotte eut connoissance à 33. degréz 40. minutes de l'Isle de Porto Sancto, mais si confusement à cause du brouillard, qu'on ne pût remarquer que les côtes qui sont fort hautes. Le 29. elle ancrâ devant Teneriffe l'une des Canaries.

CHAPITRE II.

Abord à l'Isle de Teneriffe, sa description, & ce qui s'y passa.

SI-tost que les ancres furent jettez, Monsieur de Mondevergue envoya complimenter le Gouverneur de Teneriffe, qui luy fit offrir par son Lieutenant tout ce qui estoit en son pouvoir, & luy écrivit en termes fort honnestes, qu'il ne trouva pas mauvais s'il prenoit

prenoit quelque précaution à la veüe de tant de forces qui estoient à la rade de son Gouvernement. Cependant il fit border la côte de sentinelles, poser des Corps de Garde de distance en distance, peu éloignez, & manda six cens hommes de milice extraordinaire.

Les François pour montrer qu'ils avoient dessein de vivre en amis avec les Espagnols, firent le 7. Avril un Service solennel pour le feu Roy d'Espagne Philippes IV. pour lequel on en celebroit un dans l'Isle le mesme jour. Une Messe haute fut chantée dans l'Amiral qui tira quinze coups de canon; le Vice-Amiral, treize, & les autres à proportion. Le lendemain matin tous les Pavillons, Enseignes, & pavois des bâtimens estans dehors, ils répondirent aux canons de tous les Forts & Fortins qui tiroient en réjouissance de l'avenement du Roy Charles II. à la Couronne d'Espagne.

L'Isle de Teneriffe est de dix-huit lieües de long, & dix de large. Le principal Fort qui en garde l'abord, a vingt-huit degrez de latitude, est de quatre Bastions qui commandent aussi sur un Bourg nommé Sancta Crux. Vers le Nord en côtoyant la Mer, il y a trois Fortins, & au Midy un Fort en forme de Tour. On rencontre en allant à la Ville deux petits Forts quarrez, & toute la deffense de cette Ville n'est que dans la difficulté de les passer. Il y a dedans trois Maisons de Religieux qui sont Jacobins, Carmes, & Augustins, trois Convents de filles, & une Eglise Cathedrale fort bien servie.

La Scignora Clara, veuve de Dom-Pedro Cariacso,

personne de la premiere qualité de l'Isle, envoya prier les Officiers François qui se promenoient à Lagone de venir se reposer chez elle, & leur donna la collation d'Ecrevilles de Mer, de concombres, & de chocolats. Son beau-frere le Seigneur Dom-Alonso Cariasco s'y trouva. Ils firent fort grande caresse à la Damoiselle le Février, femme d'un Chef de Colonie, dont la Dame Espagnole ne pouvoit se lasser d'admirer l'ajustement, & la retint à coucher avec elle.

A deux lieuës au dessus de Lagone il sort d'une montagne une grosse Fontaine ombragée d'une haute fûtaye fort épaisse qui en deffend l'accez aux rayons du Soleil. Les côteaux estoient remplis d'orangers, citroniers, & Grenadiers, du fruit desquels la terre estoit couverte. Au pied de la montagne il y avoit un Hermitage par les côtez duquel les eaux de la Fontaine estant descenduës avec impetuosité, s'assembloient au dessous dans un canal, & couloient gravement une lieuë & demie dans la plaine, comme se délassant de la course precipitée qu'elles venoient de faire. Elles estoient après conduites demy-lieuë par un Aqueduc jusques à deux cens pas de la Ville qui estoit fournie par deux grands robinets de l'eau dont elle avoit besoin pour le service des Habitans. Les bestiaux estoient abreuvez dans un lac qui est proche sur une montagne entourée d'autres plus hautes qui la bordent.

Les personnes de qualité sont fort civiles à Teneriffe; le menu peuple, comme par toute l'Espagne, extrêmement fier, peu laborieux, l'Artisan toujours l'épée au côté, hors de chez luy où il ne s'assujettit gue-

re, & si faincant, qu'il aime mieux vivre de legumes & de racines, que de se donner la peine de chasser, quoyque le gibier y soit fort commun. Les femmes ne regardent que d'un œil par une petite ouverture qu'elles font à leur voile dont elles sont toujours couvertes. Le bled ressemble à celuy de Turquie. Le vin de Malvoisie y est en abondance; la pipe coûte ordinairement vingt ducats; & les droits de sortie, dix-sept reaux, ainsi elle revient à quatre-vingt-neuf livres de France, & contient quatre cens quatre-vingt pintes de Paris. L'argent y est fort commun. Les Marchands étrangers y font tres-bien leur compte: il y en avoit lors cinq François, un Anglois, & un Hollandois. Il y a bon debit d'épées, de pistolets, coûteaux, peignes, habits, manteaux longs, noirs & gris, chapeaux à grand bord & à forme quarrée, de rubans & de toille.

A l'opposite de Sancta Crux, il y a un autre Port appellé la Rota, le reste de cette Ile est entouré de montagnes inaccessibles. Le fameux Pic de Teneriffe est à deux lieues de Sagone, haut de 47812. pieds. Son milieu est couvert de neiges en tout temps, & le sommet toujours sec, parce qu'il est au dessus de la moyenne region. Ce sera sur ce Pic que nous établirons le premier Meridien.

La Flotte fut obligée de rester six semaines devant Sancta Crux pour faire rajuster le Terron, qui après avoir fait attendre deux mois à la Rochelle pour reparer ses défauts, estoit encore party de France en si mauvais estat, que l'on avoit eu beaucoup de peine d'empêcher ceux qui y estoient embarquez de relâcher à

Lisbonne, dans l'apprehension de faire naufrage. Après tous les radoubemens possibles à Teneriffe, il fallut descendre son canon à fonds de cale, & luy ôter la moitié de son monde pour l'aléger; ce que l'on en tira fut mis sur une petite Fregatte nommée la Paix, que les François acheptèrent des Espagnols.

CHAPITRE III.

Départ de l'Isle de Teneriffe, route jusqu'au Bresil.

LE quatorzième jour de May l'Amiral fit signal aux autres Vaisseaux de se preparer au départ qui fut le lendemain à la pointe du jour. Ils passerent tous entre Teneriffe, la grande Canarie, & la Gomire. Le vingt-septième au matin on s'apperceut que l'Isle de Sel une des Hesperides, ou de Cap-Verd, demeuroit derriere. L'Isle de Bonnevisse fut découverte & doublée. Elle est fort longue. Ses terres basses n'estoient habitées que de quelques Pastres Portugais qui nourrissoient des Cabris. Le dix-huitième Juin le Tonnerre tomba sur le grand mast du Vaisseau le S. Charles, & le perça dans le milieu depuis le haut de la premiere hune jusques à une brassé près du tillac. On trouva des poissons volans rostis dans le trou qu'il fit par la vertu de ce meteore. Le vingt-cinquième le Cap de Palme qui est à la côte de Guinée parut, quoyqu'aux estimes des Pilotes on en dût estre à plus de cent lieuës. Ils assurèrent que des grandes marées inconnuës avoient porté

vers l'Orient & sur la longitude des conducteurs de la navigation : la Flotte estoit inévitablement perduë si elle avoit approché la terre en pleine nuit. Il fut sondé & trouvé trente-cinq brasses de fond. On reprit le large, & le lendemain vingt-sixième on se vit encore fort près de terre : on y mouïlla à trente brasses d'eau. Cette coste est fort platte & remplie d'arbres. Le vingt-septième les ancres de tous les Vaisseaux furent levées, sur ce que les voiles de l'Amiral estoient au vent : il avoit esté contraint de les y mettre, son cable ayant esté rompu par une roche à quinze brasses de l'ancre. Il ne faisoit pas signal de partir ; cependant ils voguerent tous s'y trouvant prests.

Le quatrième Juillet la ligne fut passée ; & pour éviter la ceremonie du baptesme & quelque réjouissance dans des Vaisseaux dont le mauvais estat & les méchantes provisions avoient rendu plus de la moitié des équipages & des passagers malades, on donna quelques pieces de huit aux matelots. La hauteur ayant esté prise ce mesme jour, & la Flotte à demy degré de la ligne vers le Midy ; Monsieur de Mondevergues fit arborer le Pavillon quarré au grand mast du Vaisseau le S. Jean & tirer onze coups de canon, tous les autres le saluerent & le reconnurent Amiral de France par de là l'équateur.

Les calmes qui regnent ordinairement sous la Zone Torride, & qui y firent languir cette Flotte quelque temps, causent tous les maux des navigations entre les Tropiques. Les boissons & les vivres s'y corrompent ; les corps s'extenuent par le long usage des viandes acres

dont on ne peut s'exempter manque de vent pour passer ces climats avec la mesme diligence que l'on navige sous la Zone temperée. L'incommodité & le grand peril des voyages, après l'inexperience de ceux qui en ordonnent les équipages & les provisions, est dans la distance des pauses.

Le 7. les Directeurs & tous les Officiers assemblez par Monsieur l'Amiral, conclurent que le Terron & la Paix chercheroient le Bresil pour s'y radouber, & que le reste de la Flotte continueroit sa route vers le Cap de Bonne Esperance. Le 13. cette deliberation fut changée, & l'on arresta que toute la Flotte dont les équipages estoient trop affoiblis pour manœuvrer pendant une si longue Navigation, ancreroit au Bresil devant Fernambouc pour se rafraichir. Le 21. elle se rendit à la veüe de cette terre à la hauteur de huit degrez cinquante minutes de latitude meridionale au travers du Cap de S. Augustin. Ce Cap n'est pas élevé, & se fait voir de figure ronde avec deux arbres fort hauts & une petite Chapelle. Il paroist vers l'Occident une montagne en forme de fer à cheval,

Le Houcre de S. Jacques un des deux qui estoit party de France avant cette Flotte pour l'Isle Dauphine, & qui s'étoit égaré du Houcre S. Louïs sa conserve, estoit à l'ancre en cet endroit. Les Directeurs étonnez de sa mauvaise navigation & de ce que le Capitaine bien loin d'achever le voyage, marchandoit à le fréter de sucre pour Lisbonne, firent informer de sa conduite & luy en osterent le commandement.

CHAPITRE IV.

Arrivée de Monsieur de Mondevergue au Bresil. Description de la ville de Fernambouc.

LE Gouverneur de Fernambouc ayant esté complimenté par un Officier François , envoya un Capitaine Portugais , & son Aumônier offrir à Monsieur de Mondevergue tous les rafraîchissemens qui seroient necessaires à ses Vaisseaux. Ils estoient encore sous les voiles cherchans à se mettre à bon ancrage. Ils s'arrêterent , & salüerent le Fort des Portugais qui rendit coup pour coup.

Le 26. Juillet , le Gouverneur fit present à la Flotte de vingt-quatre bœufs , six cochons , douze caisses de sucre , vingt-quatre petits barils de confitures , trois cens cocos , & quantité d'oranges & de citrons : ce qui fut estimé mille écus.

Le 28. Monsieur de Mondevergue accompagné des sieurs de Faye & Caron , & de presque tous les principaux François , s'estant mis en Chaloupe pour descendre à terre , le Gouverneur en partit dans la sienne suivie de six autres remplies de Noblesse Portugaise ; Cependant les Vaisseaux tiroient Pavillon haut , & les Forts salüoient Pavillon bas. Les Chaloupes des deux Generaux s'estant jointes , Monsieur de Mondevergue passa dans celle du Gouverneur qui estoit parée de velours vert avec de la crépine d'or : ils ne prirent auprès d'eux que le sieur Dandrade Gentilhomme

Portugais qui faisoit les affaires des François au Bresil, & le sieur Dandron Capitaine des Gardes de Monsieur de Mondevergue, les autres suivirent dans les Chaloupes où ils s'estoient embarquez ; & tous estans arrivez à terre formerent un gros autour de Monsieur de Mondevergue, qui fut conduit par le Gouverneur au travers de Fernambouc, entre deux hayes de Bourgeois sous les armes, dans son Palais qui est dans une petite Isle, où le dîner estoit magnifiquement préparé. Il s'y mit à table cinq François & cinq Portugais. Le soir le Gouverneur ayant mené Monsieur de Mondevergue au plus bel appartement, il luy fit servir à souper en ceremonie par ses Officiers precedez de quantité de flambeaux & de trompettes. Ce Palais estoit autrefois celuy du Prince Maurice de Nassau, qui l'avoit fait bâtir du temps qu'il estoit General du Bresil pour les Hollandois. Les arbres de cocos, les orangers & les citroniers y formoient des allées qui ne recréoient pas moins la veuë que l'odorat.

Fernambouc est sur une langue de sable entre la plaine Mer & un petit bras que l'on nomme la rivere Sallée. Cette Ville est ronde, & ne contient pas plus de trois cens maisons peu bien bâties, les autres tres mal & toutes d'un étage seulement, la Paroisse est au milieu.

La petite Isle est separée de la Ville par ce bras de Mer, & y est rejointe par un Pont fort étroit, & long de quarante-cinq arches, les unes de pierre, les autres de bois ; ces dernieres pour faciliter le passage du flux & reflux, & les autres pour soutenir plus solidement le Pont. Cette Isle qui se nomme S. Antoine, contient cent maisons

sons d'habitans, non compris trois de Religieux, une de Recolets assez belle, une de Jesuites qu'ils rebâtissoient, ces deux estoient de Portugais, & l'autre de Capucins François. Il regne le long du Bresil un banc de roche qui borde la coste Meridionale de l'Amerique plus de sept cens lieuës & jusques au détroit de Magellan : on le nomme le Recif en ce Pays. Il est rompu naturellement d'espace en espace, & fait des havres comme à l'endroit de Fernambouc, qu'on estime estre la meilleure place de l'Amerique. L'entrée du Port estoit deffenduë par un Fort bâti sur le roc à la pointe de la Barre du Recif perpendiculaire & à fleur d'eau de haute-mer, & par un grand Fort Royal revêtu d'une palissade de pieux au plus estroit de la langue de sable sur laquelle est Fernambouc, vis-à-vis le Fort du Recif. Deux autres Forts couvrent la Ville vers la terre, un en triangle du côté de l'Occident, & l'autre à cinq pointes au Midy.

Le 8. jour d'Aoult, le Gouverneur fit une Feste pour divertir Monsieur de Mondevergue. Seize Cavaliers fort lestes & bien montez, se rendirent au bout de la principale ruë de Fernambouc du côté de la Mer, & avec des demy-picques coururent chacun quatre fois la bague qui pendoit du milieu d'une corde tenduë au travers de la ruë ; plusieurs la jetterent par terre, & deux seulement l'emporterent. De cette façon de courir la bague, il est tres-difficile de l'enfiler. On mit ensuite un Pigeon à la place de la bague, les deux qui l'avoient emportée la coururent, & le prix fut donné au plus adroit. Les Chevaliers se separerent après en deux quadrilles, & s'estant couverts les bras gauches de gran-

des targes de cuir en forme de boucliers, ils combattirent avec des oranges fort plaisamment & avec beaucoup d'adresse.

CHAPITRE V.

Description de la Ville d'Olinde. Habitans du Bresil, leurs mœurs, les animaux & les fruits du Pays.

A Une lieuë & demie de Fernambouc, du côté du Nord, est la ville d'Olinde, autrefois fort belle & aussi grande qu'Orleans avant que les Hollandois l'eussent rüinée: elle est située sur quatre petites montagnes, dont les costeaux sont d'un tres-agreable aspect. Il y restoit quelques maisons & des masurés qui marquoient son éclat passé. La maison des Jesüites qui estoit encore entiere sur un de ces côteaux, a cousté plus de douze cens mille francs à bâtir. Il y a aussi des Benedictins, des Capucins, des Cordeliers & des Carmes.

Tout le Bresil est un bon Pays, mais mal cultivé, le meilleur revenu des Portugais est en sucre & en tabac. Pour le bois de Bresil, le Roy seul le fait debiter avec défence à toute personne d'en vendre sur peine de la vie: Vers la Baye de tous les Saints, qui est six vingts lieuës au Midy plus que Fernambouc, on trouve le baume noir & le blanc. Il y a au Bresil quantité de fruits qui seroient fort bons s'ils estoient antez, des oranges douces & aigres fort belles, les citrons petits, & les limons tres-gros. Ils les confisent & les envoient en

Europe. Il y a des manguas de mesme chair, & un peu plus gros que des nefles, des pistangues plus gros & approchans du goût des cerises, & qui ont la peau gauderonnée; des pommes d'Acachou fort douces, plus grosses que des reinettes, elles portent à la tête une façon de chataigne qui se garde & se mange rostie. Le margoviasso gros comme une poire de bon Chrétien, plein d'une espeece de mortier & de pepins que les Portugais mangent avec delice, mais les François le trouvent trop amer: Le coco & l'ananas excellens fruits: Le raisin, les melons, concombres, citrouilles, melons d'eau, les poix, les fèves, les choux, les laiçtuës romaines, la chicorée qu'ils mangent verte, ne s'avifans pas de la faire blanchir; le pourpier tres-commun: Les oignons aussi rares qu'ils en sont friands, & ils y vallent cinq sols la piece.

Il y a des Autruches & des Perroquets de fort beau plumage, beaucoup de bestes sauvages, Tigres, Onces, & Coutis, ce dernier est un animal de la nature plus petit & plus méchant qu'un Tigre. Les Capucins en élevoient un à qui ils avoient arraché les dents en sa jeunesse, & malgré cette précaution, il étendoit son desordre aussi loin que le permettoit sa chesne. Il s'y voit quantité d'animaux nommez Ents, de la hauteur d'un Asne, qui ont autant de chair que le plus gros bœuf, quantité de cochons privez & sauvages, entre autres d'une espeece qui a le nombril sur le dos, des rats que l'on rôtit & que l'on mange à la sauce douce. Ils sont roux faits comme des écureuils, & ont le goût de lapin: Des fourmis plus grosses que le

doigt, qui font des magazins aussi élevez que les piles de foin dans les prairies de France : Un animal nommé Taffu, de la grandeur d'un chien, couvert d'écaillés fort dures & tres-belles, il se fourre en terre comme le Renard : Des Vaches, des Chevreüils, des Cabrits, des Moutons, & des Poulles. Les Capucins dirent avoir veu des Couleuvres grosses comme un demy-muid & longues de cinquante pieds. Il y a un serpent nommé Cobre Veado par les Portugais, long de trois à quatre brasses & fort gros; les Brasiliens le mangent. Ils échauffent une fosse, le couchent dedans, le couvrent de terre & de bois par dessus, auquel ils mettent le feu; le lendemain se trouvant cuit, ils en font grande chere. Il se rencontre une autre sorte de serpens fort dangereux, mais qui font grand bruit en marchant, ce qui fait qu'on les évite : les Portugais les nomment Cascavelles. Ils ont autant de nœuds à la queuë qu'ils ont d'années, & font un cliquetis qui avertit de leur approche. Le Bresil est habitè de quatre sortes de gens : les Portugais y sont les maîtres & occupent les Villes : ils ont chassè les Hollandois des lieux qu'ils y avoient pris : ils vivent dans une grande licence, sont jaloux de leurs femmes de telle maniere qu'elles sortent si peu qu'elles passent quelquefois des années sans aller à l'Eglise. Ils dorment ou fument, & n'ont guere d'autres meubles que des branles de coton & des nattes : les plus somptueux ont une table & des chaises de cuir façonné : quelques-uns se servent de vaisselle d'argent, la plus grande partie de vaisselle de terre. Ils marchent vestus de noir à la Françoisè, por-

DES INDES ORIENTALES. 1205

tent tous l'épée & le poignard, & l'équipage de plus qualifié n'est ordinairement point different de celui du moindre artisan.

La seconde sorte d'Habitans sont les naturels du pais, nommez Indiens par les Portugais; ils demeurent dans les Villages ou Aldées, sont rouges & vont nus, excepté une petite piece de toille que les femmes portent devant elles depuis la ceinture jusques aux cuisses. Ceux qui demeurent proche des habitations Portugaises sont Chrétiens & administrez par des Missionnaires Capucins & Jesuites. Les Aldées des autres sont ordinairement sur le bord des Rivieres, composées de nombre de grandes maisons bâties de gros troncs d'arbres & couvertes de feüilles. Il se trouve sous un de ces toits jusques à cinquante familles separées par des feüillages. Le plus vieil de chacune ordonne aux autres ce qu'ils doivent faire, & le plus âgé est le Chef de l'Aldée, qui porte son nom; elle en change quand il vient à mourir pour prendre celui de son successeur. Ils couchent dans des branles de cotton attachez aux piliers de leur bastiment, entretiennent du feu pendant la nuit auprès d'eux, croyant qu'il chasse le Diable, dont ils paroissent apprehender l'approche

Il y a une autre espece d'Habitans que les Portugais nomment Tapoujas, plus grands & plus gros d'un quart que ceux dont on vient de parler; ils sont Idolâtres. Quand quelqu'un d'entr'eux est si malade qu'ils jugent qu'il n'en guerira pas, ils le tuent pour l'empêcher de languir & le mangent: ils mangent aussi les étrangers quand ils les attrapent, & leurs ennemis

quand ils les prennent. Ils n'ont point d'habitation plus proche de la mer que quarante lieuës, se gouvernent par Aldées comme les autres Brasiliens, & n'ont de difference, sinon que ceux-cy sont plus grands & antropophages. On en connoist soixante-seize Nations sujettes à autant de Seigneurs qui ont des Chefs d'Aldées sous leur obeïssance. Ils se faisoient la guerre quand il n'y avoit point d'Européens au Bresil. Lorsque les Portugais & les Hollandois y ont esté en querelle, ils se sont rangez du costé qui leur a plû, & ont combattu pour les uns & pour les autres. Leurs armës sont des arcs, des flèches, des dards, & des masses de bois fort dur. Ils se servoient d'os de cuisses d'hommes pour trompettes avant que les Portugais leur eussent donné des instrumens d'airain. Ils sont fort redoutez des autres Indiens, dont cent ne peuvent pas resister à trente Tapoujas.

Ils boucannent la chair, faisant un petit feu sous une rangée de baguettes élevées de trois pieds de terre par quatre fourches, sur lesquelles ils l'étendent.

Ils ne donnent les noms aux enfans qu'à l'âge de dix ans, & à cette ceremonie ils leur percent la levre de dessous & les oreilles : en les mariant ils leur percent les jouës. Au commencement du mois de Juillet, après que le mil est cueilly & replanté, le Seigneur fait appeller ceux qui ont envie de se marier, & ceux qui sont venus en âge d'être nommez. Quand ils sont assemblez, il marche devant avec les Prestres qui s'appellent Caraibes; les peres & les meres suivent; les jeunes gens à marier & les enfans sont les derniers, peints

& couverts de plumes de diverses couleurs. Ils chantent & dansent, & les Caraïbes les parfument de Tabac; après quoy on court l'arbre pour finir la Feste, ce qui se fait ainsi. Les jeunes hommes se partagent en deux troupes égales, & un de chacune prend un tronc d'arbre, qu'en courant il porte aussi loin qu'il peut, un autre le reprend aussi tost qu'il l'a quitté, & ainsi jusques au dernier. La troupe qui arrive le plûtoſt au but est honorée, l'autre est raillée: ce jeu continuë pendant huit jours. Il y a parmy eux des coureurs d'une vîteſſe admirable.

Ces Tapoujas qui devorent leurs parens morts, crient & se lamentent quand ils en ont mangé la chair, & en gardent les os qu'ils mettent en poudre, la mêlent avec de la farine de mil, & en font une boüillie qui leur ſert de regal aux Baptêmes & aux Mariages. Les ſujets couchent à terre, les Seigneurs dans des branchages.

Les Noirs ſont la quatrième ſorte des Habitans du Breſil, on les y apporte d'Angolle. Ils travaillent continuellement, leurs Maîtres ne leur donnent autre choſe pour vivre, que quelques heures qu'ils employent à cultiver du manioc, dont ils ſe nourriffent. Il y a nombre d'Ingenios ou moulins à ſucre au Breſil, depuis la ligne juſques à la Baye de tous les Saints, & ce ſont les riches Portugais à qui ils appartiennent. A trois lieuës dans les terres au deſſus de Fernambouc, il y en a deux où l'on va en remontant la riviere du Recif, dans laquelle l'on fait de l'eau pour les Vaiſſeaux, & qui eſt bordée de tres-beaux arbres des deux côtez.

Ces moulins sont des machines admirables & d'une longue description. Le principal mouvement se fait par trois mats droits qui tournent de sorte les uns dans les autres, que quand le bout de la canne de sucre est ferré, le reste suit necessairement; & s'il se prenoit un doigt de ceux qui y mettent ces cannes, le corps ne pourroit s'empêcher d'estre attiré entre ces mats, & seroit reduit en poudre s'il n'y avoit des instrumens toujours prests pour couper les bras de ceux qui sont pris, afin de sauver le reste du corps. Il y a un feu perpetuel sous quatre étages de chaudières, & le jus des cannes de sucre coule des unes aux autres & s'y cuit. De ces deux moulins, l'un tourne par la force de l'eau, & l'autre de chevaux & de bœufs, & à leur défaut, les Noirs en ont la peine aussi-bien que du reste de ces machines & du feu. S'ils le font avec quelque lenteur, ils sont mis en sang, & pour empêcher que la gangrene ne vienne à leurs blessures, leurs Maîtres apprehendans de les perdre, les font frotter avec du sel & du vinaigre. Ils ne laissent pas dans cette dure captivité de se réjouir quelquefois. Le Dimanche dixième Septembre 1666. ils firent leur Feste à Fernambouc. Après avoir esté à la Messe au nombre environ de quatre cens hommes & de cent femmes, ils eleurent un Roy & une Reyne, & marcherent par les ruës chantans, dansans, & recitans des vers qu'ils avoient faits, precedez de hautbois, de trompettes & de tambours de basque.

Ils estoient vestus des habits de leurs maîtres & maîtresses, avec des chaisnes d'or & des pendants d'oreilles d'or & de perles; quelques-uns masquez. Les frais de la ceremonie

cérémonie leur coûtèrent cent écus. Le Roy & ses Officiers ne firent rien pendant toute cette semaine, que se promener avec gravité l'épée & la dague au côté.

Tous les Habitans de ce Pays jusques aux enfans, ne marchent point en campagne, qu'ils ne portent de grands couteaux nuds trenchans des deux côtes, pour couper ces serpens nommez Cobre-veados, qui sautent des arbres sur eux, les entortillent & les étoufferoient s'ils ne les tranchoient promptement. On en voit plusieurs avec des cicatrices sur l'estomac & sur les reins, des blessures qu'ils se sont faites en les coupant.

CHAPITRE VI.

Present fait au Gouverneur du Bresil. Son emprisonnement par les Portugais. Emotion contre les François; & ce qui se passa jusques au départ de la Flotte.

POUR reconnoître les presens & l'honnêteté du Seigneur Dom Hierôme Mandoce Furtado Gouverneur du Bresil, & obtenir sa permission de faire entrer dans le Port trois Vaisseaux François qui couroient risque de rester à la côte, s'ils n'estoient racommodez, Monsieur de Mondevergue & les Directeurs luy envoyèrent un juste-au-corps d'écarlatte en broderie, estimé deux cens pistolles, deux pieces d'écarlatte de cinquante-deux aunes, des toilles, d'autres étoffes, & une paire de tres-beaux pistolets. Il les receut fort agreablement, mais apparemment dans quelque défiance. Il ne

voulut point promettre qu'aucun Vaisseau entrât dans le Port. •

Le 31. jour d'Aoust, ce Gouverneur sortant de l'Eglise Paroissiale où il venoit de reconduire le Saint Sacrement, fut arrêté, & avec luy le Seigneur Dandra-de. Quarante personnes le veilloient depuis quatre mois pour s'en assurer, & enfin le voyant en Ville peu suivy, & la coûtume des Portugais de la plus haute qualité estant d'accompagner le Viatique lors qu'ils le rencontrent, ils le firent porter à un homme qui n'étoit point malade, & passer au quartier où estoit le Seigneur Dom Mandoce, qui suivit & fut environné au retour par ceux qui avoient resolu de s'en saisir. Cependant la populace qui ne sçavoit pas le veritable motif de cette action, croyoit que le Gouverneur estoit arrêté, parce qu'il vendoit la terre aux François, & crioit qu'il les falloit tous tuer. Plusieurs François épouventez passerent le Pont, & se jetterent dans les Capucins, où ils furent incontinent assiegez; & quelques autres furent amenez & desarmez dans les Corps de Garde. Mais un Officier de la Camera de Fernambouc, qui est le Conseil du Gouvernement, fut aussi-tôt trouver Monsieur de Mondevergue, à qui il dit que le Gouverneur estoit un tiran, & que le Roy avoit commandé de le renvoyer à Lisbonne les fers aux pieds; que les François ne devoient rien craindre, & que pour sa seureté particuliere, il alloit poser un Corps de Garde de Portugais à sa porte: ce qu'il exécuta. Un autre Officier fit excuse à ceux qu'on avoit desarmez, leur rendit leurs épées, & maltraita ceux qui les avoient ôtées,

pendant que deux autres couroient à cheval par les rues faire deffenses aux Portugais & aux Noirs qui estoient attroupez en grand nombre , de faire aucune insulte aux François. Ceux qui assiegeoient les Capucins furent dissipéz. La Chambre en corps alla offrir à Monsieur de Mondevergue toute sortes d'assistances & de rafraîchissemens , & ordonna des Corps de Garde dans les places de Fernambouc pour empêcher le desordre.

Une Flotte qui estoit à la Baye de tous les Saints , arriva bien-tost après ce tumulte. L'Amiral salua le Pavillon François de treize coups de canon , qui luy furent rendus coup pour coup. Elle remit à la voile , composée de trente Vaisseaux chargez de sucre & de tabac , avec un riche gallion revenant de Goa & d'autres endroits des Indes. Le Seigneur Dom-Mandoce fut embarqué sur l'Amiral & envoyé à Lisbonne. On a sçeu depuis qu'il s'y estoit fort bien justifié , & revenu dans son Gouvernement.

Les Directeurs François firent deux dépêches pareilles ; l'une qu'ils mirent sur un Bâtiment Flamand , & l'autre sur un Biscayen , qui estoient de cette Flotte. Monsieur de Mondevergue avoit fait remercier Messieurs de la Chambre du Gouvernement du Bresil par le Pere Anthoine , Gardien des Capucins , des honnestetez qu'ils avoient euës pour luy. Ils se picquerent de le surmonter en civilitez , & luy accorderent qu'il entrast des Vaisseaux dans le Port : ce que DomMandoce avoit toujours refusé. Ils prierent que ce ne fût qu'après le départ de la Flotte. Si-tost qu'on l'eut perduë de veüe , le Terron , la Duchesse , & la Paix y furent recceus & radoubez.

Cependant le premier Mestre de Camp Dom-Juan de Suza, comme Officier le plus considerable, fit des presens en son nom à la Flotte Françoisse. C'est un petit commerce où les Commandans sont accoûtumez à ne pas perdre; & pour quatre genisses, trois douzaines de poules, dix-huit cocqs-d'Inde, un panier d'oranges douces, une cave de neuf flacons d'eaux de senteur, deux grandes boëtes de confitures & des pastilles à manger, on le remercia de seize aulnes d'Ecarlatte, d'une piece de Papeline, d'une tres-belle paire de pistolets, & de dix mousquetons.

Le vingt-quatrième jour d'Octobre Monsieur de Mondevergues ayant esté conduit jusques hors le Recif par Messieurs de la Camera & le Seigneur Dom Juan de Suza, remonta dans l'Amiral François au bruit du canon des Forts, & des Vaisseaux. Les Directeurs achepterent trois Nègres cinq cens francs chacun, deux desquels estoient fort adroits à pescher en pleine Mer sur trois morceaux de bois chevillez ensemble, ce qu'ils appellent Gingade; & l'autre scavoit faire de la thuille & de la potterie. Ils achepterent aussi trois chevaux, deux jumens & un poulain, pour porter à Madagascar, où il n'y avoit point de ces animaux. Ils ne peurent avoir aucune nouvelle d'un soldat qui ayant percé le tillac du Vaisseau le S. Charles, & défoncé une barrique d'argent, avoit pris cinq cens pieces de huit; & ayant passé seul dans une chaloupe qu'il avoit laissée sur le Recif, estoit fuy dans le Bresil. Les Directeurs s'estans fait embarquer les derniers, ils furent au Conseil qui se tint dans l'Amiral, où, en cas que les Vais-

seaux se separassent , le rendez-vous general fut donné à Table-Baye au Cap de Bonne-Esperance.

CHAPITRE VII.

Départ du Recif devant Fernambouc. Arrivée à Table-Baye au Cap de Bonne-Esperance.

LA Flotte composée de tous les Bâtimens qui estoient partis de France (excepté le Houcre S. Denis , qui n'avoit point paru depuis Teneriffe) de la Fregatte la Paix qui avoit esté achetée des Espagnols , du Houcre le S. Jacques qui avoit esté trouvé au Bresil , & d'un petit Vaisseau nommé Saumaque , que les Directeurs avoient eu des Portugais , leva les ancrs de devant Fernambouc le deuxiême jour de Novembre , à huit heures du matin , & perdit terre de veüë sur les quatre heures du soir. Il est à remarquer pour ceux qui navigeront , que la rade du Recif devant Fernambouc est pleine de rochers & d'ancres que ceux qui y ont mouillé ont esté contraints de laisser ; & que les cables s'y rompan à la moindre agitation , les Vaisseaux courent risque d'estre brisez sur le Recif , c'est pourquoy il est bon de s'en tenir un peu loin. Le dixiême Decembre la Flotte eut le Soleil pour Zenit la troisiême fois de son voyage , à la hauteur des Abrothos , par estime cent lieües plus vers l'Orient. Le douziême l'Isle de la Trinité fut veüë ; c'est de loin un grand rocher au milieu de quatre autres moins élevez ,

qui paroissent comme des pains de sucre : cette figure se perd en approchant, & les rochers baissent par la veüe des terres qui sont entr'eux. Après trois jours de navigation passablement bonne, à minuit du quinzième au seizième Decembre la terre se montra à la faveur du clair de la Lune. Elle fut éloignée pendant la nuit, rapprochée le matin, & connue pour le Cap de Falso qui est au continent d'Afrique. Le dix-septième la Flotte entra dans la Baye de la Table au Cap de Bonne-Esperance.

CHAPITRE VIII.

Fort des Hollandois à Table-Baye. Monsieur de Mondevergue y descend. Particularitez du Cap de Bonne-Esperance, & de la Baye de Saldaigne.

LEs Hollandois gardoient l'entrée du Pays de Table-Baye dans un Fort de quatre Bastions de terre, fraisez, palissadez, & entourez de fossez pleins d'eau de mer ; la face estoit une muraille de pierre de taille par le bas, & de brique par le haut, avec six pieces de canon qui battoient sur la rade ; il y en avoit trente-deux pieces en cette Forteresse, où logeoient le Commandant, le principal Facteur & la Garnison qui estoit de quatre cens hommes. Prés de là on travailloit à un autre Fort de cinq Bastions Royaux de pierre de taille, lequel achevé on devoit ruiner le premier. Autour estoient vingt maisons mediocrement bâties,

occupées aussi par des Hollandois.

Table-Baye est une hauteur en rond de quatre lieues de diametre , de Pays fort beau & fort fertile ; l'ancre y parut assésuré, & les Vaisseaux François mouillés à six brasses de fond, n'y eurent aucun sujet de craindre le naufrage. Il sort quelquefois de cette Table des coups furieux qu'on nomme Raphales qui tourmentent extrêmement les Navires qui s'y rencontrent en ce temps-là.

Monsieur de Mondevergue , pour quelque ceremonie de salut dont il n'eut pas lieu d'estre satisfait à son arrivée , différa d'aller à terre jusques au vingt-neuvième Decembre , qu'il y descendit accompagné des deux Directeurs , au bruit du canon de tous les Vaisseaux François, de deux de Hollande qui estoient au Port, & de celui du Fort. Le Commandant l'ayant receu au sortir de sa Chaloupe , le mena entre deux files de soldats jusques à l'appartement de Madame la Gouvernante, qui les attendoit dans sa premiere salle. Elle les fit entrer dans une autre plus parée , où le dîner qui fut proprement & abondamment servy , se passa avec tant de réjoüissances , que de grosses pieces de canon qui n'avoient point encore esté tirées dans ce Fort, le furent aux santez du Roy & de Messieurs les Etats, & qu'il ne se sauva pas une vitre de l'étonnement de leurs coups. Le dîner finy , Monsieur de Mondevergue , le Commandant Hollandois, sa femme , & les deux Directeurs François monterent en Carrosse ; on donna des Chevaux aux autres : Et avec l'escorte de 15. Cavaliers Hollandois, ils allerent deux lieues

sur terre dans une maison de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, fort bien bâtie & tres-somptueusement meublée. Il y avoit dans un grand jardin toutes sortes d'herbes & de legumes, & entr'autres des choux d'une prodigieuse grosseur : deux oliviers fort chargez de fruit, des pommes de reinette assez belles, des poires de bon-chretien, des orangers, noyers, chataigners, & tous les arbres ayans fleur ou fruit. Deux arpens de vigne y estoient enclos, & il ne s'en falloit alors que trois semaines que le raisin n'y fût en parfaite maturité. Il s'en trouvoit quelques grappes dont on pouvoit goûter ; & le vin, au rapport de ceux qui en avoient beu, approchoit fort de celui du Rhin. Autour de cette maison & jusques à la mer il y avoit des habitations de Hollandois en forme de Colonies, qui estoient bien establies, & y tenoient des Terres de la Compagnie sans autre redevance que d'un petit cens, à la charge de luy vendre leur bled & leurs denrées au prix qu'elle y mettoit, & d'achepter d'elle ce qui leur estoit necessaire. Il leur estoit deffendu de rien traiter pour de l'argent avec les naturels du Pays, afin qu'il n'y fust pas dissipé. Il n'est pas necessaire d'y en employer, puisqu'ils donnent un mouton ou une vache pour aussi long de tabac en corde qu'est la beste qu'ils troquent.

On les appelle Cafres, autrement Hauteutottes, sont presque noirs, & vont nuds, les hommes & les femmes n'ayans qu'un morceau de peau de bœuf pour cacher leurs parties. Tous les hommes generalement n'ont qu'une testicule, qui est la gauche ; on leur arrache

che la droite en naissant par une maniere de circoncision. Les plus notables se servent de peaux d'animaux en façon de manteaux. Ils sont tous fort curieux de se noircir, & ravis de trouver une poëlle ou une marmitte pour se frotter le visage; ils s'y font après des rayes avec les ongles, & y mettent de la brique pilée. Leur vivre le plus ordinaire est de boyaux de bœuf qu'ils mangent cruds, & portent à leurs jambes des tripes de toutes sortes de bestes dont ils se nourrissent. Ils sont errans par les campagnes & se retirent dans les bois & dans les montagnes où leurs cases sont couvertes de peaux d'animaux, & ils entretiennent du feu auprès pendant la nuit. Ils n'ont aucun culte ny marque de Religion connue, que le respect qu'ils portent au feu quand le Soleil ne paroît plus. Il est difficile de s'imaginer à quel point cette Nation est éloignée des façons de la vie civile.

Monsieur de Mondevergue envoya les sieurs de Loppis son neveu, Vimont Lieutenant de l'Amiral, la Bonté Lieutenant de la Compagnie du sieur Bechon; un Hollandois de Table-Baye, & deux Pilotes Flamans dans le petit Vaisseau la Saumacque, pour reconnoître la Baye de Saldaigne, qui est plus au Nord que Table-Baye: Ils en firent une relation fort juste, mais trop longue pour la mettre icy toute entiere. Elle porte qu'il y a bon mouillage, abondance de poisson, des bestes fauves & du gibier; que la pêche du loup marin peut fournir de l'huile & des peaux; ils ne disent rien de la traite avec les Sauvages, n'y en ayant paru aucun pendant le séjour qu'ils y ont fait. Qu'il est dif-

ficile d'y faire de l'eau, la meilleure estant distante de six lieuës du bon ancrage, auprès duquel il n'y a qu'une petite Fontaine touÿjours bourbeuse. Ils éleverent sur le bord un pilier avec les Armes du Roi, & cette inscription : *Ludovico decimo quarto regnante, Franciscus Lopus Montevergius in Orientem Legatus posuit anno 1666.* Ils virent les traces de quantité de Lions & de Reinceroths aux environs des Fontaines, & beaucoup de Chevreüils. Ils remarquerent qu'il n'y avoit de bois que pour le fagotage. Ils trouverent cinq Isles dans cette Baye, sur deux desquelles ils jugerent qu'on pourroit cultiver quelques plantages & nourrir du bestail, si l'on y faisoit sortir de l'eau; les autres steriles, où il ne peut demeurer que des Cormorans & d'autres oyseaux qui vivent de la pêche & du limon de la mer.

CHAPITRE IX.

Départ du Cap de Bonne-Esperance. Arrivée de Monsieur de Mondevergue à l'Isle de Mascareigne.

LE septième jour de Janvier de l'année 1667. la Flote Françoisse sortit de Table-Baye, composée de tous les Vaisseaux qui estoient partis du Bresil, excepté la Saumacque qu'on laissa pour se radouber, le petit S. Jean qui en estoit party avant que les autres y fussent arrivez, & le Houcre S. Denis qui n'avoit point encore esté trouvé. Le vingt-quatrième Février, après avoir essuyé des calmes & des tempêtes, & monté jus-

ques à quarante degrez vers le Midy pour éviter les courans de Mozambique, terre fut veüe après estre descendus jusques à vingt-un, & reconnuë pour celle de l'Isle de Mascareigne. Les Bâtimens mouïllèrent du côté du Nord-Oüest à demy-lieuë de terre & trente-cinq brasses de fond dans une anse de deux lieuës de tour. Aussi-tost on envoya des Chaloupes chercher de l'eau & quelques rafraîchissemens, y ayant une disette extrême sur la Flote, qui pendant sa navigation de presque un an, avoit tellement consommé ses vivres, que depuis quinze jours on les y distribuoit avec une œconomie qui marquoit la dernière necessité. On trouva sur cette Isle douze François sous la conduite du sieur Renault qui avoit esté laissé Commandant par la premiere Flote. Il passa dans l'Amiral où il rendit des lettres des Officiers de Madagascar à Monsieur de Mondevergues & aux Directeurs qui leverent les ancres le quatrième Mars, douze jours après estre arrivez; deux Houcres allerent vers Galemboulle & Antongil pour la provision du ris, & la Fregatte la Paix vers la Province de Matatanes où il y en a quantité; les autres Bâtimens dresserent leur route au Fort Dauphin, où les trois qui s'écartoient se devoient rendre au plûstost avec leurs charges de vivres. On laissa les plus malades à Mascareigne, dont il fut jugé à propos de faire l'Infirmierie de Madagascar, à cause de la bonté de son air & de ses commoditez. Un Cordelier qui avoit esté embarqué au Bresil, fut prié de vouloir rester pour leur administrer les Sacremens & les consolations spirituelles.

CHAPITRE X.

Arrivée au Fort Dauphin. Son estat.

LE dixième Mars terre parut à la hauteur de vingt-quatre degrez & demy : Après cinq jours tantost calme & tantost vent contraire , les Vaisseaux le S. Jean, la Marie, le Terron, le S. Charles, la Mazarine, Duchesse, & un Houcre se trouverent ancrez à la rade du Fort Dauphin à neuf brasses d'eau fond sable blanc. Du reste de la Flotte les deux Houcres S. Denis & S. Jean estans égarez , & la Saumaque restée au Cap de Bonne-Esperance.

Ceux qui arriverent furent étonnez de voir ce fameux fort Dauphin gardé par les François depuis prés de vingt-cinq ans, en si mauvais estat , qu'à peine y avoit-il quelques huttes pour mettre les principaux à couvert. Il ne paroissoit que deux petits Bastions de cailloux, ruinez du côté de la mer, & quelques pieux qui ne marquoient aucune regularité, avec neuf pieces de canon de fer sans afust & sans aucune élévation. Des premiers Agens de cette grande entreprise, le sieur de Beauisse President, le sieur de Montaubon qui luy avoit succédé , le sieur Souchu de Rennefort Secretaire du Conseil Souverain, Rousselet, Houdry, & Baudry Marchands, n'y estoient plus, ny les Capitaines de Marine, Veron , Kercadiou , le Tourneur & Girardin, ny le sieur Boisficelle des Effarts Lieutenant

d'une Compagnie de Passagers des Vaisseaux : la Vierge de Bon-Port commandé par le Capitaine la Chesnaye, estoit party pour porter à la Compagnie les avis de l'établissement & des montres de ce que Madagascar produisoit ; c'est le mesme qui fut attaqué par les Anglois, & qui fit naufrage devant Grenezay. La Fregatte le Saint Paul qui estoit sortie du Fort-Dauphin avec un Marchand & des Commis pour aller reconnoître les côtes des Indes, n'avoit point passé la Baye d'Antougil ; & ayant perdu ses Officiers & son Marchand qui s'estoient auparavant mis hors d'estat de finir ce voyage par leurs differens & leurs dissipations, elle en estoit revenuë & partie aussi pour France sous la conduite du sieur Cornüel, qui de Pilote en estoit devenu le Capitaine. Le Taureau avoit esté perdu manque de cables & de cordages, allant reconnoître le Nord de l'Isle. Il ne restoit que l'Aigle-blanc & le Houcre S. Louïs, qui estoient au Port sans Officiers & sans agrez. Ce dernier estant allé à Antongil pour traiter du ris & l'amener au Fort-Dauphin où les François estoient dans le dernier besoin ; le sieur de la Vigne qui en estoit Capitaine, & le sieur Guibillon qui faisoit porter de la Verrottrie & de la rassade pour negocier, s'estans avancez sur la terre avec peu d'escorte, un Grand qui prétendoit avoir esté maltraité des François, les avoit surpris & assassinez.

Il n'y avoit lors d'Officiers à Madagascar que le sieur de Chamargou qui en avoit esté Gouverneur pour Monsieur de la Meilleraye, & y estoit Commandant les Armes pour la Compagnie des Indes Orientales

les sieurs de la Case & Budée Lieutenans, & de Marchand ; que le sieur Cheruy contre qui tous les engagez demandoient justice, & crioient qu'il les faisoit perir de nécessité.

CHAPITRE XI.

Prix des vivres. Reglement pour la subsistance. Arrivée de deux Houcres qui avoient esté envoyez de Mascareigne à Galemboulle & Antongil.

LEs François du Fort-Dauphin qui virent arriver la Flotte de Monsieur de Mondevergue dans un extrême besoin de vivres, mirent leur ris & leur bœuf, à cinq sols la livre, & le vin de miel à quatre francs le pot pour profiter de l'occasion. Le Gouverneur General, & les Directeurs qui ne trouverent rien pour la Compagnie, chacun des anciens Chefs ayant tiré de son côté, reglerent la subsistance en argent, & ordonnerent un écu par jour aux Capitaines, 30 sols aux Lieutenans, 18 aux Enseignes, douze aux Sergens, six aux Soldats. Aux Marchands quarante sols, aux sous-Marchands vingt-cinq, aux Chefs de Colonie vingt, aux Commis quinze, aux Ouvriers dix, & aux Colons six sols. Il fut publié tambour battant & affiché que l'on eût à prendre les pieces de cinquante-huit sols à quatre francs, à peine de cinq cens livres d'amende : & comme les vivres avoient esté mis à un prix excessif pour la plupart des nouveaux venus, les Directeurs en achepté-

rent des anciens François, & pour empêcher les plaintes, ils redonnerent à deux sols ce qui leur en coûtoit cinq.

Les restes du Gouvernement ancien aspiroient encore à la superiorité ; Ces mesures assez dures de François à François, venoient en partie de ce que ceux qui estoient accoutumés à commander il y avoit longtemps, ne pouvoient voir sans chagrin leur arriver des Chefs par routes les Flotes : & sans doute que le retardement des progres des affaires Orientales, est venu du double esprit qui s'est rencontré d'abord à Madagascar, qui a continué tant que ceux qu'on y trouva ont vécu, & depuis aux Indes par la difference de Nation & de Religion des Agens de la Compagnie.

Les deux Houcres qui avoient esté envoyez de Mascareigne à Galemboulle & à la Baye d'Antongil, d'où l'on esperoit abondance de ris, arriverent sans en apporter. Les Officiers dirent que s'ils eussent eus des Marchandises pour traiter, ils pouvoient en charger leurs Vaisseaux : mais qu'ils n'y avoient trouvé ny Magasins ny François, & que les Noirs avoient contraint ceux qui estoient à Antongil, de se retirer dix lieuës avant sur les terres, parce qu'un Sergent nommé la Pile qui les commandoit, ayant maltraité un Grand du Pays, qui estoit le mesme qui assassina le Capitaine la Vigne & Guibellon, s'estoit attiré la guerre qu'il n'avoit pu soutenir.



CHAPITRE XII.

Monsieur de Mondevergue se fait reconnoître Gouverneur General de la France Orientale. Son administration dans l'Isle de Madagascar.

QUAND la police pour la subsistance fut établie, on fit connoître sous quel gouvernement on devoit vivre à Madagascar. Les quatre Compagnies d'Infanterie estant rangés en bataillon, & tous les autres François assemblez, Monsieur de Mondevergue monta sur une estrade élevée de deux pieds au, milieu de laquelle estoit un fauteüil. Il y avoit deux bancs à ses côtez couverts de tapis fleurdelisez; l'un pour le Conseil, l'autre pour les Ecclesiastiques; ceux-cy ne s'y trouverent pas; Monsieur de Mondevergue dans un fauteüil de la hauteur des bancs seulement, ce qui difera de quelques jours sa reception, parce qu'il le demandoit plus élevé, & que les Directeurs qui s'y opposerent, & l'emporterent enfin, ne le voulurent pas permettre. Les sieurs de Faye, Caron, de Chamargou & d'Epinay, estant sur le banc à main droite du fauteüil, les lettres de Monsieur de Mondevergue furent leuës par le sieur Giron de la Martinette, Commis en l'absence du Secretaire, l'enregistrement requis par le Sieur d'Epinay Procureur General, & prononcé par le sieur de Faye. Après quoy le Fort & les Navires firent une décharge de tous leurs canons, & les quatre Compagnies de leur mousqueterie.

Le

Le pouvoir de Monsieur de Mondevergue estoit absolu sur la milice & sur les Officiers de Marine, comme Gouverneur general & Amiral. Le sieur de la Giraudiere qui avoit des ordres pour commander en Mer en cas qu'il mourût, & qui s'estoit dispensé de monter pendant la route sur le saint Jean, afin de n'estre pas souûmis à ses ordres, n'obtint point ce Vaisseau après qu'il en fut sorty. Il resta dans le Terron qu'il avoit fait acheter en France par l'estime qu'il en fit, & qui par ses défauts alongea cette Navigation de plus de six mois. Comme il n'osa dire qu'il ne valloit rien estant à Madagascar, il fut contraint de le garder jusques à ce que l'ayant veu dégradé & échoué à la côte, il mourut de déplaisir en partie de se voir sans employ; le sieur de Lopis ayant esté nommé Capitaine de S. Jean, le premier Bâtiment des François dans les Mers du Midy. Monsieur de Mondevergue pourveut aussi aux Charges vacantes dans ses quatre Compagnies d'Infanterie. Il donna au sieur Dandron Capitaine de ses Gardes, celle du sieur Bechon, & au sieur du Châtellet, celle du sieur Dergain (ces deux Capitaines étoient morts) une Lieutenance au sieur de Beauregard frere du sieur Dergain, & créa Major de cette milice le sieur de la Bonté qui en estoit le plus ancien Lieutenant. Elle campoit dans une petite plaine, où les Officiers firent bâtir des huttes & des cases par leurs soldats, & c'étoit le lieu proprement du Gouvernement de Monsieur de Mondevergue; car le Fort-Dauphin estoit habité des Marchands, Commis, & Chefs de Colonie, qui avoient tous leurs égards pour les Directeurs. Ils firent plusieurs

especes de Conseils; il y en avoit un de Milice, un de Marine, un de Commerce, un de Subsistance, un de Colonie, & voulurent presider par tout, excepté aux deux premiers, pourquoy Monsieur de Mondevergue se trouvoit fort rarement aux autres, luy paroissant honteux d'estre inferieur à un Marchand: ce qui portoit souvent les affaires à la division.

CHAPITRE XIII.

Arrivée de la Fregatte la Paix, des Matatanes. Estat de cette Province. Raisonnement d'un Ombiasse ou Sçavant.

APRE'S les deux Houcres venus d'Antongil sans ris, les resources estoient sur la Fregatte la Paix, qu'on attendoit des Matatanes, où l'on estimoit qu'il s'en trouveroit beaucoup, & mesme que le temps qu'elle tardoit, estoit employé à y prendre sa charge. Elle arriva le quinzième Avril avec cent soixante sacs de trente livres chacun, & douze sacs de fèves, ce qui n'estoit que pour une semaine; car il s'en consommoit trente sacs par jour au Fort-Dauphin, & il n'y en a pas moins fallu depuis l'abord de cette Flotte, jusques au départ du sieur de Faye pour Suratte, dont il sera parlé cy-aprés.

Le sieur de la Case avoit toujours entretenu l'amitié de deux Grands de cette Province, Ramahaye & Ramahirac, qui dans toutes ses entreprises l'avoient ser-

vy avec beaucoup de constance ; de sorte qu'il les distinguoit, & les partageoit plus avantageusement que tous les autres Grands qui le suivoient à la Guerre. Des Roquettes Sergent que le Conseil envoya commander quelques François aux Mataranes, ne croyant pas pouvoir si bien faire ses affaires en paix qu'en guerre, les y mit en jalousie. Ne s'estant adressé qu'à Ramahirac pour prendre ses avis, & luy témoigner de la confiance à son établissement, Ramahaye crut qu'il estoit negligé : ce depit & les pretentions de l'un & de l'autre sur des terres qui estoient entre leurs frontieres, leur firent faire quelques actes d'hostilité. Le Sergent sans donner d'avis au Fort-Dauphin, & glorieux de pouvoir decider seul de la fortune de deux Souverains de Madagascar, agit pour Ramahirac contre Ramahaye, brûla ses Magasins de ris, de fèves & de vin de miel, détruisit ses plantages, & rendit ce Pays inutile à la traite : de sorte que lors que la Fregatte la Paix y fut, on n'en pût tirer que cette petite quantité de vivres qu'elle apporta au besoin tres-pressant du Fort.

Ce Sergent estoit un rusé, qui ayant esté destitué de son Commandement, & mandé de venir rendre compte de la guerre qu'il avoit entreprise contre un si bon allié, pria deux Ombiaffes ou Scavans des Mataranes de l'accompagner : Ils consentirent de passer au Fort-Dauphin, étant bien aises de connoître dans le centre de leur domination, des étrangers qui les cherchoient de si loin. Ils y parlerent pour celuy qui les avoit amenez, & tâcherent de donner un tour de justice à sa conduite. Neantmoins le Gouvernement

estant informé de ce qu'il avoit pillé en son particulier, il fut taxé à deux cens bœufs de reparation: mais son poste luy fut rendu à la priere de ses Avocats.

Ces Ombiaffes affectoient de ne rien admirer de ce qu'on leur pouvoit dire ou faire voir. L'un d'eux sembloit comprendre non-seulement la langue Françoise: mais aussi la Portugaise, l'Italienne, la Flamande, la Latine, la Grecque & l'Arabe, dans lesquelles ceux qui les sçavoient parler, se divertirent à luy faire des questions. Il n'y répondit que dans la sienne, & faisoit entendre qu'on ne luy pouvoit rien exprimer en quelque autre que ce fust, qu'il ne le conçût, & qu'il avoit une idée qui luy rendoit intelligibles tous les Idiomes dont les hommes se pouvoient servir.

Quelque curieux s'estant avisé de luy demander ce qu'il croyoit de la consistance & de la durée du monde, il répondit qu'il estoit éternel; que dans chaque sujet il y avoit un grain d'immortalité qui ne pouvoit estre détruit: Qu'il estoit imperceptible & presque inconcevable, mais qu'il retenoit la forme toute entiere de l'objet; & que quand par l'agitation & le mouvement ce grain estoit poussé au lieu qui estoit propre à le revestir de sa forme, il reprenoit toute la matiere qui luy estoit necessaire pour le rendre subsistant aux yeux, de mesme qu'il l'estoit avant d'en avoir esté dépoüillé par une justice & une dispensation immanquable qui donne à chaque sujet ce qui luy appartient.

Comment croyez-vous que le monde se maintienne? reprit celuy qui l'interrogeoit. La terre, répondit-

il , pousse les herbes & les fruits que les brutes mangent : Les hommes se nourrissent des herbes , des fruits, & des brutes ; & les Astres qui sont des corps plus spirituels , subsistent en tirant les esprits qui se dissipent incessamment & ne peuvent résister à l'attraction supérieure, laquelle l'emporte enfin sur la construction de tous les individus qui sont périssables par la matière dont les corps sont composez ; & ces mêmes Astres par l'air & par l'eau rendent leurs influences à la terre qui redonne les vestemens de toutes les formes.

Ces Ombiasses firent paroître avoir d'autres visions aussi ridicules, ne croyent de lieu de peine que la corruption , & de joye que le dégagement de ce grain prétendu immortel qui se rhabille d'une chair toute neuve ; traittent de folie les soins des hommes pour conserver leurs vies , puisqu'ils estiment que par la mort leurs infirmités sont réparées. Ils dirent encore que suivant leur conception le monde estoit infiny , & qu'ils ne pouvoient pas comprendre qu'il y eût des bornes de rien pour limiter quelque chose ; tant l'esprit des hommes est capable d'égarement , s'il n'est éclairé par la foy.



CHAPITRE XIV.

Traites pour le Ris. Differend au Conseil entre Monsieur de Mondevergue, & Monsieur de Faye.

LEs Directeurs estans devenus plus avisez par le retour inutile des deux Houcres, les renvoyèrent bien munis de rassades pour traiter du Ris. Et après le départ de ces deux petits Bâtimens, ils en mirent de plus grands en mer pour courir aussi à la traite : Enfin il en arriva de Galemboulle, d'Antongil, de Sainte Marie & des Matatanes. Les Journaux font foy que pendant dix-neuf mois que le sieur de Faye est resté au Fort - Dauphin, il y en a esté déchargé six cens mil livres ou trois cens tonneaux : mais ménagé avec si peu de conduite, qu'il y a manqué en quatre temps differens, qu'il y a esté pillé par des gens que la faim desesperoit, & qu'il ne s'est pas tenu de Conseil tant de fois pour toutes les autres parties du Gouvernement que pour celle de sa subsistance. Monsieur de Mondevergue ayant esté prié de s'y trouver un jour, par plusieurs François qui esperoient que sa generosité les feroit soulager, il y rencontra de tres-fortes oppositions, particulièrement de la part du sieur de Faye. Le Capitaine de ses Gardes, qui estoit vers la porte, remarquant son déplaisir d'avoir si peu de credit où il prétendoit estre Viceroy, prit à partie le Directeur qui luy resistoit, & le menaça mesme de le maltraitter :

ce qui n'a jamais esté si bien raccommo­dé que le res­sentiment n'en ait esté porté jusques à Paris , & que long-temps après on n'ait reproché à Monsieur de Mon­devergue cette action comme une violence qu'il avoit voulu faire aux suffrages du Conseil.

CHAPITRE XV.

Partis des François dans l'Isle.

AL'arrivée de Monsieur de Mondevergue , les Magasins du Fort estans sans aucune commodi­tez , & ne se trouvant pas un bœuf appartenant à la Compagnie , une partie de son argent destiné pour les Indes , passa entre les mains des particuliers qui eurent moyen de luy fournir des bestiaux & du ris.

Le sieur de la Case avoit amené cinq mille bestes d'un party qu'il commandoit du temps de la premiere Flotte , que les Gouvernans se partagerent ; & si elles estoient demeurées à la Compagnie à qui elles devoient estre , elle en auroit eu provision suffisante pour quel­ques mois , après la venuë de cette seconde. Une tel­le quantité ne pouvoit pas estre consommée en si peu de temps par cent ou six vingt , François qui res­toient au Fort-Dauphin , à qui de plus il venoit des pre­sens & des tributs. Après beaucoup d'argent de la Com­pagnie dissipé pour acheter ce qui estoit à elle , & la dis­ette commençant à devenir generale , on eut recours au sieur de la Case , qui à la tête de quarante François

avança jusques au milieu de l'Isle vers le Nord dans la Province des Vohifangombes , où il prit douze mille bœufs & vaches. Par tout où il passa , il fit jurer aux Grands obeïssance , particulièrement à un nommé Ramilange des Machicores, qui protestoit de ne se soumettre jamais qu'il n'eût esté battu. Il vit aux Matatanes ses anciens amis Ramahaye & Ramahirac qu'il emmena avec luy , écrivit encore des plaintes contre des Roquettes qui avoit si maltraité Ramahaye , dont il jugea se devoir rendre Protecteur pour regagner aux François son amitié & celle de quelques autres Grands ses amis , qui murmuroient de ce qu'après tant de services , ils l'avoient presque reduit au desespoir.

Le Grand des Lavaleffes abandonna son Pays , & se retira avec ce qu'il peut emporter fort avant dans l'Isle chez un autre Grand nommé Bersilio.

Les douze mille bêtes de ce party furent reduites à trois mille par les pluyes qui en firent mourir les trois quarts , & le partage ayant esté fait aux Noirs sur le pied de la moitié , il en resta quinze cens aux François. Les fils de Ramahaye & de Ramahirac qui les avoient conduites jusques au Fort-Dauphin , furent remerciez par le Conseil , qui leur fit des presens , & manda par eux à leurs peres, qu'il seroit ennemy de celuy qui commenceroit la guerre , & seroit toujours leur amy s'ils vivoient en paix.

Un autre party marcha quelques mois après ce premier sous la conduite du sieur de Chamargou , contre un puissant ennemy nommé Dian Rasaf , qui estoit entre les Machicores & Lavantage. Il avoit renduës
inutiles

inutiles deux tentatives que l'on avoit faites pour établir des colonies en son Pays, ce qui le faisoit venter d'avoir battu les François ; & disoit hautement que s'ils manquoient de provision pour aller jusques à luy, il leur envoyeroit des vivres à la moitié du chemin pour leur faciliter de faire le reste. Tous les alliez du Gouvernement furent informez du dessein de luy donner combat , & invitez à s'y trouver avec le plus de forces qu'ils pourroient. Dian Mahila Grand des Grands des Machicores, Dian Creinte Grand de Manamboulle, & trois de ses fils ; Dian Rafatrou Grand d'Antomampe, Dian Ramoufaye Grand d'Anossy, Dian Mamoulac Grand d'Andravoule, & un grand des Ambttraes avec dix mille de leurs sujets, se rendirent près du sieur de Chamargou à Fanshere, où il avoit assemblé cent quatre-vingts François pour marcher avec luy. Plusieurs autres Grands y arriverent après son départ, ou pour ne l'avoir pas sçeu assez tôt, ou pour faire montre d'une bien-veillance, dont ils ne vouloient point d'effet ; car Rafaf estoit devenu si redoutable à Madagascar, que sans le nombre extraordinaire des François qui furent menez à cette expedition, il auroit esté difficile d'assembler un corps de Nègres sous un autre que le sieur de la Case : mais enfin cent quatre-vingts François (ce qui passoit des deux tiers la plus forte troupe qui eût jamais esté à la guerre dans cette Isle) & un homme à cheval, les firent resoudre à se declarer contre Rafaf. Le cheval avoit esté jusques à ce jour inconnu aux Nègres, & leur donnoit de la terreur. Le sieur de Chamargou pressa sa marche pour profiter de la re-

solution où il les voyoit , & ayant rencontré Rafaf qui venoit à luy , après une décharge de ses fuzeliers qu'il fit faire , un domestique du sieur de Chamargou, vigoureux garçon qui montoit le cheval , l'ayant poussé aux ennemis , il les dissipa par tout où il parut , & après avoir fait bouleverfer huit ou dix mille hommes par leur frayeur , que Rafaf & deux de ses fils eurent esté tuez , & qu'il ne se voyoit plus de cette armée que des fuyards , un seul nommé Chasafac favory de Rafaf, au desespoir de la mort de son Prince , & resolu de le suivre , attendit de pied ferme cet animal. qu'ils appellent Dian Beliche , qui veut dire le Roy des Diables , & luy lança une saguaye. Le coup ayant atteint le poitrail , le fit cabrer si fort qu'il se renversa sur le Cavalier. Le Nègre les voyans embarassez ensemble , & que ce Diable n'estoit pas immortel puisqu'il versoit du sang, luy donna quelques autres coups de saguaye qui le mirent hors d'estat de se relever , & saguaya aussi le Cavalier, pendant que d'autres François que l'impetuosité du cheval avoit devancez , arriverent qui tuerent, Chasafac à coups de fusil.

Les sujets de Rafaf qui n'avoient pas esté pris ou laissez sur la place , estant en fuite & dispersez , ses troupeaux se trouverent sans conduite. Il fut assemblé un grand nombre de bêtes , dont il n'arriva que six mille aux habitations Françoises ; ce n'en estoit pas la sixième partie , le reste ayant esté consommé par le partage fait aux Nègres , & par l'égarement pendant le chemin.



CHAPITRE XVI.

Des Chefs de Colonie & de leurs Colons.

IL estoit passé pour Madagascar douze Chefs de Colonie avec leurs Colons. Le sieur Pavie arrivé le premier par le Houcre S. Louïs, & le sieur de la Picaudiere qui avoit retardé si long-temps au Bresil dans le Houcre le S. Jacques, se voyant peu de Colons de reste, les donnerent au Conseil pour faire ce qui luy plairoit sur la promesse qui fut faite au sieur Pavie de le faire sous-Marchand, & au sieur de la Picaudiere Fiscal en quelque Jurisdiction. Il y avoit dix autres Chefs de Colonies, les sieurs de Hautmesnil, du Far, Crecy, le Fèvre, trois Lumagues, Virifel, &c. Le sieur de Hautmesnil fut envoyé à Manentin entre les Matatanes & Anossy, & le sieur du Far à Manambouille avec des Commis pour la traite, & des Noirs qui portoient de la rassade, & devoient aider à construire des Forts: mais les Nègres ayant abandonné les François, ce projet n'eut point d'execution. Rasaf ayant insulté comme il vient d'estre dit, ceux qui avoient passé du côté de ses Provinces, & deux autres qui estoient allé aux Matatanes & à Antongil, s'étant degoûtez de ce qu'ils ne trouvoient pas des richesses toutes prestes qu'ils cherchoient bien plutôt que de bonnes terres, ils revinrent dire au Fort-Dauphin que le Pays ne valloit rien, & qu'il estoit impossible d'y establir des Colonies. Le

Conseil de Madagascar, sans considerer que les grandes entreprises ne peuvent réussir que par une constance opiniâtre à suivre un dessein, détruisit le plan qui en avoit esté formé en France, & sous pretexte d'apprehension que les Colons ne se jettassent parmy les Nègres, il en déchargea les Chefs, à qui il donna des Employs, & prit leurs Colons pour Matelots.

On voulut penetrer pourquoy les Nègres qui avoient esté donnez aux sieurs de Hautmenil & du Far, qui alloient dans un Pays amy & fort proche, les avoient abandonnez. On reconnût qu'estant tous à la devotion des sieurs de Chamargou & de la Case, ils n'agissoient que par leurs ordres. Le sieur de Chamargou ayant lors quantité de bêtes à vendre, empêchoit tant qu'il pouvoit, qu'il n'en vint, avant d'estre défait des siennes; & le sieur de la Case conservant des pretentions de souveraineté sur le Pays d'Ambouille, ne pouvoit souffrir qu'on le bridât d'un Fort, dont on ne luy donnoit pas le commandement. Chacun d'eux faisoit trouver tant d'impossibilité à ce qui ne luy plaisoit pas, qu'on ne conclud rien, & que les Colonies demeurèrent inutiles: de sorte que dès lors la Compagnie avoit déjà changé trois fois de face à Madagascar, puisque d'abord elle estoit servie par des gens gagez de tous métiers ce qu'elle abolit; Qu'après les Colons y furent envoyez, qui n'y réussirent pas; & qu'enfin toute la conduite fut laissée à des Commis qui cherchoient un negoce aisé & tout préparé, comme il se fait de place en place dans le commerce ordinaire. C'auroit esté une merveille si l'on avoit pû soumettre & faire valoir cette

Isle par une conduite si peu propre à l'état où on la trouvoit , & parmy des gens avec lesquels il faut de la fermeté.

CHAPITRE XVII.

Accommodement de Lavatangue & de Dian Manangue avec les François.

DIAN Manangue & Lavatangue qui estoient vers la Baye de Saint Augustin, avertis du grand nombre des François, songerent à se mettre à couvert de la vengeance qu'ils pourroient prendre, du premier qui avoit empoisonné & assommé Monsieur Estienne Missionnaire, & de l'autre qui avoit fait assassiner quarante François dispersez dans un champ de cannes de sucre. Ils en envoyerent un au Fort-Dauphin, nommé Estienne des Solles, que les gens de Dian Manangue avoient pris. Son escorte estoit de douze Nègres, entre lesquels il y en avoit deux qu'ils appellent Fidels, & qui avoient ordre de pressentir s'ils pouvoient esperer la paix. On eut beaucoup de joye d'en voir cette ouverture. Il estoit de la politique d'un Gouvernement qui vouloit s'étendre, d'oublier les offenses pour désarmer de puissans ennemis. Le Conseil renvoya des Solles avec pouvoir de donner toutes sortes d'asseurances, & les Fidels avec des presens, & charge de dire à leurs Maîtres qu'ils seroient bi en receus au Fort-Dauphin.

Des Solles avoit presque oublié sa Langue, & vi-

voit à peu près comme les naturels de l'Isle : mais aussi chrétiennement qu'il pouvoit, & conservant une marque de sa Religion à la veüe de tous les Nègres, qui ne luy firent, pendant quatre ans qu'il fut en leur pouvoir, aucune violence pour luy faire quitter. C'estoit une petite Croix que Monsieur Estienne avoit portée chez Dian Manangue, & qui estoit tombée entre les mains d'un de ceux qui l'assommerent : Des Solles trouva moyen de l'obtenir, & la natta dans ses Cheveux. Il n'est pas nécessaire en ce Pays de se peigner pour s'entretenir la teste nette d'insectes, l'huile de Palma Cristi dont on s'y frotte, exempte de cette incommodité.

Après cette députation pour sonder l'esprit des François, Dian Manangue leur envoya une Ambassade en forme, & pria d'en estre le Chef, Dian Manghourou son parent, Grand dans le Pays des Machicores, homme adroit & penetrant : Il arriva au Fort-Dauphin avec cent Nègres, & prit des mesures si justes sur les dispositions où il trouva le Gouvernement, que Dian Manangue vint jurer paix & amitié pour luy & pour Lavatangue. Cecy se passoit pendant que le sieur de Chamargou tenoit la Campagne contre Rasaf. Dian Manangue se défioit tant de sa politique qui estoit ferme & judicieuse, qu'il n'auroit pas risqué d'entrer au Fort s'il y avoit esté.



CHAPITRE XVIII.

Arrivée au Fort-Dauphin, des Houcres S. Jean & S. Denis, qui s'estoient égarés pendant la route, & de la Saumaque qui avoit esté laissée au Cap de Bonne-Esperance.

LE Houcre le Petit S. Jean qui estoit party du Cap de Bonne-Esperance avant que Monsieur de Mondevergue y arrivast, n'aborda au Port-Dauphin que quelque temps après luy : on le croyoit perdu.

La Saumaque qui avoit esté laissée pour se radouber, parut vers la fin du mois de Mars ; & pendant qu'on la rajustoit à Table-Baye, elle apprit des Vaisseaux Hollandois qui y ancrerent, que la Vierge de Bon-Port premier Navire de retour de la Compagnie Françoisse des Indes Orientales, avoit esté pris par les Anglois & fait naufrage à la veüe de l'Isle de Grenezay : Et que le feu, par un accident dont on ne pouvoit connoître l'origine, s'estoit mis à Londres, qui estoit presque entierement brûlée. Ces nouvelles n'avoient pas encore passé jusqu'à Madagascar. Il ne restoit pour retrouver tous les Bâtimens de la Compagnie, que le Houcre S. Denis, qui peu de jours après leur départ de devant Teneriffe, s'estoit égaré des autres, & que l'on croyoit pery. Il arriva au Fort-Dauphin un an après. On sçeut que la cause d'une si longue navigation procedoit de ce que le Capitaine

& le Pilote avoient insensiblement doublez toute la longueur de Madagascar, trois cens lieuës d'avantage, & repassé la ligne sans s'en appercevoir. Il n'y avoit apparemment personne dedans qui scût prendre hauteur, & ils ne se régloient que sur la Bousolle. Au mois d'Avril de l'année 1667. ils estoient abordez à la côte d'Afrique à deux degrez vers le Nord; ensuite ils estoient allé à Sacator, où ils avoient sejourné pendant quatre mois & vécu avec les Arabes, desquels ils avoient esté bien receus, & qui leur vendoient une poule vingt sols, autant un cabrit, quarante sols un mouton, & huit pieces de huit une vache. Ils dirent qu'il s'y faisoit trafic de civette à douze francs l'once, & qu'il la falloit prendre au poids du Roy pour n'y estre pas trompé, parce que les particuliers y faisoient du mélange: Que l'aloës y estoit en quantité à soixante francs le cent pesant: Qu'il n'y avoit point de bled dans cette Isle: mais tres-grande abondance de dattes dont les Habitans se nourrissoient, & que l'on n'y mangeoit de ris que ce qui s'en apportoit de dehors par la traite & le commerce. Les Officiers de ce Houdre ayant reconnu à la situation de l'Isle de Sacator, sur les Cartes, qu'il falloit revenir, retournerent: mais par un malheureux destin qui conduisoit ce Bâtiment, au lieu de prendre l'Orient, ils navigerent vers l'Occident de Madagascar, & aborderent Mozambique, où ils demeurèrent pendant deux mois avec les Portugais, qui y estoient au nombre de douze cens, dans une petite Isle éloignée de trois lieuës de terre ferme, bien fortifiée & deffenduë de soixante pieces de canon de fonte.

fonte. Quelques Noirs y estoient aussi, les uns libres, les autres esclaves. La terre n'y produisoit point de legumes, & n'y portoit de fruits que des cocos, des ananas, & des citrons, si peu d'orangers, qu'il n'y en avoit que vingt pieds qui estoient à la Maison des Jesuites. Il y avoit d'autres Maisons bien bâties & des Eglises peintes & dorées. L'eau y estoit tres-rare; & quand une cisterne qui en faisoit toute la provision estoit épuisée, il falloit passer au continent d'Afrique en des canots, & en aller chercher loin sur la terre. La viande fraîche y estoit fort chere; un bœuf y coûtoit soixante écus; le lard & bœuf salé, dix sols la livre; le cochon frais, vingt sols. Le pain, trois fois ce qu'il s'achete communément en France; les poules, quinze sols; le beurre, dix sols. La pipe de vin de Madere, quatre cens écus. L'argent y estoit rare: mais l'or fort commun, & c'est ce qui faisoit trouver ce poste bon: Les Portugais le tiroient du Royaume de Sofola, qui en est à cent cinquante lieuës. L'on monte par la Riviere des Coriantes jusques à la mine d'or.

Ces navigateurs surprirent extrêmement au Fort-Dauphin par leur arrivée qu'on n'esperoit plus. Ils avoient vendu toutes leurs marchandises pour subsister, & les deux Commis nommez la Sereinc & Droüault, ne voulans pas risquer de naviger d'avantage sur ce Houcre, estoient restez à Mozambique, dans l'esperance de passer à Goa par la voye des Portugais, & de là à Suratte pour y attendre les Directeurs François.



CHAPITRE XIX.

Départ du sieur Caron de Madagascar pour Suratte, & d'un Houcre pour France.

LE Conseil de Madagascar voyant la saison s'avancer & le peu de moyen de faire une éclatante ouverture de commerce dans les Indes, resolut de commencer cette grande entreprise en fort petit équipage; la cause de cela fut que la Flotte sur laquelle les Directeurs estoient venus, avoit consommé ses vivres & ses agrez, & que depuis il n'estoit arrivé qu'une Fluste nommée la Couronne, qui avoit fait aussi une tres-méchante navigation, & s'estoit laissée entraîner à la Baye S. Augustin du côté de l'Isle qui regarde le Monomotapa, où elle avoit retardé quelques mois.

Le sieur Caron se chargea de passer sur le Vaisseau le S. Jean, accompagné seulement d'un Houcre, & d'aller à Suratte achepter quelques marchandises pour les envoyer en France faire montre de quelque chose pour l'argent qui en estoit sorty.

Le sieur de Faye resta à Madagascar en attendant une Flotte pour se faire porter avec plus de pompe.

On fit des salaisons de bœuf par petites tranches deux fois salées de sel neuf, & exposées au Soleil & à la fumée: Car dans les Pays chauds il est difficile d'empêcher la putrefaction des viandes, & chaque bœuf ainsi préparé n'en rendoit pas soixante livres

propres à embarquer.

Par la Fluste la Couronne, il estoit arrivé un Persan nommé le sieur Marcara, que le sieur Caron prit avec plusieurs autres Marchands & Sousmarchands, & partit le 27. Octobre de l'année 1667.

Un peu après le Houcre S. Robert fut mis à la voile pour France. Le Navire la Marie qu'on y destinoit, n'ayant pû estre suffisamment pourvû de vivres, il fallut se contenter de ce petit Bâtiment, qui fit une bonne navigation & aborda au Port Loüis avec le sieur Giron de la Martinette, chargé de la relation du Pays & de la conduite des Agens de la Compagnie. Il avoit esté jugé à propos à Madagascar de faire voir à Paris un homme qui eût esté témoin de tout le Gouvernement depuis l'arrivée de la premiere Flotte jusques à ce départ ; celui-là y parut propre & bien ménagé par Monsieur de Mondevergue & par le sieur de Faye : Il fut rendre raison de tout ce qui s'estoit passé ; mais sa politique le trompa : Car ayant trop panché du côté de Monsieur de Mondevergue, il eut contre luy tous les Marchands de la Compagnie, qui empescherent qu'il n'eût de l'employ dans les Indes. Il assura neantmoins que Madagascar n'estoit pas tenable, ce qui estoit conforme à l'esprit de la direction du commerce, qui ne se plaisoit pas à déterrer les richesses qu'elle ne pouvoit se persuader estre ensevelies dans cette Isle.

Le sieur Chervy eût accompagné son procez en France, s'il ne fût point mort un peu auparavant ce départ. Le sieur Despinay Procureur General avoit esté chargé de l'instruire sur les plaintes qui s'estoient fai-

tes contre luy & ceux de sa cabale. On les accusoit d'avoir fait convertir en menilles presque toutes les especes d'argent de la Compagnie, & d'en avoir traité pour leur compte particulier. On disoit que le sieur le Mire Lapidaire à ses gages, qui n'avoit taillé que six topases pour elle, avoit travaillé à soixante pierres precieuses pour ce Marchand: Que lui & ses associez avoient fait fourrer un tiers d'alliage dans une grande quantité de menilles d'argent, avec lesquelles ils avoient trafiqué tout le miel des Pays circonvoisins: Qu'ils en avoient débité le vin au prix qu'ils avoient voulu; & que quelques Grands ayant reconnu leur mixtion, avoient fait la guerre pour ce sujet, & refusé de negocier depuis.

CHAPITRE XX.

*Retour du Vaisseau le S. Jean de Suratte à Madagascar.
Départ de la Couronne & du Houcre S. Denis pour aller
à Suratte, & du petit S. Jean pour faire le tour de l'Isle.*

LE sieur Caron estant à Suratte, prit langue avec deux Courtiers Baniens qui luy eurent bien-tôt fait achepter dequoy charger le S. Jean, qu'il fit partir promptement pour donner des marques de sa diligence & de sa capacité. Ce Navire aborda au Fort-Dauphin le 21. Juin 1668. & ce qui surprit beaucoup, fut d'y trouver le sieur Macara les fers aux pieds. Il a esté imprimé de longs Factums de cette affaire, où

de la part du sieur Macara, il est soutenu que n'ayant pas voulu consentir aux propositions que luy fit le sieur Caron de travailler de concert à leur utilité particuliere sur un si beau fond que celui de la Compagnie, qui n'y connoîtroit rien., il avoit épuisé toute son adresse & tout son pouvoir pour le faire perir. Voicy le sujet de leur querelle.

Le Vaisseau le S. Jean estant à la rade devant Cochim le 24. Decembre 1667. quelques Officiers de la Garnison Hollandoise furent de la part du Gouverneur complimenter le sieur Caron, qui les retint à dîner. Les ayant conduits à la sortie jusques à la porte de sa chambre, il laissa le reste des honneurs à faire au premier d'après luy. Le sieur Macara qui croyoit avoir quelque qualité au dessus du sieur de Reineboz, qui se presenta aussi pour les conduire, luy enjoignit de se retirer. L'autre voulut le primer sur le Reglement qui portoit que où se trouveroient deux employez de la mesme qualité, l'un François, & l'autre étranger, le François auroit la presepance; & apportant la derniere violence à soutenir ce rang, d'où le Persan le repousoit, il donna au sieur Macara un soufflet qui fit beaucoup de bruit & de scandale. Ce coup a eu des suites tres-fâcheuses. Le sieur Macara n'a jamais esté depuis du sentiment du sieur Caron, qu'il a toujours dit luy avoir fait faire cette insulte: de sorte que ne suivant plus l'esprit de ce Directeur, le sieur Caron l'accusa de revolte, mesme de l'avoir voulu faire assassiner. Sur ce pretexte il le destitua de ses emplois & le renvoya au Conseil de Madagascar, où le sieur Ma-

cara fut déclaré innocent , la Sentence renduë contre luy cassée, & deliberé de citer les sieurs Bebert & Reimebots qui l'avoient signée, pour s'y venir justifier.

Outre les toilles, les salpestres, le poivre, le sucre & autres marchandises, il y avoit provision dans le S. Jean de trente milliers de biscuit pour son voyage de Madagascar en France ; & un Marchand nommé le sieur Menilhon Provençal, à qui le sieur Caron avoit donné permission d'aller vendre ses Marchandises des Indes au Fort-Dauphin, & du vin de Goa & de Perse, qui y fut distribué à trois livres le pot. Le sieur de Faye Directeur luy donna vingt-cinq pour cent de profit.

Peu de temps après l'arrivée du Saint Jean, les François du Fort-Dauphin se virent dans le dernier besoin de vivres, estant impossible de tirer du ris des Matanes où Ramahaye, quoyqu'il eût promis, ayant toujours l'esprit irrité du traitement qu'il avoit receu du Sergent qui brûla ses magazins & ses plantages, avoit gagné celuy de Ramahirac. Ils s'estoient accordez de ne plus rien traiter avec les François ; ce qui avoit obligé de transporter l'habitation qu'on avoit en cette Province, en celle des Antavares trente lieuës plus loin, d'où l'on esperoit beaucoup par une Riviere que les Chaloupes pouvoient remonter soixante lieuës.

Les sieurs Martin & de Flacourt Agens de Commerce à Galemboulle & Antongil, en avoient esté rappelés, sur ce que les Amboïettes peuples puissans vers la pointe du Nord, à la persuasion du Grand qui avoit esté maltraité par la Pile, & qui pour se venger avoit fait assassiner les sieurs de la Vigne & Guibillon, s'é-

toient répandus en ces Provinces , & en ayant enlevé toutes les commoditez des Habitans , les avoient menacez qu'ils reviendroient les brûler s'ils faisoient ny troc ny liaison avec les François. Les plantages néanmoins y estant faits depuis ; le sieur de Belleville à qui on laissa quarante hommes pour veiller sur ces deux endroits , & sur l'Isle Sainte Marie où il estoit ordinairement , conservoit les fruits en attendant leur maturité : cependant le Fort-Dauphin n'estant secouru de vivres d'aucun quartier de l'Isle , le Conseil en fit sortir quantité de bouches sur la Couronne & sur le Houcre S. Denys , qui partirent avec ordre d'aller attendre à Sacator le temps le plus propre pour faire le voyage de Suratte. Il y avoit dessus avec les passagers & les Commis dont on soulageoit l'habitation , treize barres d'argent pesans deux mille deux cens quarante deux marcs , & quelques milliers de plomb , le tout faisant soixante & dix mille francs , pour employer en bled , en ris , & autres rafraichissemens pour le Fort-Dauphin.

Le Houcre le petit S. Jean avec autant de gens qu'il en pût tenir , fut envoyé faire le tour de l'Isle par la pointe au Midy , doubler le côté d'Occident , passer par la pointe du Nord , & la reconnoître jusques à Anton-gil , depuis lequel lieu jusques au Fort-Dauphin , les côtes avoient esté fréquentées par les François : mais ce Bâtiment ne fut pas plus avant que Mozambique , & revint sur sa cingle avec quelques eaux de vie , que les Commis trafiquerent d'un Navire Anglois qu'ils rencontrèrent. Ils n'exécutèrent point leurs ordres qui estoient encore de reconnoître les Isles de Mayette ,

Comoro, Jean de Nova & les Bases de India, & fonder par tous les Ports, ances, bayes & rivieres. Un Ingenieur qui y estoit embarqué, devoit deffigner les terres & les côtes, & en faire des cartes.

CHAPITRE XXI.

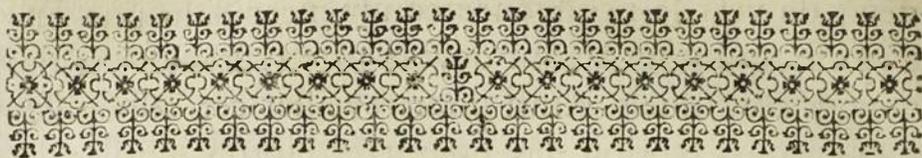
Arrivée à Madagascar des Vaisseaux l'Aigle d'or, & la Force, venans de France. Départ de Madagascar pour France du Vaisseau le S. Jean.

L'ATTENTE d'une Flotte de France retardoit la sortie du Vaisseau le Saint Jean, & la resolution estoit au Fort Dauphin de n'en rien faire partir qu'il n'y fût arrivé des nouvelles d'Europe, & qu'on ne pût faire réponse & des objections sur les ordres qui seroient donnez. Enfin le 28. Aoust 1668. le Navire l'Aigle d'or venant de France, & peu de jours après ce-luy nommé la Force, parurent. Sur le premier estoit embarqué le sieur Goujon Conseiller au Conseil Souverain de Madagascar, & tous deux garnis d'une sorte de rassade noire & d'autres couleurs tristes, qui n'y estoit point du tout de Commerce.

On apprit par les paquets rendus à Monsieur de Mondevergue & au sieur de Faye, que pendant l'année 1667. il n'estoit sorty ny Flotte ny Vaisseau de France pour les Indes. Cette nouvelle tira de l'aprehension où l'on estoit, que les Anglois avec qui il y avoit guerre ne s'en fussent emparez : mais donna du dépit

dépit de voir la negligence commencer dans une entreprise, qui pour réussir devoit estre soutenüe par des envoys continuels. Ainsi pour reveiller cet assoupissement lequel rendoit les premieres Flottes inutiles, & anéantissoit l'établissement ; le Vaisseau le S. Jean fut incontinent mis à la voile, chargé, outre ce qu'il avoit apporté de Suratte ; de Cuirs, d'Indigo, d'Aloës, de Montres de Gommès & de Poivre de Madagascar, & avec les Memoires de tout ce qui s'y estoit passé jusques au jour de son départ. Il arriva au Port Louïs commandé par le sieur de Lopis, à qui Sa Majesté fit l'honneur de donner son Portrait enrichy de diamans, pour marque de la satisfaction qu'elle avoit de sa conduite particuliere.





LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Départ du sieur de Faye, de Madagascar pour Suratte, dans l'Empire du Grand Mogol.



ENDANT que le Vaisseau le S. Jean voguoit vers l'Europe, le sieur de Faye s'ennuyoit à Madagascar, où il se voyoit inutile. Il avoit toûjours attendu une Flotte de douze Navires, & des presens de prix, afin de ne pas aborder Suratte avec peu d'escorte, & pour faire un debut pompeux; car il ne confideroit le voyage du sieur Caron que comme l'avantcoureur d'une arrivée magnifique qui n'estoit que trop publiée dans les Indes: mais se trouvant obligé de partir avec trois Bâtimens, il choisit la Marie pour son passage. Le chagrin qu'il avoit eu dans son séjour à Madagascar, luy suggera de conseiller en France l'abandonnement de cette Isle, son but estant de faire un Commerce de Marchandises prestes dans des Magasins, ce qui avoit esté son exercice, & non de faire sortir des entrailles d'une terre inconnuë des richesses

qui ne se découvrent que par de grands soins , une forte application & une patience bien perseverante.

Les sieurs Joubert son parent , Martin Marchand , Menuisier & Flacourt sous-Marchand , & neuf Commis furent sur le mesme Vaisseau.

Le sieur Goujon demeura sur l'Aigle d'or qui l'avoit amené de France , & avec luy les sieurs Frocter & Roussel Marchands , Calmel & Petit sous-Marchands , & quatre Commis , & dans la Force les sieurs Macara , Virisel , Rochette Marchands & sous-Marchands , & quatre Commis , tous gens compris dans l'affaire du sieur Macara , lesquels le sieur Caron avoit destituez de leurs emplois par ses sentences , & que le Conseil Souverain de Madagascar avoit rétablis par ses Arrests.

Avant le départ de ces Bâtimens , il fut arrêté que sur les Marchandises qui se distribueroient aux François de Madagascar , la Compagnie prendroit cent pour cent de profit de celles qui viendroient de France , & soixante & quinze pour cent sur celles des Indes. Ainsi un Matelot ou autre dont les gages n'augmentoient point , trouvoit à Madagascar son payement à raison de quatre francs les pieces de cinquante-huit sols , qui estoit plus d'un quart de perte , & acheptoit une fois plus cher , ce qui n'estoit pas juste , & acheva de dégouter ceux qu'on y laissoit.

Ces choses resoluës , le sieur de Faye remit les Sceaux du Roy entre les mains du sieur d'Epinaÿ , suivant des ordres de la Cour apportées par le sieur Goujon , & s'estant embarqué , les trois Navires firent voile pour Suratte le dix-neuvième jour d'Octobre de l'année

1668. Cette navigation fut élevée jusques à trente-six degrez de latitude meridionale par estime à 98. degrez de longitude , le Fort-Dauphin posé à 72. Ensuite on courut au Nord jusques au septième Decembre à la veüe de l'Isle de Gamo, qui est à cinq degrez de la ligne du côté du Midy, que l'on vogua vers l'Orient pour éviter les Isles Maldives qui sont extrêmement embarassantes par la quantité des rochers qui les environnent. Le treizième ces trois Vaisseaux passerent la ligne par estime, à 105. degrez de longitude. Le quatorzième, hauteur prise, il se trouvèrent avancez de plus de trente lieuës depuis vingt-quatre heures, sans avoir eü de vent que tres-peu, ce qui fit juger que les courants qui sont sans doute de la ligne au Nord, les avoient portez.

CHAPITRE II.

Venë de l'Isle de Ceilon, & des Forts que les Hollandois ont dans cette Isle.

LE vingt-quatrième Decembre, l'Isle de Ceilon fut veüe d'abord comme une terre basse qui paroïssoit assez belle & plus avant, de hautes montagnes couvertes de bois. Le vingt-cinquième au matin, les François sonderent par le travers d'une Baye appellée de Mata, qui est du côté du Midy, où deux Vaisseaux Hollandois les ayant reconnus, furent mouïller au dessus du Cap Rouge qui est un coin de cette Baye, sur

laquelle il y avoit des maisons , des magasins & une petite forteresse avec pavillon Hollandois. Cette habitation se nomme Saudy. L'Aigle d'or en approcha, & fut abordé d'un canot , dans lequel estoit un soldat qui dit de la part du Gouverneur appellé Pitre Groot, que les François seroient bien venus par tout où il y avoit des Hollandois , & que s'ils vouloient écrire, il y avoit à Pontugal des Vaisseaux prests à partir pour l'Europe. Le sieur Goujon fit une dépêche à la Chambre generale de France pour donner avis du lieu où ils estoient.

La Ville de Pontugal fut découverte de trois lieuës auprès d'une montagne en forme de pic qui la fait reconnoître. On distingua avec des lunettes à longue veuë une fort belle Forteresse neuve, quantité de maisons bien bâties, & cinq grands Navires mouïllez dans la Baye, sur laquelle elle est située. On avoit sçeu du soldat qu'avoit envoyé le Gouverneur de Saudy, que les Hollandois estoient en guerre contre le Roy de Ceilon, auquel ils avoient pris grands nombre de sujets qu'ils faisoient travailler au Fort de Pontugal les fers aux pieds.

Le 27. voguans le long de l'Isle du côté du Midy, il parut une habitation de Hollandois sur une éminence nommée Barberin.

Le 31. à vingt lieuës de Pontugal, se découvrit la Ville de Colombo bien bâtie au bord de la Mer, sur un terre-plain garny de beaux arbres qui font une tres-agréable perspective. Il y avoit une grande Forteresse à côté, & huit Navires à la rade.

Les Hollandois qui tiennent à Ceilon outre Pontugal & Colombo, deux Villes nommées Negombo & Japhnepatan, sont établis & tres-bien fortifiez sur les côtes de l'Occident, du Septentrion & du Midy ; pour le côté de l'Orient, ils ne le gardoient point, parce qu'il n'y avoit point de canelle : Les Portugais y ont neantmoins autrefois eu des Fortereffes que les Hollandois ont prises & démolies à sept degrez & demy, & huit degrez de latitude au Nord en deux places dont l'une s'appelle Tinkemale, & l'autre Battecalo. Cette derniere est sur une Baye tres-seure où tombe une grande Riviere ; les Navires y entrent & en sortent à la voile. Au coin de cette Baye est un endroit fort commode pour bâtir une Fortereffe, & que le Roy de Ceilon voudroit bien avoir donné à une puissance capable de le deffendre de l'oppression des Hollandois qui emportent sa canelle sans rien payer, pretendans avoir depensé de grandes sommes à le délivrer des Portugais. Ils conservoient toutes les Villes & tous les Forts qu'ils leur avoient pris, excepté ceux qu'ils démolissoient, & n'en rendoient point au Roy de Ceilon, quoyqu'ils se fussent obligez par traité de luy en remettre quelques-uns : ils les tenoient comme gages de leur deub, & prenoient la canelle pour partie de l'interest.

On pourroit toujours avoir aisément correspondance de Battecalo avec le Roy ; car la Ville de Candie où il demeure, est située à peu près au milieu de l'Isle à deux journées de Battecalo & à deux journées de Colombo. Les Cartes Geographiques manquent, qu'ils les mettent autrement.

Proche de Candie du côté de Batrecalo, il y a un tres-beau Bois de canelle que les Portugais ny les Hollandois n'ont jamais possédez, parce qu'il est trop près de la puissance du Roy, & aussi qu'ils n'y ont pas employé la dernière force, la côte d'Occident donnant plus de canelle que tout le monde n'en peut consommer. Ce Roy qui n'est pas riche, parce qu'on luy prend ce que sa terre produit de meilleur sans rien payer, auroit bien voulu trouver Marchand à qui vendre ce Bois : c'estoient des dispositions au negoce de la canelle qui devoit réüssir aux François. Tout le debit s'en fait par les Hollandois qui ne la tirent que de Ceilon : mais les dépenses excessives qu'ils font en cette Isle, ont fait juger qu'ils y connoissent encore quelques autres avantages.

CHAPITRE III.

Veüe du Cap de Comorin. Navigation jusques à Cohin.

LE deuxième jour de Janvier de l'année 1669. le Cap de Comorin fut découvert à huit degrez de la ligne vers le Septentrion, & 99 degrez de longitude. Son extremité est une terre basse & blanche qui avance un peu plus dans la mer que le bout d'une chesne de rochers qui separe la côte de Coromandel de celle de Malabar, tout le long & par le milieu de cette grande peninsule des Indes qui les contient toutes deux : cette chesne leur dérobe l'air & les vents qui passent par dessus : De sorte que les con-

trées basses n'ont de rafraîchissement que de la mer.

Proche de la pointe du Cap, il y avoit deux grandes maisons blanches & un petit pavillon rouge entouré de cinquante cases d'Indiens. Il en passa plusieurs aux Vaisseaux sur des Gingades avec des cocos, des poissons salez, & de petits pains de sucre noir, qui voyant qu'on les payoit bien, y porterent du poisson frais, des poules, des cabrits, des moutons, des cochons, des bananes & de la toille de coton blanche & cruë. Les poules se vendirent un Louïs de cinq sols, les cabrits cinq à six, les moutons dix. Cette petite monnoye leur parut si belle, qu'ils ne voulurent point d'autres especes. Ils pretendent se faire passer pour blancs, quoy qu'ils soient presque aussi noirs que les Affricains; ils sont néanmoins plus beaux, & ils auroient tous les cheveux longs si les grandes chaleurs ne les obligeoient de les couper. Ils n'ont qu'un morceau de linge attaché à une ceinture pour couvrir leur nudité. Plusieurs faisoient entendre par le signe de la Croix qu'ils estoient Chrétiens, & demandoient des chapelets. Il y avoit cinq Jesuites dispersez de cinq lieuës en cinq lieuës, depuis le Cap de Comorin jusques à Cochin, pour entretenir ces Indiens dans la Religion qu'on dit que saint Thomas leur a prêchée, & dont les Portugais leur ont appris quelques exercices lors qu'ils estoient puissans dans les côtes des Indes.

Le sixième, les Vaisseaux furent pendant tout le jour devant une Mosquée de Maures ou Mahometans. C'étoit un petit pavillon quarré au milieu d'un champ entouré d'un mur fort blanc. Le Jesuite qui avoit son département

partement près de ce quartier qui s'appelle Pondetouré, passa aux Navires, & y fit present de deux moutons ; il en fut remercié d'un baril de six pots d'eau de vie. Il estoit âgé de cinquante-cinq ans, & en avoit passé vingt sur cette côte pieds nuds : mais du reste propre, & sa robe de toille de coton fort fine.

Un soldat Hollandois qui demeuroit dans un petit Fort garny de huit pieces de Canon, à un lieu nommé Tingapatan, autrement la Ville des Cocos, distante de six lieuës du Cap de Comorin, se fit aussi mener aux Vaisseaux dans un Canot. Il n'y avoit dans ce Fort qu'un teneur de livres, & ce soldat qui se faisoient servir par trente Indiens, à chacun desquels ils donnoient une richedalle par mois, surquoy ils se nourrissoient. Tout leur trafic estoit en cordages de cocos & sucre candy noir qu'ils envoioient à Cochin par des barques qui alloient le long de la coste, amasser ce que les Commis de la Compagnie Hollandoise, avoient traité. Ce Fort estoit couvert de rochers qui avançoient trois quarts de lieuë dans la Mer.

Le soldat dit que les Habitans d'autour du Cap estoient toûjours en guerre contre les Malabares, qui demeurent sur le reste de la côte de cette peninsule vers l'Occident ? Que ces Malabares sont grands Corsaires, qu'ils entretenoient quantité de petites Galliottes dont ils faisoient des décentes pour prendre les Habitans qu'ils rencontroient, & enlevoient aussi les pêcheurs qu'ils trouvoient à la Mer, leur coupoient les jarrests, & les mettoient à la garde de leurs bestiaux. Ceux de la pointe du Cap estoient de la dépendance du Roy de

Travancor qui possède une partie de la côte où se pêchent les perles du côté de celle de Coromandel, qui est en la partie opposée à celle de Malabar. Ils ont des mousquets, des demy piques, des flèches & des sabres, se servent de rondaches, & empoisonnent leurs armes.

CHAPITRE IV.

*Arrivée à la rade de Cochin. Description de cette Ville.
Recit de ce qui s'y passa.*

LE douzième jour de Janvier, les trois Vaisseaux ayant jetté l'ancre à deux lieues de Cochin, le sieur de Faye Directeur, envoya complimenter le Gouverneur, & le prier de faire délivrer le plus promptement qu'il le pourroit, le contenu en un memoire qu'il luy fit presenter, à cause que la saison ne permettoit pas de retarder devant cette Ville. Les Navires s'en tinrent toujours loin, & ne voulurent pas risquer encore une fois le pavillon de France, parce que les Hollandois n'y avoient pas fait honneur au Cap de Bonne-Esperance, & qu'ayant esté demandé au Gouverneur de Cochin comment il salüeroit, & s'il ne rendroit pas coup pour coup, il avoit répondu qu'il sçavoit ce qu'il devoit aux Alliez des Estats, & particulièrement aux François, sans se vouloir expliquer davantage. Il fut trouvé à propos de ne se point mettre dans la nécessité de saluer.

La Ville de Cochin a esté fort grande, les Hollan-

dois qui en ont ruiné la moitié, & tous les Fauxbourgs, l'ont resserrée entre neuf bastions, dont sept estoient parfaits, & deux restoient à achever du costé de la riviere. Il s'y voyoit encore une forte tour que les Portugais avoient bâtie, ce qui la devoit couvrir tout à fait du costé de la Mer, & d'une grande partie de la terre. La riviere entoure le reste, & laisse entre elle, & la Ville, deux mille pas de terrain où ils projettoient de faire des dehors & des tranchées pour se deffendre contre les Habitans du Pays, avec qui ils sont plus souvent en guerre qu'en paix.

Il y avoit dans Cochin cent pieces de canon, tant de fonte que de fer sur des affusts, & deux cens autres prêts à monter. La garnison n'estoit que de trois cens soldats Hollandois, trop petite pour une si grande place, où ils avoient lieu de douter que tout fust à leur devotion, & où demeuroient six fois plus d'Indiens Catholiques, de Meris & de Portugais, qui ne demandoient pas mieux que de trouver l'occasion de secoier le joug.

Il y a toujours un Roy originaire du Pays, au nom duquel se passent tous les Actes d'autorité, ces peuples ne peuvent s'imaginer un autre Gouvernement que Monarchique, & il n'est pas possible de les faire fléchir autrement. Les Hollandois qui prirent Cochin sur les Portugais en l'année 1662. voyant que le Roy qui estoit lors, avoit plus d'inclination pour les Portugais que pour eux, le firent mourir & avec luy trois de ses plus proches; deux autres leur échaperent, dont l'un se retira à Carnopoly à quatre journées de Cochin, & son frere à Goa où les Portugais luy don-

noient quatre cens francs par mois pour son entretien. Le Royaume appartenoit de droit au premier qui s'appelloit Godolme : mais il s'estoit refugié chez un Prince qui n'avoit pas assez de puissance pour le rétablir, & les Portugais ne pouvoient faire Roy celuy qui estoit chez eux qu'en reprenant Cochin & en chassant les Hollandois, ce qu'ils n'estoient pas en estat d'entreprendre. Celuy qui regnoit alors se nommoit Montavy, que la Compagnie de Hollande soulageoit du soin de faire conter les Receveurs des Domaines, & luy donnoit une piece de cinquante-huit sols par jour pour vivre dans son Palais, où il demouroit hors de Cochin.

Les ruës de cette Ville sont fort larges & fort nettes, les maisons bâties de pierres blanches à la Portugaise, toutes de hauteur égale, n'ayant qu'un étage sans grenier, & la couverture de thuille; la plûpart ont des balcons garnis de jalousies. On trouve au bout des ruës de beaux carrefours, & au milieu de la Ville une grande place d'armes. De vingt-trois Eglises que les Portugais y avoient fait édifier, il ne s'en voit plus qu'une de Cordeliers qui sert aux Catholiques; le Maistre-Autel & les Chapelles sont dorées & ornées de tableaux; le logement qui peut tenir quarante Religieux, tombe en ruine; de six qui y estoient à sa prise, il n'y en restoit qu'un, les autres estoient passez à Goa. Cette Eglise regarde une grande place, à l'autre bout de laquelle la maison du Gouverneur ferme une allée de cocos plantez depuis la prise de la Ville. Dans l'Eglise des Jesuites se faisoit le Presche des Hollandois,

lesquels d'une autre dediée à Saint Pierre avoient fait un magasin. Il paroissoit du côté de la mer une mazure de celle qu'on appelloit nostra Seignora de la Sauda, & la forme d'une plus grande vers les Fortifications achevées. Les autres avoient esté entierement abatuës, & leurs démolitions avec celles des maisons détruites, employées à bâtir les ramparts & les bastions que les Hollandois faisoient revestir de pierre rouge fort dure qu'ils tiroient d'une roche. Ils y faisoient travailler beaucoup d'Indiens, à chacun desquels ils donnoient un sol & cinq quarterons de ris par jour.

Les François qui furent à terre, logerent chez un Polonois nommé la Crise, Sergent au service des Hollandois, marié à une jolie Portugaise qui jouïoit fort bien de la Harpe & de la Guittare, & faisoit danser une Moresque pour les divertir.

Le Pavillon Hollandois estoit élevé sur un bastion du côté de la Riviere, que deux Vaisseaux de cent cinquante tonneaux chacun, remonterent aisément avec le flux. Les Navires qui ont besoin d'eau en envoient prendre dans cette Riviere.

Il y avoit dans cette Ville du temps que les Portugais la possédoient, deux grandes Fontaines que les Hollandois ont fait perdre en la bouleversant. Ils ne boivent que de l'eau de puits qui est passablement bonne.

Il n'est pas nécessaire de descendre des Vaisseaux pour chercher des rafraîchissemens, les gens du Pays y abordent dans des canots chargez de veaux, de vaches, de cochons & de poulles. Une petite vache ne coûtoit qu'un écu; un cochon, trente sols; une oye,

quatre sols ; une poule deux : le ris & le pain tres-blanc, un sol la livre.

Le Gouverneur Hollandois envoya le premier Marchand & le Fiscal de Cochin, témoigner au Directeur François, qu'il avoit du déplaisir de ne le pas voir à terre comme il avoit esperé : le François promit d'écrire le bon traitement qu'il avoit reçu, & que la Compagnie dont il estoit deputé en remerciroit celle de Hollande. Il régala fort bien le Marchand & le Fiscal, & bût avec eux la santé du Roy qui fut faluée de quinze coups de canon, celle de Messieurs les Estats de treize, des Compagnies d'onze, du Gouverneur & du Directeur de neuf ; & quand ils deborderent, l'Amiral tira onze coups. La Ville pour faire raison de tout ce qu'elle avoit entendu, remercia de dix-sept.

Le 15^{me}. Janvier il arriva aux Vaisseaux François devant Cochin, un canot de Malabares, depesché par les sieurs Fas & Bourrot Facteurs de la Compagnie. Ils estoient à Calicut où le sieur Caron les avoit envoyez de Suratte pour traiter du poivre, dans un Navire More qu'il avoit freté. Ayans esté avertis que le sieur de Faye estoit sur cette côte, ils luy faisoient porter la nouvelle que le Samorin Roy de Calicut & les peuples Malabares souhaitoient fort les François. Les ancres furent levées ce mesme jour, & rejettées le dix-septième à une lieuë de Calicut.



CHAPITRE V.

Arrivée des Vaisseaux devant Calicut. Visite que le Rajador ou Gouverneur de la Province, rend aux François.

SI-TÔT que les Navires parurent à la rade devant Calicut, les Commis de la Compagnie y passerent, & le Gouverneur ou Rajador de la Province, envoya confirmer au sieur de Faye, ce qu'ils luy avoient écrit à Cochin, & luy presenter trois canots chargez de cocos, de melons d'eau & de poulles. Le 19. il se fit mener à l'Amiral accompagné du Gouverneur de la Ville de Calicut, d'un Bramain Interprete & Courtier du Roy, & d'un Banian Courtier & Interprete des François, suivy de plusieurs Maures & Baniens. Il estoit précédé d'un Naire qui portoit un eoutelas nud & levé. Ces Naires sont les premiers Nobles d'entre les Gentils qui ne font qu'escorter & aller à la guerre. Les Etrangers n'oseroient marcher sur les terres des Malabares, que sous la sauve-garde de ces Naires qui font tout dépendre de leurs épées, sont fort braves, & en tel respect, que ceux qui les rencontrent, se retirent de leur chemin, leur demandent permission de passer, se courbent & ne levent point la tête qu'ils ne soient loin d'eux. Ce Naire marchoit devant le Rajador qui entra dans l'Amiral au bruit de sept coups de canon. Il témoigna au sieur de faye que le Samorin son Maître desiroit l'amitié des François, que s'il vouloit demeu-

rer quelque temps devant Calicut, il viendroit luy-même, ou enverroient son frere pour confirmer ce qu'il disoit de sa part, & qu'il leur feroit de plus grands avantages qu'aux Anglois qui y tenoient une loge. Après demie-heure d'entretien en public, le Rajador fit dire par les Interpretes, qu'il souhaitoit de parler en secret. Le Directeur ayant fait retirer tous les François & le Rajador, ceux de sa suite (excepté le Gouverneur de Calicut, & les Interpretes) il se plaignit des Hollandois qui opprimoient le Samorin par une Forteresse si près de sa Ville Capitale, qu'elle en estoit fort incommodée. Il offrit une Place aux François en tel lieu qu'ils la voudroient choisir, pour en bâtir une sous la protection de laquelle il se mettroit, afin de n'estre plus inquieté des Hollandois; & en attendant qu'ils la fissent construire, les invita de prendre une maison de pierre de taille pour loger ceux que l'on trouveroit à propos de luy laisser.

Le Directeur luy fit entendre que sa proposition estoit agréable, mais qu'il ne la pouvoit recevoir qu'il n'en eût conféré à Suratte: ce qui fit juger au Rajador que les François ne vouloient pas agir contre l'interest des Hollandois, puisque l'alliance & l'amitié du Samorin, un des plus puissans Princes de cette côte, ne suffisoit pas pour leur faire entreprendre de s'y rendre le commerce libre.

Ce Rajador estoit Gentil, qui ne voulut ni boire ni manger: il mâchoit du Betel qui est une feuille dont on use en ces quartiers en guise de tabac, avec une petite noix nommée arca & de la chaux. Les Indiens ont la
bouche

bouche en feu de ce machicatoire : mais ils disent qu'il leur fortifie l'estomach. Le sieur de Faye fit present de quelques aunes d'écarlatte au Rajador, au Gouverneur de Calicut, & au Naire qui visiterent les autres Vaisseaux, & furent salüez par tout de sept coups de canon en entrant, & d'autant en sortant.

CHAPITRE VI.

*Description de la Ville de Calicut. Particularité du Pays ;
de la Religion & du Gouvernement des Peuples
Malabares.*

LA Ville de Calicut est dans une plaine, sans ordre ny simetrie, n'y ayant aucune ruë reguliere. Il y a des maisons en l'estenduë de seize lieuës de tour, parmi les cocos, comme les bastides des environs de Marseille dans les vignes & dans les figuiers. La plûpart ne sont bâties que de branchages, & couvertes de feüilles de cocos en forme de pavillons fort grands & tres-propres dedans : mais aussi basses que celles de Cochin. Le Rajador mena les principaux François au Palais du Roy qui n'y estoit pas alors. Ils passerent d'une longue allée de cocos, à une court, & entrerent dans un grand corps de logis de pierre couvert de thuile, auprès duquel estoit un grand puits où l'on decendoit par degrez. Les Interpretes firent sçavoir qu'il se falloit bien donner de garde de cracher, ny de rien jetter dedans. Au tour du corps du logis, il y avoit des ga-

leries bâties à la Portugaise, couvertes du toit de la maison qui avançoit. Les murs en dedans estoient blanchis, & les planchers du bas unis fermes & brunis, ceux du haut à lambris de menuiserie à petits quarrez, les portes aussi d'une sculpture fort delicate, representant des Elephans & des Marmouzets. Ils passerent ensuite un petit pavillon aussi entouré de galeries, sous lequel étoit une cloche. Ayant traversé un champ qui dépend de la Maison Royale, ils trouverent un autre corps de logis plus beau que le premier, d'où le Rajador fit voir par une fenestre la Pagode où le Roy qui est Gentil, & ceux de sa Loy, faisoient leurs ceremonies, & adoroient un Elephant d'or. Dans une chambre à côté, il leur montra une boîte attachée à la muraille, dans laquelle estoit la figure d'une femme Noire qui donnoit la mamelle à deux enfans; c'est une de leurs divinitez, que nous croyons, la nature ou la charité. Delà il les mena aux Bains du Roy, revêtus de pierre de taille avec de grands degrez, couverts d'un toit: Ils estoient un peu plus longs que larges, & l'eau parfaitement claire. Il y avoit plusieurs Bains publics dans la Ville, & entr'autre un très-beau d'une simetrie bien reguliere, en forme octogone, ayant quatre grands degrez, de cinquante marches chacun pour y descendre, & revêtu d'une pierre rouge, qui paroissoit comme du Marbre. Les puits en quantité y estoient très-bien entretenus, avec des escaliers, & l'eau fort bonne. Ils en fournissoient la Ville & les Vaisseaux, n'y ayant ny Fontaine ny Riviere.

Le Marché se tenoit tous les jours depuis deux heu-

res après midy jusqu'à sept : La Place en estoit fort longue. Des Boutiques couvertes regnoient d'un bout à l'autre, & derriere chacune il y avoit une chambre où les marchandises estoient serrées. Il s'y vendoit quantité de Toilles de Cotton, blanches & peintes, de la Mouffeline, du Poivre, des Pois, de l'Huile de Cocos, du bois de Sapan pour les Teintures, des Cordages de Cocos, & de toutes sortes de denrées du Pays. Il s'y tenoit des Orfévres qui changeoient les pieces de huit pour des Fanames d'or, valant huit sols, & pour des Tares d'argent de six deniers & d'un sol : Ils travaillent fort délieatement en Chaînes d'or & d'argent, font des Pendans d'oreilles parfaitement bien ouvragez, pesant d'or jusqu'à la valeur de douze Pistoles.

Il y a dans Calicut, de jolies Mosquées pour les Maures, & des Pagodes pour les Gentils, les Bramains sont les Prêtres & les Docteurs de ceux-cy, & les Banians leurs Marchands & leurs Courtiers. Ces Gentils s'estiment bien plus purs que les autres Hommes, & si un Frangui, (ce sont les gens à chapeau ou Peuple de l'Europe) avoit bû dans leur Tasse, fut-elle d'une émeraude, ils la casseroient. S'ils luy donnent à boire, ils le servent avec un petit Poëlon étamé, d'où ils luy distillent l'eau de demy pied dans la bouche; car s'il l'avoit touché, il faudroit le refondre; cependant les meres amènent leurs filles aux Franguis, & prennent à grand mépris quand ils ne les reçoivent pas. Les Gentils ne mangent rien qui ait eu vie sensitive, pas même un œuf, parce qu'il la renferme. Ils bâtissent des Hôpitaux pour les bestes. Il subsiste parmy eux plusieurs sectes différentes pour la Religion.

Les Habitans de Calicut son bien faits, & vont nuds excepté un morceau de Mouffeline qui leur couvre les parties. Ils se parent de Pendans d'oreilles & de Menilles d'or & d'argent cifelez, portent à leurs ceintures des Couteaux à manche d'or & d'argent façonnez avec la gaine, faite de bois de Sapan, & de petites pinces, Cure-dents & Cure-oreilles pendans à des chaînes fort propres. Ils sont grands pirattes, courent jusqu'au Cap de Comorin, dans des Galliottes pour y faire des Esclaves; sont bons Soldats & bien agueris, fourbes & voleurs de profession; ils guettent pour détrousser celui avec lequel ils viennent de négocier.

Quand un Gentil se marie, le Bramain ou Prêtre couche avec la mariée avant le mary, qui la donne aussi en garde au Bramain, & le prie d'en avoir soin lors qu'il va en course ou à la campagne; au retour il le remercie d'avoir tenu sa place. Les maris sont si peu certains si les enfans de leurs femmes sont à eux, qu'il y a une Loy laquelle exclud les fils de la Reine de succeder à la Couronne, & c'est le fils aîné de la sœur du Roy.

Quelque temps qu'il fasse, même dans les grandes pluyes qui commencent au mois de Juin, & durent ordinairement quatre mois, les femmes des Gentils se vont baigner le matin; les femmes des Maures ne sortent point, & c'est un crime presque égal pour elles de se faire voir, & d'estre trouvées en galanterie.

Le Samorin fait sa demeure le plus souvent à Cranguanor Ville distante de seize lieues de Calicut, & de cinq de Cochin. Les Hollandois avoient une Forteresse nommée Poliporto à une lieüe de sa Cour; c'est

dequoy le Rajador se plaignoit au sieur de Faye, & ce qui faisoit désirer l'alliance des François au Samorin, pour tâcher de leur faire tirer cette épine qui luy tenoit au pied : Un Marchand & un Sous-Marchand de la Loge des Anglois, rendirent visite à l'Amiral François, où ils firent quelques presens & furent regalez.

CHAPITRE VII.

Départ de devant Calicut. Route jusqu'à l'embouchure de la Riviere de Goa.

LE vingt-sixième Janvier, les trois Vaisseaux François & deux Navires Maures, l'un de quatre cens tonneaux nommé la Rochelle, qui avoit chargé le Poivre que les sieurs Fas & Bourrot avoient traité pour la Compagnie à Calicut, & l'autre de cent tonneaux nommé la Charante, appartenant à un Banian de Suratte nommé Samson, Courtier employé par le sieur Caron au service des François, & qui a eu beaucoup de part à tout ce qui s'y est negocié; leverent leurs ancres au point du jour. Deux heures après, le feu prit à la Force, dont on fut obligé de couper une partie du Pont pour sauver le reste du bâtiment. Le calme survint peu de temps après, & ils mouillèrent à treize brasses de fond, au travers d'une grosse roche blanche, fort haute, laquelle est à une lieuë dans la Mer, à cinq de Calicut, & qui laisse bon passage entr'elle & la côte qui est saine.

Le vingt-septième, les Vaisseaux s'arrestèrent à une lieuë de Cananor qui est à douze de Calicut, Ville qui donne son nom à une Souveraineté, laquelle a son Raia ou Prince, & ne releve point du Samorin. Le Pavillon des Hollandois paroissoit proche à une Tour quarrée demy détruite, qu'ils avoient prise sur les Portugais.

Le vingt-huitième, ils arriverent devant quatre Pagodes, comme autant de Tours blanches, & ce lieu se nomme les sept Pagodes.

Le vingt-neuvième, à treize degrez vers le Nord, furent veuës les deux Forteresses de Mangualor, que les Matres ont prises sur les Portugais, l'une de quatre bastions, l'autre de trois; aux deux côtez d'une grande Riviere, auprès de laquelle est une belle Ville.

Le 30^{me}. les roches de corail se montrerent; il y en a qui avancent jusques à deux lieuës en mer. Une desquelles represente naturellement un Navire à la voile. Ce mesme jour une Barque Indienne estant approchée de l'Aigle d'or, & n'ayant point amené au signal qui luy fut fait, on crut qu'elle venoit le reconnoître, & qu'il y avoit une Armée Navalle derriere ces roches. On tira quelques coups de mousquet dessus, & ensuite du canon: Elle ne se rendit point jusques à ce que l'Aigle d'or ayant gagné le vent, après l'avoir poursuivie plus de deux lieuës, elle baissa sa voile, & on envoya en Chaloupe le Lieutenant & douze soldats pour s'en emparer. Il se trouva dedans un Marchand Maure qui dit qu'elle portoit six tonneaux de ris, qu'il avoit esté pris par un Piratte Malabare, lequel pour le contraindre à le suivre, luy avoit osté son Pilote & son

eau : que bien loin d'avoir eu de mauvais dessein contre les François, il cherchoit à se mettre sous leur protection, & qu'il seroit venu au signal que le Navire avoit fait, s'il n'en eût esté empêché par des gens que celui qui l'avoit pris, avoit mis sur sa barque. Il montra un passeport des Portugais, qui le qualifioient Marchand de Chaül ; c'est une Ville à quarante lieuës de Suratte. Il fut assisté d'eau & receu à naviger de conserve, après avoir mis sur la côte ceux qui le gardoient.

Le trente-unième, les Vaisseaux passerent proche d'un Islet assez haut qui est à quatre lieuës dans la Mer à quatorze degrez Nord : il n'est pas marqué dans les Cartes. La terre de vis-à-vis se nomme Os-Pindas.

Le premier jour de Février au matin, on vit plusieurs petites Isles appellées Anchedria, auprès desquelles tombe une Riviere éloignée de dix-sept lieuës de Goa. A Midy, le Cap de Rame qui en est plus près, parut assez haut, les terres escarpées & arides.

Depuis le Cap de Comorin jusques à Mangualor, la côte se montroit bordée d'arbres, & de Mangualor jusques à Goa, elle estoit seche & montagneuse.

Le deuxième Février veuë des Isles de Comero, ou des serpens, à quinze degrez trente minutes Nord, & à trois lieuës au Midy de l'emboucheure de la riviere de Goa.



CHAPITRE VIII.

Description de l'emboucheure de la riviere de Goa. Estat des affaires des Portugais en cette Ville. Quelques choses de celles des Hollandois aux Indes.

L'ENTRÉE de la riviere de Goa est gardée par deux Forts aux pieds de deux montagnes, qui la ferrent à son emboucheure. Sur celle du Midy, il y avoit un Convent de Religieux Recolets, & au bas, la Forteresse presentant deux vieux bastions bien terrassez. Sur celle du Nord une tourelle en forme de lanterne avec une enceinte de muraille assez spacieuse, & au bas une grande Forteresse blanche, devant laquelle mouilloient les Vaisseaux à sept brasses d'eau, Ces Forts estoient garnis de quantité de canons qui donnoient sur la riviere & sur la Baye. Au fond se voyoit une autre Forteresse plus grande & plus neuve que les deux autres, avec plusieurs fortins au tour, devant lesquels il y avoit huit Vaisseaux à l'ancre. De l'entrée de la riviere jusques à Goa, on comptoit cinq lieuës, & quatre cens pieces de canon dans des Forts & dans des Tours qui battoient dessus à fleur d'eau. Cette Ville estoit lors en confusion par la mort du Vice-Roy que l'on disoit avoir esté empoisonné, & par les partis de trois pretendans à sa place, outre que la guerre que les Malabares faisoient aux Portugais, les obligeoit de se tenir sur leur garde.

Par

Par le Vaisseau la Couronne, qui estoit sorty du Port-Dauphin pour Suratte, le 2^{me}. Aoust 1668. le sieur de Hautmenil passé de France Chef de Colonie pour faire un établissement à Madagascar, où il n'avoit pas pû s'accommoder, s'estoit retiré à Suratte, & de Suratte à Goa, où il croyoit trouver le repos de sa famille. Il choisissoit cette demeure, parce qu'ayant épousé la fille d'un Officier qui avoit longtems servy le Roy de Portugal, & s'estoit même marié avec une Portugaise, il esperoit rencontrer des amis & des parens à Goa, & y recueillir quelque succession. Les Directeurs ayant fait reflexion, depuis que c'estoit décrier la Compagnie Françoise que de laisser aller chez les Etrangers, ceux qui devoient estre employez pour elle, particulièrement des sujets de merite comme estoit celuy-là, luy firent dire de se rendre au pied du Fort du côté du Midy pour revenir à Suratte. Le sieur Fas fut envoyé avec le Navire la Rochelle pour le prendre. Ne l'ayant pas trouvé au rendez-vous, il luy dépêcha un Canot à Goa pour luy faire sçavoir qu'il l'attendroit encore à minuit, & qu'il eût à obeir aux ordres des Directeurs François. Le Vaisseau demeura jusques au matin que le sieur de Hautmenil ne paroissant point, le sieur Fas rejoignit le sieur de Faye, à qui il dit qu'il avoit appris des Portugais, qu'il y avoit une maladie pestilentielle à Goa? Que dix huit Fregattes y estoient arrivées depuis quelques jours, faisant partie de l'armée Portugaise composée de quarante Bâtimens, tant grands que petits, qu'on avoit envoyez devant la Ville de Diu, attendre les Arabes qui l'avoient surprise & pillée, & que le Commandant de

cette Flotte, estoit aux fers pour les avoir laissé retirer à sa veüe sans combat, & emmener deux mille femmes, dont il y en avoit quatre cens blanches. Ils disoient aussi que les Hollandois avoient perdu trente-huit Navires devant Macassar, qui est dans l'Isle de Celebes, & que leur Commandant à Bengale, avoit acheté deux grands Vaisseaux & un petit pour porter des vivres à Batavia qui estoit affamé par le grand Mataran Roy de l'Isle de Java, lequel leur faisoit la guerre, & les empêchoit d'en tirer de la terre.

CHAPITRE IX.

*Départ des François de l'emboucheure de la riviere de Goa.
Leur route jusques à Suratte.*

LEs trois Vaisseaux François ayant reconnu l'emboucheure de la riviere de Goa, passioient outre pendant que le sieur Fas attendoit dans le Navire Maure, des nouvelles du sieur de Hautmenil (il se rendit depuis à Suratte, n'ayant pû disposer son départ si promptement.) Il les rejoignit à Viguerla le troisième jour de Février, & les trouva mouillees devant une petite riviere, au tournant de laquelle les Hollandois ont une loge. Leur pavillon estoit dessus, dont on voyoit l'extremité, & l'habitation ne se decouvre point de la rade, d'où l'on discernoit les six Isles de Quemados, desquels le dernier avance deux lieuës dans la Mer. Le Directeur François ayant fait provision à Cochin & à

Calicut de ce qu'il croyoit necessaire pour le reste de son voyage jusques à Suratte, remercia le Commandeur Hollandois de Viguerla, des rafraîchissemens qu'il luy fit offrir.

Le huitième, il fit jeter les ancrs devant une Mosquée qui est à seize degrez cinquante minuttes de l'Equateur. Les jours d'au paravant depuis le troisième, & d'après jusques au treizième, il s'arrêta tous les soirs pour passer les nuits, cette navigation se faisoit terre à terre. Il est à remarquer que le long de cette côte, on n'alloit presque point que des marées qui y sont fortes, & que l'on avoit commencé ce voyage dans une saison trop avancée pour estre secourus des vents.

Le treizième, on ancrâ devant Carapatan Forteresse à quatre tours doubles avec de grandes murailles appartenante au Raja Sauvagy puissant Seigneur. Il s'étoit revolté contre le Roy de Visiapour son Prince, & après s'estre mis sous la protection du Mogol, luy avoit aussi fait la guerre & pillé Suratte: enfin il s'estoit soûmis à reconnoître le Mogol, & luy payoit tribut de ce qu'il tenoit sur la côte de Malabar.

Le quatorzième, les Vaisseaux mouillèrent à la Baye de Ceitapour, à quatre lieuës de la Ville de Rajapour, devant laquelle les Navires médiocres remontent par une riviere qui est à demy-lieuë de cette Baye, où il y a bon ancrage à six brasses d'eau.

Les sieurs Fas & Bourrot allans de Suratte à Calicut, avoient traité du Poivre le long de cette côte, qu'on leur devoit livrer en revenant, ils l'embarquoient dans le Navire Maure: celuy de Rajapour n'estant pas prest,

& ne le pouvant estre de cinq ou six jours, la Rochelle & la Charente furent laissez pour attendre, fortifiez de quelques Soldats & Marcelots François qu'on leur donna pour les deffendre en cas qu'ils fussent attaquez des Malabares.

Les Vaisseaux de la Compagnie continuans de voguer, l'Aigle d'or qui estoit le plus avancé, mit les autres en allarme par un coup de canon qu'il tira la nuit du dix-huitième. Il les avertissoit de se tenir prests au combat, ayant apperceu au clair de la Lune une armade de cinquante Barques & deux grands Bâtimens. Ils s'entre-observerent jusques au matin qu'il fut reconnu que les Barques estoient à des Marchands Maures qui venoient de Suratte, de Basin & de Cambaye, chargez de marchandises pour porter à Goa, & que les deux grands Navires qui les escortoient, estoient commandez par l'Amirante Andrique Potugais.

Le vingt-deuxième, mouillé devant Seronco, Fort pris sur les Portugais par Sauvagy.

Le vingt-quatrième, à une lieuë de Chaül Ville appartenante aux Portugais.

Le premier Mars, les ancrs ayant esté jettées à cause du vent contraire, il arriva à l'Amiral une Barque de Maures envoyée par un Grand nommé Sadifatecan, de la Ville d'Anarajapour qui est au Mogol. Il y faisoit present d'une vache, de quantité de cocos, d'œufs, & de bananes. On donna quatre aunes & demie d'écarlatte pour Sadifatecan, & trois aunes à celuy qui faisoit la civilité de sa part.

Le troisième, mouillé devant Bombaye Forteresse aux Anglois.

Le quatrième, veuë de Vaudermade & d'une Eglise de Religieux de S. Paul.

Le cinquième, de Basim où il parut de belles maisons de pierre, & tirant au Nord trois Forteresses appartenantes aux Portugais.

Le huitième, doublé le Cap Saint-Jean, qui n'avance guere plus dans la Mer que les autres terres: mais il porte une montagne avec un pilon en maniere de clocher fort pointu.

Le neuvième, les trois Vaisseaux mouillierent à deux lieux de terre.

Le dixième, ils passerent proche de deux Navires du Grand Mogol, l'un de neuf cens tonneaux portant pavillon rouge au grand mats, l'autre un peu moindre celui de Vice-Amiral. Le Salomon Bâtiment Maure que le sieur Caron avoit fait charger de vin de Perse, & d'autres rafraichissemens pour le Fort-Dauphin, quand y il renvoya le Saint Jean, estoit encore en cette rade: il salua le pavillon François de neuf coups de canon, il luy en fut rendu sept. La Saumaque qui avoit esté envoyée du Fort-Dauphin pour servir à la traite à Gakemboulle, Sainte Marie & Antongil, & laquelle n'y ayant rien trouvé de prest, estoit allée chercher des vivres jusques à Suratte, en repartoit: Elle se trouva sous ses voiles pour sortir lors que le sieur de Faye entra; elle retourna le mettre à bon ancrage devant Soüailly à huit brasses d'eau, après avoir passé l'emboucheure d'une riviere où il y avoit dix-huit Bâtimens Indiens.



CHAPITRE X.

Entreveüe à la rade de Soïally proche Suratte, du sieur de Faye Directeur, & du sieur Caron Hollandois, aussi Directeur pour les François.

SI-TÔT que les trois Navires la Marie, l'Aigle d'or & la Force, furent arrivez à la rade de Soïally, qui est à cinq lieuës de Suratte, le sieur Caron se fit porter à la Marie, où estoit le sieur de Faye. Le début de leur entreveüe fut en plaintes reciproques qu'ils se firent. Le sieur Caron trouva extrêmement injurieux qu'on eût cassé ses Sentences, & rétably au Conseil de Madagascar, les Marchands & les Commis qu'il avoit destituez à Suratte. Le sieur de Faye luy dit qu'on le soupçonnoit de s'estre défait de ces gens pour estre moins éclairé dans une administration qu'il vouloit tourner à ses avantages particuliers, luy parla de ces Sentences comme d'une collusion entre luy & les sieurs Beber & Rembots, & demanda qu'ils luy fussent representez : mais avertis que le sieur de Faye venoit, & que le Conseil du Gouvernement des Indes avoit délibéré de les citer pour leur faire rendre raison de ces Jugemens, ils avoient resolu de ne le pas attendre, ayant pris leur route pour retourner par terre, le sieur Beber mourut à Damas, & le sieur Rembots arriva en France.

Le sieur de Faye persuadé que la concorde faisoit de grandes choses des moindres, & que la desunion

détruisoit les plus considerables , exhorta le sieur Caron à donner ses ressentimens à la gloire de leur entreprise , & à voir le sieur Macara & les autres, de mesme que s'il ne fût rien arrivé en leur faveur à Madagascar qui luy eust déplû. Il trouva une forte repugnance de la part du sieur Caron , & fut contraint pour l'y faire consentir, de luy dire qu'il devoit s'attendre à des accidents plus fâcheux, quand on sçauroit en France l'esprit dans lequel il les avoit revoquez , & l'intimida tellement , qu'il fut obligé d'accorder tout ce qu'il voulut. Cecy s'estant traité secrettement entre les deux Directeurs, ils firent entrer les principaux d'après eux , dans la chambre de Poupe du Vaisseau la Marie ; ensuite les sieurs Macara, Virisel & les autres furent mandez de la Force où ils estoient , & presentez par le sieur de Faye au sieur Caron, qui leur témoigna qu'il estoit bien aise de ce qu'ils avoient esté trouvez innocens à Madagascar , & retourna à Suratte.

CHAPITRE XI.

Entrée du Sieur de Faye dans la Ville de Suratte. Visites qu'il fit aux Officiers du Grand Mogol.

LE douzième jour de Mars de l'année 1669. le sieur Caron & tous les Marchands, Sous-Marchands, & Commis qui estoient à Suratte pour la Compagnie Françoisse, passerent dans les Vaisseaux pour avec ceux qui y estoient, accompagner le sieur de Faye à son en-

trée en cette Ville. Lorsqu'ils descendirent en Chaloupe, les Navires les saluerent ; ils recommencerent lorsqu'ils furent au milieu de leur trajet , & firent un troisième salut quand ils mirent pied à terre. Les sieurs de Faye & Caron monterent sur deux Palanquins magnifiques, les autres monterent en de petits Carosses, & ils furent tous dîner à deux lieuës de Suratte en la maison d'un Maure, où il y avoit grand régal.

Le Palanquin est une espece de lit de repos entouré de balustrades de demy-pieds de haut d'Yvoire, ou d'écaille de Tortuë, porté par quatre hommes, avec une grosse canne qu'ils appellent Bambouze : elle est courbée en arc, de sorte que le milieu est enfoncé qui passe sous les matelas : les deux bouts s'élevent sur les épaules de ceux qui les portent, & finissent ordinairement en musles de Lions. Dessus le Palanquin est un tendelet qui pare le Soleil, en le tournant du costé d'où il darde ses rayons.

Les Directeurs estans partis du lieu où ils avoient dîné, rencontrerent à un quart de lieuë de Suratte, le Palanquin du Gouverneur sur lequel le S^r de Faye monta: il en descendit au bord de la Riviere qu'il passa dans la barque de Peage, le sieur Caron avec luy & une partie de ceux qui les accompagnoient, le reste se mit dans la Chaloupe du Commandeur Hollandois qui faisoit témoigner beaucoup d'envie d'obliger les François. Arrivez au milieu de la Riviere, la Ville de Suratte les salua de neuf coups de canon ; & estans abordez à terre, le fils du Gouverneur qui estoit Maître de la Doüanne, & le Chabandar ou Juge des Marchands

chands vinrent au devant d'eux dans leurs Palanquins. Les Directeurs monterent en deux grands Carosses qui les attendoient, ils estoient de velours rouge à crespines d'or dedans & dehors, dorez jusques aux rouës avec les armes de la Compagnie, qui sont une fleur de lys dans un monde. Ils furent menez au Gouverneur qui receut tous les François avec beaucoup de courtoisie, les assura de la protection du Grand Mogol son Prince, fit venir du Bethel qu'il leur offrit, & des bouteilles d'eau rose dont ils se parfumerent. Le R. Pere Ambroise de Preüilly, François, Superieur des Capucins qui estoient à Suratte, leur servit d'Interprete aussi bien que chez le Secretaire du Roy à qui ils rendirent visite incontinent après, estant la seconde personne du Gouvernement, & qui mande au Grand Mogol tout ce qui se passe. Ensuite au fils du Gouverneur & au Chambandar. Tous ces Officiers estoient extrêmement civils, faisans honneur de tres-bonne grace, & s'expliquans en termes fort obligeans & fort polis.

Le Gouverneur & le Secretaire envoyerent à dîner au sieur de Faye chez luy, chacun de vingt grands plats, quatre de viandes apprestées avec du pain, & seize avec du ris jaune & blanc, & des pois, ou Kichery, d'une maniere qui n'est guere au goût des François. Ils firent méchante chere pour faire honneur, à ce qui venoit de la part de ces Ministres, n'ayans esté servis d'autre chose. Le soir du jour que le dîner du Gouverneur fut apporté, il fit present au sieur de Faye de quatre pieces de toille tres-fine, de sept pieces d'étoffes rayées d'or & d'argent, avec des fleurs.

rouges, & d'un fort joly cheval. Cette honnesteté ne fut pas sans remerciement. Les Indiens n'en font aussi que d'interessées; & tant pour la reconnoître que pour se concilier sa faveur, le present qu'on luy fit, valoit bien dix mille francs, & ceux des autres à proportion.

CHAPITRE XII.

Visite du sieur de Faye au President des Anglois, & au Commandeur Hollandois à Suratte.

SI-TÔT que les Directeurs François eurent rendu leurs visites aux principaux Officiers du grand Mogol à Suratte, le sieur de Faye envoya sçavoir du President des Anglois, le jour & l'heure qu'il pourroit le voir chez luy. Il répondit qu'il estoit resolu de le prevenir, ce qui fit partir incontinent le sieur de Faye qui trouva un tres-habile & tres-galant homme. Il se nommoit Henry Oxident. Il regala dans cette surprise, les François à déjeuner d'olives, d'anchois & de plusieurs sortes de vins, entre autres de vin de Grave, & leur fit toutes les honnestetez & offres de service imaginables.

Les Directeurs François allerent aussi chez le Commandeur Hollandois qui les reçeut tres-agréablement, & après les avoir entretenus peu de temps, les mena dans une grande gallerie, où ils trouverent une collation de confitures preparée pour eux & pour leur suite. S'y estans rafraichis, ils passerent dans un billard,

où la Femme du Commandeur, jeune & belle, jouïa contre les Directeurs pendant qu'on apprestoit un souper splendide de quarante couverts, qui dura jusques à dix heures du soir, que les François se retirèrent chez eux aux flambeaux. Quelques jours après, le Commandeur Hollandois, & les principaux de sa loge, rendirent cette visite, & furent regalez par les Directeurs, de maniere qu'ils en parurent fort satisfaits, de mesme que l'avoit esté le President des Anglois.

L'équipage dans lequel les Directeurs sortoient, estoit tel. Un Trompette marchoit le premier à cheval, avec l'étendard aux Armes de France, ensuite quatre Pions: ce sont des Maures servans d'Estafiers, qui portoient quatre banderolles aux Armes de la Compagnie, deux pour chaque Directeur. Quatre chevaux de main avec des houffes d'écarlatte en broderie d'or. Soixante Pions armez de flèches, de coûtelas, de demy piques & de rondaches, precedoient deux riches Palanquins, où estoient les Directeurs, accompagnez chacun de six Gardes à cheval avec la casaque & la carabine. La marche finissoit par les deux grands carrosses des Directeurs, dans lesquels estoient quelques-uns des principaux François, & les autres à cheval avec nombre de Pions. Ils ne se montroient point en Ville, moins accompagnez, pour soutenir la grandeur de leur caractère & de leur entreprise.

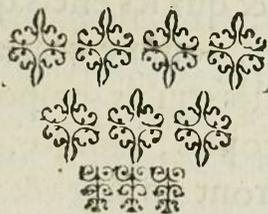


CHAPITRE XIII.

Estat des Directeurs & du Commerce des François à Suratte.

LE sieur Caron l'un des plus subtils genies qui soit passé aux Indes pour la France, desirant pour prendre ses mesures, sçavoir ce que le sieur de Faye avoit écrit de Madagascar à Paris, luy demanda communication de ses dépêches. Le sieur de Faye qui s'aperçeut de son dessein, en fit composer de remplies de plaintes contre sa conduite, qu'il luy envoya lire par le sieur Joubert auquel le sieur Caron dit en pleurant, qu'il estoit perdu, si Monsieur de Faye avoit écrit ainsi. Le sieur de Faye donnoit cette allarme à son confrere pour prendre pied sur luy, & faire sentir qu'il pouvoit faire condamner son procedé: Neantmoins sçachant le trouble où il l'avoit mis, il le fut trouver, & après quelques reproches, luy dit pour attirer sa reconnoissance, qu'il n'avoit encore rien mandé de ce qui luy avoit esté leu; & mesme il se laissa si bien persuader, qu'il fit sur le champ à la Compagnie une lettre toute contraire à l'autre, & toute avantageuse au sieur Caron, auquel il la donna. Cet homme adroit sçeut bien la faire tenir en France par une voye étrangere: de sorte que cette lettre fut en partie cause de la cassation des Arrests de Madagascar, qui avoient cassé les Sentences données par le sieur Caron à Suratte, & que la Compagnie étant

avertie depuis par quelques autres dépêches de la mesintelligence continuelle entre ces deux Directeurs, n'a pû se persuader qu'elle fût veritable, ayant reçu de si bons témoignages de leur union. Il est constant que le S^r deFaye n'a jamais eu aucune connoissance de l'Etat des affaires de la Compagnie à Suratte: Que le sieur Caron s'en est reservé le secret; que mesme aucun Marchand ny Commis, n'y est entré pleinement, tant qu'il en a eu la direction, & qu'un nommé Samson Courtier Bannian, a esté le seul instrument dont il s'est servy pour les achapts qui ont souvent fait murmurer par leur cherté; & pour les lettres de change qu'il tiroit quelquefois en des lieux éloignez, sur des personnes imaginaires, le sieur de Faye voulant s'attacher à démêler cette intrigue, tomba malade: Mais pour voir en vertu dequoy les François commerçoient chez le Grand Mogol, voicy la copie de la permission que le sieur Beber qui y estoit allé par terre, avoit obtenuë de negocier à Suratte.



Commandement du Roy du Grand Mogol Aurzenzebe, donné à Monsieur Beber Deputé de la Compagnie Françoisé, le 26. du mois de Fakir, de son regne le neuvième, étant l'an de Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST 1666. le quatrième Septembre.

SCACHENT le Gouverneur & autres Officiers de Suratte, presens & à venir, que ces jours icy M. Beber President de la Compagnie Françoisé, arrivé à nostre haute & sublime Cour, Nous a présenté Requête par la mediation de nôtre Visir & Grands de nôtre Royaume. Disant que les François pretendent s'établir dans nôtre Fort de Suratte, demandans que comme les Hollandois & les Anglois ont demeure & logis à Suratte, & trafiquent, apportans des Marchandises de leurs Pays, la mesme liberté & grace leur soit concedée, payans à nos Tresoriers les Douïanes & les mesmes droits des Alfandiks, & que les effets qu'ils apporteroient de leurs Pais & Ports, comme écarlatte & autres marchandises, & de celles qu'ils emporteront de nostre Royaume, comme toilles, indigo, salpêtres, soyes & autres qu'ils achepteront en Agra & autres lieux, ayant payé une fois les droits à Suratte ou Barroche, les pourront porter ou vendre où bon leur semblera sans les payer une autrefois, & que personne leur puisse donner empêchement, ny aux Marchands qui voudront

achepter leurs marchandises, & qu'ils soient libres de prendre les Courtiers qu'ils jugeront à propos, & que le cuivre qu'ils apporteront de leur Pays, ils ne soient contrains de le délivrer à la Maison de la Monnoye, mais qu'ayant payé les droits à la Doüane, ils le puissent vendre à qui bon leur semblera, & que pareillement on ne puisse faire violence aux Marchands qui achepteront d'eux ledit cuivre, & que les François donnant leur argent, il leur soit permis de le retirer quand ils voudront avec les gains, & que personne ne puisse favoriser leurs débiteurs, ny les empêcher de prendre Charriots, Chevaux & autres animaux de charge, pour porter leurs marchandises: De plus que les marchandises qu'ils apporteront dans leur Vaisseaux, qui seront propres pour les Maisons Royales, que les prenant, on les paye au prix courant, & que le reste il le puissent vendre où bon leur semblera, sans les obliger de le vendre dans Suratte, & qu'on ne les puissent empêcher de passer dans leurs Vaisseaux qui iront à Bandarabassy, au Port d'Ormus, à Moka & autres lieux, les Marchands & les marchandises leur payant le Nol.

VEU LEUR REQUÊTE: Nous, qui par nôtre benignité accoûtumée & desir du repos & profit de tous, Nôtre volonté & intention à laquelle tous doivent obéir, est, que de toutes les graces, faveurs & libertez dont jouissent les Hollandois & Anglois, que des mêmes jouissent les François, & pour cét effet leurs Navires venans à Nôtre Port de Soually, il leur sera donné un lieu pour y mettre leurs marchandises, & pour y demeurer commodément; & lors qu'ils voudront ve-

nir à la Ville, qu'il n'y viennent pas armez, & quand ils iront de Suratte à Soually, qu'on ne leur donne aucun empêchement, & que personne ne soit si osé que de contrevénir à Nôtre très-haut & pur Commandement, afin qu'il ne soit pas nécessaire d'en demander un autre. Fait le jour que dessus. Au milieu du Sceau du Roy, sont ces mots AUKENZEB, victorieux propagateur de la Loy de Mahomet, Roy genereux & conquérant du monde, du règne l'an 9. Au derriere du Commandement où Firman Jafirkan Visir du Roy, a écrit de sa main, que le Commandement luy a esté présenté, & a mis son sceau.

CHAPITRE XIV.

Mort du Sieur de Faye, Directeur François à Suratte. Sa Pompe Funebre.

LE Sieur de Faye se sentant affoibly d'une dissenterie qui le tourmentoit depuis dix jours, se mit au lit, & le 30. Avril 1669. après quelques accès de fièvre, il mourut à minuit. Le pere Ambroise qui le veilloit, ne l'entendant plus respirer, appella le sieur Joubert qui étoit dans une chambre prochaine, & tous deux l'ayant jugé mort, en furent porter la nouvelle au sieur Caron, & luy témoignèrent qu'il seroit à propos de le faire ouvrir pour connoistre la veritable cause de sa maladie. Helas ! répondit le sieur Caron, le pauvre homme n'est que trop bien mort, ne le défigurons point.

point. Ils se retirèrent, & le sieur Joubert luy voyant la gorge enflé, & la poitrine fort élevée, retourna seul trouver le sieur Caron, & le pria que son parent fust ouvert, mais il luy dist en pleurant, *qu'il ne le souffriroit jamais*. Les Marchands & Sous-Marchands François s'assemblerent, & parce que le sieur Caron estoit Hollandois, & qu'il y avoit eu peu d'union entre ces deux Directeurs, ils soupçonnerent qu'il y avoit quelque chose de violent en cette mort, & d'autant plus que depuis une potion faite par un Banian, que le sieur de Faye avoit prise à la persuasion du sieur Caron, il s'estoit plaint qu'il avoit un feu dans l'estomach qui le brûloit, & qu'il n'avoit jamais rien goûté de si mal faisant que cette medecine; cependant ils jugerent à propos de ne point éclater crainte d'augmenter la division, & de s'exposer à la raillerie des autres Nations, en faisant bruit d'une affaire de cette consequence, où peut-estre il n'y avoit rien d'extraordinaire.

Le premier jour de May, à quatre heures du soir, on porta le mort inhumér à un quart de lieuë de Suratte, dans un champ qui avoit esté donné aux François pour leur servir de cimetiëre. Le sieur Caron, tous les Officiers, Marchands & Commis de la Loge Française, estoient vêtus de Drap noir, dix Soldats marchaient avec des Flambeaux à côté d'un Carrosse couvert de deuil, dans lequel estoit le corps. Les Anglois, les Hollandois, les Persans & les Armeniens y assisterent. C'est l'usage des Etrangers en ce Pays, d'élever des tombeaux pour conserver la memoire de ceux qui y meurent: Les Anglois & les Hollandois en ont de très-

beaux. Il fut resolu de bâtir une Chapelle au lieu où le sieur de Faye fut enterré, & d'y employer jusqu'à dix mille écus. C'estoit un homme bien intentionné pour le succès de l'affaire dans laquelle il estoit employé, qui affectoit de paroître doux & humain, mais qui naturellement avoit de la dureté. Toute sa politique consistoit en de certains détours que les habiles gens appellent finesses de Marchands; elle n'avoit pas assez d'étendue & de lumiere pour l'importance de son employ, & pour découvrir toutes les adresses de son collegue.

CHAPITRE XV.

Depart des Vaisseaux la Marie, la Force & l'Aigle d'or pour la Perse, l'Arabie & Achem, & des Sieurs Macara & Roussel par terre pour Masulipatan, au Royaume de Golconde.

AVANT la mort du sieur de Faye, il avoit esté resolu que les Vaisseaux la Marie, la Force, le Salomon & l'Aigle d'or, avec le tiers de leur charge pour le conte de la Compagnie, & le reste de marchandises appartenantes à des Mores & à des Baniens qui en payeroient la voiture, seroient fretez pour aller en Perse, en Arabie & à Achem passer l'Hyver. La Marie, la Force & le Salomon estoient déjà partis, & l'Aigle d'or qui fut mis à la voile depuis, devoit en passant le long de la côte de Malabar, laisser le sieur Bourrot Sous-Marchand à Ceitapour, avec cinq Commis, pour y établir

un comptoir que Sauvagy avoit accordé aux François, & le sieur de Flacourt Marchand, & cinq Commis à Balepatan près de Cananor, pour y occuper une Forteresse que Raja Callandry offroit aux François.

Les sieurs Macara & Roussel Marchands, & quatre Commis, partirent le onzième May 1669. pour aller par terre à Massulipatan, dans le Royaume de Golconde. Ils estoient chargez de faire un present au Roy pour obtenir permission d'y établir un Comptoir, & avoient des remises pour trois cens mille roupies ou cent cinquante mille écus à employer en deux cargaison, l'une pour la France & l'autre pour la Perse; c'est de cette somme que le sieur Macara, qui en estoit dépositaire, & le chef de ceux qui estoient avec luy, à cause de son intelligence & des habitudes qu'il avoit en ces Pais, fut sommé de rendre compte quelque mois après, & soit qu'il eust abusé de son employ, ou que le sieur Caron n'eust pas oublié son ressentiment, elle a esté le sujet de ce qu'il a esté repassé en France les fers aux pieds, & il a intenté procès à la Compagnie, qui n'est pas encore terminé. Ainsi un Persan & un Hollandois se faisoient la guerre aux Indes, où sans rien risquer qui appartient ny à eux ny à leurs Compatriotes, ils mettoient en péril l'honneur & les biens d'une Nation qui leur avoit confié ses interests & les premiers postes de son commerce; cependant pour donner avis au Conseil de Madagascar de la mort du sieur de Faye, du départ des Vaisseaux, & du reste de ce qui s'estoit passé depuis le mois de Mars, la Saumaque y fut dépêchée.

CHAPITRE XVI.

Different du sieur Caron Hollandois, Directeur de la Compagnie Françoise aux Indes Orientales, avec les Marchands François.

LE S^r Caron estant seul resté Directeur par la mort du S^r de Faye le S^r Goujon qui estoit Conseiller au Conseil Souverain, appuyé des autres principaux François, demanda connoissance de la carguaison des Vaisseaux, & obligea le sieur Caron à la communiquer avec les achapts qui avoient esté faits. Le S^r Goujon se plaignit que les toiles estoient mises à vingt pour cent plus cheres que le cours du marché, & qu'il y en avoit quantité qui n'estoient pas propres pour France. Le sieur Caron répondit qu'il gardoit celles-là pour Bantam, où il iroit luy-mesme : ce qui surprit, n'y ayant point lors de Navire propre à ce voyage, & le sieur de Faye n'ayant jamais esté informé qu'il y eut des Marchandises dans les Magasins destinés à ce Commerce. Il s'en trouvoit néanmoins pour près de cent mille roupies, dont on payoit l'interest à douze pour cent. Les François s'écrierent fort contre le Courtier Samson, pour qui le sieur Caron avoit trop de facilité, & qu'on estimoit estre d'intelligence pour faire leurs affaires aux dépens de la Compagnie.

Les esprits s'aigriront, & le Pere Ambroise de Preüilly Superieur des Capucins, qui se trouva present, homme

capable de développer les intrigues du Pays, & qu'on appelloit au Conseil dans les affaires difficiles, representa au sieur Caron qu'il sonneroit mal en France & aux Indes, qu'il se fut laissé tromper si considerablement par un Courtier, ne voulant pas l'accuser luy-même. Le Directeur pour le faire taire, le prit à partie, témoigna trouver mauvais que les François le vissent en particulier, sous pretexte qu'ils cabaloient, & luy deffendit de se mêler des affaires ny de les recevoir chez luy. Le Supérieur répondit qu'il n'avoit garde de leur refuser sa maison, estant le lieu où ils faisoient l'Exercice de leur Religion. Qu'il ne s'estoit jamais ingeré de dire son sentiment sur les affaires, qu'après en avoir esté prié: mais que depuis vingt ans qu'il estoit à Suratte, il avoit pris des connoissances, & fait des habitudes qui ne pouvoient estre qu'utiles à de nouveaux venus, & qu'il ne faisoit rien que dans la veüe d'augmenter la gloire de Dieu. Et sur ce que le sieur Caron l'avoit menacé de luy oster sa subsistance, il dit qu'il en auroit toujours assez, & que les Portugais, les Anglois & les Hollandois, & mesmes les Maures & les Gentils l'avoient toujours fait subsister dans les Indes avec ses freres. Enfin les Catholiques François frequentans plus souvent cette maison, & devenus plus devots par les obstacles qu'ils trouvoient à l'Exercice de leur Religion, le sieur Caron fit signifier au Pere de ne les plus recevoir, avec menaces de le faire mettre aux fers s'il continuoit, & de le renvoyer en France: ce qui le fit répondre qu'il estoit sous la protection du Pape & du Grand Mogol, du Pape comme Missionnaire Apostoli-

que, & du Mogol qui l'avoit bien receu, qui le connoissoit, & qui scauroit bien demander ce qu'il estoit devenu. Il fallut que le sieur Caron moderast ses emportemens contre ce Religieux, & qu'il cedast aux clameurs de tous les Catholiques qui en faisoient l'affaire de leur salut, contre luy qui n'estoit pas de la Religion Romaine.

Puisque nous sommes arrivez aux envoys qui furent faits de Suratte pour commencer le Commerce sur les côtes de Coromandel & de Malabar, en Perse, en Arabie & à Achem. Il ne sera pas mal à propos que nous fassions connoître à ceux qui n'ont pas esté de l'entreprise des Indes, le plan que le sieur Caron donna.

CHAPITRE XVII.

Projet du Commerce des Indes Orientales, donné en France à la Compagnie, par le sieur Caron Hollandois.

POUR commencer le Commerce des Indes, il faut avoir obtenu la permission du Grand Mogol, des Roys de Visiapour, de Golconde, & des Princes de Bengale, par des personnes envoyées à cet effet, & par lettres & Ambassadeurs de la part de Sa Majesté aux Roys de la Chine & du Japon. Ces lettres écrites sur de tres-beau papier en lettres dorées, signées de Sa Majesté; & scellées du Sceau du Roy, seront mises en des boëtes d'or de huit pouces & demy de longueur, & de trois & demy de largeur, non tant pesantes d'or qu'artiste-

ment travaillées, & curieusement émaillées, sans toutefois aucune figure d'homme, ornées de petits Diamans en dedans, une pour la Chine, & l'autre pour le Japon : Ces boîtes seront posées dans des cassettes revestues de toille d'or, la plus précieuse qui se trouve; & enfin ajustées dans d'autres faites d'argent, seront enfermées dans des étuis de bois d'olivier, & le tout envelopé d'un beau drap d'écarlatte.

Les Lettres du Roy de la Chine, seront accompagnées pour present d'une cuirasse, de deux pieces de canon de bronze tres-curieuses, avec leurs armemens, de tapisseries belles & rares, de corail, d'ambre, & de beaux draps en quantité, de deux grands miroirs, de six autres de moindre valeur pour presenter aux Ministres de cette Majesté.

Pour accompagner les Lettres du Japon, serviront deux mortiers, deux demy canons de bronze de la plus nouvelle & plus curieuse façon, avec leurs armemens, une belle cuirasse avec les Armes de Sa Majesté, des tapisseries tres-belles, des toilles d'or tres-précieuses, d'autres d'argent, des satins à fleurs bigarez de bleu mourant, & d'autres belles & agréables couleurs, dix pieces de ferrandine rouges, dix bleuës, dix violettes, dix noires, routes des plus belles en leurs especes, de trois petits bassins de marbre, l'un bigaré blanc & noir, l'autre rouge & blanc, & le dernier tout blanc avec les Armes de l'Empereur du Japon.

Pour presenter aux Officiers de haute & moyenne qualité de ces deux Royaumes, de belles ratines couleur d'écarlatte, des serges bleuës, violettes & blanches

comme elles se trouvent à Paris, telles que sont les Stames, & des manufactures de laine la plus déliée.

Pour le Japon, il faut encore vingt pieces de velours à fond de satin blanc, dont les fleurs soient de sept ou huit couleurs, la plus petite de la grandeur d'un écu, & les plus grandes comme la paume de la main, & que les fleurs se voyent en tous sens de différentes façons, quatre pieces de chaque sorte des plus riches, & curieusement faites qu'il se pourra, dix pieces de drap fond d'or, les fleurs des grandeurs cy-dessus marquées de différentes façons, & qui soient aussi veuës de tout sens, une douzaine de beaux mousquetons curieusement faits, une douzaine de carabines & fusils de mesme façon, avec chacun sa bandolier d'Elan, dont les ferrures soient couleur d'eau, une douzaine de fort beaux pistolets avec les fourreaux, & que le tout soit extrêmement beau & de nouvelle invention, qui tirent deux coups, une douzaine de fort beaux fusils à faire du feu.

Pour la Chine, les mêmes étoffes que ces dernières marquées pour le Japon, & pareil nombre. De plus dix pieces de panne; sçavoir deux noires, deux violettes, deux vertes, deux rouges cramoisy brun, & deux bleuës d'azur les plus belles qui se fassent. Il faut un pareil assortissement d'armes que pour le Japon, & ces sortes d'armes sont ageables par toutes les Indes.

Pour le Grand Mogol, le Roy de Visiapour, le Roy de Golconde & autres Roys & Princes circonvoisins, quelques tentures de tapisseries fort hautes, & est à noter qu'il n'y ait point de personnages: mais des verdures.

res; Quand il y aura quelque petite chasse d'oiseaux & autres choses qui se rencontrent dans les verdures, il n'importe. Deux coulevrines de fonte des plus grandes qui se puissent faire de seize livres de balle, deux canons de dix-huit livres de balle, dix pieces de Campagne de differens calibres, les moindres de trois livres, & les plus grandes de six, qu'elles ayent leurs affusts, & que le tour soit le plus curieusement travaillé qu'il sera possible, avec les Armes du Roy dessus. Douze pieces chacune de sept aunes de drap d'or frisé, & autres à fond d'or avec des fleurs de soye couleur de feu, de rose, violet & vert à divers prix. Les plus belles pieces seront pour les plus Grands Seigneurs, les autres pour les moindres. Dix pieces des plus belles pannes & plus lustrées de trois couleurs, sçavoir rouge-cramoisy, vert & violet. Soixante aunes de grande dentelle toute d'or de quatre à six pouces de hauteur, la plus legere qui se pourra: il n'importe qu'elle ne soit plus à la mode, & vingt aunes de pareille dentelle tout argent, deux douzaines des plus grandes glaces de miroir, avec une petite bordure des plus simples sur chacune. Une douzaine d'autres glaces assorties, dont les plus petites soient de quinze pouces avec des bordures comme les autres. Cinquante petits miroirs à toilette, depuis six jusques à dix pouces, garnis de maroquin doré de plusieurs couleurs. Cent lames de cimeteres des meilleures & plus curieusement faites qu'il sera possible, parce que si elles ne sont telles, il n'en faut point du tout. Vingt pieces de toille de baptiste; sçavoir dix des plus fines & des plus claires, & dix des plus ferrées, mais des plus

fines. Trois pieces de satin chacune de douze aunes, couleur de feu, vert & violet, autant de guipure de soye que de dentelle d'or & d'argent, & de pareille hauteur. Deux paires d'Espagneuls pour la chasse, & deux paires de petits Chiens de Boulogne des plus petits, ou point du tout. Trois petits cabinets d'ébene d'un pied & demy, & d'un pied en quarré fort bien travaillés. Trois pendules sonnantes des plus belles, & que le cadran ne soit marqué qu'avec de petits points, parce que ceux à qui on les donnera, les marqueront de leurs caracteres, & qu'elles aillent du moins huit jours sans les remonter, s'il ne s'en fait à Paris, il s'en fait à la Haye en Hoillande, & est à noter qu'il faut que le cadran se démonte, afin qu'on le puisse graver. Trois douzaines de fort beaux fusils de quatre à cinq pieds de canon, six paires de pistolets parfaitement beaux avec des fourreaux, comme seulement pour les conserver, & six paires de pistolets de poche du mesme travail.

Pour la Côte de Malaca, le Grand Mataran & l'Isle de Banca 50 mousquets bons & bien éprouvez. Une 12^{ne} de mousquets curieusement & extraordinairement bien travaillés, & deux pour presenter au Roy qui soient parfaitement beaux. Trois pieces de 30 aunes chacune de galon d'or & d'argent du plus beau & du mieux fait de différentes façons. Six pieces des plus belles pannes, deux rouge-cramoisy, deux noires, & deux violettes. Six beaux mousquetons avec des bandolieres, & six belles paires de pistolets d'arçon avec des fourreaux simples. Deux fort belles pieces de canon de fonte de dix-

huit livres de balle marquées des Armes du Roy, avec leurs affusts. Deux cens aunes de cuir doré à fleurs, des plus beaux & des plus relevez pour faire des tentures de chambres.

Faire faire deux Globes de cuivre de quatre pieds de diametre pour la Chine & le Japon, estant necessaire de renouveler les presens d'année en année, & suivront au premier embarquement après les premiers presens. On n'oubliera pas d'y mettre des batailles par mer & par terre, modernes & de toute antiquité, qui ont esté heureusement achevées par la valeur & puissance des armes Françoises, telles qu'on les trouve imprimées, de chacune une douzaine au moins, pour en faire montre en ces Pays éloignez, & en faire present où il sera besoin. Elles doivent estre ajustées sur du linge.

Il est à noter quand on emballera les étoffes, dentelles & galons d'or & d'argent, qu'il est necessaire de les entourer de coton entre deux bons papiers, les mettre dans une caisse couverte de toille cirée, & les cuvettes de marbre dans des caisses de bois fort épais pour les conserver, & empêcher qu'elles ne soient écornées en les chargeant & déchargeant.

Il faut faire grande provision de calmey pour rendre le cuivre de couleur jaune, & d'ouvriers qui s'entendent en cet Art, de telle quantité pour travailler à Madagascar, qu'en cas de mortalité ou de maladie entre eux, il n'en manque point pour achever huit chaudières pour Bengale seulement, pour raffiner le sucre & le salpêtre, de huit pieds de diametre, de la for-

me de celles des Brasseurs. Avoir de toutes sortes d'instrumens à fossoyer pour massons, pour couper les arbres, & pour applanir la terre au temps qu'il fera besoin dans l'Isle de Banca, qui aux lieux les plus necessaires est remplie de quantité de bois.

Tous les vases pour le service des Vaisseaux, seront soigneusement preparez, les ayans laissez remplis d'eau pour quelque temps, puis l'ayant jettée & remis de fraîche pour imbiber & attirer le suc naturel du bois, parce qu'y demeurant, il corrompt l'eau & engendre des maladies. Avoir pour chaque Navire dix grandes & moyennes ancres, les cables & bois ronds à proportion pour se servir aux Indes de ce qui restera. Provision de cire, de lanternes & de lampes, les chandelles de suif n'estant pas propres pour les climats chauds. Charger en chaque Navire à proportion des navigateans, une certaine quantité d'habits & de gros linge qu'on distribuera à raison de la necessité pour les rafraichir, & empêcher que venans dans les chaleurs du Levant, ils ne pâtissent & perissent dans leur mal-propreté, & sera porté sur le compte de chacun en particulier.

Il faut faire faire un fort beau Navire de trois cens lestes qui suivra après le départ de la Flote, pour l'Ambassade du Japon, & luy donner le nom de quelque Ville ou Province, avec un Capitaine, Officiers & Matelots de la R. P. R. sans autres, parce qu'il ne seroit pas receu s'il portoit aucun signe ny ornement appartenant aux Ceremonies de la Religion Catholique. On luy donnera ordre de rester à Goa, jusques à ce qu'il y arrive nouvelle que le Mogol ait accordé la permis-

sion de trafiquer par tout son Empire.

N'oublier pas toutes sortes d'outils pour travailler à l'or, à l'argent, aux diamans, & autres pierreries, des balances, des poids, des pierres de touche, & nombre d'éguilles marines.

Il est nécessaire, la Flotte estant arrivée à l'Isle Dauphine, que les Navires prennent tous ensemble leur route à Suratte, auquel lieu les deux Directeurs feront représenter au Gouverneur des Maures, lequel y est pour le Grand Mogol, que le Roy de France suivant la demande que ses Sujets luy en ont fait, & sa propre inclination à connoître les Pays lointains, a fait établir une Compagnie puissante de Commerce, & qu'il a élu deux personnes entre les Directeurs d'icelle, lesquels il a élevez à tel degré d'honneur & qualité, que le peuvent meriter ceux qui delivreront les Lettres & les presens de Sa Majesté au Roy d'Indostan. Pourquoy il luy est demandé qu'il veuille accorder aux François libre Commerce dans toute l'étendue de son Empire, en la mesme maniere que les Anglois & les Hollandois l'ont euë jusques à present, & l'ont encore : Surquoy le Gouverneur permettra que les Directeurs descendent à terre. Ils iront le saluer avec un present honneste, & après avoir eu conference avec eux, il ne manquera pas d'envoyer incontinent un Exprés à Agra à la Cour du Mogol, d'où il arrivera sans doute en bref un consentement aux Directeurs de s'y acheminer ; & le Gouverneur en attendant qu'ils fassent ce voyage, leur permettra de commencer ce negoce.

Pour cet effet, on separera la cargaison & les de-

niers contans qui seront dans les Navires , envoyant un habile Marchand tel que M Cops , à la Côte de Coromandel , avec une Instruction , un Capital , & quelques Marchandises , & un peu moins du tiers du total de la carguaifon. Une autre à Bengale qui sera Monsieur de Ligne , avec auffi une Instruction , un Capital , & quelques Marchandises , & un peu plus du tiers de la carguaifon , l'autre tiers sera pris pour Suratte , Vignerla & la côte de Malabar pour les endroits du poivre. Et pour les Places de Bantam , Jambly & Palamban , il sera retenu du dernier tiers , foixante ou foixante-dix mil livres , en pieces de huit de Mexique & de Seville pour y faire achapt de poivre. Ce qui sera projecté devoir estre pour Suratte , sera porté par les Directeurs à Amadabad en passant lorsqu'ils iront à la Cour , & y sera laissé un Marchand pour y negocier.

Cependant les deux premiers Marchands seront envoyez à Coromandel & à Bengale avec autant de Navires vuides que faire se pourra , & ils feront en sorte de les lester entierement de salpestre & de sucre , & de les charger d'assez d'étoffes , de toilles , & d'indigo pour le premier retour en Europe.

L'ordre ayant esté mis à Amadabad , & les Directeurs ayans fait la reverence au Grand Mogol , & obtenu les Patentes pour avoir libre commerce dans son Empire , ils iront par terre à Coromandel , & ordonneront ce qui sera necessaire à ce comptoir. Ils delivreront les presens aux Roys de Vignerla & de Golconde , & s'en iront ensuite à Bengale , où ils feront leur present au Prince , & donneront les or-

dres à cet important comptoir. Ces trois comptoirs estans établis & garnis de plus de marchandises & de comptant qu'il se pourra, dont il doit venir, & qui seront incessamment attendus de France, & après qu'il aura esté jugé ce qui se devra faire à la Côte de Malabare pour le Negoce du poivre.

Le premier travail doit estre de naviger sous la ligne équinoctiale, afin d'établir quelques Residens à Macassar, Bantam & autres endroits du poivre, & faire des preparatifs & jeter ses plombs afin de pouvoir venir à l'Isle de Banca : pour lequel effet il sera cependant arrivé des lettres du Roy & des presens, & un plein pouvoir de negocier dans cette Isle pour une raisonnable somme d'argent ; ce qui ayant réüssi, & y ayant trouvé de bons Havres où l'on puisse faire une fortification reguliere, il sera commencé une Ville, & à planter quelques milliers de cocos ; & par provision bâty quelques maisons pour les gens de travail, & d'autres qui auront l'œil & le commandement sur eux, avec les instructions necessaires : à quoy les Directeurs ayant esté employez jusques à ce que le vent de la Mousson y soit, ils pourront mettre à la voile pour aller vers le Nord à la Chine, & en mesme temps on pourra aussi envoyer une Ambassade au Grand Tartare pour luy demander liberté de commercer, en faisant quoy il se passera huit mois ; & au retour de la Mousson du Nord, on ira rechercher Banca, où trouvant un Fort en estat, on y établira un comptoir & fera la direction jusques au mois de May suivant, que le temps sera de pouvoir derechef mettre à la voile

pour aller au Japon, afin d'y demander aussi la liberté du commerce, tellement que ce grand travail doit commencer à Suratte, y ayant le consentement & permission du Grand Mogol, & puis des autres Princes: mais il ne peut avoir d'acheminement que l'on n'aye au préalable les Lettres de nôtre Roy, & les presens nécessaires à cet effet, que l'on sera obligé d'attendre s'ils ne sont pas envoyez assez à temps, & la demande pour aller à la Cour du Grand Mogol, ne peut estre faite avant d'avoir les Lettres & les presens.

Si l'on n'obtient aussi par presens & par reverences la liberté des impôts, on sera traité comme les particuliers qui souffrent de grandes vexations: & il sera exigé d'avantage par les Officiers subalternes, que les presens ne pourront coûter.

Les Anglois & les Hollandois se sont si bien dégagés de ces incommoditez par leurs presens, qu'il ne leur en coûte pas plus de quatre pour cent. Les Hollandois ont achepté ce droit en donnant par an soixante-six mille francs au Tresor du Roy; par dessus laquelle somme ils dépensent tous les cinq ans, cinquante ou soixante mil livres, sans quoy ils n'auroient point d'accez auprès du Gouverneur de Suratte, & il ne leur feroit aucune justice.

Le départ qui se fera tard d'Europe, & le séjour que l'on sera obligé de faire à Madagascar pour mettre ordre au travail de l'année 1666. fera cause que l'on arrivera si tard à Suratte, que l'on ne pourra estre prest dans le mois de Février de l'année 1667. qui est la fin de la Mousson du Nord, pour naviger vers la ligne équinoxiale:

équinoctiale ; & selon ce qui est remarqué, cecy ne se pourra faire avant le mois d'Aoust , afin de pouvoir arriver au mois de Septembre 1667. ou bien au commencement d'Octobre, & l'on ne pourra partir pour aller à la Chine plûtoft que dans le mois de May 1686. que la Mousson du Sud commence à venter, cet envoy durera tout au moins jusques au mois de Janvier 1669. mais pendant ce temps, depuis Octobre 1667. jusques en May 1668. on établira les comptoirs de poivre de Bantam , Jambly , Palamban & Macassar, & on entreprendra la negociation de Banca ; & la pouvant obtenir, on fera ce qui est cy-dessus exprimé. Estans revenus de la Chine & de la Tartarie à Banca ou à Bantam vers le commencement de 1669. on sera contraint d'y rester, jusques au mois de May, auquel temps on peut naviger au Japon & revenir à Banca au commencement de l'année 1670. On sera obligé d'y retarder jusques à la my-Juin avant de pouvoir partir pour la côte de l'Inde, afin de visiter les comptoirs, où arrivant au mois d'Aoust, il y aura à travailler jusques au mois d'Octobre, & ensuite y ayant employé le temps qu'il faudra pour assembler la carguaison pour France, la & décharger, on ne pourra s'acheminer pour le retour qui porte des nouvelles de la Chine & du Japon, que vers la fin de l'année 1670. & on ne pourra estre en France plûtoft que le mois de Juillet 1671.

On apprestera donc au plûtoft les lettres & les presens pour le Grand Mogol, les Rois ses voisins, & le Grand Mataran Roy de Java, pour le commerce de l'Isle de Banca. Ces lettres doivent estre écrites sur du

papier blanc épais & bien collé, roulées dans de petits sacs étroits & longs selon leur proportion, faits du plus précieux drap d'or qui se puisse trouver, duquel il est besoin d'envoyer deux ou trois aunes, de peur qu'il ne se noircisse, pour faire lesdits sacs quand il s'en faudra servir. S'il plaisoit à Sa Majesté de fier son cachet entre les mains des Directeurs de la Compagnie ou quelques papiers dorez, peints & cachetez en blanc, pour le Grand Mogol, les Rois ses voisins & le Grand Mataran, les lettres pourroient estre composées comme on le trouveroit plus à propos, pour obtenir la fin des desseins de la Compagnie.

Il est nécessaire que les lettres & presens soient prests au plûtard vers le commencement du mois d'Avril pour estre envoyez avec les Comptans qu'il plaira à la Compagnie, en un bon & commode Navire. Cependant elle aura soin de faire apprêter des vaisseaux, non seulement pour le Capital & les Marchandises qui manquent à nôtre envoy, lequel a esté arresté à vingt tonnes comptant en or & en argent, & quatre tonnes en Marchandises, faisans vingt-quatre tonnes en tout, pour mener aux Indes: mais aussi pour faire sortir une Flote dans l'Autonne de 1666. dans laquelle il est nécessaire d'avoir six Bâtimens, un peu plus que de moyenne grandeur, afin de tenir les affaires en train dans les Indes, ainsi on pourra assembler des toiles, foyes, salpêtres, indigo, poivre & sucre suffisamment pour envoyer en France une bonne cargaison à la fin de l'année 1667. Et l'on mettra sur cette Flotte qui partira dans l'Autonne de 1666. cent milliers d'étain,

deux cens milliers de plomb, trente milliers de vif argent. Trois cens mille livres en pieces de huit de Mexique & de Seville, & point du Perrou, & six cens mille livres en bon or. Quatre caisses de fines serges & deliées, sortes de Marchandises de laine & rachines rouges & violettes, pourpre & vert, & un peu de bleu, jaune & blanc pour épreuve. Et cet envoy doit suivre le nostre de prés & le plûtoft qu'il sera possible; car quoy que les Lettres & les presens n'arrivaissent pas, on auroit besoin d'un bon Capital pour tenir les affaires en train en les attendant, & envoyer un retour en France dans la saison; car pour employer vingt ou vingt-cinq tonnes d'or, il ne sera pas besoin de beaucoup de temps.

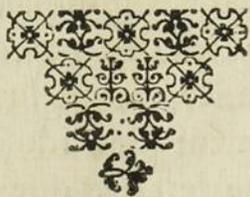
Si la Flûte la Force qui doit porter le supplément de la Flotte, & qui partira incessamment après, ne sort au plûtard au commencement d'Avril 1666. pour aborder Madagascar au mois de Septembre, & pour estre à Suratte au mois de Decembre; il y aura une grande demie année de perduë; car les Navires faisant voile plus tard de France, seront contraints de mettre leur cours de Madagascar, non droit pour Suratte, à cause de l'orage & de la Mousson contraires dans les parties du Midy: mais d'aller à Bantam par le détroit de Sonda, & y ayant rafraichis de suivre derriere Sumatra, par le détroit de Malaca, & de se rendre à Suratte, où elle auroit esté long-temps attenduë, ce qui ne pourroit estre plûtoft que dans l'Autonne de 1667. & ayant employé cette saison à regler ce qui seroit necessaire aux quartiers du Sud, il faudroit partir pour

aller vers la ligne équinoxiale, au commencement de 1668. & voguer de là au mois de May pour la Chine; car la Mousson & les orages ne permettent pas de retarder d'avantage aux quartiers du Midy. L'on doit sçavoir en ce temps-là ce qu'il y auroit à faire dans l'Isle de Banca. Et s'il n'arrive qu'on perde cette demie année, & que les Navires qui suivront, partans de France bien avant dans l'année 1666. n'arrivent aux Indes qu'en l'an 1667. il sera necessaire qu'on envoie avec un nouvel équipage de Navires un nouveau Capital; car venant à manquer d'équipages, les affaires aux Indes ne s'avanceroient pas au grand dommage de la Compagnie.

Il faut incessamment penser de quelle maniere elle obtiendra les fines épiceries, & premierement pour la canelle par un Envoyé au Roy de Ceilon qui est oppressé par les forces de la Compagnie d'Hollande: Et après negocier avec le Roy de Macassar pour les clouds de geroffe. Cette affaire se doit commencer de peu, & s'agrandir toujourns. A l'Occident de Banda, il y a de petites Isles qui donnent de la muscade, & auprès du Grand Cerant, une petite Isle nommée Ceramlaut qui porte des clouds. On pourroit s'informer à Macassar si la Compagnie d'Hollande s'est renduë maîtresse de cette Isle, où si elle a guerre ou paix avec les Habitans. Si les François avoient des commencemens dans les épiceries & payoient bien ce qu'ils en negocieroient, la Compagnie s'avanceroit bien-tôt, puisque celle d'Hollande paye si peu, que les Habitans de ces Isles n'en peuvent subsister.

Il plaira d'ordonner comment on se gouvernera en passant le détroit de Malaca , ce qui pourra souvent arriver. Quand les Portugais l'ont eus, ils ont mis par usurpation un droit de six cens livres sur chaque Navire autant de fois qu'il passe. Les Hollandois ayans pris Malaca sur eux pretendent le mesme droit , & le font payer aux Portugais & aux Anglois. Du temps que les Habitans en estoient les maîtres , il n'y en a jamais eu aucun , & personne n'a payé.

S'il plaît au Roy de gratifier les deux Directeurs du titre d'honneur de Chevaliers de l'Ordre de S. Michel, pour estre par là en estat de reputation convenable d'Envoyez, & de les employer comme tels aux Roys des Indes, de la Chine & du Japon qui ont grand égard, & examinent la qualité de ceux qui ont ces Commissions; ce seroit une fort bonne affaire, & pas moins necessaire; en cas que Sa Majesté veuille bien faire cette grace, ces deux Ordres seront envoyez avec quelques aunes de ruban bleu, par le mesme Vaisseau qui portera les presens & les Lettres, ces deux ornemens donneront beaucoup de respect & de credit dans les Cours & auprès des Grands.



CHAPITRE XVIII.

Addition au projet du sieur Caron.

C E projet donné dès l'année 1665. dont aucune experience n'a jusques à present détruit la justesse, marque l'intelligence & le genie de celuy qui l'avoit dressé. Il estoit asseurement capable à son égard de l'exécuter, si l'on avoit eu de l'exacritude à le suivre: mais il fut soupçonné par les François qui l'accompagnerent aux Indes, de n'avoir point d'autre veüe que son interest particulier; & soit qu'ils ayent penetré sa conduite, ou qu'estant Hollandois & d'une autre Religion que la plûpart d'entre eux, ils ayent crû qu'il ne procureroit point l'avantage des François & des Catholiques, ils ont traversé sa regie & l'execution de ses desseins. Les François eurent aussi de la jalousie de la proposition faite par le Sr Caron, d'envoyer pour principaux Agens à Coromandel & à Bengale, les sieurs Cops & de Ligne qui estoient Hollandois; ils moururent pendant la route de France à Madagascar; & les Catholiques n'ont jamais bien goûté son avis de n'envoyer au Japon que des Religionnaires: On tient neantmoins qu'il estoit judicieux, parce que les Japonnois se sont laissez persuader par quelques Européens, que les Catholiques estoient des Idolâtres qui tâchoient d'entrer en leur Pays: de sorte que lors qu'il arrive un Vaisseau à Nanguasaqui qui est le premier Port, les

DES INDES ORIENTALES. 311

Japonnois presentent un Crucifix à ceux qui sont dedans, & s'ils ne le foulent aux pieds, on ne les reçoit pas.

On peut ajoûter au projet du sieur Caron quelque détail concernant les Marchandises, dont il n'a point parlé. Les toilles, les fils de coton & l'indigo se recueillent & se fabriquent autour de Suratte, & d'Amadabad qui est à la moitié du chemin de Suratte à Agra Ville Capitale de l'Empire du Mogol. Les toilles évaluées sur le prix du Cotton, des façons & des teintures reviennent les plus fines & les mieux peintes de trois quarts de large à douze sols l'aune de France; la commune à six & sept sols, il y en a qui ne coûte pas plus de trois sols. Pour l'indigo, quand il est assez sec & bien conditionné, on l'envoie d'Amadabad à Suratte par des charettes accompagnées d'un Courtier Banian. En passant la riviere à Baroche qui est à trois lieues de Suratte, on paye dix-huit pour mille de quelque Marchandise que ce soit, & à Suratte quatre pour cent, & de là l'indigo est conduit à Soially pour estre chargé sur les Vaisseaux. Il valloit en 1668. quinze sols la livre de seize onces.

Les soyes à Agra & à Bengalle sont de prix égal: il y en a depuis dix sols jusques à quatre francs la livre, surquoy il est aisé d'évaluer les étoffes.

De Suratte pour commercer le poivre à Bantam, on y porte des toilles de coton & des étoffes de soye d'Agra. Et si l'on negocie à Massulipatam & sur le reste de la côte de Coromandel, on en tire encore beaucoup de toilles & du salpêtre qui ne revient pas à un sol la

livre : On passe facilement aussi à Bengale où se trouvent quantité de foyes, de sucres, & de salpestres. Pour ces toilles de Coromandel, comme pour celles de Suratte ; se trocque le poivre de Bantam, Jambly, & Palamban qui revient tous frais faits & tous droits payez à deux sols un liard la livre quand il est traité ainsi ; autrement, s'il est achepté avec de l'argent, il coûte quatre sols.

Le poivre des Indes ; les draps, serges, camelots & ratines de France : les toilles de Suratte, d'Amadabad & de Coromandel, se portent à la Chine, au Japon, & dans l'Arabie heureuse, d'où l'on tire ; sçavoir, de l'Arabie, de l'or, des perles, du souphre, de l'encens, & les autres aromats. Du Japon où les foyes sont bien venduës, on apporte de l'or, de l'argent, du cuivre, & du camphre. De la Chine, du fil d'or, du laton, du pianre, de l'alun, de l'esquine, galanga, du Thé, & de toutes les drogueris. Et de la Perse, des Tapis, des Brocards de soye, argent & or, des taffetas simples & doubles de debit par toute la terre ; des turquoises dont la mine est dans la Province de Korosan, des perles dont il y a une mine dans la petite Isle de Barrin appartenante au Roy de Perse à quatre-vingts lieues de Bandarabassy & du Souphre. Il s'y peut encore charger du vin, de toutes sortes de fruits, melons, noix, noisettes, amandes, eau de vie & confitures pour les Indes. On trouve à Bengale le poivre long outre la soye, le sucre & le salpestre. En l'Isle de Timor, le bois de Cendal & l'écaille tortuë. En l'Isle de Ceilon la canelle, les dents d'Elephan, & beaucoup de Pierres

res precieuses. A l'Isle de Banda, la fleur & la noix de muscade. En l'Isle d'Amboine, les clouds de gerofle. A Malaca, l'étain, le plomb & le benjoin. A Siam, les peaux de bœuf, de cerf & de buffle, & le bois de sapain, & des soyes à Tunquin & à Quina.

Sur les marchandises que les Européens vendent, ils gagnent ordinairement cent cinquante pour cent dans le Japon & dans la Chine, cent pour cent en Perse & à Achem, cinquante pour cent en Arabie quand ils sont payez en or, & autrement cent pour cent, & le profit accoûtumé de Royaume en Royaume dans les Indes & par toute l'Asie, est de cent pour cent. Cecy pourra donner quelque idée de ce grand Commerce, auquel les relations ne rapportent pas encore que les François ayent mis la derniere main.

Le sieur Caron pour exécuter l'endroit de son projet où il est parlé de la canelle, estant à la rade devant Cochim, écrivit au Roy de Ceilon la Lettre qui suit, & qui fait connoître son merite.

SEIGNEUR,

Les affaires d'Orient sont divulguées en Europe, les Rois & Princes desdits lieux cherchent les moyens par lesquels ils pourroient jouir avec liberté & satisfaction de ce qui croît dans vôtre Terre & Pays : c'est pourquoy il a esté pris occasion en France d'établir une Compagnie nouvelle, ainsi qu'il s'est fait dans la Royale ville de Paris, & afin qu'elle

Rr

aille toujours en augmentant, le Tres-Chrétien Roy de France a ordonné d'envoyer aussi des Gentilshommes avec presens pour honorer V^{otre} Majesté Imperiale, & pour negocier les moyens qui puissent contribuer à une paix perpetuelle & grande amitié avec l'Empire de V^{ostre} Majesté, afin qu'il puisse fleurir dans toute sorte de felicité & abondance de toutes choses au grand avantage de vos Sujets, ainsi qu'il a esté cy-devant dans le temps des Seigneurs vos Predecesseurs: mais j'ay paru si tard à cette côte de l'Inde, qu'il n'a pas esté possible d'accomplir entierement cette année le commandement de mon Roy. Cependant j'ay recherché avec toute sorte de diligence ce moyen pour me faire connoître à V^{otre} Majesté, & luy faire voir par cette Lettre que je suis un des anciens Serviteurs de la Maison de V^{otre} Majesté Imperiale. S'il luy plaisoit d'ordonner aux Grands de sa Cour qu'ils cherchent quelques années en ça, & ils trouveront François Caron qui a pris le 9. Janvier 1644. sur les Portugais v^{otre} Forteresse de Negombo, après qu'il a battu les troupes de Dom Antoine Macharetuan, & de Dom Antonio de Mothagaluan. Depuis cela, le Tres-Chrétien Roy de France m'a pris à son service, & chargé de plusieurs affaires d'importance. Plaise au bon Dieu que tout puisse contribuer au bien de plusieurs, & pour le service de V^{otre} Majesté Imperiale, laquelle Haute & Puissante Personne, le Seigneur veille conserver en toute sorte de felicité dans son tres-grand Empire, & luy donner victoire contre tous ses ennemis. Fait en cette rade de Cochim, dans mon Navire le 29. Decembre 1667. Seigneur, de V^{otre} Majesté Imperiale, le tres-humble & tres-obeissant Serviteur,

FRANÇOIS CARON.

CHAPITRE XIX.

*D'une femme Gentille qui se fit brûler proche de Suratte ,
avec le corps mort de son mary.*

PENDANT que le sieur Caron & les François gardoient la loge à Suratte, n'estant pas en estat de passer à la Cour du Mogol, à qui il n'estoit pas séant de demander des permissions & des graces sans luy faire des presens, ils estudioient les mœurs & les coutumes des Habitans de cet Empire, & assisterent le sixième jour d'Aoust 1669. au spectacle suivant. Une femme Gentille sortit à huit heures du matin de la maison du Gouverneur, à qui elle avoit esté demander permission de se brûler avec le corps mort de son mary. Il dépend de luy de l'accorder, souvent il ne la donne pas : mais cette femme ayant plus de quarante ans, il n'en fit pas tant de difficulté que si elle eût esté plus jeune. Elle marcha accompagnée de grand nombre de Gentils de sa Caste, lesquels chantans ses loüanges, & donnans des applaudissemens à l'action qu'elle alloit faire, luy jettoient de la poudre rouge qui est une marque de gloire parmy eux. Elle fut à pied jusques au lieu où les femmes se brûlent ordinairement, nommé Poulpara au bord de la riviere à une lieuë & demie de Suratte. Si-tôt qu'elle y fut arrivée, les plus considerables des hommes de sa Caste, la menerent laver avec beaucoup de respect, la remerciant du titre

d'honneur qu'elle leur laissoit, & baisans ses pieds, luy disoient qu'elle alloit estre bien-heureuse. Cependant d'autres dresseoient un bucher en maniere de case quarrée composée de pieux, & entourée de feüilles de Latanier & de cocos, auprès duquel elle fut conduite au sortir du bain. Après avoir fait ses adieux & embrassé sa brû & ses parentes qui témoignoient une profonde tristesse, elle fit sept fois le tour de son bucher, tenant en sa main gauche un cocos qui signifie Dieu par sa rondeur, & à la droite une baguette. Elle avoit autour du col une guirlande de fleurs, & un voile rouge sur la tête: mais de la grande foule des gens de toutes Nations qui assistoient à cette action, quelqu'un l'ayant touchée en passant, elle retourna se laver à la riviere pour estre plus pure, & revenuë au bucher, elle y entra un flambeau à la main. S'y estant assise, le corps de son mary fut posé sur ses genoux, & la porte ayant esté fermée, elle mit le feu en dedans, & les Gentils l'allumèrent aux quatre coins en dehors, jetterent dessus quantité d'huile & de bois pour la consommer plus promptement, & dansoient autour avec de grandes clameurs & battemens de mains, afin qu'on ne l'entendist pas si elle avoit crié.



CHAPITRE XX.

Les François sont invitez par les Rois de Siam & de Macassar, de s'établir dans leurs Royaumes. Arrivée de deux Vaisseaux venans de Madagascar à la rade de Soually. Envoy de la Flûte la Couronne à Massulipatan.

LE Pere Ambroise Capucin, avoit écrit à Siam aux Missionnaires François qui y étoient, l'arrivée de Vaisseaux & d'Agens de leur Nation à Suratte. Ils luy mandèrent que le Roy de Siam leur feroit bâtir une maison magnifique, quand ils iroient negocier en son Royaume, & qu'il les souhaitoit avec passion.

Le Roy de Macassar qui avoit guerre contre les Hollandois dans l'Isle de Celebes, les demandoit en même temps avec grand empressement. Jamais entreprise ne fut commencée dans une conjoncture plus favorable que l'a esté celle du commerce aux Indes Orientales par les François, qui aidez de la protection du Roy, n'eussent jamais manqué de réussir, si les employez avoient fait leur devoir; mais leur peu de précaution ayant mis l'établissement de Madagascar hors d'état de subsister, tous ceux qui y estoient restez, en vouloient sortir; ce que l'on apprit par la Couronne & le Houcre le Petit Saint Jean, qui arriverent devant Soually le 13. Octobre 1669. chargez de Chefs de Colonie, de Commis & d'Ouvriers lesquels faisoient des invectives contre

cette Isle, où ils avoient eu beaucoup de necessité. Les Capitaines avoient ordre d'embarquer promptement du ris & d'autres vivres pour ceux qui attendoient leur retour à Madagascar avec impatience : Quinze jours après, la Fregatte la Mazarine aborda encore à Soually ; on sçeut par les lettres qu'il n'y avoit ny ris, ny liqueurs, ny argent au Fort Dauphin, que l'on y battoit de la monnoye de cuivre, à laquelle on donnoit mesme prix qu'à celle d'argent, & qu'il y avoit toujours de la division dans le Gouvernement.

Pendant que l'on dispoit une provision de rafraîchissement pour envoyer au Fort Dauphin, & des marchandises des Indes pour charger deux Vaisseaux qui devoient retourner en France, le sieur Caron fit partir la Flûte la Couronne pour Massulipatan, afin qu'elle y prist la cargaison que le sieur Macara avoit eu ordre d'y faire, & la portast à Madagascar attendre ces Vaisseaux quand ils passeroient pour ce voyage : mais elle n'y trouva rien de prest. Ce fut le sujet ou le pretexte du traitement que nous avons dit qu'il fit au sieur Macara. Vers ce temps-là, le President des Anglois envoya dire au sieur Caron, qu'il avoit receu nouvelle que le Saint Jean Navire de la Compagnie Françoise, estoit arrivé en France au mois de Janvier 1669. & qu'il en estoit party une Flote pour les Indes Orientales.

Neuf Navires d'Angleterre aborderent aux Indes cette mesme année, & il n'y en alla pas un de France, ce qui tenoit son commerce, non seulement en une extrême langueur, mais rendit inutiles ses premiers en-

vois, lesquels n'estans pas sou'tenus, ne servirent qu'à défrayer ses Agens, la Compagnie restant endettée d'autant du moins qu'il luy paroissoit lors de fonds aux Indes.

CHAPITRE XXI.

Differend des François avec le Gouverneur de Suratte.

LE Gouverneur de Suratte avoit de l'ordre du Grand Mogol, donné un jardin aux François sur le bord de la Riviere à demie lieuë de la Ville, dans lequel estoit un Divan; c'est un endroit dont la couverture est élevée sur des piliers, & dont le bas est environné de balustrades. Du milieu de ce Divan il sortoit un jet d'eau naturel qui retomboit dans un bassin de deux toises de diametre, autour duquel les François se regalloient, & de deux petites pieces de Canon de bronze; on tiroit sur le fleuve les santez qui se beuvoient sous le Divan. Le sieur Caron voyant que les Hollandois avoient du Canon dans leur loge, se fit un point d'honneur d'en avoir dans la sienne. Il fit rouler ces deux petites pieces jusques à la Porte de Suratte: elles y furent arrestées comme marchandises, & conduites à la Doüanne pour acquitter les droits. Le Gouverneur qui les avoit trouvez à son gré, ordonna secretement de ne les point rendre, & faisoit entendre qu'il en auroit eu le present fort agreable: de sorte que de quelque moyen dont le sieur Caron se

pult servir, on ne luy délieroit point ses deux canons. Il assembla le Conseil des François, lequel députa deux des principaux au Gouverneur, pour luy dire que s'il ne les donnoit de bon gré, ils en feroient venir d'autres de leurs Vaisseaux pour l'y forcer & battre la Ville. Il parut bien surpris de la vigueur de cette deputation; & son procédé n'estant pas de l'esprit du Mogol, qui est de ne rebuter point ceux qui cherchent à negocier dans son Empire, il apprehenda que cette affaire ne fust portée à la Cour; & leur répondant avec moderation qu'ils ne debuttoient pas mal pour obtenir des graces, leur fit délivrer leurs deux canons: car il n'est pas à croire qu'il craignist les forces de trois Vaisseaux, presque épuisez à cinq lieuës d'une Ville aussi grande que Roïen, dont le Château est de défense. Ces sortes de hauteurs qui sembleroient avoir deub nuire aux François, acqueroient au contraire à la Nation l'estime du Gouverneur & des premiers Officiers de Suratte. Quoyqu'ils fussent en petit nombre, ils ne laissoient pas de prendre le pas chez eux-mesmes, sur les Hollandois qui estoient dans les Indes les plus puissans de l'Europe, ce qui faisoit juger aux Indiens, que le Roy de France donnoit la Loy à cette partie du monde: ils se tenoient honorez d'en avoir en leurs pays, & l'avantage qu'ils trouvoient que beaucoup de Nations cherchassent à l'envy la mesme chose, leur faisoit conserver ces nouveaux Marchands avec bien de la précaution pour augmenter le prix de leurs Marchandises.

On remarquera icy que ces deux petites pieces de
canon

canon avoient esté prises sur un Vaisseau qui portoit la Tante du Grand Mogol à la Mecque, par la Fregatte l'Aigle-Noir que le sieur Hugo Hollandois commandoit en l'année 1661. pour M^r Fouquet. Il le rencontra à l'entrée de la Mer Rouge, en enleva tout ce qui luy plût, & laissa aller la Pelerine au tombeau de son Prophete, sans les presens qu'elle avoit dessein d'y faire, dont il s'accommoda aussi bien que de ces deux petites pieces de bronze. Elles estoient toujourns restées dans cet Aigle-Noir qui estoit le Saint Paul, que l'on avoit déguisé, lequel les déposa au Fort-Dauphin lors qu'il retourna en France sous la conduite du sieur Cornuel en l'année 1666. Après l'arrivée de Monsieur de Mondevergue, elles furent mises sur le Saint Jean qui passa le sieur Caron à Suratte en 1668. Le Saint Paul se trouvant propre aux voyages de long cours, fit depuis encore celuy de France aux Indes, & estant à la rade de Sojally, fut remarqué pour le Vaisseau qui avoit piraté la Tante du Grand Mogol. Le bruit couroit que des Matelots Indiens l'avoient reconnu, mais on s'aperceut que quelques Européens faisoient joüer ce jeu, qui d'abord inquieta les François. Ils rejeterent néanmoins l'accusation sur ceux qui la faisoient faire, prouvans que cette Fregatte estoit alors commandée par un Holiandois, & que la Compagnie Françoisise des Indes Orientales ne l'avoit acheptée que depuis. Les deux canons ne furent pas reconnus, parce que les armes moulées dessus avoient esté ostées, & celles de la Compagnie, gravées à leur place par un ouvrier adroit, lequel n'avoit laissé aucun vestige qui pût faire soupçonner

ce changement. Ce Bâtiment le Saint Paul estoit le plus viste & le plus leger de tous ceux de la Compagnie. Il preside un certain sort sur les Vaisseaux, qui fait que la construction la plus reguliere ne leur donne pas des aïles, & le hafard ou ce que ceux mesme qui les bâtissent ne connoissent pas, est Maître de leur legereté.

CHAPITRE XXII.

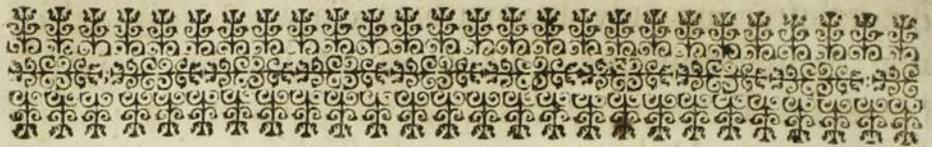
Arrivée à la rade de Soïally, des Vaisseaux la Marie & la Force, venans de Bandarabassy en Perse, & de Bassora en Arabie.

LE vingt-deuxième jour de Novembre de l'année 1669. les Vaisseaux la Marie & la Force, ancrerent à la rade de Soïally. Le premier apportoit le sieur Mariage Marchand de la Compagnie, qui estoit party de France par terre pour la Perse dès l'année 1664. avec les sieurs de Lalain & la Boulaye le Goux, lesquels estoient morts. Il avoit sejourné quatre ans à Hispahan à la Cour du Roy de Perse, & à Bandarabassy. Il n'avoit rien chargé de plus utile sur ce Navire, que ses avis pour ce grand Commerce, un Sous-Marchand estoit resté en Perse à sa place.

La Force qui revenoit de Bassora en Arabie rapportoit des Lettres du sieur Frocter, Marchand de la Compagnie, qui y estoit demeuré pour vendre ses Marchandises avec le Salomon Bâtiment Maure, que les Directeurs avoient fretez à Suratte. Il asseuroit qu'il y feroit de-

bit avantageux, n'y ayant point d'autre Navire en ce lieu, & mandoit que la Paix estoit faite entre les Arabes & les Turcs, que ces derniers estoient en possession de cette Ville, en ayant chassé les Arabes. Il envoyoit le firman ou permission de negocier, qu'il avoit obtenu du Bacha ou Gouverneur, contenant ce qui suit.





Traité & conditions accordées à Messieurs les Directeurs de Suratte, de la Compagnie Française pour negocier à Bassora, arrestées avec le sieur Froëter Marchand & Député de la dite Compagnie.

I.

ESTANT mouillé devant la Ville, il vous sera permis de venir à terre prendre langue. Vous pourrez ensuite décharger vos Marchandises quand bon vous semblera, que vous mettrez à droitures sans qu'elles aillent à la Doüanne, & lors qu'elles seront vendues, vous en payerez la Doüanne à un demy pour cent, moins que les autres Nations Européenes.

II.

Ne vous pouvant défaire de vos Marchandises, il vous sera permis de les faire recharger dans vos bords pour les porter où bon vous semblera, sans que je prende aucune Doüanne.

III.

Si vous faites vente de vos Marchandises, & que les Marchands à qui elles auront esté vendues & livrées,

deviennent insolvables ou ne veulent pas payer, je vous feray payer ou rendre vos Marchandises en essence, en vous dédommageant.

IV.

Si je trouve aucun de vos gens qui veuille fuir ou se faire Mahometan, je le feray prendre & mettre entre vos mains, & en cas qu'il n'y eût point de Vaisseau icy, je le mettray entre les mains des Peres Carmes.

V.

Il sera permis à tous Courtiers & Marchands de Basfora, d'aller & venir dans vos maisons quand bon vous semblera.

VI.

Si de nuit ou de jour vous estes volez dans vostre Maison ou Magasin, je vous feray rendre ce qui vous aura esté pris, ou je vous en payeray la valeur.

VII.

Si par malheur (ce que Dieu ne veuille) aucun de vos Vaisseaux, soit devant la Ville ou ailleurs dans la riviere, vient à se perdre ou se briser, je vous feray donner main-forte pour aider à sauver vos débris, sans que je pretende aucune chose dudit débris.

VIII.

S'il arrive que vos gens s'enyvrent , fassent querelle ou se battent avec les gens du Pays , je les feray prendre pour vous estre remis entre les mains , & en ferez la justice & moy de mes gens.

IX.

Il dépendra de vous de prendre des dettes , on ne vous y obligera point.

X.

Si vous voulez achepter des chevaux , vous le pourrez d'où & de qui vous voudrez , & les faire embarquer dans vos Vaisseaux.

XI.

Vous pouvez exercer vostre Religion dans vostre maison , de la maniere que font les Peres Carmes icy chez eux.

Il y avoit dans la lettre du sieur Frocter , une particularité qui ne regarde point le commerce des Indes : mais si ces memoires tombent entre les mains de quelque curieux speculatif , il ne sera pas fasché de la rencontrer.

Quelque temps après que je fus étably en cette Ville , écrit-il , un Arabe tres-riche avec qui je fis habitude , m'ayant invité à une promenade , me mena à trois

lieuës de Bassora, en un endroit fort solitaire, entre deux grands rochers, de dessus lesquels on voyoit la mer, & au bas quantité d'arbres si confus & si épais, qu'il paroïssoit impossible de les penetrer. C'est fut neantmoins au travers, par un petit sentier qui sembloit fait par des bestes, que nous arrivâmes sous un de ces rochers qui avançoit, & mettoit quelque espace à l'abry. Il sortoit des côtez deux fontaines qui rafraîchissoient quantité de Dattiers & de Palmites, & nous entrâmes dans une grotte, où un feu gros comme le poing, autant éloigné du bas que de la voûte, éclairoit une pierre sur laquelle estoit gravé avec peu d'art, mais lisiblement en Latin, que l'Arabe entendoit bien, ce qui suit en François.

T. V. s'appliquant icy sans cesse à soumettre le corps à l'esprit, s'est tellement spiritualisé, qu'après avoir connu tous les ressorts des plus secrettes intelligences, il est devenu feu & a disparu le 22. Octobre 1664. ne laissant de luy que cette petite portion pour éclairer cette pierre sur laquelle il a commandé à son fils B. V. de graver ce qu'il avoit veu, & de marquer que non seulement l'esprit de l'homme est immortel, mais que son corps le devient aussi par la vertu de son esprit. Le fils ne pouvant suivre un si grand exemple, est retourné en France sa patrie, quarante jours après que son pere est monté vers le Ciel, esperant le rejoindre par son esprit à sa mort, & par son corps au jour de la Resurrection generale qui spiritualisera tout.

Je voulus remüer ce feu : mais si-tost que je l'eus touché, il s'évanoüit : l'Arabe s'écriant, me dit que

c'estoit un grand malheur. Nous sortîmes de la grotte, & ayans ramassé de certain bois porreux & sec qui est commun en ces quartiers, & s'embraze en le frotant, j'allumay une bougie que je portois, & estans rentrez nous relûmes ce qui estoit sur la pierre, & trouvâmes à terre au dessous d'où nous avions veu ce feu en l'air, un morceau d'acier en triangle équilateral, finissant en une petite pyramide : Nous ne pûmes le remettre en l'estat auquel il estoit à nostre venuë. Je le garde & le regarde souvent avec admiration. Les PP. Carmes qui sont à Bassora ont obtenu du Gouverneur, la pierre de cette grotte, & l'ont fait apporter dans leur maison : mais n'osans rien décider, doutans mesme que les choses puissent estre comme elles sont écrites, ils ne regardent pas cette grotte comme un lieu saint, mais jugent qu'il peut y avoir du merveilleux dans cette aventure. Ils m'ont fait trouver à propos de vous en donner part, d'autant plus que ces solitaires estoient François.

Pour vous informer de tout ce que j'ay appris de l'histoire, vous sçauvez encore que l'Arabe m'a dit avoir découvert cette grotte après le naufrage à la côte, d'un Vaisseau dans lequel il estoit & qui luy appartenoit, chargé de foyes, de gommes, de dattes & d'or, & son desespoir l'ayant fait enfoncer dans ce desert & dans cette caverne, qu'il y vit ce que je viens de vous écrire, & prit sur le haut de la pierre où estoit l'inscription, une boule de fer sur laquelle estoit gravé *aperi*, qu'il l'ouvrit par un secret qu'il connut incontinent après avoir lû ce mot, & qu'il trouva dedans
une

un avis qui luy a enseigné à reparer ses pertes , & un ordre de ne rien toucher du reste de ce qui estoit dans la grotte , sur des menaces de tres-grandes peines. Je ne sçay si elles tomberont sur moy qui ay remüé ce feu , ou s'il se conservoit seulement jusques à ce que quelqu'un l'eût vü qui en püst rendre un témoignage qui passast jusques à vous , & par vôtre moyen jusques en France.

CHAPITRE XXIII.

Charge du Navire venant d'Arabie. Risque qu'elle fit courir aux François , par la conduite du sieur Caron.

LA Force qui venoit de Bassora , y avoit chargé de l'or pour les Indiens , lesquels avoient mis leurs marchandises dessus à Suratte. Ils persuaderent au sieur Caron qu'ils sauvoient ordinairement les droits de ce precieux métal par la subtilité des Anglois & des Hollandois , qui fretoient pour eux comme avoient fait les François , & qu'ils en partageoient le profit. Le jardin dont il a esté parlé , qui servoit de lieu de promenade , fut designé pour , sous pretexte de régal , y aller prendre une voiture de cet or d'Arabie. La Force déchargée à Soïally , de tout ce qu'elle avoit d'embarassant , fut menée par le flux jusques devant ce jardin , au bout duquel il y avoit un petit Magazin où l'on feignoit de mettre des choses de peu de consequence qui restoient dans ce Vaisseau : mais pendant que l'on

dînoit à grand bruit & à grande chere, les deux coffres du Carrosse du Directeur, furent garnis de six à sept cens mille francs en or. Estant ensuite remonté sur son Palanquin & son Carrosse après, escorté de huit Cavaliers, il reprit le chemin de la Ville. Il y a dans Suratte un Bureau où tout ce qui arrive aux Portes, sujet aux droits, est conduit par des Gardes. Le sieur Caron à celle par laquelle il passoit ordinairement, fut prié de s'arrester, & l'on s'y mit en devoir de visiter son équipage, ayant esté trahy par des Maures qui le servoient : mais s'emportant & protestant de se plaindre de l'affront qu'on luy faisoit, il fit tourner bride & entra par une autre Porte. A peine l'or estoit-il hors des coffres, que le Gouverneur envoya faire des reproches de ce que les François, bien loin d'avoir de la reconnoissance des avantages que l'Empereur leur accordoit, prestoient leur ministere pour frustrer ses droits, & leur fit dire qu'il ne pouvoit se dispenser d'en donner avis au Mogol. Ce fut une fâcheuse conjoncture : On fit agir le Pere Ambroise qui estoit fort bien avec le Gouverneur & le Secretaire. L'adresse du Pere & des presens considerables, assoupirent l'affaire. Le sieur Caron eut grand tort d'exposer ainsi l'honneur d'une Compagnie dont il estoit Directeur ; il donnoit mesme lieu de juger qu'il avoit dessein de la perdre, luy qui estoit Hollandois, & qui devoit agir avec beaucoup de retenuë.



CHAPITRE XXIV.

*De la Ville de Suratte. De ses Habitans. De son Commerce,
& de ce qu'il y a de curieux aux environs.*

LA Ville de Suratte au Royaume de Guzerat de l'obeissance du Mogol, est grande comme Roüen, habitée d'Indiens, les uns Mahometans, les autres Gentils; de Persans, d'Arabes, de Turcs, d'Armeni- niens, de François, d'Anglois, de Portugais, d'Hol- landois & d'autres francs. Il y a une sorte de Gentils appellez Parsis qui adorent le feu comme les anciens Perses: Leurs ancestres sortirent de ce Royaume quand les Mahometans s'en rendirent les Maîtres.

Les Docteurs des Gentils se nomment Bramains: il y en a qui font les Philosophes & les détachent de la terre, marchent couverts de toile de coton couleur de tripoly, dechiquetée: de sorte que la moitié de leur corps est nud. Les François aux fenestres de leur loge, en virent un que plusieurs femmes suivoient en foule, les plus devotes courroient le preceder, s'agenouilloient devant luy, prenoient sa nudité, & donnoient le temps aux autres d'avoir part à cette veneration ridicule; c'é- toit apparemment pour avoir des enfans. Les Banians sont les Courtiers & les Marchands, parmy les Gentils.

Suratte est ceint de murs de brique de douze pieds d'épaisseur, & à chaque Porte de la Ville, il y a deux

Tours. Les maisons des personnes du commun ne sont que de cannes & de branchages de palmiers : celles des riches sont bâties de pierres & de bois élevées au plus de deux étages, au dessus de la pluspart desquelles sont des terrasses où les femmes des Mahometans se promènent parmy les fleurs & quantité de petits jets d'eau : elles ont peu de fenestres qui ayent veuë sur la ruë, presque toutes sont sur les cours ; & ils prennent garde autant qu'ils peuvent, que leurs femmes ne communiquent leurs charmes aux étrangers, dont il se trouve en cette Ville de toutes les contrées du monde. Les Habitans sont tres-precautionnez contre le larcin. Ils ont comme en Perse des puits secrets fermez de grosses pierres & de fortes barres de fer bien cadénacées, dans lesquels ils mettent ce qu'ils ont de précieux, & leur liët est dessus.

Du côté de la riviere de Suratte appellée Tapty, à l'extremité de la Ville, est le Château flanqué de quatre grosses Tours environnées de fossez pleins d'eau. La Garde s'y fait par une forte Garnison : les trompettes sonnent à chaque heure du jour & de la nuit. Personne n'y entre que la Garnison. Le Gouverneur ne dépend point de celuy de la Ville. Après trois ans il est rappelé à la Cour du Grand Mogol. Il y a au dehors des sentinelles avancées qui en empeschent l'approche au moins de cinquante pas. Ce Château n'a point esté pris par le Prince Sauvagy qui a insulté deux fois Suratte ; il a seulement pillé les Marchands, & s'est retiré.

Après les Gouverneurs de la Ville & du Château, le premier Officier & qui ne dépend que du Mogol,

est le Secrétaire qui tient Registre de tout ce qui arrive dans le, Pays dont il envoie copie à la Cour. Il y a un Muphty qui prend garde à toutes les choses qui concernent la Religion, un Cadix établi pour l'explication des Loix, un Juge criminel qui fait châtier les coupables chez luy, & quelquefois au mesme endroit où la faute a esté commise. Il va par la Ville accompagné de plusieurs Archers armez : il ne peut faire mourir personne qu'il n'ait averty le Mogol du crime & receu ses ordres. Ce Juge est Capitaine du Guet, & fait la ronde depuis neuf heures du soir jusques à trois heures du matin. Il répond des vols : mais il en paye peu. Il a des subtilitez pour s'en parer qui font renoncer ceux qui ont esté volez à le poursuivre. Le Prevost pour la campagne, répond aussi des vols, & ne les paye pas mieux que celuy de la Ville.

Les Mahometans ou Mores se font raser les cheveux ; les Gentils en ornent leurs testes, & tous les Sujets du Mogol de quelque Religion qu'ils soient, portent le turban, avec des vestes en maniere de casques par dessus la chemise. Les Mores ont un caleçon étroit qui descend jusques aux talons, & les Gentils une jupe : ils n'ont point de chaussure que des souliers légers qu'ils portent en pantoufle, ceux des riches sont brodez d'or ; quand ils sortent ils mettent sur eux une pagne ou toilette en façon de manteau, dont quelques-unes sont magnifiques & de grand prix. Les femmes des Mores se couvrent d'une chemisette la plus belle qu'elles peuvent avoir, sur une chemise de mousseline qui ne passe pas la ceinture. Elles se ceignent d'une piece

d'étoffe qui descend jusques à leurs pieds , & en font venir un bout par derriere le dos, sur la teste. Quelques-unes qui affectent un air plus degagé, sont vestuës comme les hommes , excepté que la manche de leur chemise ne va que jusqu'au coude, ainsi que celle des autres femmes , & laisse voir leurs bras ornez de brasselets garnis de diamans & de menilles d'or & d'argent ; elles en ont aussi au dessus de la cheville du pied, & se servent de patins pour paroistre plus grandes. Elles se passent des anneaux aux oreilles & aux narines , & portent quantité de bagues aux doigts, dans l'une desquelles est enchassé un petit miroir qu'elles regardent souvent.

Les Gentiles marchent le visage découvert, les Mahometanes voilées , toutes les Indiennes sont d'une grande propreté, & répandent des odeurs agreables sur leurs cheveux qui sont parfaitement beaux. Les femmes des Parsis & des Gentils s'embarassent moins d'habits que celles des Mores : mais elles sont plus chargées de bijoux, de coliers , & de brasselets : elles ont même de petites couronnes d'or sur leurs têtes, sont presque toutes belles, & de facile accez, & il semble qu'elles ne soient au monde que pour faire l'amour.

Il se voit quantité d'Hermaphrodites à Suratte , qui avec des habits de femmes, sont obligez de porter un Turban comme les hommes.

Aux environs de cette Ville, sont les sepultures. Celles des François, des Anglois & des Hollandois, sont clausées de murs, celles de Mores sans clôture en pleine campagne, les unes en pyramide, d'autres en dômes de

DES INDES ORIENTALES. 335

plâtre, les moindres de grands carrée comme celles de pierre, qui sont proche d'Arles & de Nismes en France. Les Religieux Gentils ont un cimetiere, on ne brûle point leurs corps, ny ceux des enfans qui meurent avant l'âge de deux ans, les autres sont brûlez après qu'ils ont esté lavez dans l'eau du Tapy, qu'ils estiment sacrée.

Les femmes qui ne se brûlent pas avec le corps de leur mary, restent méprisées, à cause de l'apprehension qu'elles ont témoignées de la mort, & demeurent toujours veuves, si elles n'ont recours à des Chrétiens ou à des Mahometans, & ne quittent la Gentilité. Les Parsis ne brûlent ny n'enterrent les morts, ils les exposent au Soleil sur une grille de fer qui couvre une grande fosse, dans laquelle les os tombent quand la chair & les nerfs sont consommés. Ils n'ont point d'autres Temples que les lieux où il y a du feu.

Les Maures ont quelques Mosquées remarquables dans Suratte, & quantité d'endroits qu'on appelle de ce nom, qui ne sont pas de petites arcades tournées du côté de la Mecque, avec des bassins pour se laver.

Les Pagodes publiques des Gentils sont hors la Ville. Les plus puissans achèptent la permission d'en avoir chez eux: ils y exercent leur Religion, & adorent des Idoles de figures bizarres, & d'animaux à qui ils font des offrandes dont les Bramains se nourrissent.

Hors une des Portes de Suratte, est un reservoir d'eau de seize angles, & de près de deux mille pas de tour, dont le fond est pavé de grandes pierres: On y descend par des degrés qui sont à treize de ces angles, les trois

autres servent d'abrevoirs. Il se remplit d'eau dans la saison des pluyes qui y coule par un canal. Au milieu de ce reservoir est une maison de pierre où l'on passe en bateau. Toute l'eau qui se beuvoit à Suratte, estoit prise en cet endroit, avant que cinq grands puits parfaitement beaux qui l'en fournissent maintenant, eussent esté trouvez, ce qui n'est arrivé que longtemps après que cette Ville a esté bâtie.

Un peu plus loin de Suratte & du même côté de ce reservoir, est le jardin que l'on appelle de la Princesse, parce qu'il appartient à la sœur du Grand Mogol: il y a plusieurs allées avec des canaux.

A une portée de fusil de ce jardin, on voit un arbre que les Gentils appellent l'arbre sacré. Ses branches font une ombre de plus de deux cens cinquante pas de tour. Les Baniens y pendent des bannieres, & il y a dessous en forme de Grotte, une Pagode dédiée à une Idole qu'ils appellent la Mere des Hommes. Un Bramain assis à la porte, met de la poudre rouge au front de ceux qui y font leurs adorations, & reçoit leurs presens.

Autour de Suratte, il y a quantité de grands puits de cinq à six toises de diametre, où les passans qui ont soif, descendent par des dégrez fort commodes. Des bœufs avec des rouës élevent l'eau qui tombe dans des reservoirs, dont on arrose les campagnes par des rigoles qui abreuvent la terre, & empêchent la sécheresse. Le bled y vient par ce moyen, & apparemment de pareilles inventions feroient le mesme effet à Madagascar. Il y avoit aussi des jardins delicieux, où le raisin devient bon: mais on n'en fait point de vin. Les Mores

& les Gentils boivent du Tary ou vin de Palme, qui est semblable à celuy du Cap-Verd. L'arbre qui donne le vin perd la force de produire du fruit.

Le grand abord par mer des Estats du Mogol, est pour les Navires des Mahometans & des Indiens, à la barre de la riviere de Tapy à six lieuës de Suratte, & pour les Européens & les Chrétiens par le Port de Soually, qui en est à cinq lieuës. Il n'y a que de petits Vaisseaux ou d'autres peu chargez, & des Barques qui puissent passer sur cette barre, & remonter la riviere; d'où quand on décend à Suratte, on est exactement visité en presencé du Grand Doüannier, assisté de tous ses Commis. On luy paye deux & demy pour cent de l'argent monnoyé, & pour les Marchandises il en coûte aux Indiens & aux Mores cinq, & aux Chrétiens quatre pour cent.

De Soually on va par terre à Suratte au travers d'un agreable Pays de bocages & de plaines jusques à un batteau de peage dans lequel on passe la riviere. Il n'y a de maisons à Soually que pour rafraîchir les gens de mer, & trois grandes loges des Compagnies Françoisse, Angloise & Hollandoise, sur lesquelles sont des étendarts qui distinguent la Nation: Quand il est arrivé de leurs Navires au Port, les Persans, les Indiens, les Armeniens & les Turcs y viennent faire planter des tantes avec des banderolles, & il s'y fait une maniere de Foire. Suratte est le magazin des Indes & de l'Asie, & la premiere Ville de l'Univers pour le commerce. Il s'y trafique des perles, des diamans, de l'ambre gris, de la civette, du musc, de l'or, des soyes,

des étoffes, des toilles, des épiceries, de l'indigo, de toutes sortes de marchandises de tous les endroits de la terre. En acheptant à ce Marché seulement des épiceries, des toilles & des salpestres qui croissent & se fabriquent sur les terres du Mogol, & les portant chez les autres Nations, il n'y a rien de précieux & de nécessaire dans le monde connu dont on ne puisse facilement traiter.

CHAPITRE XXV.

De l'Empire & de la puissance du Mogol.

L'Empire du Mogol, ou l'Indostan, est entre le Fleuve Indus & le Gange à l'Orient & à l'Occident, les Montagnes du Zagatay au Septentrion, & au Midy la grande Peninsulle des Indes qui finit au Cap de Comorin. Les Rois & les Rajas de cette Peninsule depuis Suratte jusques à Cananor sont ses Tributaires. Agra est la Ville Capitale du Mogol, & la plus grande & la plus peuplée des Indes, située à 28 degrez de latitude; son Château est bâti à telle distance d'une belle Riviere, qu'il reste un espace pour les exercices des Troupes, pour faire combattre des Elephans, & pour les autres divertissemens de l'Empereur. Dans ce Château qui estoit son Palais, il y a trois cours embellies de portiques & de galleries dorées, où le Omrats qui sont les Seigneurs, ses Officiers & sa Garde estoient commodément logez. A la suite de ce Palais il y en a plusieurs autres qui tous ont veü sur le Fleuve,

& forment un aspect magnifique. Il n'y a rien à Surat-
te, ny autour, qui ne soit bien autrement superbe à
Agra; les Places, les Mosquées, les Pagodes, les tom-
beaux, les jardins, les bains y sont grands, beaux &
riches. Il se voit encore au Palais de l'Empereur deux
pavillons sur lesquels il y a des plaques d'or. Il n'y fait
pas maintenant sa residence, il demeure à Dely plus
loin de Surat de quarante-cinq lieues que n'est Agra.
Il y tient une superbe Cour, son Palais a demy-lieuë
de circuit, & c'est là qu'est ce Trône dont il est tant
parlé, composé de presque tout ce qu'Aurenzebe à pre-
sent regnant & ses predecesseurs ont pû amasser de pre-
cieux depuis Tamerlan, duquel il se dit descendu. Il
porte au bras un diamant gros comme un œuf de
poulette, qu'il a achepté un million. Il est sans prix, &
a esté volé dans la mine de diamans du Roy de Bisnagar,
entre Tonquin & Pegu, où vingt mille hommes tra-
vaillent: Ce Roy met tous les beaux diamans dans
son tresor, & ne souffre pas qu'on en vende. Les meil-
leurs de ceux qui passent en Europe sont de petits qu'il
permet qu'on donne aux Marchands pour negocier;
s'il s'en voit d'autres, ils ont esté dérobez comme ce-
luy du Grand Mogol, qui peze deux cens quatre-vingts-
dix Mangelins, chaque Mangelin du poids de cinq
grains.

Le Grand Mogol donne tous les jours deux heures
d'audiance publique, & rend justice en presence des
Seigneurs de la Cour & de ses Officiers qui sont de-
bout, les mains croisées sur l'estomach. Il s'enferme
aussi avec ses Ministres pour regler les affaires de son

Estat. Sa Milice est de trois cens mille chevaux, dont cinquante mille son ordinairement pour sa Garde. Les Gouverneurs commandent aux autres lequel sont partages, de sorte qu'aucun n'en a plus de dix mille, & tous doivent se joindre aux ordres de l'Empereur, qui assemble quelquefois cette Armée de trois cens mille chevaux. Il y a peu d'Infanterie. Là comme par tout le reste des Indes & de l'Asie, on n'obtient rien que par presens; le meilleur du compliment mesme est de mettre des pieces d'argent devant soy, quand on est receu à l'Audiance. Aucune Nation n'y est rebuttée, si elle a de quoy donner; c'est bien aussi la mode de toutes les autres Cours du monde.

Les Armes des Mogols sont, l'Epée, le Poignard, l'Arc, la Flèche, le Javelot, & le Pistolet. Le mousquet & la pique servent aux gens de pied. Ils portent la cuirasse, le casque & des brassards.

Avant que les Grands Mogols tiassent leur Cour à Agra & à Dely, ils demeuroient à Lahors à 31 degrez vers le Nord; leur Palais y susiste encore, & quantité d'autres marques d'une Ville Royale. Depuis Agra jusques à Lahors, qui sont plus de cent quarante lieuës de chemin, il est presque tout couvert d'arbres qui forment une allée de cette longueur, & il y a des tourelles de demy-lieuë en demy-lieuë.

Outre les Provinces de Guzerat, d'Agra, de Dely, & de Lahors, le Grand Mogol en possede seize autres qui vallent des Royaumes. Celle de Cachemire est la plus estimée pour sa beauté & celle qui luy rapporte le moins, toutes ensemble luy rendent plus de trois

cents cinquante millions de revenu.

Il y a sur les terres du Mogol des Elephans , des Reinocerots, des Chameaux , des Dromadaires , des Buffes, des Elans, des Chevaux, des Mulets, des Gazelles, des Moutons, des Cabrits, des Cochons , des Lions, des Tygres, des Leopards, des Panterres, des Chiens, des Singes , des Oyseaux de proye de toutes les façons , des Paons, des Poulles, des Pigeons, des Tourterelles, des Perdrix, des Perroquets, des Oyseaux de riviere , & de beaucoup de sortes d'autre gibier. C'est un Pays fertile par tout , où generalement les hommes sont adroits & pleins d'esprit ; les femmes belles & complaisantes ; les Villes bien situées, ornées de places, de jardins, & d'ouvrages somptueux que des Princes ou de riches Banians ont fait faire pour le plaisir du public, les campagnes remplies de maisons de retraite pour les voyageurs & les étrangers, & où l'on est ser-
vy de tout ce que produit une bonne terre.

CHAPITRE XXVI.

Du Musc, & de quel Pays il vient.

LE Musc qui se vend à Suratte vient du Tunquin & de Bengalle : on l'achepte au Tunkin quarante richedalles la livre, & à Bengalle , six à sept francs l'once en boulle & pieces , & dix livres quand il est sans peaux. Il diminuë d'un quart en le passant en Europe , quoyque pour empescher qu'il ne s'exhale on

le mette dans des boîtes de plomb soudées : mais Tun-
kim & Bengalle ne l'ont pas chez eux originairement.
Voicy sa veritable source.

A trois cens lieues de l'emboucheure du Gange qui
tombe en la mer de Bengalle , & remontant par Pat-
ma vers le Nord jusques à quarante-trois degrez , il y
a une terre entourée de montagnes inacessibles, qu'on
nomme le Royaume de Bottan. Le Roy qui s'appelle
Goudonfrain , ne releve ny du Mogol , ny d'aucune
autre puissance , & n'a point de guerre étrangere par
l'impossibilité d'entrer en armes dans son Pays. Les
Habitans sont blancs , de grande taille, ont le nez plat
& large , vivent tres simplement. Ces peuples ne for-
tent point de leurs terres vers les quartiers du Mogol,
& permettent à tres-peu de Mogols de venir traiter
du musc. Du côté de l'Orient ils voyagent & nego-
cient vers la Chine. On tient que cette contrée de
Bottam est la seule du monde où soit l'animal qui don-
ne le parfum appellé musc. Ce parfum passe par Ben-
galle , l'Empire du Mogol , la Perse , la Mer rouge ,
& les Terres du Turc jusques en Europe ; il se répand
par le côté d'Orient dans la Tartarie , la Chine & le
Japon. Le Musc est un animal presque comme une
Chevre ; les Habitans qui en mangent la chair , le
prennent en le lassant à la course , ou le tirent avec des
flèches & des sagayes. Quelquefois aussi ils font des fos-
ses où il tombe , & souvent ayant attaché des rets au-
tour des bois dans lesquels ils sçavent qu'il y en a quel-
que troupe , ils sonnent d'un instrument qu'ils nom-
ment gomme , dont le son approche de celuy d'une

cloche, qui effraye ces animaux & les fait donner dans les filets qui leur sont tendus. Ils portent tous, les femelles comme les mâles, entre la peau & la chair justement au nombril, un demy-rond en forme d'une nefle, remply d'une matiere onctueuse qui est le musc; les uns l'ont plus gros & plus grand, les autres plus petit & plus plat. Il faut prendre garde de ne le pas crever en le levant; & pour éviter de le répandre, on coupe beaucoup de chair, qu'on separe de cette vessie quand elle est seiche, & elle devient comme une petite balle. Elle doit estre entiere, ainsi que la nature l'a formée, sinon on y a fourré d'autre drogue. Les cicatrices que l'on y fait se recourent si proprement, qu'on a peine à les reconnoître.

CHAPITRE XXVII.

Députation des François de Suratte contre le Sieur Caron à la Chambre de la Direction de la Compagnie des Indes Orientales de France, deux Vaisseaux disposez pour France.

ON devrait parler icy du détail du Commerce de la Chine & du Japon: mais la navigation n'en ayant pas esté entreprise faute d'avoir envoyé de France les presens qu'il étoit necessaire de faire aux Empereurs, Nous ne dirons rien icy de plus que ce qui en est dans le projet du sieur Caron. Si nous connoissons neantmoins que ces Memoires n'ayent pas esté désagréables aux per-

sonnes pour lesquelles nous les avons principalement mis en lumiere , nous nous appliquerons avec soin au suplément & à la suite de ce qui s'est passé de plus remarquable jusqu'à en l'année 1687. pour la politique, le commerce & la Religion dans toutes les Indes, nous entendons la Chine, Siam, le Japon, les Philippines, les Moluques, l'Empire du Mogol, Java, Sumatra, &c. Et nous osons assurez que nous en sçavons beaucoup de veritez qu'aucunes Relations n'ont encore apprises au Public. Nous demanderons permission de les dire si la critique ne s'avise point de vouloir tourner à nôtre confusion la rudesse & le peu d'Art du stile d'un homme presque sans estude, qui n'est secouru de celle de personne, & nous l'obtiendrons si nôtre franchise & nôtre ingenuité ne trouvent point les oppositions de quelques interets particuliers qui ayent le credit de les faire condamner au silence: cependant nous acheverons ce volume par le retour de deux Navires de Suratte en France, par le recit succinct de l'expedition de Monsieur de la Haye Viceroy des Indes Orientales, & de l'abandon de l'Isle de Madagascar, & nous le finirons par quelques reflexions que nous avons estimé devoir faire pour inviter des genies plus vastes que le nostre à donner des moyens de rendre cette entreprise utile & tres-glorieuse.

Après que le sieur Caron eut fait partir de Soüally les Houcres Saint Denys & Saint Jacques avec du ris & du vin de Perse, pour le rafraichissement du Fort-Dauphin, les Vaisseaux la Marie & la Force furent apprêtez pour France, & chargez de quelques étoffes qu'on
 avoit

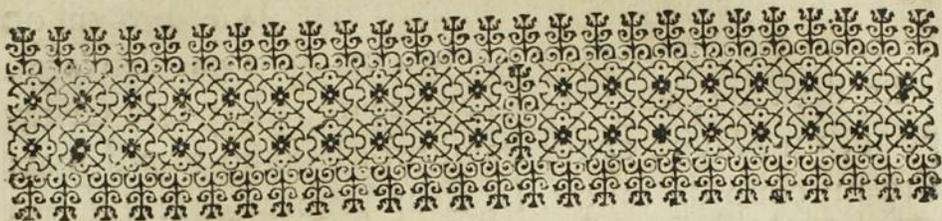
avoit apportées de Perse, des toilles, du sucre, du salpêtre & autres Marchandises acheptées à Suratte; car il ne vient rien de Masulipatan.

Cependant les François qui souffroient avec repugnance la superiorité d'un Etranger, dont l'habileté rendoit toutes leurs précautions inutiles, delibererent d'envoyer quelqu'un d'eux en France.

Le deuxieme jour de Janvier 1670. Les sieurs Goujon, Joubert, Mariage, Martin, de la Belle, & la Marchandiere s'estans communiquez les sujets de plaintes qu'ils avoient contre le sieur Caron, ils delibererent que le sieur Joubert les porteroit à Paris. Ils se plaignoient particulièrement de ce qu'il ne comptoit à la Compagnie que vingt-cinq mille roupies pour le fret des Maures, des Navires envoyez en Perse, lequel devoit monter à quatre-vingts mille, suivant les acquits de la Doüanne de Gameron, qui est un Port près d'Omus, où le Roy de Perse fait payer l'entrée dans ses Estats. Le lendemain le sieur Caron, qui apparemment avoit esté averty de cette deliberation, donna ordre à quantité de Commis de s'armer pour conduire une barque de biscuit qu'on envoyoit aux Navires, & fit venir vingt Matelots du Vaisseau la Mazarine, dont les Officiers luy estoient affidez, sous pretexte d'escorter cette barque. Cette maniere ne s'estant jamais pratiquée, mesme pour des choses plus importantes, la Loge s' alarma, les sieurs Goujon & Joubert se mirent à couvert, & les sieurs Mariage & Martin allerent bien accompagnés, dire au sieur Caron que les François ne se croyoient pas en seureté dans la Loge où il y avoit tant

de gens armez, & qu'ils avoient lieu de croire qu'on vouloit enlever quelqu'un d'entre eux. Le sieur Caron voyant qu'ils estoient unis, & qu'en cet estat il ne luy estoit pas possible de les forcer, jura qu'il n'avoit point ce dessein: mais s'il l'eust peu, l'on estime qu'il auroit renvoyé en France le sieur Goujon, qui estoit le premier d'après luy, avec le sieur Joubert, au mesme équipage qu'il y envoya le sieur Macara depuis.





LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Suratte des Vaisseaux la Marie & la Force frettez pour France. Leur arrivée à Mirzeou sur la Côte de Malabar.



Le septième jour de Janvier de l'année 1670. les Vaisseaux la Marie commandé par le sieur de Boispean, & la Force par le sieur Marchand, furent mis à la voile pour le Voyage de France par Madagascar, avec ordre à la Marie d'aller à Mirzeou & à Balepatan, & à la Force à Ceitapour prendre le poivre que les sieurs de Flacour & Bourrot y auroient traité.

Le sieur Joubert parent du feu sieur de Faye, & Député des François, monta sur la Marie: mais sa députation n'estant pas du consentement du sieur Caron, qui n'avoit pû en faire rompre la deliberation, il le recommanda secrettement par écrit au Capitaine comme son prisonnier.

Le neuvième, les Vaisseaux passerent à la veuë de Seronco Forteresse prise sur les Portugais par Sauvagy.

Le dixième, voguans à l'entrée de la Baye de Ceitapour, un Navire ayant Pavillon blanc au grand mats tira un coup de canon. Le sieur Joubert & le Lieutenant de la Marie furent le reconnoître, croyant qu'il arrivât nouvellement de France. Ils trouverent que c'étoit l'Aigle d'or qui revenoit d'Achem & de Masulipatan, & en quinze jours avoit fait le chemin depuis le Cap de Comorin, ce qui estoit une grande diligence en cette saison où la mousson estoit contraire. La Force suivant ses ordres, s'arresta à Ceitapour, l'Aigle d'or cingla vers Suratte. Le sieur Joubert & le Lieutenant se firent rapporter en Chaloupe à la Marie, qui continua sa route.

Le unzième, elle doubla Viguerla, où les Hollandois ont un Comptoir à douze lieuës de Goa.

Le treizième, personne du Navire ne sçachant precisement la situation de Mirzeou, quatorze hommes bien armez furent portez sur la Côte, lesquels n'en voyans paroître aucuns Habitans, s'avancerent vers un fond où il y avoit des Palmiers & des Cafes. Il en sortit des hommes qui leur enseignerent qu'il falloit pour arriver à Mirzeou doubler une grande anse qu'ils voyoient, appelée Correal. Les Anglois y ont un Comptoir. Le Navire François cingloit cependant trois lieuës vers la mer, & ayant passé un Cap qui le cachoit, deux Brigantins de Malabares se découvrirent à ceux qui étoient à terre, lesquels quitterent la traite qu'ils faisoient avec les gens du Pays, & leur laisserent leur argent & leurs

achapts pour courir plus legerement à leur Chaloupe. Ils payerent de resolution pour se sauver, & furent à la rencontre d'un de ces Brigantins, lesquels voyant reparoître le Navire, n'attaquerent point les quatorze François. Ils furent en danger d'estre pris & traités comme les Esclaves du Cap de Comorin. Ils ramerent à la suite du Vaisseau, & tournerent l'ance qu'on leur avoit montrée, d'où ils virent la Forteresse d'Ajycola, appartenante au Roy de Visiapour, située proche d'une petite riviere à deux lieuës de la mer. Ils passerent encore une autre ance sans avoir connoissance de Mirzeou. La nuit estant venuë, ils voguerent pour se rembarquer, se guidans sur le feu que leur faisoit le Navire.

Le quatorzième au matin, le Pavillon François parut sur une montagne, devant laquelle on mouïlla à sept brasses d'eau une lieuë en mer, à quatorze degrez quarante-huit minuttes Nord. Le sieur de Flacourt & deux autres Commis, attendoient au pied de cette Montagne avec quelque poivre, lequel ils avoient traité à Mirzeou, qui estoit à deux grandes lieuës sur une riviere dont on voyoit l'emboucheure.



CHAPITRE II.

*Visite des François au Gouverneur de Mirzeou, & du
Gouverneur aux François.*

LE quinzième Janvier, les sieurs Joubert, de Boislepean & Flacourt remonterent la riviere en Chaloupe jusques devant la maison que le sieur de Flacourt faisoit bâtir à Mirzeou pour la Compagnie, en un endroit tres-commode pour charger & décharger des marchandises. Ils envoyerent demander au Gouverneur de la Forteresse pour le Roy de Visiapour, s'ils ne l'incommoderoient point de luy rendre visite, & sur sa réponse, qu'ils seroient les bien-venus, s'étans mis en chemin pour l'aller voir, ils rencontrerent son fils qui venoit au devant d'eux dans son Palanquin avec des Officiers, des Soldats & plusieurs chevaux de main. Aucun François n'ayant voulu se servir du Palanquin, tous monterent à cheval, & marcherent vers la Forteresse au bruit des tambours, des trompettes, & des fifres. Arrivez à la premiere porte où le Gouverneur les attendoit: ils furentaluez du canon, & estant passez en son appartement entre deux files de soldats de la garnison sous les armes, on leur presenta du vin d'Espagne & du Betel. Des danseuses Indiennes firent des postures & des sauts surprenans, pendant qu'ils se promenoient avec le Gouverneur, qui leur donna ensuite à souper à la mode du Pays, sur des tapis par terre, de

viandes bouïllies de Cardamun, de Pimant, de Coriandre & d'Anis. Le repas finy, le Gouverneur les ayans conduits à la dernière porte du Fort, les fit accompagner par un Officier & dix flambeaux jusques à leur maison. Ce Gouverneur avoit prié les François de le faire avertir lors que le Navire seroit prest à mettre à la voile, estant bien aise de le voir en cet appareil.

Le 17. Janvier on luy envoya dire qu'il partiroit bientôt : Il se rendit à la loge avec son fils & grande suite ; & après s'y estre un peu reposé & avoir fait present aux S^{rs} Joubert, de Boispean, & de Flacourt d'une ceinture à chacun, qui valloit bien trente louis d'or, & aux autres François de plus mediocres, il se mit avec tout son monde dans des barques, qui n'allans pas assez viste à cause du flux, le pere & le fils passerent dans la Chaloupe du Vaisseau, ramée par huit matelots, qui les mirent bien-tôt à bord, où ils furent saluez de neuf coups de canon. Ils mangerent des confitures & des fruits secs qu'on leur servit : mais ne faisans raison des santez qu'avec de l'eau, le Capitaine fit entendre au Gouverneur, s'il ne luy plaisoit pas de boire du vin. Il répondit qu'il ne le pouvoit, la chambre estant pleine de ses gens. On les fit appeller sur le tillac pour les y regaler, & aussi-tôt qu'ils furent sortis, la santé du Roy fut beuë & saluée de neuf coups de canon, celle du Roy de Visiapour d'autant, celle du Gouverneur General de sept, du Gouverneur de Mirzeou de mesme, de son fils, & de chaque Officier François present, toutes à grand bruit & avec de bon vin de

Perse. Les danseuses estoient aussi dans le Vaisseau, qui s'exerçoient sur les dunettes & sur le tillac. On fit de petits presens à tous ceux qui avoient suivy le Gouverneur, & à luy & à son fils de plus considerables, & autant d'honneur & de civilité qu'il fut possible; aussi témoigna-t-il beaucoup de satisfaction de la maniere des François, qui n'avoient pas encore rencontré dans les Indes un homme si franc & si aisé. Il estoit Persan, natif de Bandarabassy, & se nommoit Cajabdola, Gouverneur de cette Forteresse de Mirzeou dans la Province de Conca du Royaume de Visiapour : Ce Pays est bon, & le poivre le plus beau de la côte de Malabar. Celuy du sieur de Flacourt revenoit rendu au Navire à dix-neuf pagodes le candy, qui sont treize mans de Suratte; la man de Suratte vaut trente-quatre livres de seize onces : chaque pagode vaut quatre roupies : la roupie, trente sols de France : De sorte que ce seroit cinq sols la livre de poivre à Mirzeou; mais les Hollandois y avoient esté pour l'encherir.

Il se fait beaucoup de toilles autour de Mirzeou, & les Vaisseaux de cent cinquante tonneaux peuvent remonter la Riviere, à l'entrée de laquelle il y a quatre brasses d'eau de haute mer, & toujourns deux brasses au moins.



CHAPITRE III.

Départ du Vaisseau la Marie de la Baye de Mirzeou. Son arrivée à Balepatan. Difficultez que les François y trouverent à leur établissement. Particularitez des costes Malabar.

LE sieur de Flacourt ne pût donner que quinze candis de poivre de Mirzeou, & la Marie en partit avec luy le 18. Janvier pour aller prendre le reste de sa charge à Balepatan. Le 20. elle vit Mangalor & deux Navires Hollandois qui chargeoient du ris à l'emboucheure de la Riviere; plus loin une Forteresse nommée Outalle, que le Roy de Canara avoit prise sur le Roy de Binégalle. Le 22. elle mouïlla devant la riviere de Balepatan à six brasses & demie de fonds vasseux, hauteur douze degrez de la ligne vers le Nord. Les sieurs Joubert & de Flacourt descendirent à terre le mesme jour, & sur le soir visiterent le Bazard ou Marché de Balepatan. C'est une place de mesme dessein que les Halles que l'on trouve dans quelques Villes de France, couvertes de grands toicts soutenus de piliers. Ils furent coucher à la maison que le Prince avoit donnée au sieur de Flacourt. Elle estoit à demy-lieuë de la Riviere sur une éminence: il n'y devoit demeurer que jusqu'à ce qu'il eût designé un lieu propre à faire un comptoir pour la Compagnie. Le vingt-troisième au matin ils demanderent Audiance au Prince Onitry

qui commandoit pour le Raja Callandry, afin de conclure le traité qu'il avoit projeté avec le sieur de Flacourt avant son voyage de Mirzeou : il les remit au soir pour regler toutes choses, & puis au lendemain, disant vouloir conferer avec le Conseil. Le vingt-quatrième ce Prince leur envoya montrer un endroit qu'il disoit convenable pour établir la loge de la Compagnie ; il estoit à une lieuë du Bazard sur une hauteur fort sterile, environné de rochers, au bord de la mer : mais qui y brisoit rudement & n'y souffroit point d'abordage. Ils le remercierent de ce poste, & luy témoignèrent qu'ils ne pouvoient s'y accommoder : Ils furent voir le premier qu'il avoit voulu donner au sieur de Flacourt à deux portées de fusil du Bazard, qu'il n'avoit pas pris à cause d'une hauteur laquelle luy ôtoit l'air de terre, & d'un Islet & de petits rochers qui le rendoient de difficile accez aux Chaloupes. Ils remarquerent une place qui avançoit un peu dans la Riviere qu'ils jugerent propre pour leurs magasins & qu'ils envoyèrent demander. Le Prince leur fit dire de le venir trouver le soir, & de luy apporter quatre cens Venitiennes, s'ils desiroient qu'il signât le traité de commerce & leur accordât cet endroit. Peu de temps après il leur manda qu'il ne pouvoit leur permettre de s'y établir, & qu'il falloit cinq cens venitiennes pour le reste du traité ; ce qui leur fit répondre qu'il n'y avoit pas de seureté d'en faire avec luy qui changeoit si souvent, & qu'estans ainsi balottez, ils ne pensoient plus à faire un comptoir sur sa terre.

Le vingt-cinquième il leur fit demander les cinq

cens venitiennes, qui font 2000. cent 25. roupies, sans leur donner aucune satisfaction; & changeant ce qu'il y avoit d'avantageux en ce qu'il avoit promis: ils se douterent de ce qui fut depuis reconnu, que des Européens craignans la diminution de leur commerce, avoient par des presens gagné ce Prince, lequel traitoit ainsi les François, afin de les faire renoncer à Balepatam; ce qui fit tort à la Compagnie: car elle en auroit pû tirer plus de trois mille candis de poivre par an à quatorze venitiennes le candy, & y vendre plusieurs marchandises comme vis-argent, opium, écarlatte, plomb & autres, sur lesquelles le gain auroit esté de plus de deux cens pour cent.

Le sieur Joubert homme tout-à-fait bien intentionné pour les avantages de la Compagnie, à laquelle il alloit rendre compte de ce qui se passoit dans les Indes, voulut entrer en connoissance de l'état des choses, & penetrer particulièrement d'où venoient ces difficultez. Il resolut de prendre langue à Cananor à deux lieues de Balepatan, & de voir le Gouverneur qui le receut fort bien. Il se nommoit Aly Raja Maure fort puissant & grand trafiquant, lequel offrit de luy vendre cent candis de poivre & d'avantage; ce qui auroit esté fort favorable: car les Marchands ne fournissoient pas celuy qu'ils avoient promis suivant les montres. Le sieur Joubert revenu de Cananor, ayant conferé avec le sieur de Flacourt, y retourna dans le dessein de traiter de ces cent candis de poivre. Mais Aly Raja avec ses civilitez estoit un rusé qui ne leur vouloit rien vendre. Tendant à ses fins & reculant la

conclusion, il disoit qu'il estoit fort content de negocier avec les François lesquels étoient gens d'honneur, & appartenoient à un grand Roy ; & que si le sieur de Flacourt le venoit voir, il luy donneroit des moyens pour achever son traité avec le Prince Onitry, qui luy faisoit tant de peine par ses manquemens de parole : Tous ces complimens ne visoient qu'à un present, ces gens estans fort interessez & fourbes. Il n'y eut pas moyen d'avoir son poivre ; les Hollandois estoient trop de ses amis & trop de ses voisins : ils avoient une Forteresse fort près de Cananor, c'est la premiere que les Portugais ayent fait bâtir dans les Indes ; ils la prirent sur eux en l'année 1662. & la faisoient augmenter de deux bastions vers la terre avec des fosséz dans lesquels ils pouvoient faire couler l'eau de la mer, du côté de laquelle elle estoit entourée de roches escarpées : il y avoit trente pieces de canon & soixante-dix-hommes de garnison.

Il y a beaucoup plus de Gentils que de Maures à Cananor, & ils y sont comme à Suratte distinguez par Castes ou tributs. Il n'y en avoit autrefois que quatre qui se rapportent aux quatre Estats des Européens ; les Bramains sont les Docteurs & les Prestres, les Naires les Nobles, & les Guerriers ; la troisiéme est celle des Laboureurs, & la quatriéme des Marchands, Banquiers & Courtiers. Il y en a maintenant près de quatre-vingts autres, chaque mestier faisant bande à part, la derniere de toutes est une de malheureux appellés Poleas, qui n'entrent jamais dans les, Villes & sont employés à la garde du ris. Il est permis aux Naires de les tuer, s'ils

font assez hardis de se tenir à la portée de leurs armes : Et toutes ces Castes d'ouvriers rendent aux Naires les respects dont il a esté parlé. Il est deffendu de s'allier hors de sa Caste ; il n'y a que les Princes qui prennent des Dames Naires , & les Naires des Princesses : Les enfans suivent la qualité des meres , elles ne se brûlent point à la mort de leurs maris comme les autres Indiennes.

Celuy qui se marie parmy les Gentils , sort de chez luy couronné de fleurs sur un beau cheval , precedé de flustes , de tambours , & d'autres instrumens ; il entre dans la maison de la fille , où le Bramain fait la ceremonie du Mariage , qui ne consiste qu'à leur faire toucher le pied nud l'un à l'autre ; après quoy la Mariée , son trouffeau , & un berceau d'enfant sont portez chez le Marié avec la pompe qui l'a accompagné chez elle : La Feste dure huit jours , pendant lesquels les plus beaux esprits composent des ouvrages galans en Vers Malabares à l'honneur des Mariez.

Il se voit à la Ville de Cananor , & dans les campagnes aux environs des Elephans , des Chameaux , des Bufles , des Tigres , d'une sorte de Loups , des Bœufs , des Moutons , des Gazelles , des Civettes , des Singes , des Paons , des Perroquets , des Perdrix , & diverses autres sortes d'animaux , les uns de service , les autres dangereux , & il faut bien prendre ses précautions quand on s'écarte des lieux habités.

Il y a des fruits parfaitement bons , comme l'Ananas , la Banane , & principalement le Coco y est en si grande quantité , qu'on s'en sert jusques à faire du

charbon. Le Jaca gros comme la Citroüille , mais le dedans bien meilleur ; des Manguas de mesme qu'au Bresil. Il s'y recüille du Poivre , du Cardamun plus cher que le Poivre , & plus au goût des Indiens : la feuille de Bethel y est commune. Les Gentils s'y nourrissent de beurre, de legumes , d'herbages, de sucre & de fruits, les Mahometans de toutes sortes de viandes excepté le Porc, tous y boivent du vin de Palme , comme celuy qui se tire au Cap-Verd.

Il y a des Convents de Religieux Gentils , & de Religieuses en ce Pays & dans d'autres quartiers des Indes, où l'on reçoit des sujets de toutes les Castes, sans distinction, pourveu qu'ils paroissent avoir l'esprit de la retraite & de la mortification. Ils ont leurs Superieurs, Provinciaux & Generaux.

Le sieur Joubert ne pouvant obtenir le Poivre d'Ally Raya, & la saison pressant de partir, on fut obligé de recourir à celuy des Marchands Maures, avec qui le sieur de Flacourt en avoit arrêté deux cens Candis à quatorze Venitiennes le Candy, qu'ils donnerent de vingt pour cent moindre que la montre. Les François après des difficultez jusques mesme à intenter procez, jugerent qu'il valoit mieux prendre ce Poivre tel qu'il estoit, que de mener les Vaisseaux sans une quantité proportionnée à leur port; ce qui auroit esté fort prejudiciable à la Compagnie & à sa reputation. Ils en chargerent à Balepatan dans la Marie, presque deux cens trente Candis, qui font environ soixante tonneaux, du moins mauvais qu'ils purent avoir: Et pour la Force qui arriva le vinge-cinquième Janvier de Ra-

japour où elle avoit esté laissée, & en avoit quarante-deux tonneaux, il en fut pris encore soixante-quinze Candis.

CHAPITRE IV.

Arrivée des Vaisseaux la Marie & la Force à Tremetapan, Quelque chose du Commerce des Indes. Route jusques au Fort-Dauphin.

LE vingt-deuxième jour de Février, les Vaisseaux la Marie & la Force, laissans le sieur de Flacourt achever ses negociations, leverent leurs ancres de devant Balepatan, emportans six vingts tonneaux de poivre, beaucoup de toilles d'Amadabat & de Suratte, peu de foye d'Agra, & le reste de la cargaison, qui passa en France, excepté les Cuirs, le Benjoin, & l'Alloës qu'ils prirent à Madagascar, & quinze cens livres de grosse Cannelle qu'ils emportèrent pour montre : mais qui ne fut pas trouvée bonne. Ils la chargèrent à Tremetapan, où ils mouillèrent à six lieuës de Balepatan. C'est un fort agréable lieu où tombe une belle riviere à onze degrez quarante-cinq minutttes Nord ; mais qui a une barre à son emboucheure, sur laquelle de Mer basse, il y a peu d'eau, & les grands Navires n'y peuvent passer. Le mesme inconvenient est aux rivieres de Mirzeou & de Balepatan, & sans doute à toutes les autres de leur grandeur, à cause d'un amas de sable qui se fait entre le choc de la Mer & la chute

des rivières : de sorte qu'il n'y peut entrer que des Bâtimens de cent cinquante tonneaux au plus.

Pour entretenir le Lecteur pendant que ces deux Vaisseaux qui partirent le troisième Février de devant Tremepatan , cingleront en haute mer vers la ligne , nous dirons que la fin principale du commerce des Indes Orientales est la traite des épiceries , & que l'on n'y peut jamais faire que des voyages desavantageux , si l'on ne trouve les secrets d'en emporter du poivre , du gérofle , de la muscade , & de la canelle. Les soyes , les toiles , les drogues , les gommes , les parfums , les sucres , & les salpestres n'estans point capables de recompenser des frais de ces entreprises , & des presens qu'il faut faire aux Souverains des Indes & de l'Asie , chez lesquels il n'en coûte pas moins à ceux qui y font peu de chose , qu'à ceux qui en tirent les plus grands profits : Et ce qui est de meilleur debit en Europe , en Perse , au Japon & dans la Chine , estant ce que l'on a de plus commun aux Indes. Nous avons dit quelque chose de la canelle en parlant de l'Isle de Ceilon. Les Hollandois la gardent à grands frais & à grandes forces , c'est une marchandise difficile à partager avec eux ; & quand les politiques en auront le dessein , ils aviseront à l'état auquel ils ont mis les Portugais , & se serviront contre eux des mesmes moyens qu'ils ont employez pour les détruire. Ils sont aussi Maîtres du gérofle ; & quoyqu'ils en tirent de l'Isle d'Amboine plus qu'il n'en faut pour tout le monde , & qu'ils y possèdent un fond de six millions par an en clouds de gérofle , ils ne laissent pas d'entretenir des places fortes & des Garnisons à
Ternate

Ternate, crainte qu'on n'y en aille chercher, & donnent des pensions au Roy, qu'ils ne sçauoient tout-à-fait dépoüiller, pour empêcher que l'on n'y en cultive. Ne pouvans faire de mesme du Grand Ceran, où il en croît aussi qui se vendent aux Macassars, aux Javans & aux Malais, ils font leur possible pour s'emparer des Navires qui y vont negocier: & pour ce Geroffe du Grand Ceran, la Muscade qui croît dans l'Isle de Celebes, & autres autour des Moluques, les François auroient les mesmes facilitez que les Hollandois, s'ils pouvoient persuader les Habitans de ces Isles, qu'ils sont capables de les deffendre, & leur ôter l'apprehension qu'ils ont d'eux.

Pour le poivre, il se recueille en plusieurs endroits sur la Côte de Malabar, & se traite fort beau à Rajapour & à Mirzeou, un peu moindre à Balepatan & à Tremepatan, fort petit à Calicut & à plus bas prix d'un cinquième. La recolte s'en fait en Janvier: il vient par grappes, dont les grains sont fort éloignez sur des rampes comme le lierre. Il n'y a point de poivre blanc naturel: celuy que l'on appelle ainsi, a esté mis tremper dans la Mer, puis seché au Soleil sur des nappes, & roulé & agité jusques à ce que la premiere peau en ait esté enlevée, ce qui fait qu'il ne paroît pas ridé comme l'autre qui a cette pelicule, & est blanchy par le bain fait en saison propre.

Les Hollandois en avoient tant enlevé à Mirzeou & à Rajapour, qu'ils l'y avoient beaucoup enchery à l'établissement des François, & faisoient sourdement jouier toutes sortes d'intrigues pour leur faire rencon-

trer des difficultez & des oppositions, auxquelles ils ont deu s'attendre, & ne s'en pas rebuter. Outre le poivre de la Côte de Malabar, il s'en traite sur celles de Bantam, de Sumatra & de Jambly; & cette Marchandise fort abondante & à petit prix dans les Indes, est de tel debit en Perse, en Arabie, dans la Chine & dans le Japon, que ces Pays ne produisent rien qu'on n'emporte avec cent pour cent de profit, au moins quand on se peut bien assortir chez le Grand Mogol & ses voisins du côté de la Ligne.

Le quinzième Février, les Vaisseaux passerent dessous par estime à cent un degrez quinze minutes de longitude, ayans toujours voguez Cap presque au Midy, & fait cinq cens lieuës de chemin depuis Suratte. Le dix-septième, il fut reconnu par la hauteur, avoir avancé plus de vingt-quatre lieuës, ce qui ne se pouvoit sans courans, n'y ayant pas eu de vent pour en faire quatre.

Le cinquième Mars, hauteur fut prise de douze degrez vingt-six minutes vers le Midy. La Navigation ayant toujours esté en latitude, & le chemin de deux cens cinquante lieuës depuis l'Equateur. Le dix-huitième, le Tropique de Capricorne fut passé, la cingle ayant esté les deux tiers en longitude vers l'Occident, & l'autre tiers en latitude, le chemin de quatre cens lieuës depuis la dernière réduction. Le vingt-troisième, veü de l'Isle de Madagascar à vingt-quatre degrez. Le vingt-quatrième, mouillé à l'Ance Dauphine, ayans route reduite, navigez douze cens cinquante lieuës depuis Suratte.

CHAPITRE V.

Ce qui s'estoit passé à Madagascar, depuis que le sieur de Faye en estoit party pour aller à Suratte.

AL'arrivée des Vaisseaux la Couronne & la Mazarine à Suratte, on connût l'état des François à Madagascar, comme il a esté rapporté. Depuis qu'ils estoient partis de cette Isle, la Fregatte le Saint-Paul commandée par le sieur Cornuel y estoit ancrée le deuxième Octobre 1669. venant de France. Le sieur de Preaux Mercey, Capitaine entretenu à la Marine, qui portoit les ordres du Roy & de la Compagnie dans les Pais Orientaux, estoit passé dessus, qui rendit à Monsieur de Mondevergue, un paquet où se trouva un brevet pour le sieur de Chamargou, de Lieutenant General au Gouvernement de l'Isle Dauphine, Charge dont il prêta le serment entre les mains du Gouverneur à la tête des troupes & des Habitans François de l'Isle. Il y avoit aussi deux Ordres de Saint Michel, un pour le sieur de Faye, & l'autre pour le sieur Caron, qui avoient désiré que le Roy leur fist l'honneur de leur donner ce titre de Chevalerie, pour se rendre plus venerables dans leurs negociations.

Un Gentilhomme nommé le sieur de Chemeson, qui avoit employé son bien pour la Mission de la Chine, menant avec luy les sieurs le Vacher & Langlois, Ecclesiastiques de grande vertu, estoit aussi arrivé par

cette Fregatte, & ils attendoient nombre de Vaisseaux du Roy, qu'ils avoient laissez prests à partir avec une Flotte de la Compagnie pour aller à Suratte. Pendant qu'ils estoient au Fort-Dauphin, dans l'esperance de cette arrivée, les Houcres Saint Denys & Saint Jacques venans de Suratte, y aborderent au mois de Février chargez de rafraichissemens, & portans nouvelles que la Marie & la Force passeroient bien-tôt pour France. Le Houcre Saint Denys fut presque incontinent remis à la voile pour estre l'avantcoureur de cette venue à la Chambre generale, & donner avis à Paris de celle du sieur de Preaux Mercey à Madagascar.

Monsieur de Mondevergues qui avoit receu des Lettres du Roy, par lesquelles Sa Majesté luy laissoit le choix de continuer son Gouvernement, où de retourner à la Cour, fit assembler les personnes les plus considerables de l'établissement, & les troupes, & en leur presence ayant fait faire lecture de ses dépêches, il se fit recevoir à la continuation de son employ le 13. Février 1670. mais soit qu'il eût un avis secret de quitter, ou que de luy-mesme il s'y sentist porté, il se dispoisoit à s'embarquer sur les Vaisseaux que l'on attendoit de Suratte pour son retour en France, & ne fit cette ceremonie que pour se faire honneur de celuy que le Roy luy faisoit.

Huit jours avant l'arrivée de la Marie & de la Force, le Houcre le petit Saint Jean estant sorty du Port-Dauphin pour Suratte, il survint un vent furieux qui le poussa briser à la Côte. Sa Carguaison qui estoit de quarante-quatre pieces de canon, d'ancres, de voiles,

& de cables, fut entierement perduë : mais de trente-cinq hommes, un seul Matelot fut noyé. On y avoit envoyé des Chaloupes qui aiderent à les sauver, & l'on fit grand feu sur le rivage pour restaurer ceux qui estoient affoiblis.

De la Flotte partie de la Rochelle au mois de Mars 1666. outre ce Houcre perdu, trois des principaux Vaisseaux, le Terron, le S. Charles & la Duchesse, estoient dégradéz, quand la Marie & la Force parurent.

CHAPITRE VI.

Difficulté que le Député des François de Suratte, trouve à Madagascar. Embarquement de Monsieur de Mondevergue sur la Marie pour son retour en France. Départ de la Marie & de la Force qui sont separez.

LE sieur Joubert Député des François de Suratte à la Chambre generale de Paris, s'estant mis en estat de descendre à Madagascar, le Capitaine Boispean luy dit civilement que le sieur Caron l'avoit fait son prisonnier; ce qui l'obligea d'écrire à Monsieur de Mondevergue. Le sieur Caron l'avoit prevenu, & luy avoit mandé par un Envoyé exprés, que pour des raisons particulieres, dont il informoit la Compagnie, il estoit à propos de retenir le sieur Joubert, & le prioit de l'arrester en l'Isle Dauphine. Monsieur de Mondevergue en communiqua au sieur d'Epinaÿ, qui luy fit connoître qu'on ne devoit pas empêcher cet Envoyé

d'aller rendre compte à la Chambre generale de ce dont il estoit chargé ; particulièrement le sieur de Faye son parent estant mort, sous la protection duquel il avoit fait le Voyage, tellement que le sieur Joubert ne fut point arresté à Madagascar.

Monsieur de Mondevergue s'estant embarqué dans le Navire la Marie, au bruit du canon du Fort & des Vaisseaux, & de la mousqueterie des troupes qui l'avoient conduit jusques à sa Chaloupe, fit mettre à la voile le quinzième jour d'Avril 1670. menant avec luy le sieur de la Case qu'il avoit dessein de faire connoître en France. Le vent ayant sauté tout à coup, empêcha la Force dans laquelle estoit le sieur Joubert qui avoit changé de Vaisseau, de sortir le mesme jour, elle ne mit au large que le lendemain, & n'a point veu la Marie pendant tout le cours que nous continuerons avec la Force, & laisserons Monsieur de Mondevergue jusques à ce qu'il nous en soit venu des nouvelles.

Le huitième May, terre fort haute fut apperceuë à 35. degrez 45. minutes. Le neuvième sondé à 55. brasses d'eau hauteur 36. degrez 25. minutes de latitude meridionale, & par estime à 47. degrez 40. minutes de longitude. Le premier meridien toujours pris sur le pic de Teneriffe, ayant depuis le Fort-Dauphin navigez 11. degrez 15. minutes tirant vers le Pole Artique, & 21. degrez 40. minutes vers l'Occident, chaque degré de vingt lieuës Françoises. Le 11. veuë de Tablebaye contre l'estime des Pilotes qui se faisoient le 8. à plus de cent lieuës de terre lors qu'on la découvrit. Le Vaisseau essaya pendant quatre jours d'entrer en rade ; mais le

vent y estant toujors contraire , il fut resolu de ne pas éprouver plus longtems les bourrasques & les tempestes du Cap de Bonne-Esperance , & que la route se continueroit à l'Isle Sainte-Hélène , pour y prendre de l'eau & d'autres rafraichissemens en attendant Monsieur de Mondevergue , suivant les ordres du rendez-vous : Les estimes de la longitude s'estant trouvez fausses, furent réglées sur 38. degrez qui est celle du Cap. Le 25. le Tropique de Capricorne fut passé. Le 5. Juin mouillé devant l'Isle de Sainte Héléne, vis-à-vis le Fort des Anglois, à dix-huit brasses d'eau fond vaseux à 16. degrez de la Ligne vers le Midy , & à 14. degrez 40. minutes de longitude : de sorte que depuis le dixième May, il avoit esté navigé 20. degrez 25. minutes en latitude , & 23. degrez en longitude, dont les huit cens soixante-huit lieuës qu'ils composent estant jointes, peuvent estre reduites suivant l'air de la cingle, à sept cens lieuës , & le chemin depuis le Fort-Dauphin jusques au dixième May, cinq cens soixante; ainsi du Fort-Dauphin à l'Isle Sainte Héléne, il y a douze cens soixante lieuës de route.



CHAPITRE VII.

Arrivée du Vaisseau la Force à l'Isle Sainte-Hélène : Ce qui s'y passa jusques à son départ.

LA Force jettant l'ancre, salua de cinq coups de canon, le Fort Anglois qui la remercia de trois. Aussi-tôt la Chaloupe ayant esté mise dehors, le Lieutenant du Navire fut demander permission au Gouverneur de l'Isle de faire de l'eau, (ce n'estoit plus le sieur Stringer, il estoit repassé en Angleterre avec sa famille) il l'accorda avec offre de tout ce qui estoit en son pouvoir, & envoya son Lieutenant au Vaisseau pour en asseurer encore.

Le sixième Juin, quelques Anglois se firent porter au Navire avec du beurre, du fromage, des citrons & des legumes qu'ils traiterent; mais n'ayant point esté donné d'argent à l'Ecrivain pour employer en rafraichissemens, il pria le Gouverneur qu'il fut trouver, de prendre du ris & de la raque qui est une espece d'eau de vie, en échange des commoditez dont il voudroit bien secourir les François.

Il avoit passé cinq Navires Anglois par cette Isle, au mois d'Avril que le Houcre François Saint Denys commandé par le Capitaine la Moëlle, y avoit trouvez, & en estoit party avec eux pour continuer le voyage d'Europe : Elle estoit épuisée par cette passade, les viandes si rares & à tel prix, que les Anglois avoient taxé

DES INDES ORIENTALES. 369

un veau sept pistolles d'Espagne, & un cabril quinze francs. Il n'y avoit plus de poulles à vendre, & il ne leur restoit que cinq moutons qu'ils vouloient garder. Ils nourrissoient sur cette Isle deux cens vaches, dont ils tiroient du beurre & du fromage. Les perdrix y estoient en quantité, mais tres-difficiles à chasser. Quelques-uns des Habitans faisoient des nourritures, & cultivoient des legumes & des herbages pour leur utilité particuliere, & le soulagement des Vaisseaux qui y touchoient souvent retournans en Angleterre, & quelquefois allans aux Indes. Ils estoient alors en tout trente-quatre Anglois, quatorze Angloises, & dix-huit Nègres, tant de Madagascar que d'Angolle. Prés du Fort à main gauche en entrant, couloit un petit ruisseau tres-commode à faire de l'eau. Il n'y en a point qu'on aille chercher de si loin, & avec tant d'incertitude d'y arriver. Plusieurs y sont abordez qui auroient esté au desespoir de la trouver changée en veine d'or. Il est tres-mal aisé de faire du bois sur cette Isle, on n'en peut avoir que dans les montagnes à une lieüe du Port, de chemin tres-difficile. Quelques pommiers commençoient à y venir, & un boisseau de bled y avoit esté recüeilly cette année.

Le douzième Juin, il parut un Navire qui fut estimé celuy de Monsieur de Mondevergue : mais de prés reconnu pour Anglois, qui mouilla proche du François. Il estoit party de Bantam au mois de Février, & d'Angleterre un an auparavant. Il se nommoit la Satisfaction, commandé par le Capitaine Mathieu Southelle de Londres. Sa charge estoit bonne, son équipage fort

mauvais , & de soixante hommes réduit à vingt qui avoient beaucoup de peine à suffire à la manœuvre de ce bâtiment. Il portoit pour nouvelles qu'un Raya ou Prince de Macassar nommé Bougues , s'estoit revolté contre son Roy , & joint aux Hollandois & au Roy de Jambly qui est dans l'Isle de Sumatra , pour faire la guerre au Roy de Bantam qui avoit chassé les Hollandois de chez luy ; & que le Raya Souverain de Toutoucorin (il se trouve des perles à sa Côte) les avoit fait sortir de ses terres , parce qu'ils inquietoient le Roy de Macassar , avec qui il estoit en parfaite intelligence : Que deux Navires , un d'Anglois , l'autre de Danois , estans passé au Pays de ce Raya , il les avoit bien reçus , & que l'on croyoit que les Anglois s'y estoient establis au lieu des Hollandois.

CHAPITRE VIII.

*Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle de Sainte Hélène ;
Arrivée & pesche de Tortuës à l'Isle de l'Ascension.*

LEs Officiers de la Force après avoir attendu douze jours à Sainte Hélène , desesperans d'estre joints par la Marie , qu'ils estimerent avoir manqué cette Isle , firent mettre à la voile le 16. Juin Cap à route sur l'Isle de l'Ascension. Ils y aborderent le soir du vingt-troisième , & mouillèrent à quatorze brasses de fond petit gravier rouge , à sept degrez cinquante minutes de la ligne du côté du Midy , & sept degrez

Trente-six minutes de longitude , ayant depuis Sainte Héléne vogué deux cens quinze lieues de route , reduite sur le compas de proportion. On disposa des Matelots sur le sable pour tourner des tortuës , mais il n'en sortit que six de la Mer pendant la nuit ; ce qui fit juger, ou que la saison n'estoit pas propre , ou que la passade des cinq Vaisseaux Anglois & du Houcre François, les rendoient aussi rares que les veaux & les cabrils l'estoient à Sainte Héléne.

A un quart de lieuë de la plage où les tortuës vont terir , est une montagne sur le sommet de laquelle il y avoit deux croix de bois de sapin, la plus petite estoit fort vieille , & couverte de caracteres effacez ; & sur la plus grande qui estoit neuve on pouvoit lire, Octob. 23. anno 1669. & plusieurs noms. On écrivit dessus, le vingt-quatrième Juin 1670. le Navire la Force François a mouillé & pesché des tortuës. Il avoit esté trouvé un pot plein de lettres des années 1669. & 1670. que les Anglois avoient laissées allans aux Indes & revenans en Europe. Le Capitaine Marchand y en mit une pour avertir la Marie , si elle y passoit, qu'il l'avoit attenduë à Sainte Héléne , & estoit party pour continuer sa route.

Le vingt-cinquième six tortuës qui avoient esté tournées cette seconde nuit , furent embarquées ; ainsi il n'en fut pesché que douze en tout , & quelquefois il en a esté pris cinquante en une seule nuit.

L'Isle de l'Ascension fut courüe pour voir s'il y avoit de l'eau douce , il n'en fut point trouvé. Elle est un peu plus grande que celle de Sainte Héléne, & moins

remplie de montagnes : on y voit des plaines steriles & seches, qui ne produisent ni bois, ni herbes, & paroissent brûlées par tour. Il y a une prodigieuse quantité d'oyseaux de mer, si peu farouches, qu'on les prend aisément à la main.

CHAPITRE IX.

*Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle de l'Ascension.
Continuation de route. Rencontre d'un Bâtiment François
dans lequel estoit le fils du Capitaine de la Force.*

A Midy du vingt-cinquième Juin la Force déma-
ra pour France, avec dessein de ne point s'ar-
rester jusques-là.

Le troisième Juillet elle passa sous la ligne par esti-
me à deux degrez quarante minutes de longitude ; le
vingt-septième sous le Tropique de Cancer par esti-
me à trois cens cinquante degrez quarante-cinq mi-
nutes de longitude, ayant cinglé huit cens quarante
lieuës depuis l'Ascension.

Le vingt-huitième la mer commença de paroître
couverte d'herbes, & le fut jusques au 13. jour d'Aoust à
trente-huit degrez de latitude Septentrionale, que les
voiles furent ployées pour retarder la navigation, crain-
te de donner pendant la nuit contre une roche qui est
marquée à trente-huit degrez dix minutes de la ligne
& trois cens quarante-trois de longitude. La Force avoit
vogué trois cens quatre-vingts lieuës de chemin réduit.

Le quinzième il parut un Navire cinq lieuës au dessus du vent de la Force, faisant mesme route, & croissant un peu pour la reconnoître. Le Capitaine fit apprester les armes & mit tout son monde en ordre de combat. Ce Vaisseau arrivant à la portée du canon, le pavillon de la Force fut arboré, & incontinent l'autre leva le sien qui estoit aussi de France, & s'approchant toujours, le Capitaine de la Force ayant demandé d'où est le Navire, une voix répondit : Ha, mon pere ! Le Capitaine reconnut son fils, qui luy ayant dit que la Chaloupe de son Bâtiment avoit esté perduë, celle de la Force fut mise à la mer & envoyée le querir. Il estoit dans une Patache de soixante-seize tonneaux, partie de la Sciouta sous la conduite du Capitaine Antoine Jean : il vint aussi par cette Chaloupe, & dit qu'il avoit charge de sucre & de tabac de la Martinique pour Cadis, où il alloit la remettre, & qu'il estoit en route de retour depuis le 23. Juillet. Après que le pere & le fils se furent témoigné leur joye d'une rencontre si impreveuë, ils se separerent, & la Patache continua son voyage en Espagne. Il est surprenant que quelques subtils ayent voulu persuader que ce pere s'estoit fait attendre par son fils sur le chemin de l'Ocean pour luy mettre entre les mains ce qu'il rapportoit de precieux, avant qu'il arrivât à un Port où il pût estre visité, & que ce Capitaine qui a conduit une des meilleures navigations qui fût encore arrivée des Indes Orientales en France, ait trouvé au lieu de remerciement, un raffinement de Bureau, qui a rebutté beaucoup de ceux qui s'estoient donnez franche-

ment à cette entreprise, & qui agissoient par des mouvemens plus genereux que n'ont crû les gens sans experience, qui en ont voulu juger.

CHAPITRE X.

Rencontre d'un Navire allant à Dieppe. Arrivée de la Force en France.

LE vingt-unième Aoust à 43 degrez 50 minutes par estime à 358 degrez 36 minutes de longitude, il parut un Navire venant cap sur la Force, laquelle ayant mis son pavillon dehors, il changea de route incontinent & prit la fuite.

Le vingt-septième, le calme la reprit après en avoir essuyé d'autres qui faisoient craindre que l'on ne fût encore longtemps à la mer, & le déjeuner fut retranché à l'équipage & à la chambre même.

Le vingt-huitième, un Navire fut veu faisant mesme route. Il arbora le Pavillon de France, & au signal que fit le Capitaine Marchand, ayant mis en panne pour attendre, il demanda d'où il venoit, il répondit de Sainte Croix une des Isles de l'Amerique, qu'il y avoit quarante-quatre jours qu'il en estoit party, & alloit à Dieppe. A quelle longitude il s'estimoit? qu'il se faisoit à cent quatre-vingts lieuës de terre de France. Ce qui surprit les Pilotes de la Force, qui s'en croyoient beaucoup plus près. Ce Bâtiment estoit une petite Flûte de la Rochelle nommée la Catherine.

DES INDES ORIENTALES. 375

Le septième Septembre, le déjeuné qui avoit esté rétably sur le beau temps qu'il avoit fait, & que les Pilotes se disoient à terre, fut encore retranché parce qu'ayant esté sondé, on ne trouva point de fonds, & que tantôt le calme, & tantôt le vent contraire, donnoient apprehension de ne pas arriver bien-tôt.

Le neuvième, au soir sondé & trouvé soixante-cinq brasses d'eau, à minuit cinquante. On avoit sçeu par une barque venant de Roscou, qui alloit à Nantes, que Bellisle n'estoit éloignée que de huit lieuës, & la terre de cinq; les huniers furent amenez pour faire petites voiles, attendant le jour.

Le dixième Septembre 1670. terre parut platte & basse, & fut reconnuë pour Bellisle. La Force la côtoyant, passa devant le mouillage, sur lequel est la Forteresse, qu'elle salua de trois coups de canon. Il y avoit plusieurs maisons d'apparence autour, & un Château sur une éminence, fort beau, s'il estoit achevé. Les vents ne favorisans pas l'entrée dans la rade de Grua, & les Officiers craignans de heurter à quelque roche, il fut tiré des coups de canon pour appeller des Pilotes côtiers au bord. Il y en arriva à trois heures après midy, dans le temps que le Navire jettoit l'ancre à huit brasses d'eau, à deux lieuës du Port-Loüis à quarante-sept degrez quarante minutes de latitude septentrionale, & treize degrez de longitude, ayant depuis le quinzième jour d'Aoust élevé vers le Nord neuf degrez quarante minutes, & vers l'Orient vingt degrez. La route depuis Madagascar estant de trois mille cent cinquante-cinq lieuës, & celle depuis Suratte jusques

à Madagascar de douze cens soixante: de sorte que depuis Suratte jusques au Port-Louis, passant par Madagascar, on peut faire son compte en navigant heureusement sur 4400 lieues de chemin.

CHAPITRE XI.

Succes de la députation & du Député des François de Suratte à la Compagnie des Indes Orientales en France.

LE sieur Joubert se disposant à descendre du Vaisseau, & à gagner Paris en toute diligence pour y rendre sa députation d'autant plus agréable; le Capitaine Marchand luy montra un ordre qu'il avoit du sieur Caron de le retenir jusques à ce que la Chambre generale eût esté avertie de leur abord; ce qui donna le temps au nommé Venloot Hollandois, qui estoit dans le même Bâtiment, & chargé de dépêches du sieur Caron, de les porter à la Compagnie avant que le sieur Joubert y parût. Il écrivit au Gouverneur du Fort-Louis le sujet de son arrivée & de sa détention, & le pria de le faire aller à terre, où il l'entretiendroit de l'importance de sa commission. Le Gouverneur le prit à sa garde, luy donna la Ville pour prison & son Fort pour retraite. Aussi-tost le sieur Joubert écrivit à la Compagnie en general, & à Monsieur Colbert en particulier, lequel luy fit faire réponse de prendre la poste incessamment, & de venir rendre compte de sa conduite.

Il fut à Seaux , où il luy donna une lettre de ceux de Suratte qui l'avoient député, & une autre du sieur de Preaux Mercey de Madagascar. Le lendemain il délivra ses paquets à la Compagnie qui le reçut, & le traita bien, jusques à ce qu'après avoir remply le devoir de sa députation, & conté à cœur ouvert toutes les particularitez qu'il sçavoit, quand il voulut venir à son petit interest, elle luy dit qu'il estoit party de Suratte sans ordre du sieur Caron, & que bien loin qu'il deût demander de l'argent, il estoit trop heureux d'avoir veu de si beaux Pays, sans qu'il luy en coûtât rien.

Pour Monsieur Colbert, ce Ministre éclairé luy ayant marqué le bon heur qu'il avoit eu d'avoir doublé le Cap de Bonne-Esperance en une saison qui estoit assez dangereuse, & la satisfaction qu'il recevoit du rapport qu'il luy faisoit, que les Indiens avoient agréablement receus les François, & leur avoient donné des Privileges plus avantageux qu'à aucune Nation, ayant beaucoup de respect pour le Roy, dont la grandeur & les belles actions estoient volées jusqu'au fond des Indes, & qu'asseurement cette entreprise continuée ne pouvoit manquer de bons succez; ce grand Ministre remit ses récompenses à ceux qui en dirigeoient le détail, luy ordonna de se reposer quelque temps, & se disposant à servir encore la Compagnie, de s'entretenir avec un Officier qu'il luy nomma, de toutes les particularitez dont il s'aviseroit. Ce qu'il fit: mais enfin les Directeurs bien loin de le reconnoître & de l'employer, ceux qui allerent faire faire le déchargement du Vaisseau, ayant ouvert ses coffres, ne laisserent rien de ce

qu'ils trouverent de curieux. Le reste fut mis entre les mains du Caiffier de la Compagnie, dont il eut peine à retirer quelques morceaux, & sans une ceinture de cinq cens Venitiennes que deux trous qu'elle luy faisoient aux hanches, ne luy pûrent faire quitter, & quelque ressource de famille à Paris, il se voyoit sans fortune, après un si heureux voyage aux Indes Orientales.

CHAPITRE XII.

Ce que devint le Vaisseau de Monsieur de Mondevergue, après son départ de devant le Fort-Dauphin. Son arrivée en France, & sa mort.

LE Vaisseau la Force fit bien de ne pas attendre plus longtems à l'Isle Sainte Hélène, le Navire la Marie où estoit Monsieur de Mondevergue. Il ne pût doubler le Cap de Bonne-Esperance, & les tempêtes l'obligerent de relâcher, & de retourner à Madagascar: y étant arrivé, il fut receu avec les mêmes honneurs qu'on luy avoit fait à sa premiere entrée. Six mois après, il vit arriver Monsieur de la Haye qui prit sa place, & apporta au sieur de la Case, l'ordre du Roy qui le faisoit Major de l'Isle; ce qui l'y fit rester.

Monsieur de Mondevergue s'étant rembarqué dans la Marie au mois de Février mil six cens soixante-onze pour retourner en France: pendant que son Vaisseau cingla, il ne sentit point qu'il eût d'autre prison que celle où le contraignoit l'élément sur lequel il vo-

guoit, quoy qu'il fust observé par quatre Gardes qui avoient ordre de ne le point laisser mettre pied à terre en Europe. Estant arrivé au Port Louïs, il trouva un Commissaire pour luy demander raison de son administration, & qui luy laissa le choix du Château de Saumur, ou de celuy d'Angers, pour y faire des reflexions sur la vanité des grandeurs du monde. Il mourut au Château de Saumur accablé de chagrin de ne pouvoir se presenter au Roy, de qui il avoit l'honneur d'estre connu pour brave & sage Capitaine, & qui l'auroit écouâté plus favorablement qu'une troupe de Financiers & de Marchands qui se déchaînoient contre luy pour le different qu'il avoit eu contre le sieur de Faye.

CHAPITRE XIII.

Arrivée de Monsieur de la Haye Vice-Roy des Indes Orientales, en l'Isle de Madagascar, avec dix Vaisseaux.

CE fut au mois de Novembre de l'année 1670. qu'une Flote de dix Vaisseaux François, dont Monsieur de la Haye estoit Amiral, commença de paroître au Fort-Dauphin. Ils n'y arriverent pas ensemble: mais ils s'y rendirent tous en peu de temps. Ils se nommoient le Navarre, de cinquante-six pieces de canon, & de mille tonneaux, sur lequel il estoit, & commandé par le sieur de Turelle Chef d'Escadre, & le sieur de Languillet Capitaine en second. Le Triomphe, de cinquante canons & neuf cens tonneaux, par le S^r Forans.

Le Flaman, de quarante-cinq canons, & sept cens tonneaux, par le sieur Dumaine. Le Jules, de trente-six canons, & cinq cens tonneaux, par le sieur de Luché. Le Bayonnois de trente-quatre canons, & cinq cens tonneaux par le sieur Desmarests. La Fregatte, la Diligence, par le sieur Dudros. Les Flottes l'Europe, l'Indienne & la Sultane, de quatre cens tonneaux chacune, par les Capitaines du Pré, la Clide & Beaulieu. Tous ces Bâtimens étans au Roy & fort bien armez en guerre.

La Fluste l'Indienne avoit rencontré vers la hauteur du Cap de Bonne Esperance, le Vaisseau le Phenix, dans lequel estoit le sieur Pallu Evêque d'Heliopolis, & d'autres Missionnaires qui alloient à Siam & à la Cochinchine. Presque tous les Matelots estoient morts ou hors d'estat de servir; & il se seroit sans doute perdu, si le Capitaine la Clide ne luy eût donné trente hommes pour aider à le mener à Madagascar où il arriva aussi.

Le Navarre portoit le Pavillon d'Amiral des Mers du Midy, & la Marie dans laquelle Monsieur de Mondevergue avoit relâché à Madagascar, & faisoit son compte de retourner en France, le portoit aussi: mais après l'arrivée de Monsieur de la Haye, la Marie mit Pavillon bas. Le quatrième Decembre, un trône ayant esté élevé sous la porte du Fort & des bancs aux côtez, les S^{rs} de la Mission, de Grateloup Lieutenant General au Gouvernement des Pays Orientaux, de la Raturiere Maréchal de Camp, de Chamargou & la Casé prirent leurs places, ensuite les Officiers de la Marine & autres, & les Patentes de Monsieur de la Haye ayant esté leuës,

qui luy donnoient plein pouvoir de gouverner & d'exercer la Justice souverainement, mesme sur les Ecclesiastiques, tous les assistans presterent serment de fidelité au Roy, & d'obeissance à Monsieur de la Haye. Il fit publier aussi-tôt amnistie de la part de Sa Majesté, mesme aux Originaires du Pays, & une Ordonnance à tous ses Sujets qui estoient au service des Etrangers, d'entrer au sien ou à celuy de la Compagnie Françoisse des Indes Orientales, à peine de la vie. Monsieur de la Haye estant descendu de son Trône, dit que l'intention du Roy estoit que le sieur de Chamargou fût reconnu pour Lieutenant General, & le sieur de la Case pour Major de l'Isle, & ensuite il fit la ceremonie d'en prendre possession pour Sa Majesté, à qui la Compagnie l'avoit renduë. La cause pour laquelle elle l'abandonna, provenoit des mauvais rapports & de la foiblesse de ses Agens qui n'avoient pas eu assez de genie & de resolution pour en faire valoir les avantages.

CHAPITRE XIV.

Ce que fit Monsieur de la Haye à Madagascar.

MONSIEUR de la Haye dont l'autorité estoit sans bornes & toute autre que celle de Monsieur de Mondevergue, lequel ne pouvoit rien exécuter sans l'approbation des Directeurs & du Conseil qui ne subsistoient plus à Madagascar, resolut de nettoyer tout ce qui estoit capable de l'incommoder au-

tour du Fort-Dauphin. Ayant fait appeller les sieurs de Chamargou & de la Case, il leur proposa la guerre contre Ramoufaye, qui ne luy venoit point rendre ses hommages. Ce Grand, le plus proche voisin des François, & qui avoit toujours esté leur allié, avoit depuis peu donné une de ses filles pour femme à Ramilange leur ennemy; comme il pouvoit leur nuire, & sembloit s'y estre engagé par cette alliance, Monsieur de la Haye jugea qu'il falloit prévenir le mal qu'il estoit capable de faire. On le somma de renvoyer au Fort toutes les armes à feu qu'il avoit eües des François, & celles qu'il avoit negociées d'un petit Vaisseau Hollandois qui étoit abordé quelques années auparavant. Il fit réponse qu'il ne rendroit jamais les armes qu'avec la vie, & sur ce refus, Monsieur de la Haye, les sieurs de Grateloup, de Chamargou, la Case, quantité d'autres Officiers, & jusques à sept cens François, & six cens Madagascarois furent assieger Ramoufaye dans son Village: Il y tint bon, tua plusieurs de ceux qui le vouloient forcer, & se voyant contraint de ceder, fit une belle retraite. Il est difficile de croire que Monsieur de la Haye fût bien servy dans cette occasion.

Il y a de l'apparence que le sieur de Chamargou qui n'estoit guere propre à obeir en des lieux où il avoit esté le Maître, fut bien aise de donner ce chagrin à ce Commandant, dont le gouvernement estoit rude & fâcheux, & ne ressembloit pas à celui de Monsieur de Mondevergue qui avoit esté humain & honneste. C'est la seule guerre qu'il y ait eüe à Madagascar du temps que Monsieur de la Haye la gouvernoit, Monsieur de

Mondevergue y estoit encore, & le Vaisseau la Marie qui le devoit repasser en France, ayant esté fourny de pain par le Houcre le Saint Jacques qui en apporta des Indes, partit comme il a esté dit.

CHAPITRE XV.

Voyage de Monsieur de la Haye à l'Isle Mascareigne. Son départ pour Suratte.

MONSIEUR de la Haye connoissant que son industrie, sa politique & ses pouvoirs ne le rendroient pas absolu dans l'Isle de Madagascar, où il se jouïoit des ressorts dont le secret luy estoit impénétrable, vit qu'il estoit à propos d'y laisser les Maîtres ceux qui y estoient les premiers venus, & prenant tous les Officiers qu'il avoit amenez, mesme le Procureur General du Conseil qui estoit effacé, il emmena les Vaisseaux à Mascareigne. Tellement que l'Isle Dauphine, pour laquelle on avoit en France formé de si glorieux desseins, fut presque entierement abandonnée par le Roy, aussi-bien que par la Compagnie, & on n'y laissa que ceux qui avoient commandé du temps de Monsieur de la Meilleraye, les anciens Habitans François, & quelques Missionnaires qui voulurent demeurer.

Monsieur de la Haye arriva devant Mascareigne le premier jour de May de l'année 1671. vis-à-vis l'habitation nommée Saint Denys, & y séjourna jusques au

vingt-deuxième Juin , pendant lequel temps il se fit recevoir, fit publier ses Ordonnances & l'amnistie qui avoient esté publiées à Madagascar , & tint si sévèrement la main aux défenses de chasser, que trois François y ayant esté pris, il les fit tirer au billet, un Gentilhomme sur qui le sort tomba, fut attaché à un arbre, & les fuzeliers par l'ordre de Monsieur de la Haye ayant tiré leurs coups en l'air pour luy donner seulement la peur, il fut trouvé fort malade quand on le détacha sans avoir esté frappé, & mourut peu de temps après.

Monsieur de la Haye osta de Mascareigne le sieur Renaud qui en avoit toujours eu la direction, & ayant mis à sa place le nommé la Hure, remonta sur ses Vaisseaux pour Suratte.

CHAPITRE XVI.

Ce qui se passoit aux Indes pendant que Monsieur de la Haye estoit à Madagascar & à Mascareigne. Mort du sieur Caron retournant en Europe.

LA Compagnie des Indes Orientales quitta Madagascar d'un abandonnement si entier, que de crainte que Monsieur de la Haye qui avoit eu ordre en France de la faire garder pour le Roy, ne crût qu'elle songeât encore à y chercher quelques moyens d'utilité & de facilité pour son commerce, elle deffendit à ses Vaisseaux d'y aborder, & d'y faire de l'eau en allant

lant à Suratte, que dans le dernier besoin. Les sieurs Blot & Gueston Directeurs generaux comme l'avoit esté le sieur de Faye, & comme le sieur Caron l'estoit encore, arriverent chez le grand Mogol, sans avoir reconnu cette Isle. Ils trouverent le sieur Macara aux fers. Le sieur Caron l'y avoit fait mettre pour la seconde fois. Il l'accusoit de s'estre entendu avec le Gouverneur de Massulipatan, afin de voler les effets de la Compagnie qui estoient à Saint Thomé, & de n'avoir pas tenu prestes les cargaisons qu'il avoit eu ordre de faire pour la Perse & pour l'Europe. Ces nouveaux Directeurs n'osèrent entrer dans le détail de cette affaire, ny s'opposer aux desseins du sieur Caron. Le sieur Macara, après le voyage de Suratte à Bantam, où le sieur Caron le mena avec luy, afin qu'il ne luy fût pas enlevé, & après avoir longtems tenu prison aux Indes dans le fond de calc d'un Vaisseau, fut enfin renvoyé en France, où après une longue détention au Fort Louïs, il a intenté procès à la Compagnie pour ses appointemens, qui est encore indécis.

Le sieur Caron estant rappelé en France sous pre-
 texte du besoin que l'on y avoit de ses lumieres pour
 la continuation de l'entreprise des Indes Orientales,
 mais effectivement pour luy faire rendre raison sur les
 plaintes qu'avoit apportées le sieur Joubert, celles que
 l'on avoit écrites depuis, & du sieur Macara qui faisoit
 bruit; il s'embarqua pour le retour: mais son Vaisseau
 doublant le détroit de Gibraltar, en rencontra un au-
 tre François de quelque Officier, duquel le sieur Caron
 apprit que le vent n'estoit pas bon pour luy à Paris. Il

voulut entrer dans la riviere de Lisbonne, où tout prest à mettre pied à terre, & ayant déjà esté visité de la part de Monsieur de Saint-Romain qui estoit Ambassadeur en Portugal pour Sa Majesté Tres-Chrétienne, son Bâtiment fut poussé sur une roche qui le brisa. Il avoit un fils avec luy, qui se sauva : mais le sieur Caron y perit, & tout ce qu'il rapportoit des Indes fut perdu.

CHAPITRE XVII.

Presens pour le grand Mogol. Prise & perte de S. Thomé par Monsieur de la Haye.

MONSIEUR de la Haye avoit dans son Vaisseau les presens pour le Grand mogol, qui consistoient en un carosse & une chaire à porteurs magnifiques, en de tres-belles tapisseries, en pieces de Canon, & en étoffes fort riches. Estant à Suratte dans le dessein de les faire porter à Dely pour les presenter luy-même, un Directeur de la Compagnie Françoisse fit voir l'ordre à Monsieur de la Haye de les luy remettre, & il se prepara pour aller à la Cour s'acquitter de cette Commission six ans plûtard qu'il n'avoit esté projecté : mais il ne partit point, & les presens sont restés dans la loge de Suratte, où ils sont encore.

Cependant Monsieur de la Haye fit voguer ses Vaisseaux le long de la côte de Coromandel & de l'Isle de Ceilon. Sous pretexte du vol qui avoit esté fait à la Compagnie à l'Isle Saint Thomé : mais plûtost pour

s'emparer d'un poste qui pût servir de retraite, & de principale Forteresse aux François qui seroient en cette partie des Indes ; Il l'assiéga & le prit sur les Maures ; il le tint deux ans contre ceux qui l'avoient perdu, qui le rassiegerent, & après avoir consommé dedans toutes ses munitions, & remply tous les devoirs d'un vaillant Capitaine, ne luy venant aucun secours, il fut contraint de capituler, & fut repassé en France sur un Vaisseau Hollandois. Il a depuis esté tué Lieutenant General des Armées du Roy proche Thionville.

CHAPITRE XVIII.

De quelle maniere Madagascar a esté entierement abandonné par les François.

MONSIEUR de la Haye revenant de S. Thomé, passant à la veüe de Madagascar, envoya une Chaloupe au Fort-Dauphin pour sçavoir en quel estar y estoient les François. On n'y trouva que des Nègres qui faisans les estonnez que des François leur demandassent où estoient les François, repondirent, hé ! quoy vous ne sçavez donc pas que les Hollandois sont descendus icy, qui en ont tuez une partie, & chargé le reste sur leurs Vaisseaux. Ils regalerent fort bien les gens de cette Chaloupe, & firent present de rafraichi ssemen à Monsieur de la Haye : Mais depuis un Capitaine François allant à Suratte, & passant à la veüe de ce Fort, le fit reconnoître par une Chaloupe, de laquelle

C c c ij

ceux qui mirent pied à terre furent saguayez par les Negres. Les matelots qui estoient restés pour les attendre, la ramenerent avec cette triste nouvelle. Ce qui fut dit à Monsieur de la Haye, a donné lieu au bruit qui a couru, que pendant la guerre de la France avec la Hollande, les Hollandois avoient détruit l'établissement des François en cette Isle, & emmené le reste travailler aux Molucques : mais il n'est point vray, & voicy de quelle façon cette Isle a esté entièrement abandonnée.

Un Capitaine nommé le sieur de B. commandant un Houcre dans lequel il passoit de jeunes filles tirées de la maison de la Pitié de Paris, que l'on avoit dessein de marier à Mascareigne, où il avoit ordre d'aller en droite route, ayant des eaux de vie dont il crût qu'il se deferoit à haut prix à Madagascar, voulut y aborder auparavant ; & pour faire promptement & avantageusement son commerce, il publia qu'il n'y viendrait plus de Vaisseau du Roy, non plus que de la Compagnie. Il vendoit son eau de vie ce qu'il luy plaisoit, aucun n'ayant de commodité qu'il ne convertit volontiers en une chose si nécessaire, & qui alloit devenir si rare. Cependant les Missionnaires faisoient secretement leurs pacquets pour s'embarquer dans ce Houcre, où le Capitaine leur avoit promis de les recevoir ; mais le vent ayant balotté le Houcre à la rade, le poussa briser à la côte, & tous furent contraints de rester : les filles avoient esté mises à terre, il n'en perit aucune dans ce naufrage, où il demeura quelques matelots.

Un grand Vaisseau parut bien-tôt après. Il estoit

commandé par le sieur B. qui alloit à Suratte, & qui eut la facilité d'embarquer les Missionnaires & plusieurs autres qui voulurent se retirer de l'Isle. Le Gouverneur mesme nommé le sieur de la Bretesche, gendre du sieur de la Case qui estoit mort, y mit sa femme, ses belles-sœurs, & le reste de sa famille. Le sieur de Chamargou qui avoit maintenu son autorité dans l'Isle si longtemps, & avec tant d'adresse, estoit aussi decédé. Il avoit deux enfans naturels qu'il avoit recommandez aux Missionnaires, qui les ont passéz en France.

Lors que ce dernier Vaisseau se dispoisoit à mettre à la voile, il se faisoit un traité dans l'Isle du dernier prejudice au reste de l'établissement. Il y avoit guerre de plusieurs grands confederez qui avoient pour Chef Dian Manangue, contre un autre party de Nègres moindre en nombre que celui de leurs ennemis, mais soutenu par le sieur de la Bretesche & par les François qui ne s'estoient pas embarquez. Leurs alliez soupçonans qu'ils abandonneroient bien tôt l'Isle, & prévoyans que leurs ennemis les feroient perir quand ils n'auroient plus cette protection, ils firent en secret leur accord avec Dian Manangue. Les Marmittes (on appelloit ainsi les Nègres de service) que les Grands avoient fait suborner, égorgerent les François qui estoient dans leurs habitations. D'autres furent surpris, accablez & saguayez dans le mesme temps. Le Navire qui heureusement estoit encore à la rade, averty par un signal que firent ceux qui estoient restez, envoya sa Chaloupe au pied du Fort-Dauphin prendre les mi-

serables reliques de ce fameux établissement.

Depuis que la Compagnie a pris possession de Mascareigne, & que le sieur Louïs Payen en a esté tiré, il y avoit eu successivement quatre Commandans François, nommez les sieurs Renaud, la Hure, Dorgeret & Florimond.

CHAPITRE XIX.

Reflexions sur l'entreprise des Indes Orientales, & conclusion de ces Memoires.

L'ENTREPRISE des Indes Orientales avoit esté concertée avec toute la prudence & toutes les précautions possibles. La Compagnie estoit sous la protection d'un Prince dont tous les Rois de la terre connoissoient la puissance, & elle avoit esté formée dans un Royaume qui ne manque point d'Officiers, de Soldats, de Matelots, d'Artisans, & de tout ce qui peut contribuer à une heureuse exécution de semblables desseins. On peut mesme dire qu'elle avoit eu naissance dans des conjonctures tres-favorables, & où plusieurs Souverains de l'Asie desiroient établir chez eux une Nation qui pût les deffendre contre quelques Européens dont ils se plaignoient. Cependant tous ces avantages n'ont pas eu de grandes suites. Madagascar a esté abandonné, & jusques à present la Compagnie n'a point fait de progres considerable. Ce foible succes a donné lieu aux reflexions suivantes qui con-

tiennent les causes de la ruine de l'établissement de Madagascâr, & quelques moyens pour rendre une Compagnie Françoisë florissante dans les Indes, & digne de la grandeur de nôtre Auguste Monarque.

Le Vaisseau le Saint-Paul paroissant seul à Madagascâr, ne donna pas une idée assez noble de l'entreprise, à celuy qui commandoit pour Monsieur de la Meilleraye. Si les quatre Navires fussent arrivez ensemble, le Gouverneur eût agy avec plus de sincerité qu'il ne fit, & le Capitaine Kercadiou son amy luy eût fait prendre des mesures plus avantageuses à la Compagnie: mais il vit un vieillard accablé de maladie, un jeune homme qu'il croyoit manier aisément, & les autres avec si peu de caractere, qu'il resolut de se maintenir dans son poste. Le partage que le sieur de Beauße fit avec luy de l'autorité du gouvernement, & la dissipation des vivres, le confirmerent dans cette resolution qu'il a toujourns tâché d'exécuter.

Aprés l'arrivée des trois autres Vaisseaux, le desordre ayant déjà pris racine, ce ne furent qu'adresses & qu'intrigues pour s'enrichir, & pour avoir part à la direction des affaires. L'ambition & l'avarice estoient les passions dominantes, & l'interest particulier l'emportoit toujours sur le general, & sur celuy de la Compagnie. On continua de dissiper le vin d'Espagne, les eaux de vie, les farines, les marchandises & l'argent apporté de France, & il y eut une perpetuelle disette parmy les François. Outre que le sieur de Chamargou qui avoit esté assés hardy d'envoyer en party le sieur de la Case sur l'ancien pied, en partagea les bêtes com-

me il voulut : le Conseil fut assez foible de souffrir qu'on fist valoir, au prejudice de la Compagnie, des droits qu'elle avoit acquis; & les principaux assez interessez pour garder le silence, à cause d'une mediocre portion du butin dont ils profiterent. Il faut ajouter que les Premiers du Conseil n'estoient pas gens à rendre de grands services. Le sieur de Beauflé étoit malade dès avant son embarquement à Brest, & d'un âge trop avancé. Les plus âgez d'après luy n'estoient pas propres au Gouvernement, & il y avoit des Marchands qui eussent bien conduit des Boutiques & des Magasins, mais qui estoient incapables d'une administration politique; & tous n'avoient point l'experience, la fermeté, & l'élevation de genie necessaires pour soutenir une entreprise de cette importance.

L'envoy du Saint Paul pour la Mer rouge, le sein Perlique, les Côtes d'Asie & des Indes sous un Capitaine, & un Marchand qui estoient ennemis, fut une imprudence extrêmement préjudiciable, leur inimitié rendit infructueuse cette navigation, qui finit à la Baye d'Antougil, sans avoir eu aucune connoissance des lieux où ils devoient aller.

Le naufrage de la Vierge de Bon-Port sur les Côtes d'Angleterre, fut un malheureux commencement pour la Compagnie. Elle portoit des montres de pierreries, de mineraux, de gommes, d'épiceries, de terre mêlée d'or, & d'autres métaux, de bois précieux & de senteur, & de tout ce qu'on avoit trouvé de riche & de curieux à Madagascar. La perte de ce Navire fut considerable, & pour la valeur de sa charge, & pour la privation de
l'esperance

l'esperance qu'il eut donnée d'un heureux avenir.

On doit donc considerer ce premier envoy de Vaisseaux comme inutile, & apparemment quand la Compagnie auroit envoyé une Flotte plus nombreuse, elle n'en auroit pas profité d'avantage par la mauvaise conduite de ses Agens.

Des deux Houcres qui suivirent les quatre Vaisseaux, le Saint Jacques fut poussé au Bresil, il perdit un an de temps à cette rade, & quoy qu'il fût plus facile d'aller delà à Madagascar, que de revenir en Europe, le Capitaine y retournoit si Monsieur de Mondevergue ne l'en eût empêché.

La Flotte qu'il commandoit, a esté la plus forte dépence de la Compagnie ; elle fut une année entiere à faire le voyage que les premiers Vaisseaux acheverent en quatre mois : ce qui vint de quelques Navires, lesquels faisoient beaucoup d'eau, & de ce que pour les radouber, il fallut gagner Teneriffe, & ensuite le Bresil à contre-temps. Ce retardement causa beaucoup de prejudice. La Flotte pendant un si long cours, consumma ses vivres, ses Agrés, & une partie de ses hommes. Quand elle arriva au Fort-Dauphin, trois de ses plus grands Bâtimens estoient hors d'estat de servir. Le malheur fut encore que les effets de la Compagnie avoient esté dissipés, & qu'elle y trouva les François prests à perir de necessité, faute d'avoir esté secourus : de sorte qu'au lieu de recevoir du soulagement, elle ne vit que des gens affamez qui en attendoient d'elle. Voicy les fautes qui furent faites après l'arrivée de Monsieur de Mondevergue.

On ne devoit point souffrir que les anciens François prenans avantage de la disette des vivres , vendissent leurs bestes , leur ris , leur vin de miel , & leurs autres denrées à un prix excessif. Il y falloit mettre une taxe raisonnable par une Ordonnance de police. On ne devoit pas non plus donner la subsistance en argent , ny faire acheter par la Compagnie les vivres cherement pour les donner à perte aux soldats , ouvriers , & colons , sous pretexte qu'ils n'avoient pas assez de paye pour les acheter au prix qu'ils estoient. Ces avis furent l'ouvrage de l'adresse du sieur de Chamargou , afin de tirer l'argent de la Compagnie à son profit , & de ceux de son intrigue.

Les Agens de la Compagnie avoient une conduite bien opposée à celle des premiers François qui ont commencé à établir la Nation à Madagascar. Ceux-cy estoient toujours dans l'activité , & n'épargnoient ny soins ny travail pour avoir tout en abondance. Ceux-là estoient dans la dernière non-chalance , negligeoient tout , & n'avoient point d'autre veuë que de faire leur fortune tranquillement & sans peine.

La témérité de deux Sergens causa la disette du ris au Fort-Dauphin. Un de gayeté de cœur , & pour se rendre fameux , ruina les plantages du plus puissant allié des François. L'autre avec huit soldats , voulut faire le maître , & maltraita des Grands qui le chassèrent de son poste , où il pouvoit en conservant leur amitié , traiter plus de ris qu'il n'en falloit pour entretenir le Fort.

Le camp des troupes , & les magasins du negoce se

regardoient comme pour se disputer la préseance & l'honneur : Monsieur de Mondevergue presidoit en quelques Conseils, les Marchands en plusieurs ; il n'y avoit jamais de deliberation unanime par la diversité des interests particuliers, & l'on n'en sortoit point sans pique. Cette Presidence entre des gens d'une qualité si inégale, paroissoit aux François les plus moderez contraire à la bienseance & à l'esprit de la Nation.

Enfin on eut tort de negliger les propositions du sieur de la Case ; ce brave homme connoissoit toutes les particularitez du Pays, la reputation de sa valeur y estoit répanduë, plusieurs Grands estoient ses amis, les Nègres le suivoient à la guerre avec confiance, & si on luy eût accordé ce qu'il demandoit, apparemment l'Isle eût esté assujettie à la domination Française.

Après avoir rapporté les causes, qui vray-semblablement ont fait perir la Colonie de Madagascar, il est bon de proposer quelques moyens pour établir une Compagnie avec succes.

Il n'y aura qu'une Compagnie des Indes Orientales & Occidentales, parce que l'union du fond & des forces des deux Compagnies en une seule, la rendra plus capable de se deffendre contre ses envieux & ses ennemis : le mesme interest y fera regner le mesme esprit, & elle fera moins de dépense.

Tous les Ordres du Royaume y seront interessez, elle sera composée de Prelats, de Seigneurs, de Magistrats, de personnes qui auront commandé par mer & par terre, & de riches negocians de Paris, de Roüen, de Lyon, & des autres Villes nommées par la Declaration de 1664.

Il y aura deux Bureaux, l'un de Gouvernement, & l'autre de Commerce. On reglera ceux qui presideront à l'un & à l'autre, le nombre & le rang de ceux qui y auront voix, & la nature des affaires dont chaque Bureau connoitra. La Compagnie aura des Pensionnaires qui auront entrée aux Bureaux, ce seront gens bien senez, & qui auront voyagé aux Indes.

Deux Seigneurs de la premiere qualité & de Maisons tres-illustres, seront Generalissimes, l'un dans les Indes Orientales, & l'autre dans les Occidentales. Le Roy leur donnera tout le caractere & toute l'autorité necessaires pour commander absolument dans les lieux où la Compagnie aura des établissemens: ceux qui seront à la tête des Gouvernemens, des Administrations, & des Negociations dans la Perse, les deux Indes, la Chine & le Japon, & generalement tous les employez par la Compagnie hors de l'Europe, seront sous les Generalissimes & soumis à leurs ordres suivant leurs départemens.

On choisira pour le Generalat des personnes qui se seront renduës recommandables par de belles actions, & qui auront de la moderation, de la justice, de la constance, de la valeur, de la pieté, & toutes les autres qualités que demande un commandement de cette consequence. L'autorité d'un Chef de naissance & de vertu est agreable, & convient au genie du François, qui élevé sous un puissant & vertueux Monarque, n'obeit pas volontiers à plusieurs Commandans, dont la fortune fait quelquefois tout le merite. Les Portugais se sont bien trouvez de leurs Viceroyes des Indes, qui

ont toujours esté des premières Maisons de Portugal.

Les Capitaines de Marine seront depuis trente-cinq ans jusques à quarante-cinq ; les plus vieux devenus plus timides par l'âge & par la connoissance des infidelitez de la mer, s'éloignent à regret, les jeunes sont plus entreprenans & plus propres aux découvertes.

Comme il y aura peu d'endroits qui par force ou par amitié ne soient ouverts à une Compagnie établie & protégée par Loüis le Grand, il faut faire des habitations à six cens lieuës l'une de l'autre sur la côte d'Afrique, & en avoir une le plus près qu'on pourra du Cap de Bonne-Esperance. De mesme sur la côte de l'Amérique, & particulièrement au Bresil. S'il y a quelque Isle que l'on puisse occuper sous la Zone Torride du côté de l'Afrique, on y construira un bon Fort. On envoyra des gens en ces lieux pour les garder, & pour accôûtumer à l'air de la mer & aux chaleurs des climats, ceux qui n'auront point encore passé la ligne. Ce seront aussi des pauses pour rafraichir les Vaisseaux qui iront aux Indes Orientales. La plus grande incommodité des longues navigations venant du trop de distance des retraites ; celles que donnent les Etrangers sont à charge, sans liberté & pour le dernier besoin seulement.

On reprendra dans ces lieux les hommes qu'on y avoit laissez pour les porter plus loin. Ils seront faits au climat, & l'on pourra mieux s'asseurer sur leur temperament, que s'ils sortoient nouvellement de l'Europe.

Il ne faut mener que des Prestres seculiers, les Com-

munautez se mêlent quelquefois d'affaires qui ne sont point de leur caractère, & se font trop puissantes.

Une seule Nation, une seule Religion; les Hollandois mêlez avec les François, les Huguenots avec les Catholiques ont fait de fâcheuses divisions: mais grace à la pieté de Louïs le Grand, il n'y a plus dans son Royaume que l'ancienne & veritable Religion: & ses Peuples n'ont pas besoin d'Etrangers pour s'établir dans les Indes. En effet les François sont capables de réussir sous tous les climats, ils sortent du milieu des Espagnols, des Portugais, des Anglois & des Hollandois qui se font plantez sous la Zone Torride, dans les Indes, & au nouveau monde. Il n'y a point de nation plus civile, de mœurs plus douces & de conversation plus agreable que la Françoisse. Elle est nombreuse, brave, entreprenante, on l'a cherit par tout. Ce qui s'est passé dans l'Empire du Grand Mogol à Calecut, à Siam, & en d'autres endroits, marque bien que diverses Puissances estoient ravies de la recevoir dans leurs Etats.

On aura soin d'envoyer détromper l'Empereur du Japon de la fausse opinion qu'on luy a donnée de la Religion Catholique. On ne doit point negliger les occasions pour entrer dans cet Empire, & dans celuy de la Chine.

Les negociations qui se feront pour des établissemens en ces deux Empires, & ailleurs, seront conduites par des personnes d'experience & d'autorité: elles ne seront pas confiées, ny les autres affaires politiques, aux Marchands, parce qu'ordinairement ceux de France n'y sont pas si propres que ceux de Hollande, qui en-

trent dans les Conseils & les Tribunaux de leur République.

On fera de temps en temps des envoys, afin de soutenir les premiers. On donnera ce qu'on aura promis aux employez, sans que les œconomes cherchent des fines-
ses pour les frustrer. Un homme dans la défiance agit sans affection, & songe à se dédommager par avance.

Il est nécessaire d'avoir dans chacune des Indes une Ville pour en faire la residence du Generalissime, & le centre de la domination Françoisse : Elle doit estre bien fortifiée, dans une assiette commode & avec un bon Port.

L'Isle de Madagascar doit estre l'entrepot de tous les Vaisseaux de la Compagnie qui passeront aux Indes Orientales. Il faut reprendre & suivre constamment la premiere resolution qui en avoit esté prise, & il est de l'honneur de la France de ne pas abandonner ce qu'elle a entrepris avec tant de reflexion, outre que sa situation, ses commoditez, & ses richesses font connoître la nécessité d'y faire un établissement.

Elle est située entre les deux Indes, la rade est bonne au Fort-Dauphin, & à la Baye d'Antongil, les bœufs y sont en si nombreuse quantité, qu'il en a esté pris quarante mille en un seul party contre un Grand. Elle abonde en gibier, en poisson, en fruits, en racines, en miel, en cire, & en ris qui croît jusques sur les montagnes; les eaux y sont excellentes, & les terres du meilleur fond & de la plus belle superficie du monde. Si elle estoit cultivée avec soin, il y viendroit du bled, & le raisin y meuriroit : mais pour ne point manquer de

bled, on peut en attendant que l'Isle en donne suffisamment, en avoir de Suratte, des Côtes de Malabar & de Coromandel, où il ne vaut années communes que cinq deniers la livre. Pour le vin, il est facile d'en charger aux Isles Canaries, lequel est meilleur la quatrième année que la première, & ne revient pas à quatre sols la pinte, qui vaut pour sa force au moins trois pintes de celui de France. On y peut aussi apporter du vin de Grave, de Perse, & de Goa, avec des eaux de vie.

Les Européens n'ont rien aux endroits qu'ils occupent dans l'Afrique, l'Amérique, & l'Asie, qu'on ne trouve à Madagascar: on y voit du poivre, une forte de muscade, des arbres de girofle, des gommés de toutes façons, des aromats, de l'indigo, du sucre, du tabac, des pierres précieuses, de l'argent & de l'or. Ce n'est point un naufrage, ny un abord fortuit qui y ont porté de l'or comme les Naturels du Pays le veulent persuader. Il n'y a presque point d'hommes & de femmes qui n'en ayent des ornemens, sans compter les trésors cachez des Grands qui ne s'en servent qu'à l'extrémité: cela montre qu'il y a des mines d'or. Le sieur de la Case en sçavoit quelque chose, & feu Monsieur de la Meilleraye avoit de si bonnes connoissances des richesses de l'Isle, qu'il n'a jamais voulu céder ses droits. Le sieur Caron ramassa dix-huit onces d'ambre gris en un morceau proche d'une Baleine qui avoit échoué à la pointe d'Itapere. Il y a tant de soye & de coton, qu'on en est embarrassé en marchant. Cependant ce sont les principales marchandises avec le poivre, que
l'ou

l'on negocie chez le Grand Mogol , & quatorze Roys
ses Tributaires , à qui il faut faire la cour & des pre-
sens pour en obtenir la permission.

L'air est pur à Madagascar , on y voit des vieillards
de six vingts ans , le mauvais air dont les François s'y
font plaint , ne venoit assurément d'autre chose que
des changemens de nourriture , & de ne pas tenir leur
estomach bien couvert : ce que ceux qui sont nez dans
les Pays froids doivent faire sur peine de la vie , quand
ils sont dans les Pays chauds.

Si les autres Nations de l'Europe qui ont abordé
Madagascar ne s'y sont pas establis , elle n'en doit pas
pour cela estre moins estimée. Les forces de ces Na-
tions moins puissantes que la Françoisse , estoient par-
tagées en trop d'autres lieux pour soumettre cette Isle,
qui est la plus grande du monde. Les Portugais sont
aux Indes & aux Ports de la Chine ; les Hollandois à
Ceylon , aux Moluques , & par tout où les autres ont
esté. Les Anglois ont des Forts aux Côtes de Malabar,
de Coromandel , de Bantam , & ailleurs ; & les épiceries
ne leur paroissant pas faciles à Madagascar , ils ont pre-
feré le moins disputé & le plus commode.

L'entreprise du rétablissement à Madagascar sera
confiée à un Commandant de merite , d'expérience ,
& de reputation ; c'est une de ces sortes d'affaires où
un habile homme fait plus que mille qui ont peu de
conduite & d'intelligence.

Estant descendu à terre , il fera reparer le Fort-Dau-
phin , en fera le lieu dominant de l'Isle , & la princi-
pale Colonie des François , à cause qu'il est à la pointe

de Madagascar , & dans le quartier le plus temperé.

Il n'est pas difficile de soumettre les Grands du Pays, ils sont divisez par tant d'interests , que le plus puissant ne scauroit assembler la centième partie des habitans. Leurs armes sont petites, ils craignent les armes à feu, & l'on a veu cent soixante-dix François se faire rendre hommage par le tiers de ces Insulaires. Dian Manangue qui seul scavoit quelque chose de la maniere dont les François font la guerre, est mort : il en avoit trop appris avec eux , & sa revolte leur doit enseigner de ne point admettre de Grands dans leurs Conseils, ny dans la connoissance de l'Art de la Guerre.

Les Madagascarois sont remuans, jaloux de la liberté, défiens, vindicatifs, & ne pardonnent point. Il sera de la prudence du Chef de prendre des mesures pour les reduire, proportionnées à leurs mœurs & à leurs maximes, sur tout il ne faut pas negliger les moyens de les mettre dans une telle impuissance qu'ils ne puissent exercer sur les François leurs vengeances & leurs cruautés.

L'Authour de ces reflexions, ne les a faites que pour inviter des personnes plus éclairées que luy d'en produire de plus justes & de plus solides. Il n'a point eu d'autre intention dans son travail, que de faire éviter les écueils qu'il a reconnus, & de marquer son zele pour la gloire de son Prince, & pour le bien de son Pays.

F I N.



PRIVILEGE DV ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Prevost de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra : **SALUT.** Nostre bien amé Urbain Souchu de Rennefort, Advocat en Parlement, Secretaire du Conseil Souverain des Indes Orientales, Nous a très-humblement fait remontrer qu'il a composé un Livre intitulé *L'Histoire des Indes Orientales*, lequel il desireroit faire imprimer & donner au public : ce que ne pouvant faire sans nostre permission, il Nous a très-humblement fait supplier de la luy vouloir accorder & nos Lettres sur ce necessaires. **A CES CAUSES** voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces presentes de faire imprimer ledit Livre par tel Libraire ou Imprimeur, en tel Volume, marge & caractere, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de dix années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer ; iceluy vendre & distribuer par tout nostre Royaume. Faisons deffenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer ledit Livre, sous quelque pretexte que ce soit, mesme d'impression estrangere ou autrement, sans le consentement dudit Exposant ou de ses ayans cause, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, amande arbitraire, dépens, dommages & interests ; à la charge d'en mettre deux Exemplaires en nostre Bibliotheque publique, un autre en nostre Cabinet des Livres de nostre Chateau du Louvre, & un en celle de nostre très-cher & feal le Sieur Boucherat, Chevalier, Chancelier de France, à peine de nullité des presentes : Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons faite jouir l'Exposant & ses ayans cause, pleine-

ment & paisiblement, cessans & faisans cesser tous troubles & empeschemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'Extrait des presentes, elles soient tenuës pour deuëment signifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Conseillers & Secretaires foy soit ajoutée comme à l'Original. MANDONS au premier nostre Huissier ou Sergent faire pour l'execution des presentes toutes significations, deffenses, saisies & autres actes requis & necessaires, sans pour ce demander autre permission. CAR tel est nostre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-unième jour de Novembre l'an de grace mil six cens quatre-vingts-six, & de nostre regne le quarante-quatrième. Signé, *Par le Roy en son Conseil*, NOBLET.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 29. Novembre 1686. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celui du Conseil Privé du Roy, du 27. Février 1665. Signé ANGOT, Syndic.

Et ledit Sieur Souchu de Rennefort a cédé & transporté à Arnould Seneuse & Daniel Hortemels, Marchands Libraires à Paris, ses droits du present Privilege, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 20. Novembre 1687.

Les Exemplaires ont esté fournis.

A V I S.

Le titre de ce Livre devoit estre, Memoires pour servir à l'Histoire des Indes Orientales. On s'est trompé en écrivant le Privilege.

De l'Imprimerie de C. CHENAULT fils.

010022

